



# KBC Groupe

Rapport annuel 2013



# Passeport du groupe KBC

## Notre champ d'activité

Nous sommes un groupe de bancassurance intégré desservant principalement une clientèle retail, private banking, PME et midcap. Nous concentrons nos activités sur nos marchés stratégiques que sont la Belgique, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Bulgarie. Nous sommes également présents en Irlande et, dans une moindre mesure dans plusieurs autres pays, visant principalement à soutenir les activités de notre clientèle d'entreprise sur nos marchés stratégiques.

## Nos clients, nos collaborateurs et notre réseau<sup>1</sup>

Clients (estimation)	10 millions
Collaborateurs (ETP)	36 177
Agences bancaires	1 616
Réseau assurances	470 agences en Belgique, divers canaux de distribution en Europe centrale et orientale

## Nos ratings à long terme<sup>2</sup>, 10-03-2014

	Fitch	Moody's	Standard & Poor's
KBC Bank SA	A-	A3	A
KBC Assurances SA	A-	-	A
KBC Groupe SA	A-	Baa1	A-

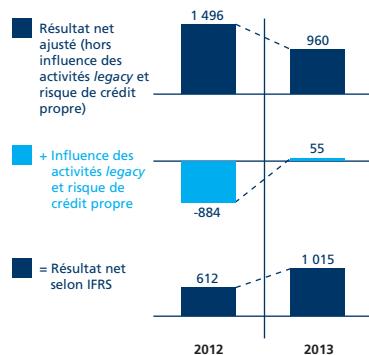
## Nos actionnaires de référence

KBC Ancora	18,6%
Cera	2,7%
MRBB	12,2%
Autres actionnaires de référence	9,7%

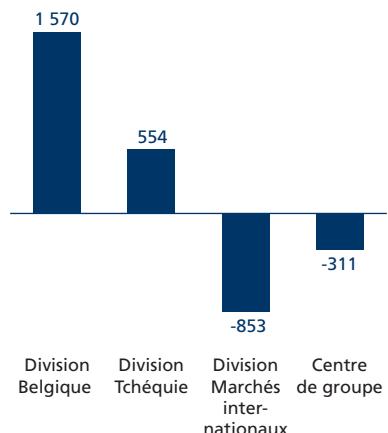
## Plus d'informations

Site internet [www.kbc.com](http://www.kbc.com)  
KBC-Telecenter [kbc.telecenter@kbc.be](mailto:kbc.telecenter@kbc.be)

## Évolution des résultats (en millions d'EUR)



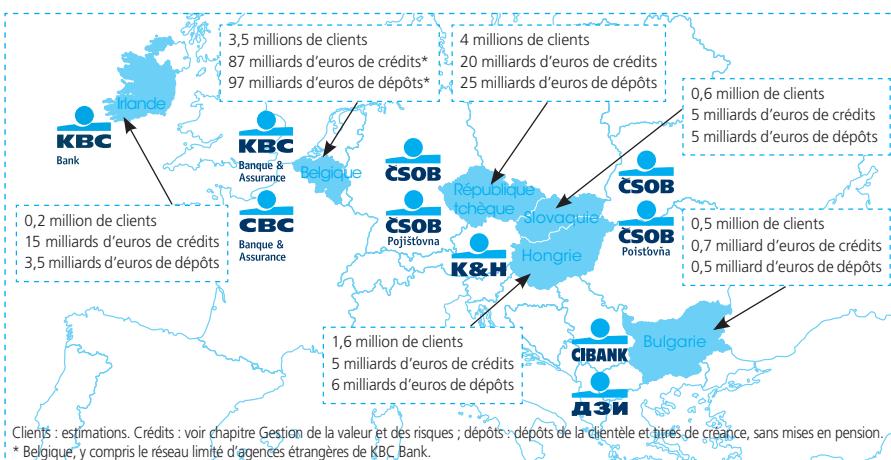
## Répartition du résultat net ajusté par division (2013, en millions d'EUR)



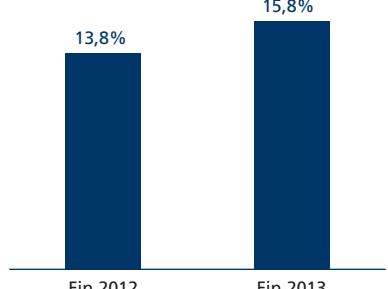
Sauf mention contraire, les données ont été arrêtées au 31 décembre 2013. Pour les définitions et les remarques, nous renvoyons le lecteur aux tableaux et analyses détaillés plus avant dans ce rapport.

1 Clients : évaluation pour les cinq marchés stratégiques et l'Irlande ; agences bancaires : idem, plus les agences entreprises internationales du groupe. Dans tous les cas : sans les sociétés figurant encore sur la liste des désinvestissements à la date du bilan.

2 Les outlook/watch/review relatifs à ces ratings se trouvent plus loin dans le présent rapport.



## Ratio de capitaux Tier 1 groupe (Bâle II)



**Total du bilan**  
241 milliards d'euros

**Prêts et créances à la clientèle**  
123 milliards d'euros

**Dépôts de la clientèle et titres de créance**  
164 milliards d'euros

**Résultat net**  
1 015 millions d'euros

**Cours du titre KBC**  
+58%

**Ratio Tier 1 (Bâle II)**  
15,8%

# Chiffres clés

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Bilan consolidé et avoirs en gestion</b> (fin de période, en millions d'EUR)					
Total du bilan	324 231	320 823	285 382	256 928	241 306
Prêts et avances à la clientèle	153 230	150 666	138 284	128 492	122 790
Titres	98 252	89 395	65 036	67 295	65 177
Dépôts de la clientèle et titres de créance	193 464	197 870	165 226	159 632	164 141
Provisions techniques et dettes de contrats d'investissement, assurance	29 951	29 948	26 928	30 058	30 488
Total des capitaux propres	17 177	18 674	16 772	15 879	14 514
Actifs pondérés par le risque (Bâle II)	143 359	132 034	126 333	102 148	90 541
Avoirs en gestion	205 234	208 813	192 795	155 216	162 977
<b>Résultats consolidés</b> (en millions d'EUR)					
Total des produits	4 625	8 378	7 310	7 733	7 517
Charges d'exploitation	-4 779	-4 436	-4 344	-4 248	-3 871
Réductions de valeur	-2 725	-1 656	-2 123	-2 511	-1 933
Résultat net, part du groupe	-2 466	1 860	13	612	1 015
Bénéfice net par action, ordinaire (en EUR)	-7,26	3,72	-1,93	-1,09	1,03
Bénéfice net par action, dilué (en EUR)	-7,26	3,72	-1,93	-1,09	1,03
Résultat net ajusté, part du groupe	–	–	–	1 496	960
Belgique	–	–	–	1 360	1 570
République tchèque	–	–	–	581	554
Marchés internationaux (Slovaquie, Hongrie, Bulgarie, Irlande)	–	–	–	-260	-853
Centre de groupe	–	–	–	-185	-311
<b>Données d'efficacité environnementale du groupe KBC en Belgique</b> (par ETP)					
Consommation d'électricité (en GJ)	–	24,3	21,3	20,8	21,3
Consommation de gaz et de mazout (en GJ)	–	15,0	12,6	12,6	16,0
Transports (en km, trajets domicile/lieu de travail et déplacements de service)	–	14 836	14 563	14 440	13 646
Consommation de papier (en tonnes)	–	0,17	0,14	0,13	0,12
Consommation d'eau (en m <sup>3</sup> )	–	9,3	8,2	8,5	9,0
Émissions de gaz à effet de serre (en tonnes)	–	2,4	2,2	1,8	2,5
<b>Titre KBC</b>					
Nombre d'actions en circulation en fin de période (en milliers)	357 918	357 938	357 980	416 967	417 364
Capitaux propres des actionnaires, par action, fin de période (en EUR)	28,4	32,8	28,7	29,0	28,3
Cours moyen de l'exercice (en EUR)	20,9	32,6	22,3	17,3	32,8
Cours de clôture de l'exercice (en EUR)	30,4	25,5	9,7	26,2	41,3
Dividende brut par action (en EUR)	0,00	0,75	0,01	1,00	0,00
Capitalisation boursière, fin de période (en milliards d'EUR)	10,9	9,1	3,5	10,9	17,2
<b>Ratios</b>					
Rendement des capitaux propres	-23%	12%	-6%	1%	9%
Rendement des capitaux propres, fondé sur le résultat ajusté <sup>1</sup>	16%	11%	5%	9%	9%
Ratio charges/produits, activités bancaires, fondé sur le résultat ajusté <sup>1</sup>	55%	56%	60%	57%	52%
Ratio combiné assurances dommages	101%	100%	92%	95%	94%
Ratio de pertes sur crédits, activités bancaires	1,11%	0,91%	0,82%	0,71%	1,19%
Ratio Tier 1, groupe (Bâle II)	10,8%	12,6%	12,3%	13,8%	15,8%
Common equity ratio, groupe (Bâle III, <i>fully loaded</i> , y compris les bénéfices latents et l'aide publique restante) (méthode du compromis danois) <sup>2</sup>	–	–	–	10,5%	12,8%
Ratio net stable funding (NSFR)	–	–	–	105%	111%
Ratio liquidity coverage (LCR)	–	–	–	107%	131%

Pour les définitions et les remarques, nous renvoyons le lecteur aux tableaux et analyses détaillés de même qu'au glossaire des ratios utilisés plus avant dans ce rapport. Vous trouverez un exposé des résultats ajustés au chapitre Résultat consolidé en 2013. Le dividende projeté relatif à 2013 est annoncé sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale.

1 Jusqu'en 2011 : basé sur le résultat *sous-jacent* (définition : voir rapport annuel de 2012).

2 Vous trouverez plus d'informations sur le ratio *common equity* selon la méthode *phased-in*, la méthode *building block* et sur une base pro forma (incluant le remboursement des aides publiques aux pouvoirs publics flamands début 2014 et les désinvestissements signés mais restant à finaliser) au chapitre Gestion de la valeur et des risques.

## Rapport du Conseil d'administration

- 6 KBC en quelques mots
- 10 Avant-propos
- 14 Stratégie, profil d'entreprise et structure
- 26 KBC dans la société
- 36 Informations aux actionnaires et obligataires
- 40 Résultat consolidé en 2013
- 50 Belgique
- 60 République tchèque
- 68 Marchés internationaux
- 78 Fabriques de Produits internationales
- 82 Centre de groupe
- 86 Gestion de la valeur et des risques
- 130 Déclaration de gouvernance d'entreprise



### Remarques à l'attention du lecteur

**Nom de la société** Partout où il est question dans le présent rapport de KBC, de nous, du groupe ou du groupe KBC, il faut entendre l'entité consolidée, c'est-à-dire KBC Groupe SA, y compris les sociétés du groupe reprises dans le périmètre de consolidation. Le terme KBC Groupe SA ne désigne que l'entité non consolidée.

**Traduction** Ce rapport est disponible en néerlandais, français et anglais. La version néerlandaise fait foi : les autres versions en sont des traductions officieuses. KBC garantit avoir fait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter toute distorsion entre les différentes versions linguistiques. S'il devait malgré tout y avoir certains écarts, le texte néerlandais primerait.

### Mentions légales

- Les perspectives, prévisions et déclarations relatives aux développements futurs contenues dans le présent rapport annuel sont fondées sur des suppositions et des estimations. Les déclarations relatives aux développements futurs sont incertaines par nature. Divers facteurs peuvent avoir pour effet que les résultats et développements effectifs présentent des écarts importants par rapport aux déclarations initiales.
- Rien, dans le présent rapport annuel, ne peut être interprété comme une offre de vente de titres aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou dans toute autre juridiction.

### Comptes annuels consolidés

- 164 Rapport du commissaire
- 166 Compte de résultats consolidé
- 167 Résultats consolidés réalisés et non réalisés (*comprehensive income*)
- 168 Bilan consolidé
- 169 État consolidé des variations des capitaux propres
- 170 Tableau des flux de trésorerie consolidés

### 172 Annexes aux méthodes comptables

- 172 Annexe 1 A : Attestation de conformité
- 173 Annexe 1 B : Principales méthodes comptables

### 178 Annexes relatives à l'information par segment

- 178 Annexe 2 : Segmentation selon la structure de direction

### 183 Annexes relatives au compte de résultats

- 183 Annexe 3 : Revenus nets d'intérêts
- 183 Annexe 4 : Revenus de dividendes
- 183 Annexe 5 : Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats
- 184 Annexe 6 : Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente
- 185 Annexe 7 : Revenus nets de commissions
- 185 Annexe 8 : Autres revenus nets
- 186 Annexe 9 : Résultats du pôle assurance
- 187 Annexe 10 : Primes d'assurance vie acquises
- 188 Annexe 11 : Assurances non-vie par branche
- 189 Annexe 12 : Charges d'exploitation
- 190 Annexe 13 : Personnel
- 190 Annexe 14 : Réductions de valeur (*impairments*) – compte de résultats
- 191 Annexe 15 : Quote-part dans le résultat des entreprises associées
- 191 Annexe 16 : Impôts
- 192 Annexe 17 : Bénéfice par action

### 193 Annexes relatives aux instruments financiers au bilan

- 194 Annexe 18 : Instruments financiers par portefeuille et par produit
- 196 Annexe 19 : Instruments financiers par portefeuille et par pays
- 197 Annexe 20 : Instruments financiers selon le portefeuille et la durée résiduelle
- 197 Annexe 21 : Actifs financiers selon le portefeuille et la qualité
- 199 Annexe 22 : Risque de crédit maximal et compensation (*offsetting*)
- 201 Annexe 23 : Juste valeur des instruments financiers – généralités
- 203 Annexe 24 : Instruments financiers évalués à la juste valeur – hiérarchie d'évaluation
- 205 Annexe 25 : Instruments financiers évalués à la juste valeur – transferts entre niveaux 1 et 2
- 206 Annexe 26 : Instruments financiers évalués à la juste valeur – niveau 3
- 209 Annexe 27 : Variations du risque de crédit propre
- 210 Annexe 28 : Reclassement des instruments financiers
- 211 Annexe 29 : Dérivés

### 214 Annexes relatives aux autres postes du bilan

- 214 Annexe 30 : Autres actifs
- 214 Annexe 31 : Actifs et passifs d'impôts
- 215 Annexe 32 : Participations dans des entreprises associées
- 216 Annexe 33 : Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)
- 217 Annexe 34 : Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- 219 Annexe 35 : Provisions techniques – assurance
- 220 Annexe 36 : Provisions pour risques et charges
- 222 Annexe 37 : Autres passifs

- 223 Annexe 38 : Obligations résultant des régimes de retraite
- 227 Annexe 39 : Capitaux propres des actionnaires et titres de capital de base sans droit de vote
- 228 Autres annexes**
- 228 Annexe 40 : Engagements et garanties donnés et reçus
- 229 Annexe 41 : Location
- 230 Annexe 42 : Transactions avec parties liées
- 231 Annexe 43 : Rémunération du commissaire
- 231 Annexe 44 : Principales filiales et entreprises associées
- 233 Annexe 45 : Principales modifications du périmètre de consolidation
- 233 Annexe 46 : Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (IFRS 5)
- 235 Annexe 47 : Gestion des risques
- 235 Annexe 48 : Événements postérieurs à la date de clôture du bilan
- 235 Annexe 49 : Informations générales relatives à la société



**Rapport annuel de KBC Bank et de KBC Assurances** KBC étant un bancassureur, les informations financières contenues dans ce rapport sont en grande partie intégrées (c'est-à-dire informations bancaires et d'assurance confondues). Le lecteur qui souhaite consulter les données relatives aux activités et aux résultats de la banque et des assurances de KBC séparément, peut se procurer les rapports annuels individuels de KBC Bank SA et de KBC Assurances SA.

**Articles 96 et 119 du Code belge des sociétés** Ces articles définissent le contenu minimal, rendu obligatoire par la loi, des rapports annuels sur les comptes consolidés et non consolidés. Ces informations sont traitées au fil des chapitres du rapport du Conseil d'administration ci-après, qui contient en outre une série d'informations à caractère facultatif. Dans certains cas, pour éviter les répétitions, cette partie se contente de faire référence à des informations mentionnées ailleurs dans le rapport. Conformément à l'article 119 du Code des sociétés, KBC Groupe SA combine le rapport sur les comptes annuels non consolidés et le rapport sur les comptes annuels consolidés. Le *Risk Report*, le *CSR Report* et les sites internet auxquels il est sporadiquement fait référence, ne font pas partie du présent rapport annuel.

#### Photos

La plupart des photos publiées dans ce rapport annuel représentent des clients KBC et leurs projets. Nous les remercions vivement pour leur aimable collaboration.



Nous avons réalisé  
notre rêve.

Geertje Vandevenne et Bart Houbregts  
Propriétaires de la maison de repos De Vierde Wand

"Après avoir travaillé des années dans le secteur de la santé, nous voulions construire une maison de repos où nous pourrions, nous aussi, vieillir dignement.

KBC et d'autres partenaires nous ont aidés à réaliser notre rêve. *De Vierde Wand* se distingue non seulement par son architecture, mais aussi par son aménagement intérieur, sa politique, son mode de collaboration. L'entreprise est à la fois petite et familiale, de sorte que les liens avec le personnel et les résidents sont extrêmement forts. Nous sommes très exigeants envers nous-mêmes ainsi qu'envers nos collaborateurs ; cette politique est appréciée de tous. La *maison ouverte* est accessible aux gens venus de l'extérieur, ce qui facilite les relations entre les personnes âgées et la société. C'est précisément là que nous voulons faire la différence : il n'est pas question que nos pensionnaires se coupent du monde, dont ils font, bien au contraire, partie intégrante. La *maison ouverte* est une charnière entre les résidents et la société ; elle les aide à vieillir dignement."

# Rapport du Conseil d'administration 1.0



# KBC en quelques mots



## Qui sommes-nous ?

### **Création :**

en 1998 à la suite de la fusion de deux grandes banques belges (Kredietbank et Banque CERA) et d'une grande compagnie d'assurances belge (ABB Assurances)

### **Activité principale :**

bancassurance intégrée

### **Clientèle :**

quelque 10 millions de clients à travers le monde

### **Marchés stratégiques :**

Belgique, République tchèque, Slovaquie, Hongrie et Bulgarie. Dans le reste du monde, présence en Irlande et, dans une moindre mesure, dans plusieurs autres pays.

### **Principales marques et part de marché estimée dans les marchés stratégiques :**

- Belgique : KBC et CBC (20% pour les activités bancaires, 17% pour les assurances vie, 9% pour les assurances dommages)
- République tchèque : ČSOB (19% pour les activités bancaires, 6% pour les assurances vie, 6% pour les assurances dommages)
- Slovaquie : ČSOB (10% pour les activités bancaires, 5% pour les assurances vie, 3% pour les assurances dommages)
- Hongrie : K&H (9% pour les activités bancaires, 3% pour les assurances vie, 5% pour les assurances dommages)
- Bulgarie : CIBANK et DZI (2% pour les activités bancaires, 10% pour les assurances vie, 10% pour les assurances dommages)

### **Réseau :**

environ 1 600 agences bancaires dans le monde, vente d'assurances par le biais d'agents propres et d'autres canaux, en plus de différents canaux électroniques

### **Personnel :**

quelque 36 000 ETP dans le monde, dont 45% en Belgique et 51% en Europe centrale et orientale

### **Total du bilan :**

241 milliards d'euros ; 14,5 milliards d'euros de capitaux propres au total

Données au 31 décembre 2013, sauf mention contraire. Pour les définitions et les remarques, nous renvoyons le lecteur aux tableaux et analyses détaillés, plus avant dans ce rapport.



## Quels sont nos objectifs ?

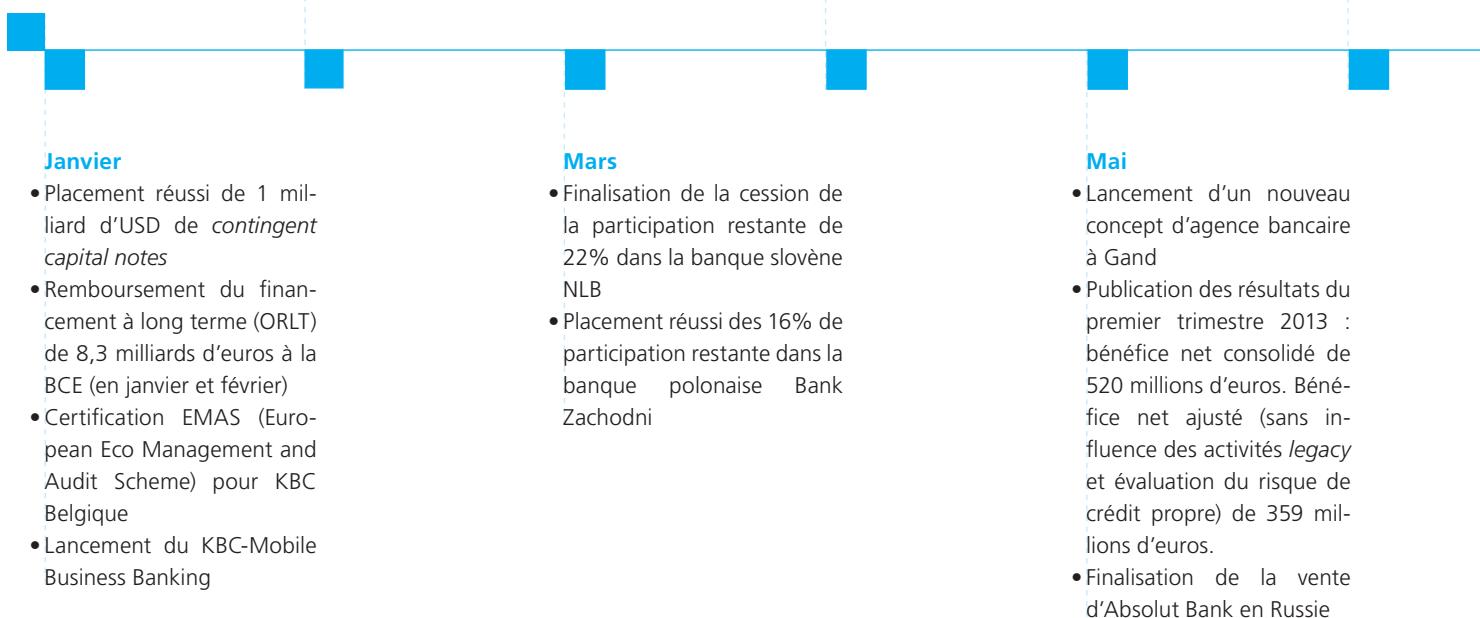
- Continuer à nous concentrer sur les activités de bancassurance destinées à une clientèle retail, private banking, PME et midcap, dans une sélection de pays stratégiques
- Poursuivre le déploiement d'un modèle d'entreprise durable, en respectant toutes les parties prenantes
- Rembourser le solde de l'aide publique
- Efficience : ratio charges/produits de 55% maximum et ratio combiné de 95% maximum en 2015
- Conserver une solide solvabilité : ratio *common equity* selon Bâle III (*fully loaded*, y compris l'aide publique restante et les bénéfices latents) à 10% minimum
- Maintenir une position de liquidité robuste : NSFR à 105% minimum et LCR à 100% minimum en 2015

## Événements clés en 2013

- Nouvelle structure d'entreprise opérationnelle, avec un aménagement des divisions davantage axé sur le business
- Maintien d'un solide bénéfice opérationnel mais importantes provisions pour crédits en Irlande. Le résultat ajusté de 2013 s'élève à près de 1 milliard d'euros.
- Plan de désinvestissement bouclé
- Après le remboursement intégral de l'aide publique belge, remboursement d'une partie de l'aide publique flamande, 5 des 7 milliards d'euros de l'aide publique perçue, en termes nets, étant ainsi remboursés début 2014.
- Réduction de l'exposition restante au risque CDO

# Principaux développements en 2013

2013



Pour plus d'informations sur les événements ci-dessus, lire les chapitres suivants du présent rapport annuel

## Début 2014

- Janvier 2014 : remboursement de 0,33 milliard d'euros, plus prime de 50%, aux pouvoirs publics flamands
- Février 2014 : publication des résultats du quatrième trimestre 2013 : perte nette consolidée de 294 millions d'euros, perte nette ajustée de 340 millions d'euros, imputable pour l'essentiel aux réductions de valeur sur crédits supplémentaires en Irlande. Le bénéfice annuel global s'inscrit à 1 015 millions d'euros, soit 960 millions d'euros sur une base ajustée.
- Février 2014 : annonce d'une simplification de la structure du management et de changements au sein du Comité de direction
- Mars 2014 : placement d'instruments additionnels de catégorie 1 (AT1) conformes à la directive CRD IV pour 1,4 milliards d'euros.

## Août

- Publication des résultats du deuxième trimestre 2013 : bénéfice net consolidé de 517 millions d'euros, bénéfice net ajusté de 485 millions d'euros

## Octobre

- KBC remporte le prix de la Meilleure Information Financière de l'Association Belge des Analystes Financiers.

# 2014

## Juillet

- Remboursement de 1,17 milliard d'euros, plus prime de 50%, aux pouvoirs publics flamands
- Cession d'une partie des prêts aux actionnaires

## Septembre

- Accord sur la vente de KBC Bank Deutschland
- La campagne *Apportez une pierre à l'édifice* en Belgique favorise l'implantation de l'épargnant local dans le financement de sa propre économie.

## Novembre

- Publication des résultats du troisième trimestre 2013 : bénéfice net consolidé de 272 millions d'euros, bénéfice net ajusté de 457 millions d'euros
- Vente d'actions KBC (18,8 millions) par Cera et KBC Ancora qui, grâce au produit de la vente, remboursent des prêts chez KBC.
- En lançant son initiative *Start it @kbc*, la banque entend soutenir les entreprises débutantes en Flandre.

## Décembre

- Finalisation de la vente de KBC Banka
- Accord sur la vente de la Banque Diamantaire Anversoise

## 1.2 Avant-propos

Notre groupe célébrait en 2013 son quinzième anniversaire.

En quinze ans, nous sommes devenus un acteur majeur en Europe, doté d'un modèle d'entreprise solide et d'une concentration géographique forte. Nous avons certes ressenti les effets de la crise financière mais nous en avons tiré les leçons et nous avons appris à nous adapter, nous concentrant davantage sur nos activités de base et la gestion des risques.

Nous nous sommes armés contre les quelques incertitudes qui planent encore, même si le climat actuel s'annonce prometteur. En témoignent d'ailleurs nos résultats de l'exercice précédent. Cette recherche d'une rentabilité appréciable s'accompagne de son intégration dans un cadre durable.

Thomas Leysen, président du Conseil d'administration, et Johan Thijs, CEO, commentent ci-après les principaux événements qui ont marqué l'exercice écoulé.

Le résultat net consolidé de l'exercice 2013 s'établit à 1 milliard d'euros environ, soit deux tiers de plus par rapport à 2012. Êtes-vous satisfaits ?

**Thomas Leysen :** Je me réjouis surtout du fait qu'en 2013, KBC ait pris des mesures importantes pour éliminer une fois pour toutes les séquelles de la crise financière. À présent, nous sommes redevenus le groupe que nous voulons être : un groupe orienté client, focalisé et rentable.

**Johan Thijs :** Notre résultat net s'est effectivement accru de quelque 400 millions d'euros par rapport à l'exercice dernier, atteignant les 1 015 millions d'euros. Sans les éléments non opérationnels, comme la valorisation des CDO et les réductions de valeur consenties sur les désinvestissements restants, nous enregistrons un résultat ajusté de 960 millions d'euros, contre 1 496 millions en 2012. Cette baisse est exclusivement attribuable à l'Irlande où, au quatrième trimestre, nous avons remanié notre portefeuille de crédits et constitué de nouvelles provisions substantielles.

D'une manière spécifique pour 2013, nous retiendrons, outre la marge d'intérêts nets stable, l'augmentation du volume des primes d'assurances dommages et le bon ratio combiné de 94%, le tassement des ventes d'assurances vie, le rétablissement de nos revenus nets de commissions et notre maîtrise soutenue des coûts, avec un excellent ratio charges/produits de 52%.

## Pour KBC, la durabilité est plus qu'un terme à la mode. Pouvez-vous nous en dire plus ?

**Thomas Leysen :** Un retour complet de la confiance est absolument crucial, tant pour le secteur que pour nous en tant qu'établissement financier.

Pour nous, la durabilité du secteur financier s'articule autour de quatre préoccupations majeures : tout d'abord, les intérêts de nos clients sont au centre de nos préoccupations dans tout ce que nous faisons ; ensuite, nous nous focalisons sur nos performances à long terme ; puis, une gestion des risques rigoureuse et, enfin, notre réceptivité aux aspirations de la société et notre volonté de dialoguer avec nos stakeholders.

**Johan Thijs :** En 2013, nous avons lancé un programme visant à adopter à terme un système de reporting intégré qui traitera les informations à la fois financières et non financières dans un cadre consistant et intégré. D'une manière générale, nous estimons d'ailleurs qu'il est essentiel de bien communiquer. Dans cette optique, nous sommes particulièrement satisfaits d'avoir reçu en octobre 2013 le prix de la Meilleure Information Financière de l'Association Belge des Analystes Financiers.

## La phase des désinvestissements est-elle définitivement terminée ?

**Thomas Leysen :** Nous avons finalisé les derniers dossiers de désinvestissement en 2013. Nous avons cédé notre participation dans NLB en Slovénie et Bank Zachodni en Pologne, nous avons bouclé la vente d'Absolut Bank en Russie et de KBC Banka en Serbie, et nous avons signé un contrat de vente pour KBC Bank Deutschland et la Banque Diamantaire Anversoise. Nous avons donc réalisé notre programme de désinvestissement rigoureusement dans des conditions de marché difficiles, et c'est non sans regret que nous avons dû nous séparer d'un certain nombre de sociétés du groupe. Nous sommes désormais mieux armés que jamais : nos priorités et notre champ d'action sont clairement définis, nos objectifs sont fixés et notre structure est optimisée.

**Johan Thijs :** Nous avons amélioré notre profil de risque dans d'autres domaines : ainsi par exemple, nous avons considérablement réduit notre exposition aux CDO en 2013 en négociant un certain nombre de ventes et en prenant des mesures de réduction de l'exposition au risque, notre exposition nette fin 2013 ne s'inscrivant plus qu'à 6,3 milliards d'euros. Une grande partie du risque résiduel lié aux CDO est couverte par un régime de garantie avec l'État belge, qui se révèle donc également avantageux en cas de baisse de l'exposition nette. Nous avions déjà réduit considérablement notre exposition au risque des obligations d'État des GIIPS les années précédentes et elle n'est désormais plus que de 1,8 milliard d'euros pour les cinq pays confondus.

## KBC a entre-temps remboursé 5 des 7 milliards d'euros de l'aide publique.

**Thomas Leysen :** Après avoir remboursé l'aide publique belge dans son intégralité en 2012, nous avons remboursé en 2013 1,17 milliard d'euros au gouvernement flamand et début 2014, une nouvelle tranche de 0,33 milliard d'euros, de même qu'une prime de 50% dans les deux cas. Nous avons l'intention de rembourser le solde restant de 2 milliards d'euros plus les primes en tranches échelonnées jusqu'en 2020, voire à plus brève échéance, sous réserve de l'approbation des autorités de régulation, mais bien sûr uniquement si notre position de capital nous le permet. Je le répète : nous sommes très reconnaissants envers les pouvoirs publics de nous avoir épaulés lorsque nous étions en difficulté, et nous estimons qu'il est tout à fait normal de payer une indemnité en contrepartie. Nous souhaitons toutefois rectifier l'image selon laquelle toutes les banques ont coûté beaucoup d'argent au contribuable : rien n'est moins vrai dans notre cas. Au contraire, pour les 7 milliards d'euros d'aide et le régime de garantie pour les CDO, nous rembourserons in fine plus de 13 milliards d'euros de montant principal, de primes, d'intérêts et d'indemnité de garantie liée aux CDO.

**Johan Thijs :** Notre position de solvabilité reste robuste, même après le remboursement effectué en 2013. Fin 2013, notre ratio Tier 1 selon Bâle II se montait à 15,8%. Le ratio *common equity* selon Bâle III s'inscrit à 12,8%, *fully loaded* et y compris l'aide publique restante et les bénéfices latents. Si nous incluons aussi l'effet des désinvestissements qui restaient encore à finaliser fin 2013 et le remboursement des aides publiques au gouvernement flamand début 2014, ce ratio est de 12,5%. Conséquence, le ratio *common equity* dépasse même largement notre objectif interne de 10%. Notre position de liquidité est excellente, comme toujours, et elle se traduit notamment dans nos ratios LCR et NSFR, qui ont atteint respectivement 131% et 111% fin 2013.

## La nouvelle stratégie de KBC date aujourd’hui d’un peu plus d’un an. Quelques réflexions ?

**Johan Thijss** : Les chiffres confirment que notre stratégie et notre structure nouvelle mouture fonctionnent. Nos résultats opérationnels financiers sont appréciables mais – plus important encore – notre clientèle et notre personnel sont en général satisfaits, comme le révèlent différentes enquêtes. Nous croyons donc plus que jamais dans nos choix politiques et a fortiori dans notre modèle unique de bancassurance intégré. Nous restons par ailleurs convaincus du choix que nous avons fait au niveau des pays stratégiques. Nous nous rapprochons chaque jour un peu plus de notre objectif visant à devenir le bancassureur de référence sur tous nos marchés stratégiques.

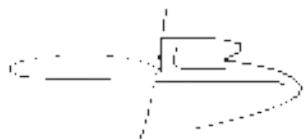
**Thomas Leysen** : L’ancrage local constitue un important pilier de notre nouvelle stratégie. Cette approche montre que nous sommes et souhaitons être fortement ancrés localement dans chacun de nos marchés stratégiques. En outre, nous nous adaptons continuellement aux changements d’attitude de nos clients et nous répondons aussi aux attentes fondées de la société au sens large. Nous sommes convaincus que c’est précisément cet ancrage local qui constitue la quintessence et la force de notre stratégie et de notre modèle d’entreprise.

## Quelle est votre vision de l’avenir ?

**Johan Thijss** : Au risque de me répéter chaque année, il est un fait que compte tenu du climat actuel, il n'est guère évident de se prononcer sur l'évolution économique. Nous avons constaté une certaine accalmie en 2013 et, à compter de l'automne surtout, nous avons pu observer des signes de rétablissement conjoncturel. Cette embellie se confirmara probablement en 2014. Fondamentalement, nous nous montrons dès lors confiants quant à l'évolution de l'économie, malgré les nombreux défis que le monde économique et politique aura à relever en 2014.

KBC est confiant dans l'avenir. Nous pouvons désormais nous focaliser pleinement sur le déploiement de notre groupe de bancassurance. Nous concentrerons notre attention sur nos clients, nous répondrons à leurs besoins financiers et nous chercherons à nouer des relations à long terme, fondées sur un bon équilibre entre le risque, la maîtrise des coûts et la rentabilité.

**Thomas Leysen** : Ces dernières années, nous avons prouvé que, même après une période particulièrement difficile, nous étions capables de rebondir grâce à un modèle d’entreprise sous-jacent fondamentalement sain et solide, soutenu par un personnel concerné. Nous tenons dès lors à remercier tous nos collaborateurs, tous nos stakeholders, et en particulier nos clients, nos actionnaires et les pouvoirs publics belges et flamands, pour la confiance qu’ils ont témoignée à notre groupe. Nous nous efforçons de conserver cette confiance.



Johan Thijss  
Chief Executive Officer



Thomas Leysen  
Président du Conseil d'administration



Thomas Leysen  
Président du Conseil d'administration

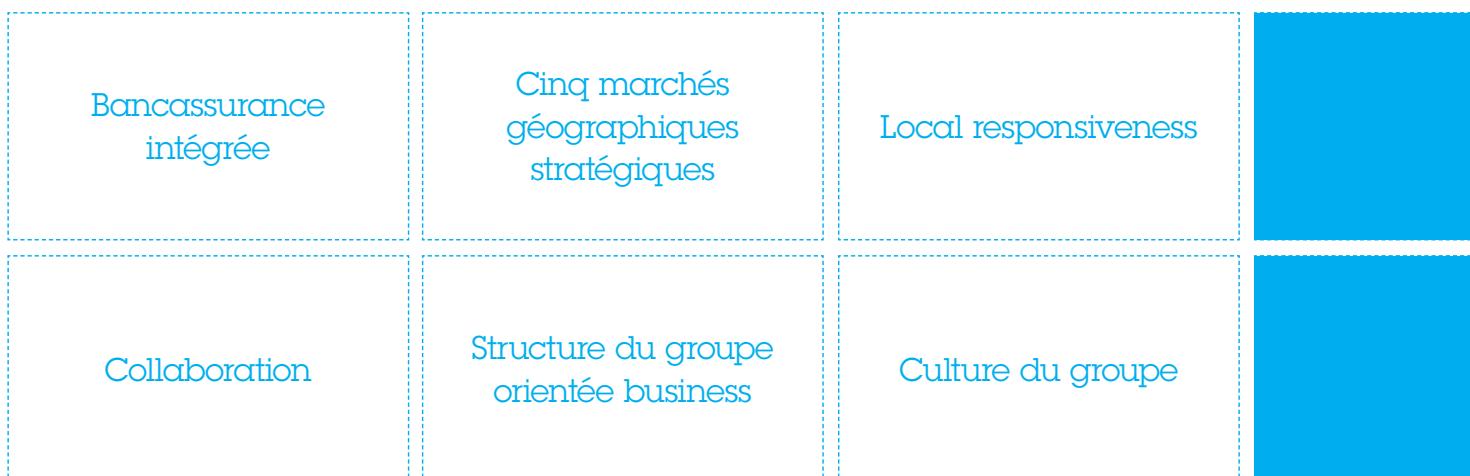
Johan Thijs  
Chief Executive Officer

## Stratégie, profil d'entreprise et structure

En 2013, nous avons réalisé les dernières étapes de notre programme de désinvestissement et nous avons de nouveau remboursé une part importante de l'aide publique perçue. Nous avons modernisé notre stratégie et nous avons développé une nouvelle structure de management. Nous nous sommes par ailleurs appuyés sur la mutation que notre groupe a opérée les années précédentes en vue de devenir un bancassureur européen jouissant d'un solide ancrage au niveau régional, d'un profil de risque réduit, mais qui conserve néanmoins ses points forts. L'accent stratégique continue donc d'être placé sur la bancassurance intégrée desservant principalement une clientèle retail, private banking, PME et midcap, dans une sélection de cinq pays stratégiques.



## Lignes de force de la stratégie



Nous concrétisons notre nouvelle culture dans l'acronyme PEARL (perle). Ces cinq lettres signifient *Performance* (nous nous efforçons d'obtenir d'excellents résultats dans tout ce que nous entreprenons et nous nous engageons constamment à améliorer la qualité de nos produits et de nos services), *Empowerment* (nous donnons à nos collaborateurs les moyens d'épanouir leurs compétences professionnelles), *Accountability* (nous prenons nos responsabilités individuelles et privilégions une communication limpide sur nos résultats), *Responsiveness* (nous anticipons les demandes et les suggestions de nos clients et de nos collaborateurs et en tirons les enseignements) et *Local Embeddedness* (nous reconnaissons la diversité de nos clients sur nos marchés stratégiques et en tirons parti).

Parallèlement à cela, nous mettons trois valeurs en exergue pour tous nos collaborateurs : *respectful* (nous sommes respectueux envers nos clients internes et externes), *responsive* (nous écoutons nos clients et nos collègues et tentons de répondre à leurs besoins) et *result-driven* (nous tenons nos promesses).

### Bancassurance intégrée

KBC confirme son attachement à son modèle de bancassurance, qui a produit d'excellents résultats tout au long du cycle. C'est pour cette raison que le groupe possède à la fois une banque et une compagnie d'assurances dans tous ses marchés stratégiques.

En tant que bancassureur, KBC souhaite apporter une réponse proactive et intégrée aux besoins financiers du client, dans leur sens le plus large. Ceci implique que le client peut s'adresser à nous pour des crédits qui l'aideront à réaliser ses rêves et pour des assurances qui le protégeront, pour des produits de dépôt et des services de gestion de fortune pour faire fructifier son capital, etc. Étant donné que nous ne nous limitons pas à un seul métier (banquier ou assureur), nous sommes en mesure de proposer au client une large palette de produits bancaires et d'assurance optimisés, parmi lesquels il pourra faire le choix le plus judicieux.

Une caractéristique importante de notre modèle de bancassurance en Belgique est la collaboration entre les agences bancaires et les agences d'assurances dans ce qu'on appelle les micromarchés. L'agence bancaire se consacre essentiellement aux produits bancaires et aux assurances classiques et pour les autres produits d'assurance, elle renvoie ses clients vers l'agence d'assurances du même micromarché. L'agence d'assurances vend tous les produits d'assurance et traite tous les sinistres, y compris ceux pour lesquels l'assurance avait été vendue par une agence bancaire.

En Europe centrale et orientale, les agences bancaires du groupe se concentrent non seulement sur les produits bancaires mais aussi, et de plus en plus, sur les assurances classiques. Les agents d'assurances vendent tous les produits d'assurance. La vente par le biais d'autres canaux reste importante, les courtiers s'avérant essentiels, surtout, pour le Non-vie ; une collaboration avec des agents *multi-levels* est prévue ponctuellement pour la branche Vie. Des initiatives visant à optimiser la collaboration entre la banque et l'assureur et à développer la vente d'assurances via le canal bancaire sont en cours dans ces pays.

En Irlande, le groupe, qui ne détient certes qu'une banque, vient d'entamer la vente de produits d'assurance incendie et d'assurance vie via ses agences bancaires.

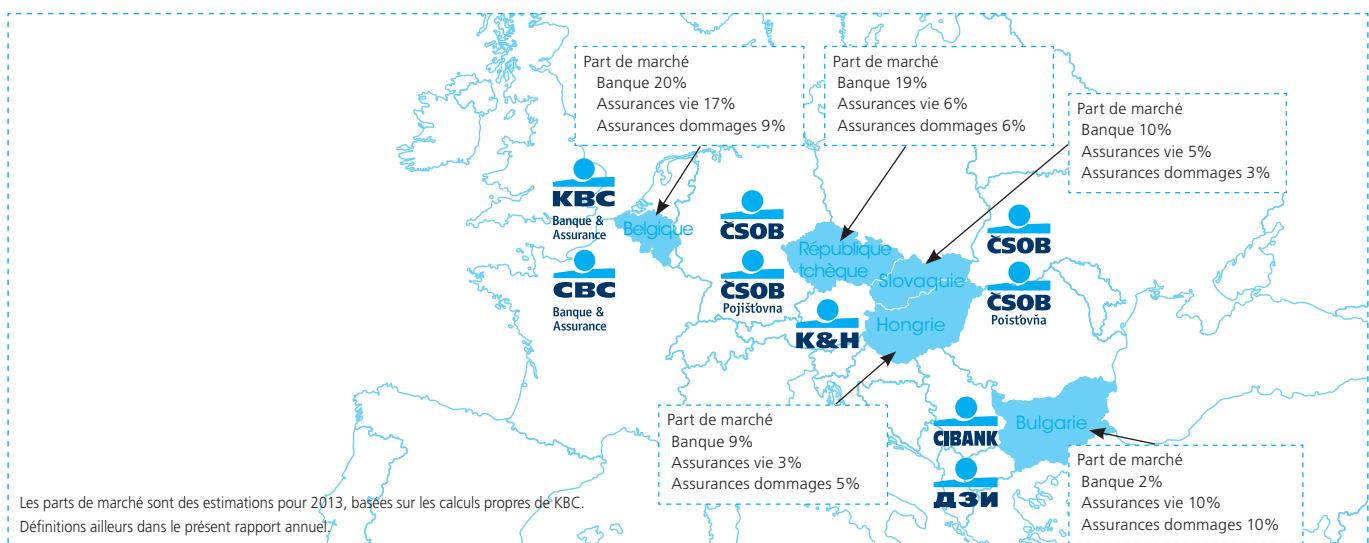
Non seulement dans le réseau commercial mais aussi dans l'ensemble de notre organisation, nous nous positionnons comme un bancassureur intégré. Cela signifie qu'à l'exception des fabriques de produits purement bancaires et d'assurance, presque tous les services (marketing, ICT, politique d'acquisitions, etc.) sont intégrés (banque et assurance ensemble), et que le groupe est aussi dirigé par un organe de direction intégré (1 CEO, 1 CFO, etc.).

Notre concept de bancassurance offre à notre clientèle l'avantage d'un vaste service financier *one-stop*, traitant à la fois les besoins en termes de banque, de gestion des avoirs et d'assurance. Le client se voit offrir une large gamme de produits et de services complémentaires et optimisés parmi lesquels il peut aisément choisir le mix produits qui lui semble le plus optimal, une approche qui influence favorablement la fidélité de la clientèle.

Les activités de bancassurance offrent de surcroît d'importants avantages au groupe en termes de diversification des revenus, une meilleure répartition des risques, un potentiel de vente supplémentaire grâce à l'effet de levier de nos différents canaux de distribution de banque et d'assurances, d'importantes économies de coûts et des synergies fortes, grâce notamment aux activités de support communes comme l'ICT, le marketing et le développement de produits.

## Concentration géographique sur cinq marchés stratégiques

Le groupe KBC considère comme ses marchés stratégiques ceux sur lesquels il est présent par l'intermédiaire de groupes bancaires et d'assurance, en l'occurrence la Belgique, la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie et la Bulgarie.



Le choix de ces pays est le fruit d'une évolution historique au départ de la Belgique, pays d'origine. Ce choix s'est complété progressivement par une présence en Europe centrale et orientale, plus spécifiquement dans des marchés où nous avons pu acquérir ou développer une importante présence (avec des économies d'échelle à la clé), et où les sociétés concernées disposent d'un solide ancrage local (conformément à notre concept de bancassurance relationnelle). Les cinq pays stratégiques actuels englobent à la fois des marchés développés et émergents (voir tableau), et font tous partie de l'Union européenne.

Les autres activités ne contribuant pas à l'entretien des relations clients sur ces marchés seront en principe éliminées. L'Irlande reste une exception : dans les prochaines années, le fonctionnement de KBC Bank Ireland s'efforcera d'accroître la rentabilité par le biais du développement des activités retail.

Ampleur et maturité des marchés stratégiques	Belgique	République tchèque	Slovaquie	Hongrie	Bulgarie
Population (millions)	11,1	10,5	5,4	9,9	7,2
PIB par habitant (EUR, Belgique = 100)	100	38	38	27	16
Taux de pénétration des banques (Belgique = 100) <sup>1</sup>	100	63	60	49	77
Taux de pénétration des assurances (Belgique = 100) <sup>2</sup>	100	49	36	36	27

Basé sur les calculs de KBC.

1 Moyenne des (dépôts/PIB) et (crédits/PIB), recalculée sur la base de Belgique = 100 (2013)

2 Primes d'assurance/PIB, recalculés sur la base de Belgique = 100 (2012)

## Local responsiveness

KBC accorde une place centrale au client et souhaite nouer des relations client durables avec des particuliers, des PME et des midcaps. *Local responsiveness* implique aussi une meilleure compréhension des clients locaux, que nous captions les signaux et y réagissons de manière proactive, et que nous proposons des produits et services répondant à ces besoins locaux. *Local responsiveness* signifie donc que nous réagissons promptement aux opportunités locales sur chacun de nos marchés domestiques, où nous sommes fermement implantés.

La bancassurance relationnelle est la clé de notre objectif de *local responsiveness*. Cela signifie que KBC se concentrera sur les activités bancaires et d'assurance indispensables pour maintenir des relations clients durables.

Plus loin dans ce rapport annuel, vous trouverez divers exemples d'initiatives et de nouveaux produits qui reflètent notre focalisation sur la réactivité locale (lancement de prêts flexibles en République tchèque, diverses initiatives visant à familiariser le public avec les matières financières, nombreuses applications mobiles sur les divers marchés stratégiques du groupe, etc.). En République tchèque, ČSOB a même créé un département spécial *customer insight* visant explicitement à mettre l'entreprise encore mieux à l'écoute du client. Notre imbrication systémique dans l'économie locale se traduit également par certaines campagnes très remarquées, lancées en 2013. *Start it @kbc* en est un bel exemple. La Flandre étant confrontée à une diminution du nombre de jeunes entreprises, souvent à cause des frais de lancement exorbitants et de nombreuses autres difficultés, pour ne nommer que les raisons les plus fréquemment citées, KBC s'est allié avec certains partenaires pour aider les entrepreneurs qui débutent sur le chemin de l'entrepreneuriat, notamment en leur apprenant à établir des contacts et à construire un réseau, mais aussi en mettant gratuitement des locaux à leur disposition.

## Collaboration

KBC encourage la collaboration internationale et les effets de levier au niveau du groupe afin de réaliser des économies de coûts dans l'ensemble du groupe. Les Fabriques de Produits internationales et les fournisseurs de services internationaux se concentrent sur l'offre de produits et de services adaptés à la stratégie de distribution des différentes divisions et soutenant l'élément *local responsiveness*.

L'échange de savoirs, de bonnes pratiques, d'expériences, de produits et de services entre les différentes divisions et fonctions d'entreprise est stimulé par l'intermédiaire de communautés. Ces communautés ont pour mission de promouvoir les effets de synergie, le dialogue et l'échange de données au sein du groupe. Leur fonctionnement contribue dans une large mesure à motiver le personnel et donc, indirectement aussi, à doper les résultats d'exploitation.

Voici quelques exemples de fonctionnement des communautés en 2013.

### Exemples d'initiatives promouvant les effets de synergie ou l'échange de bonnes pratiques grâce aux communautés

Le personnel de Private Banking en Belgique, République tchèque, Hongrie et Slovaquie a collaboré en 2013 au renforcement de la gestion des risques opérationnels, à l'affinement de l'approche commerciale et à la mise au point de la proposition de valeur. Forts de l'expérience de certains collègues, nous avons développé des actions concrètes adaptées à chaque pays concerné.

Dans la communauté *Canaux Directs*, l'accent portait sur l'échange des récents développements et initiatives, ce qui a permis de transposer intelligemment les initiatives locales de certains pays dans les autres pays. Le développement de plusieurs app mobiles en est un bel exemple.

En *Non-vie* (assurances dommages), le personnel a mis sur pied un projet visant à lutter contre la fraude par le biais des communautés. Le succès de ce projet a débouché sur la création d'une communauté permanente pour cette problématique.

## Structure des divisions centrée sur le business

La structure de management est centrée sur les choix stratégiques (*local responsiveness*, bancassurance, orientation client, etc.) et favorise la prise de décisions et la responsabilisation individuelle.

Vous trouverez un aperçu simplifié de la structure de management dans le schéma ci-après. Au 31 décembre 2013, cette structure englobait :

- les quatre divisions qui se concentrent sur le business local et doivent contribuer à assurer un bénéfice et une croissance durables :
  - Belgique ;
  - République tchèque ;
  - Marchés internationaux : les autres pays stratégiques en Europe centrale et orientale (Slovaquie, Hongrie et Bulgarie), KBC Bank Ireland, et les entités non stratégiques restantes dont la vente doit encore être finalisée ;
  - Fabriques de Produits internationales : fabriques de produits au niveau du groupe comportant notamment les départements Asset Management, Trade Finance, Consumer Finance et Markets & KBC Securities ;
- les pôles de support Corporate Change & Support, services CRO et services CFO, qui font office de régulateur interne mais qui doivent avant tout soutenir les divisions ;
- le pôle Corporate Staff, un centre de compétences abritant le savoir-faire stratégique et les bonnes pratiques pour l'organisation de l'entreprise et la communication. Ce pôle assiste le Comité de direction Groupe et les divisions et doit stimuler la collaboration au sein de l'entreprise.

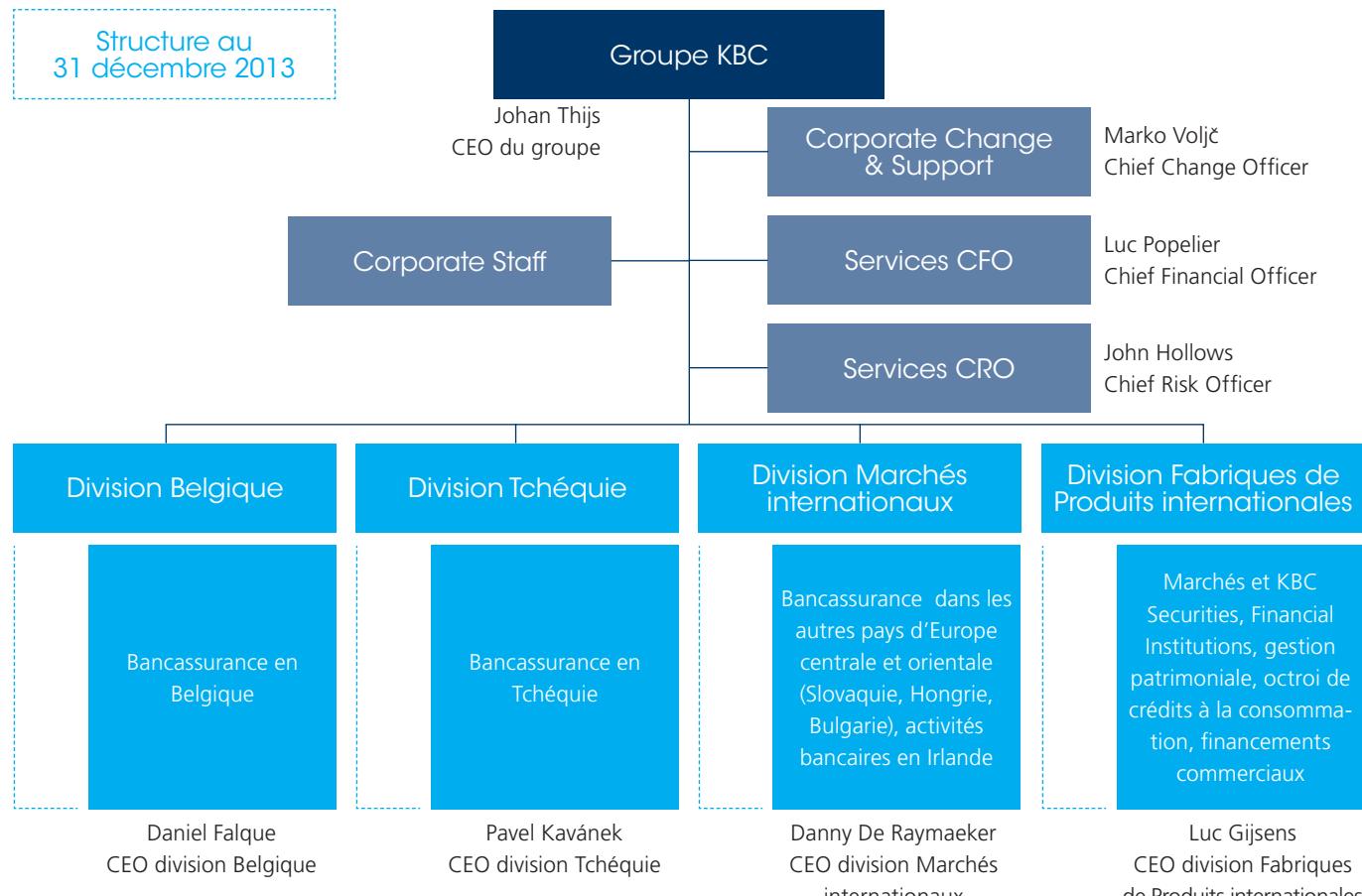
Cette structure de management détermine également notre reporting financier par segment. Selon ce schéma de reporting, les segments sont les suivants :

- Division Belgique (toutes les activités en Belgique) ;
- Division Tchéquie (toutes les activités en République tchèque) ;
- Division Marchés internationaux (activités en Irlande, Hongrie, Slovaquie et Bulgarie) ;
- Centre de groupe (résultats du holding, certains éléments non intégrés dans les divisions, résultats des sociétés à désinvestir et influence des activités *legacy* et risque de crédit propre (voir plus loin)).

Comme nous l'avons indiqué, la structure de management du groupe comprend aussi une division Fabriques de Produits internationales. Nous intégrons les résultats des activités de cette division dans les résultats des autres divisions selon un critère géographique. Nous ne présentons donc pas la division comme un segment distinct dans le reporting par segment.

Les principales différences avec l'ancienne structure de management sont décrites dans la partie Comptes annuels consolidés, dans les Annexes relatives à l'information sur les segments.

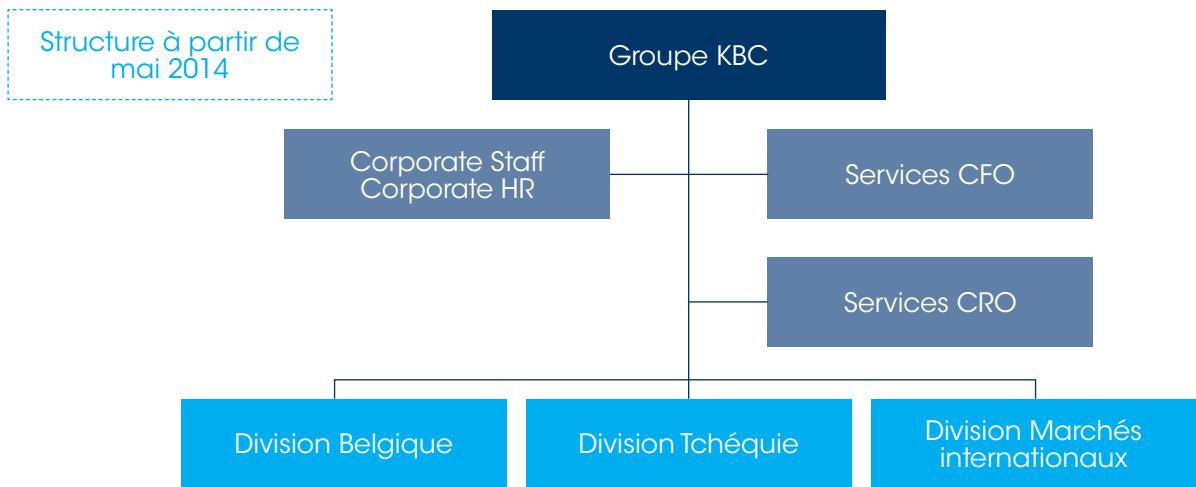
Vous trouverez les informations relatives à la structure juridique du groupe à l'Annexe 44 dans la partie Comptes annuels consolidés.



Le 1<sup>er</sup> mai 2014, nous modifierons la structure de management et la composition du Comité de direction. Les principaux changements seront :

- La fusion des divisions Marchés internationaux et Fabriques de Produits internationales
- La suppression du pilier Corporate Change & Support (les services concernés seront répartis sur les entités)
- La réduction de l'effectif du Comité de direction qui passera de huit à six membres, qui assumeront les fonctions suivantes :
  - Johan Thijs : CEO du groupe
  - Daniel Falque : CEO de la division Belgique
  - John Hollows : CEO de la division Tchéquie
  - Luc Gijssens : CEO de la division Marchés internationaux
  - Luc Popelier : CFO
  - Christine Van Rijsssegem : CRO.

Le présent rapport annuel portant sur l'exercice 2013, il est conçu en fonction de la structure du management qui était en place au 31 décembre 2013.



## Culture d'entreprise et objectifs

KBC s'engage en faveur d'une culture d'entreprise clairement définie. Le groupe accroît son agilité et sa réactivité en insistant sur une gestion rationalisée des performances et des responsabilités individuelles de tous ses collaborateurs.

Au moyen d'indicateurs de performances, nous établissons clairement un lien entre les priorités stratégiques et les responsabilités individuelles. Les priorités stratégiques sont les suivantes : bénéfices, capitaux et liquidités et les personnes (clients, collaborateurs, société au sens large). Nous exposons dans le tableau les objectifs que le groupe doit atteindre en termes de bénéfices, capitaux et liquidités au niveau le plus élevé.

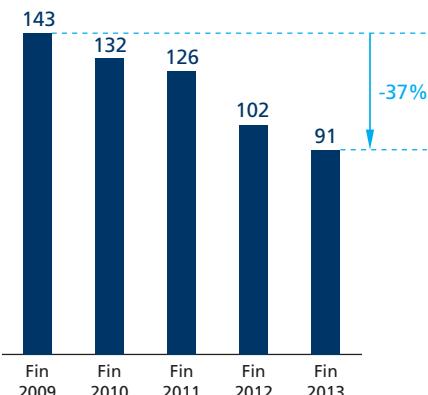
Des objectifs sont également fixés pour la dimension des Personnes (KPI ou indicateurs clés de performance). Il s'agit notamment de la satisfaction de la clientèle et du personnel et de la notoriété de la marque, mesurées à l'aide des *net promoter scores*, des indices de réputation, etc. Le groupe est en train de développer un nouveau système de reporting et de suivi pour cette dimension.

## Objectifs financiers au niveau du groupe

Ratio	Définition	Objectif	Comparaison avec les performances actuelles
Ratio charges/produits, activités bancaires	[charges d'exploitation des activités bancaires]/[total des produits des activités bancaires], basés sur les résultats ajustés	Maximum 55% (d'ici 2015)	<p><b>Ratio charges/produits (%)</b></p> <p>Objectif 2015 : maximum 55</p> <p>FY2013 : 52</p>
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	[charges techniques d'assurance, y compris frais internes de règlement des sinistres/primes d'assurance acquises] + [charges d'exploitation/primes d'assurance comptabilisées] (systématiquement après réassurance)	Maximum 95% (d'ici 2015)	<p><b>Ratio combiné (%)</b></p> <p>Objectif 2015 : maximum 95</p> <p>FY2013 : 94</p>
Ratio common equity, groupe (Bâle III)	[Common equity capital Tier 1] / [volume total pondéré des risques]. Le calcul est basé sur le règlement et la directive européenne relatifs aux fonds propres réglementaires les plus récents disponibles. <i>Fully loaded</i> signifie qu'il est calculé comme si Bâle III était aujourd'hui déjà intégralement en vigueur. Y compris les aides publiques restantes et la réserve de réévaluation pour les actifs disponibles à la vente.	Minimum 10% (à partir de 2013)	<p><b>Ratio common equity (%)</b> (Bâle III, <i>fully loaded</i>) (Méthode du compromis danois)</p> <p>Objectif actuel : minimum 10</p> <p>FY2013 : 12,8</p>
Ratio net stable funding (NSFR)	[Montant disponible financement stable] / [Montant requis financement stable]	Minimum 105% (d'ici 2015)	<p><b>Ratio net stable funding (%)</b></p> <p>Objectif 2015 : minimum 105</p> <p>FY2013 : 111</p>
Ratio liquidity coverage (LCR)	[Actifs liquides de haute qualité] / [total des sorties nettes de trésorerie pour les trente prochains jours civils]	Minimum 100% (d'ici 2015)	<p><b>Ratio liquidity coverage (%)</b></p> <p>Objectif 2015 : minimum 100</p> <p>FY2013 : 131</p>

Les valeurs minimales et maximales présentées dans les graphiques n'ont pas de signification particulière.

**Actifs pondérés par le risque du groupe**  
(Bâle II, en milliards d'EUR)



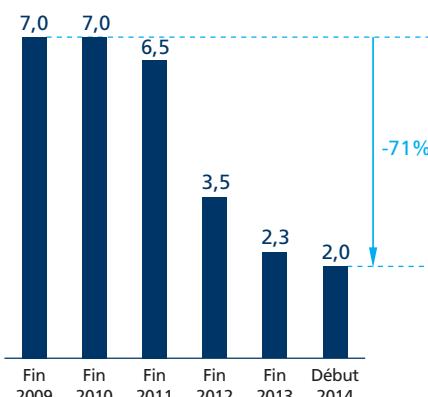
**Programme de désinvestissement entièrement réalisé,  
réduction sensible du risque lié aux CDO et nouvelle  
réduction substantielle de l'aide publique**

Le plan de restructuration du groupe comportait un aperçu des activités à désinvestir. Il a été achevé fin 2013. En 2013, nous avons franchi les étapes majeures suivantes :

- mars : vente de la participation minoritaire de 22% dans NLB en Slovénie et de celle de 16,17% dans Bank Zachodni en Pologne ;
- mai : finalisation de la vente d'Absolut Bank en Russie ;
- septembre : accord sur la vente de KBC Bank Deutschland ;
- décembre : conclusion de la vente de KBC Banka en Serbie et contrat sur la vente de la Banque Diamantaire Anversoise.

Nous avons donc réalisé tous les désinvestissements fin 2013, il ne nous reste plus qu'à finaliser les ventes déjà signées de la Banque Diamantaire Anversoise et de KBC Bank Deutschland.

**Titres de capital de base  
souscrits par les pouvoirs  
publics belges et flamands  
(en milliards d'EUR)**



Au cours des dernières années, au fil des désinvestissements, KBC est devenu un groupe de taille plus réduite et mieux recentré. Le graphique qui montre la contraction des actifs pondérés par le risque (RWA) du groupe en est une illustration.

En 2013, comme les années précédentes, notre profil de risque s'est également réduit à la faveur d'autres mesures. Nous avons ainsi continué à réduire notre portefeuille historique de CDO et d'ABS. Le risque sur les CDO et les ABS s'est en effet réduit considérablement en 2013, pour atteindre une exposition nette de 7,5 milliards d'euros fin 2013 (6,3 milliards d'euros de CDO et 1,2 milliard d'euros d'ABS). Depuis début 2010, il s'agit d'une réduction à un quart du montant initial. Le montant restant est par ailleurs largement couvert par des dépréciations et, surtout, par la garantie publique de l'État belge. La convention de garantie signée en 2009 portait initialement sur un montant nominal de 20 milliards d'euros mais à la faveur des réductions des dernières années, ce montant a fondu à 5,9 milliards d'euros environ au 31 décembre 2013.

En 2008 et 2009, KBC avait vendu pour 7 milliards d'euros de titres du capital de base à l'État belge et à la Région flamande (3,5 milliards d'euros chacun). En 2012, nous avions déjà remboursé l'ensemble de l'aide octroyée par les pouvoirs publics belges (3,5 milliards d'euros plus une prime de 15%). En 2013, KBC a remboursé aux pouvoirs publics flamands 1,17 milliard d'euros sur les 3,5 milliards restants, plus une prime de 50%. Début 2014, KBC a remboursé aux pouvoirs publics flamands une tranche supplémentaire de 0,33 milliard d'euros, plus une prime de 50%. KBC a l'intention de rembourser le solde restant de 2 milliards d'euros (plus primes) en tranches échelonnées jusqu'en 2020, voire à plus brève échéance, sous réserve de l'approbation des autorités de surveillance. Nous veillerons en permanence à conserver une solvabilité de haut niveau.



Plan de désinvestissement achevé



Pour plus de détails sur l'exposition aux CDO, nous vous renvoyons au chapitre Gestion de la valeur et des risques, sous Risque de crédit.



Pour de plus amples informations sur l'aide publique, voir la partie Informations complémentaires du présent rapport annuel.

## Résumé par pays

### **Belgique**

- Principales marques : KBC et CBC
- 827 agences bancaires, 470 agences d'assurance, plusieurs canaux électroniques
- Part de marché de 20% pour les produits bancaires traditionnels, 33% pour les fonds d'investissement, 17% pour les assurances vie et 9% pour les assurances dommages
- 3,5 millions de clients
- 87 milliards d'euros dans le portefeuille de crédits, 97 milliards d'euros de dépôts et de titres de créance
- Contribution au bénéfice net ajusté de 2013 : 1 570 millions d'euros.

### **République tchèque**

- Principale marque : ČSOB
- 319 agences bancaires, divers canaux de distribution pour assurances, différents canaux électroniques
- 19% de part de marché pour les produits bancaires traditionnels, 28% pour les fonds d'investissement, 6% pour les assurances vie et 6% pour les assurances dommages
- 4 millions de clients
- 20 milliards d'euros dans le portefeuille de crédits, 25 milliards d'euros de dépôts et de titres de créance
- Contribution au bénéfice net ajusté de 2013 : 554 millions d'euros.

### **Slovaquie**

- Principale marque : ČSOB
- 128 agences bancaires, divers canaux de distribution pour assurances, différents canaux électroniques
- 10% de part de marché pour les produits bancaires traditionnels, 7% pour les fonds d'investissement, 5% pour les assurances vie et 3% pour les assurances dommages
- 0,6 million de clients
- 5 milliards d'euros dans le portefeuille de crédits, 5 milliards d'euros de dépôts et de titres de créance
- Contribution au bénéfice net ajusté de 2013 : 70 millions d'euros.

### **Hongrie**

- Principale marque : K&H
- 220 agences bancaires, divers canaux de distribution pour assurances, différents canaux électroniques
- 9% de part de marché pour les produits bancaires traditionnels, 17% pour les fonds d'investissement, 3% pour les assurances vie et 5% pour les assurances dommages
- 1,6 million de clients
- 5 milliards d'euros dans le portefeuille de crédits, 6 milliards d'euros de dépôts et de titres de créance
- Contribution au bénéfice net ajusté de 2013 : 66 millions d'euros.

### **Bulgarie**

- Principales marques : CIBANK et DZI Insurance
- 104 agences bancaires, divers canaux de distribution pour assurances, différents canaux électroniques
- 2% de part de marché pour les produits bancaires traditionnels, 10% pour les assurances vie et 10% pour les assurances dommages
- 0,5 million de clients
- 0,7 milliard d'euros dans le portefeuille de crédits, 0,5 milliard d'euros de dépôts et de titres de créance
- Contribution au bénéfice net ajusté de 2013 : 2 millions d'euros.

### **Irlande**

- Principale marque : KBC Bank Ireland
- 7 agences bancaires, divers canaux électroniques
- 10% de part de marché pour les crédits hypothécaires retail, 3% en dépôts de clients retail
- 0,2 million de clients
- 15 milliards d'euros dans le portefeuille de crédits, 3,5 milliards d'euros de dépôts et de titres de créance
- Contribution au bénéfice net ajusté de 2013 : -992 millions d'euros.

Définition et explication plus approfondie des données évoquées ci-dessus : voir les chapitres consacrés aux divisions par ailleurs dans le présent rapport annuel. Portefeuille de crédits : voir définition au chapitre Gestion de la valeur et des risques ; dépôts et titres de créance : dépôts de la clientèle et titres de créance, sans mises en pension.

# KBC dans la société

Nous prenons nos responsabilités à l'égard de la société au sens large très au sérieux et nous entendons intégrer cette volonté dans nos activités journalières. Nous avons dès lors choisi délibérément de ne pas développer de stratégie CSR distincte. Notre implication sociale et nos engagements s'inscrivent dans un contexte stratégique plus large qui, d'une part, nous rend plus forts, en tant qu'entreprise, pour faire face à un univers financier en évolution constante mais qui, d'autre part, se tourne aussi résolument vers l'avenir. La responsabilité relative aux aspects sociaux, économiques et environnementaux est inscrite dans nos valeurs d'entreprise et transmise à tous les niveaux de notre entreprise.

Nous sommes convaincus que notre meilleure connaissance de nos clients locaux nous permettra de leur proposer des produits et des services parfaitement adaptés à leurs besoins et que nous accroîtrons encore notre avantage compétitif. C'est la raison pour laquelle l'objectif *local responsiveness* occupe une place prépondérante dans notre nouvelle stratégie.

Johan Thijss,  
CEO du groupe

Très concrètement, nous souhaitons faire de la bancassurance une activité socialement responsable dans les relations à long terme avec nos clients, une collaboration win-win pour les deux parties.

Nous misons également sur l'économie locale, les sociétés dans lesquelles nous déployons nos activités au quotidien. Nous voulons aussi nous montrer transparents dans nos activités et dans la manière dont nous les exerçons. Pour nous, la bancassurance durable signifie aussi qu'en tant qu'entreprise, nous pensons au long terme, au profit de tous les stakeholders. Nous souhaitons par ailleurs créer la dynamique nécessaire pour nous adapter d'une manière opportune à l'évolution des besoins, des exigences, des lois et du climat économique.

*L'Edelman Trust Barometer* nous montre que la confiance dans le secteur financier reste très fragile. Nous ne savons que trop bien qu'il faut à tout prix rétablir la confiance. Pour y parvenir, nous devons nous concentrer sur la clientèle et les économies locales, la transparence et la flexibilité, mais aussi développer notre entreprise d'une manière durable.

### Sondage parmi les stakeholders

L'écoute constitue la quintessence de la transparence et du dialogue. Nous souhaitons dialoguer avec tous nos stakeholders. Pas pour un entretien à sens unique mais pour un dialogue ouvert qui laisse la place au feed-back, aux questions et aux critiques. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé en 2013 une vaste enquête parmi nos stakeholders et nous leur avons demandé de classer certains thèmes par ordre d'importance et d'évaluer KBC sur ces thèmes. Cette année, nous nous sommes limités à certains groupes de stakeholders en Belgique.

Nos clients, fournisseurs et membres du Conseil d'administration s'accordent tous sur les mêmes points ayant une importance capitale : stabilité financière, qualité et transparence des produits et services proposés, stratégie à court et à long terme, et politique de gestion des risques adéquate.

Les résultats du sondage auprès des membres de notre personnel n'ont pas été repris dans la matrice, d'une part, parce que le sondage qui leur a été proposé s'inscrivait dans le cadre d'une enquête de satisfaction annuelle plus large et, d'autre part, parce que leurs réponses sont conditionnées par d'autres valeurs. Pour eux, hormis la stabilité financière, les points les plus importants sont la sécurité d'emploi, suivie de la politique de rémunération et de la transparence.

### Améliorer

Thèmes considérés comme **importants** par nos parties prenantes, mais relativement **moins bien cotés**.

### Atouts

Thèmes considérés comme **importants** par nos parties prenantes, et dont **la cote est élevée**.

### Observer

Thèmes **considérés comme moins importants** par nos parties prenantes, et dont la cote n'est par conséquent **pas élevée**.

### Conserver

Thèmes **bien cotés**, mais **moins importants** aux yeux de nos parties prenantes.

Vous trouverez ci-dessous un schéma des principales dimensions révélées par le sondage. Pour plus d'informations, nous vous renvoyons à notre Rapport à la société, sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).



## Communication ouverte et évolution vers un reporting intégré

KBC met tout en œuvre pour que la communication à l'égard de ses stakeholders soit la plus ouverte et la plus transparente possible. Nous organisons à cette fin plusieurs opportunités de rencontre entre le management et nos stakeholders. Il s'agit entre autres de rencontres avec les investisseurs, d'enquêtes de satisfaction du personnel et des clients, de conférences, de présentations itinérantes ou d'Investor Days, à l'occasion desquels nous traitons de sujets spécifiques. Les services Communication Corporate, Investor Relations, HR, Marketing et l'équipe CSR gèrent ces rencontres et répondent aux questions émanant des différents stakeholders. KBC publie toute l'année des informations par l'intermédiaire de communiqués de presse et de présentations, et met aussi à disposition des rapports trimestriels, semestriels et annuels lors de la publication des résultats. Ces informations figurent également sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com) qui, outre les diverses mentions légales (notamment relatives aux Assemblées générales), contient aussi des informations générales et des rapports spécifiques sur l'entreprise, tels que les rapports sur les risques et sur les aspects de durabilité.

En juin 2013, les Investor Relations de KBC ont remporté la deuxième place des Extel Awards pour la Best Corporate Firm for IR en Belgique. L'Association Belge des Analystes Financiers (ABAf) a par ailleurs décerné à KBC le prix de la Meilleure Information Financière, avec des scores de premier rang notamment pour les Investors Relations et pour le site d'entreprise [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

En avril 2013, nous avons organisé un débat avec nos stakeholders et nous leur avons présenté notre Rapport à la société. Les personnes présentes ont également pu poser des questions critiques à notre management. Le débat a donné lieu à un retour constructif dont nous tenons compte dans notre Rapport à la société. Nous n'envisageons pas ce débat comme un événement unique et nous continuerons d'organiser ce type de rencontre dans les prochaines années. Différents thèmes pourront alors être abordés. Nous organisons aussi des entretiens en face-à-face avec des ONG afin d'approfondir des thèmes plus spécifiques. C'est ainsi que nous avons organisé un débat avec des entreprises du secteur de l'alimentation animale et des entreprises agricoles sur le rôle que joue et peut jouer KBC dans le commerce des dérivés sur les matières premières agricoles.

Vous trouverez la présentation et le feed-back sur [www.kbc.com/duurzaamondernemen](http://www.kbc.com/duurzaamondernemen).

Notre reporting migre progressivement son contenu exclusivement financier vers un contenu plus intégré. Un reporting intégré donne une image globale de la stratégie et des performances d'une entreprise, tout en expliquant comment créer et comment conserver de la valeur, aujourd'hui et demain. L'International Integrated Reporting Council constitue une importante force motrice de cette évolution vers un reporting intégré même si, en Europe, des réflexions sont en cours concernant l'élargissement du reporting non financier.

KBC adhère à cette volonté de tendre vers un reporting plus intégré et vers davantage de transparence. Dans sa communication aux stakeholders, le groupe accorde actuellement une grande importance aux aspects de responsabilité sociétale. Depuis quelques années, le groupe publie sa vision et ses performances en matière de CSR dans une publication annuelle distincte intitulée CSR Report (sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)). Depuis deux ans, le groupe publie également le Rapport à la société mentionné plus avant, dans lequel nous traitons tous les thèmes

 Première place décernée par l'ABAf pour l'Information Financière ; deuxième place en Belgique pour les Investor Relations lors des Extel Awards.

 De plus amples informations sur le reporting intégré seront publiées sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

sociaux pertinents intervenus dans la gestion de l'entreprise au cours de l'année écoulée. Le Rapport à la société est rédigé dans un style clair et précis, sans jargon, et capte tous les courants qui animent la société. Au sein du groupe, nous voulons, dans notre reporting en général, accorder aussi plus d'importance aux aspects non financiers et sociétaux de nos activités. Notre rapport annuel fait également un pas dans cette direction. En 2013, nous avons par ailleurs lancé un programme visant à mettre sur les rails le développement d'un reporting intégré.

## La responsabilité sociétale, un concept aux réalités multiples

Quand on parle d'entreprise socialement responsable, on pense souvent en premier lieu à l'impact environnemental direct. Il s'agit bien entendu d'une de nos préoccupations : nous nous efforçons continuellement de réduire notre empreinte écologique, en nous concentrant à la fois sur l'impact direct et indirect sur l'environnement. Vous trouverez un peu plus loin dans ce rapport annuel différents tableaux présentant des données d'efficacité environnementale. L'environnement a par ailleurs une influence sur nos activités. Pour ne donner qu'un exemple : les changements climatiques (nombre de tempêtes en hausse, conditions climatiques extrêmes) peuvent influencer nos résultats en assurances d'une manière négative, directement, par le biais de l'augmentation du nombre de demandes d'indemnisation.

De même, l'impact social est associé spontanément à l'entreprise socialement responsable. Nous avons pleinement conscience de l'impact social que nous avons sur notre environnement, en particulier dans les villes où nous déployons nos activités (où sont établis nos sièges centraux, par exemple). À Bruxelles par exemple, nous continuons de soutenir les projets avec lesquels nous avons conclu un accord de coopération depuis un certain temps déjà, comme Foyer, Yes et Bonnevie, et les nouveaux projets font l'objet de toutes les attentions nécessaires.

À titre d'exemple, citons encore l'Atelier de l'Avenir, qui vise à stimuler les enfants en leur présentant différentes perspectives d'avenir. L'Atelier offre des leçons et des activités éducatives à des enfants motivés âgés de dix à quatorze ans, issus de quartiers bruxellois socioéconomiquement défavorisés.

Nous ne nous limitons toutefois pas à soutenir des projets à caractère social. Par le mécénat et la Maison Rockox à Anvers, nous maintenons et préservons l'héritage culturel de la Belgique et nous le faisons connaître du grand public. En Hongrie, K&H agrandit systématiquement sa collection d'art (*Art For A Better And More Meaningful World*), les œuvres mettant encore mieux en lumière les valeurs fondamentales de K&H – dynamisme, rajeunissement, développement social. Chaque division du groupe s'attelle à des projets sociaux au niveau local, en mettant en exergue les priorités et les cultures locales. Plus loin dans le présent rapport, aux chapitres consacrés aux divisions, nous présentons divers exemples et initiatives développés en 2013 sur le thème de l'entreprise socialement responsable.

Nous avons toutefois de plus en plus conscience de ce que notre responsabilité sociale réside avant tout dans la façon dont nous déployons nos activités au quotidien : quel impact pouvons-nous avoir sur les économies locales dans lesquelles nous travaillons, comment prenons-nous nos responsabilités face aux pouvoirs publics qui nous ont soutenus financièrement en 2008 et 2009 et, surtout : quelles relations entretenons-nous avec notre clientèle et notre personnel ?

### L'entreprise socialement responsable et notre clientèle

Pour être un groupe financier durable, nous devons avant tout nouer des relations durables et respectueuses avec notre clientèle.

En tant que groupe, il est important que nous restions en prise directe avec les besoins changeants des clients et les évolutions constantes du marché. La relation commerciale que nous entretenons avec notre clientèle est définie, de plus en plus, par un cadre légal contraignant qui vise à protéger le client et à défendre ses intérêts. Respecter cette réglementation est bien entendu la moindre des choses mais la confiance dans KBC dépendra surtout de la façon dont le client expérimente les services de KBC.

C'est la raison pour laquelle, dans chacun des marchés dans lesquels notre groupe est actif, nous veillons à décoder les expériences de nos clients et en fonction de ces résultats, nous cherchons à améliorer nos services et nos produits. Les enquêtes de satisfaction clients menées dans nos diverses entités se soldent toutes par le même bilan positif : en général, le client KBC est satisfait du service, de l'accessibilité et des produits de sa banque. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans les chapitres consacrés aux divisions.

L'enquête de réputation que nous avons effectuée cette année pour la première fois dans tous les pays dresse un portrait identique. Ce sondage nous apprend aussi que la confiance des non-clients à l'égard de KBC est plus faible. Il nous reste donc du chemin à parcourir à ce niveau-là.

À côté des services que nous offrons au quotidien, nous veillons aussi aux besoins des groupes de clients spécifiques : ainsi, dans chacun de nos marchés stratégiques, nous nous attelons à trouver des solutions pour les clients qui traversent une période financière difficile (report de paiement, ajustement des conditions de crédit, plan de remboursement de la dette, etc.). Développer la culture financière reste aussi une de nos priorités. Le programme de cours *Een klare kijk op je geld* (enseignement primaire) et *Een klare kijk op je geld en verzekering* (enseignement secondaire) en Belgique et le *Financial Literacy Program* en Tchéquie en sont les meilleurs exemples.



Environ 10 millions de clients dans cinq marchés stratégiques et en Irlande



Clientèle : taux élevé de satisfaction

## L'entreprise socialement responsable dans le tissu économique

En tant qu'acteur important du marché, KBC estime nécessaire de jouer un rôle de moteur de l'économie locale de nos marchés domestiques. Pour ce faire, nous mettons entre autres l'accent sur l'octroi de crédits et, partant, le financement de certains projets.

Notre portefeuille de crédits contient non seulement des crédits aux particuliers et aux entreprises, mais aussi des crédits au secteur non marchand (hôpitaux, maisons de repos et de soins, enseignement, collectivités locales). Nous finançons également des projets d'infrastructure ayant une incidence notable sur le développement économique du pays (financement Partenariat Public Privé (PPP) pour des halls omnisports en Flandre, financement de projets routiers, etc.) et contribuons au développement de projets d'énergie verte (par exemple par le financement de divers projets éoliens onshore).

La campagne *La lacune sur le marché*, dans le cadre de laquelle KBC entend aider les entrepreneurs qui le souhaitent à trouver le créneau commercial et ainsi démarrer le bon projet, illustre bien notre implication locale.

Des acteurs externes nous interpellent aussi sur l'impact indirect que nous avons sur la société : à qui proposons-nous nos services financiers et est-ce bien justifié ? Nous prenons ces remarques très au sérieux, nous sommes ouverts au dialogue et nous évaluons nos principes politiques par rapport à ces thèmes. Dans le cadre de ces discussions, nous avons notamment évoqué les thèmes suivants : notre politique en matière d'armement nucléaire, les principes *Global Compact* des Nations unies et le commerce des matières premières agricoles. En 2013, nous avons décidé d'élargir notre liste noire des armes controversées aux entreprises qui violent les principes du *Global Compact* des Nations unies. En ce qui concerne les autres thèmes, nous attendons les résultats en 2014.

KBC ne pratiquant plus ce que l'on appelle – à tort ou à raison – la spéculation alimentaire, nous ne créerons plus de produits d'investissement fondés sur les prix des denrées alimentaires. Par contre, KBC continuera de proposer aux entreprises des produits financiers de couverture des risques économiques liés aux fluctuations des prix des produits agricoles.

KBC est aussi un assureur important en Belgique et sur la plupart de ses marchés domestiques d'Europe centrale et orientale. L'importance des assurances pour le bon fonctionnement de l'économie et de la société n'est plus à démontrer. Elles constituent l'instrument par excellence pour couvrir les risques d'activités vitales : sans assurances auto, ni circulation ni transport, sans assurances responsabilité, pas d'exploitation d'entreprises, sans assurances incendie, pas de protection du patrimoine constitué, sans assurances accidents du travail, pas de protection efficace des travailleurs, sans assurances revenus et soins de santé, pas de services de soins de santé abordables. Dans ce cadre, nous entretenons une longue tradition de collaboration avec de nombreuses organisations actives dans le domaine de la sécurité routière, du bien-être et de l'accompagnement des victimes.

KBC joue résolument la carte de la prévention, qui incarne l'essence même de l'assureur. Éviter la souffrance humaine et privilégier les valeurs comme la sécurité, la santé et l'attention pour les victimes sont quelques-uns des objectifs sociaux que s'impose KBC.





[boutiquedesmamansprevoyantes.be](http://boutiquedesmamansprevoyantes.be)

En tant qu'assureur, nous en savons aujourd'hui long sur les (causes de) sinistres, mais aussi sur la manière de les éviter. Nous partageons ces connaissances avec notre clientèle en publiant nos conseils dans différents médias. Dans les domaines où nous manquons d'expérience, nous collaborons avec des spécialistes externes pour répondre aux besoins de notre clientèle. C'est ainsi qu'en Belgique, nous avons lancé la campagne *La Boutique des Mamans Prévoyantes* ([www.boutiquedesmamansprevoyantes.be](http://www.boutiquedesmamansprevoyantes.be)), un webshop accessible à tous qui propose de nombreux produits de prévention et conseils pratiques pour éviter les problèmes. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet dans notre chapitre Division Belgique.

## L'entreprise socialement responsable et notre personnel

En tant qu'employeur, nous jouons un rôle majeur de moteur de l'économie en occupant quelque 36 000 personnes (ETP) dans le monde.

Nous sommes parfaitement conscients du fait que nos résultats enviables sont dus à l'impliquer, à la satisfaction et aux efforts du personnel de KBC. C'est aussi grâce à cela que nous sommes en mesure de réaliser notre stratégie.

D'après une enquête externe organisée par la Vlerick Leuven Gent Management School and Institute, en 2013, KBC se classe à nouveau, comme les années précédentes, parmi les dix meilleurs grands employeurs de Belgique.

Dans la nouvelle stratégie du groupe, le collaborateur occupe une place centrale, au sein d'une culture d'entreprise innovante et clairement définie. KBC a développé un certain nombre d'outils visant à aider et à encourager son personnel à adapter son comportement à la nouvelle culture d'entreprise et à la stratégie nouvellement mise en place. Une évaluation uniforme de la nouvelle culture d'entreprise a été lancée afin de tracer les contours des forces et des questions prioritaires à chaque niveau du groupe.

En évaluant et en ajustant en permanence sa politique salariale, le groupe souhaite améliorer les possibilités d'avancement de ses collaborateurs et les rémunérer à hauteur de leurs performances. Il y a quelques années, KBC a entamé, sous le dénominateur *HRinEvolution*, une profonde remise à jour de sa politique du personnel. Depuis lors, nous avons actualisé le système de classification des fonctions, développé une nouvelle politique d'épanouissement des talents, défini les conditions d'avancement des jeunes cadres et introduit de nouvelles formes de rémunération alternatives. Grâce au lancement du nouveau plan de pension *Safe-4Future* en Belgique, le développement de la pension complémentaire coïncidera étroitement avec les concepts issus de la nouvelle politique de rémunération.

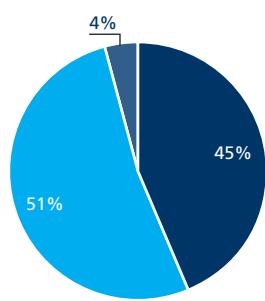
Le groupe prête également attention à la question de la mobilité de son personnel et a notamment lancé des projets de travail décentralisé et de télétravail. Tous ces projets visent à donner l'opportunité à nos collaborateurs de trouver un meilleur équilibre entre le travail et la vie privée. KBC offre par ailleurs des services de navette gratuits entre les gares et les sièges centraux, encourage le covoiturage, l'utilisation du vélo et des transports en commun et d'un parc de voitures écologiques.



En 2013, KBC fait à nouveau partie des dix meilleurs employeurs de Belgique d'après l'enquête Great Place to Work®.

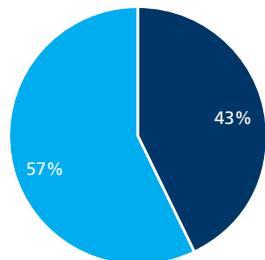
En termes de statut du personnel, de politique de sélection et de promotion et de systèmes d'évaluation, le groupe ne fait aucune distinction selon le sexe, les convictions religieuses, l'origine ou l'orientation sexuelle. L'égalité de traitement entre les membres du personnel est

**ETP fin 2013 :  
répartition par région**



- Belgique
- Europe centrale et orientale
- Reste du monde

**ETP fin 2013 :  
répartition hommes – femmes**



- Hommes
- Femmes

annoncée dans le Code de déontologie de KBC et fait l'objet de plusieurs manifestes et chartes visant à lutter contre la discrimination, auxquels KBC a souscrit. En tant qu'employeur, KBC souhaite adresser un signal clair à la société : nous cherchons à entretenir des relations durables avec notre personnel dans un objectif de confiance et de respect mutuels.

Nous souhaitons proposer des emplois intéressants à nos collaborateurs et leur donner la possibilité de développer leurs talents, et ce pas uniquement à la jeune génération, mais bien à toutes les tranches d'âge de notre personnel. Citons à titre d'exemple la façon dont KBC Belgique se positionne par rapport au recul éventuel de l'âge légal de la pension et à la disponibilité des travailleurs plus âgés. En concertation avec KBC, les travailleurs plus âgés peuvent eux-mêmes choisir les conditions de travail qu'ils privilient pour rester plus longtemps motivés.

Continuer d'apprendre toute la vie durant, telle est notre devise. Le groupe accordant une attention toute particulière à la formation, il met à la disposition de son personnel une offre abondante dans ce domaine. Les nombreuses formations proposées se complètent et se renforcent (cours collectifs ou auto-apprentissage, e-learning, apprentissage sur le lieu de travail et mentorat). Les besoins de développement constituent d'ailleurs un thème essentiel de l'entretien d'évaluation et de développement personnel organisé chaque année entre le collaborateur et son supérieur hiérarchique. Nous avons adapté notre offre de développement personnel pour les cadres en fonction de la stratégie de KBC, de la culture d'entreprise qu'elle a définie et du nouveau modèle de leadership.

Le tableau présente la répartition de l'effectif total du groupe, sur la base de divers critères. Les chiffres ne tiennent pas compte des sociétés du groupe dont le désinvestissement n'a pas encore été finalisé. Pour tout complément d'information sur les coûts du personnel et l'effectif moyen, veuillez consulter les Comptes annuels consolidés, Annexes 12 et 13.

Effectif du groupe KBC (sans les entités qui relevaient d'IFRS 5 aux dates de reporting respectives)	31-12-2012	31-12-2013
En ETP	37 083	36 177
En pour cent		
Belgique	44%	45%
Europe centrale et orientale	52%	51%
Reste du monde	4%	4%
Division Belgique	–	35%
Division Tchéquie	–	23%
Division Marchés internationaux	–	25%
Division Fabriques de Produits internationales, Fonctions de groupe et Centre de groupe	–	17%
Hommes	42%	43%
Femmes	58%	57%
Temps plein	81%	81%
Temps partiel	19%	19%
Âge moyen (en années)	41	42
Ancienneté moyenne (en années)	14,1	13,6
Nombre moyen de jours d'absentéisme / ETP	–	2,7
Nombre de jours de formation / ETP	–	10

## L'entreprise socialement responsable et les pouvoirs publics

Depuis fin 2008, le groupe a émis pour 7 milliards d'euros de titres du capital de base. L'État belge et la Région flamande y ont souscrit à raison de 3,5 milliards d'euros chacun. Sur ces aides, KBC doit en principe payer un coupon annuel de 8,5% (à condition qu'un dividende soit aussi versé aux actionnaires) et une prime lors du remboursement. En mai 2009, KBC a aussi signé un accord avec l'État belge concernant la garantie d'une grande partie de son portefeuille de crédits structurés (CDO). Sans entrer dans les détails, ce plan porte sur un montant notionnel qui était de 20 milliards d'euros au départ mais qui a entre-temps fondu à 5,9 milliards d'euros. Pour cette garantie aussi, le groupe paie une prime importante.

En 2012, nous avons remboursé à l'État belge l'injection de 3,5 milliards d'euros plus une prime de 15%. Mi-2013, nous avons par ailleurs remboursé 1,17 milliard d'euros plus 50% de prime aux pouvoirs publics flamands. À cela s'ajoute le remboursement d'une nouvelle tranche de 0,33 milliard d'euros plus 50% de prime début 2014. Nous avons l'intention de rembourser le solde restant de 2 milliards d'euros, plus les primes, en tranches échelonnées jusqu'en 2020, voire à plus brève échéance. Ces remboursements se feront sous réserve de l'approbation usuelle de la Banque nationale de Belgique et de la position de capital du groupe. Lorsque KBC aura remboursé toutes les aides publiques, le total des remboursements, paiements de coupons, primes et primes de garantie sur CDO, atteindra un montant estimé à plus de 13 milliards d'euros.

Bien sûr, notre relation avec les pouvoirs publics ne se limite pas aux aides publiques. Outre l'octroi de crédits aux particuliers et aux entreprises, nous finançons l'économie par notre octroi direct et indirect de crédits aux pouvoirs publics. Fin 2013, nous avons ainsi investi environ 25 milliards d'euros en emprunts d'État belges. Depuis des années, KBC assure aussi divers organismes publics flamands et œuvre, dans le cadre de Partenariats Public Privé (PPP), à la réalisation d'importants projets de société.



*L'aide publique réduite de 7 à 2 milliards d'euros début janvier 2014*

# Informations aux actionnaires et obligataires

En 2013, notre cours de Bourse a augmenté de 58% et au 31 décembre 2013, notre capitalisation boursière a dès lors atteint 17,2 milliards d'euros. Nos ratings à long terme sont restés stables en 2013 et ont été revus en hausse par Standard & Poor's en mars 2014. Nous avons lancé plusieurs nouvelles émissions d'obligations garanties. Nous ne distribuons aucun dividende pour l'exercice 2013.



## Le titre KBC en 2013

Au 31 décembre 2013, le cours de clôture de notre titre s'élevait à 41,25 euros, en hausse de 58% en un an (après la progression de près de 170% en 2012), soit plus du double de la hausse de l'indice DJ Euro Stoxx Banks en 2013. Fin 2013, notre capitalisation boursière se montait dès lors à 17,2 milliards.

Titre KBC	2012	2013
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre (en millions)	417,0	417,4
Évolution du nombre d'actions en 2013	Accroissement minime de 397 003 actions suite à l'augmentation de capital réservée au personnel en décembre 2013 <sup>1</sup>	
Nombre d'actions de distribution au 31 décembre (en millions)	417,0	417,4
Évolution du cours <sup>2</sup>		
Cours le plus élevé de l'exercice (en EUR)	26,2	42,0
Cours le plus bas de l'exercice (en EUR)	9,1	25,8
Cours moyen de l'exercice (en EUR)	17,3	32,8
Cours de clôture de l'exercice (en EUR)	26,2	41,3
Différence cours de clôture à la fin de l'exercice vs fin de l'exercice précédent	+169%	+58%
Capitalisation boursière au 31 décembre (en milliards d'EUR)	10,9	17,2
Volume journalier moyen sur NYSE Euronext Bruxelles (source : Bloomberg)		
Nombre d'actions en millions	1,72	1,14
En millions d'EUR	30,0	36,1
Capitaux propres par action (en EUR)	29,0	28,4

1 Vous trouverez plus d'informations à ce sujet au chapitre Comptes annuels non consolidés.

2 Sur la base des cours de clôture, arrondis à un chiffre après la virgule.

## Structure de l'actionnariat

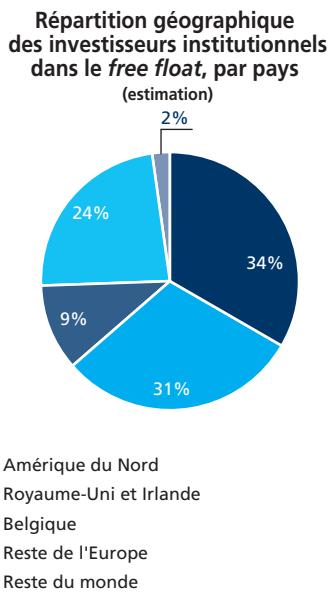
L'aperçu reproduit dans le tableau se fonde sur les dernières notifications en matière de transparence ou, si plus récentes, sur les notifications imposées par la loi relative aux offres publiques d'acquisition ou sur d'autres informations.

Actionnaires de KBC Groupe SA, selon notifications	Nombre d'actions au moment de la notification	En pourcentage du nombre actuel d'actions
KBC Ancora (au 19 novembre 2013)	77 516 380	18,6%
Cera (au 19 novembre 2013)	11 127 166	2,7%
MRBB (fin 2013)	50 889 864	12,2%
Autres actionnaires de référence (mi-2013)	40 371 943	9,7%
Actionnaires de référence : sous-total	179 905 353	43,1%
<i>Free float*</i>	237 459 005	56,9%
Total	417 364 358	100,0%

\* Vous trouverez les informations relatives aux notifications des actionnaires qui en relèvent dans le chapitre consacré aux Comptes annuels non consolidés ; pour 2013, il ne s'agit que de notifications de BlackRock Inc.



Le titre KBC progresse de 58% en 2013.



Pour un aperçu des notifications reçues en matière de transparence et les informations concernant les actions propres détenues dans les sociétés du groupe, consultez le chapitre Déclaration de gouvernance d'entreprise et la partie Comptes annuels non consolidés.

En novembre 2013, Cera et KBC Ancora ont vendu pour 18,8 millions de titres KBC, leur participation baissant à 21,3%. Cera et KBC Ancora ont affecté le produit de cette vente au remboursement des emprunts chez KBC ce qui, pour KBC, a généré un impact positif sur le ratio *common equity* selon Bâle III (*fully loaded*) de quelque 0,7%.

Le graphique présente une évaluation de la répartition par pays des investisseurs institutionnels du *free float* (qui représentent plus des deux tiers du *free float*), montant basé sur une enquête réalisée début 2014.

## Dividende sur les actions et coupon sur les titres de capital de base

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires, comme nous l'avions annoncé, nous n'envisageons pas de verser de dividende pour l'exercice 2013 (paiement en 2014).

Le paiement d'un coupon sur les titres du capital de base restants cédés aux pouvoirs publics flamands est lié au versement d'un dividende sur actions ordinaires. Dans ce contexte, nous ne paierons dès lors aucun coupon aux pouvoirs publics flamands pour l'exercice 2013.

Pour l'exercice 2014, le groupe KBC envisage de distribuer un dividende brut de 2 euros par action au maximum, sur la base du bénéfice disponible qui sera réalisé pendant l'exercice (sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires).

Pour l'exercice 2015, le groupe n'a pas l'intention de distribuer de dividende (sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires). Il n'y aura donc pas non plus de coupon sur les titres du capital de base souscrits par les pouvoirs publics flamands.

Nous prévoyons de distribuer à nouveau un dividende normal à partir de l'exercice 2016. Nous fournirons plus de précisions concernant la politique en matière de dividendes que nous mènerons à partir de 2016 lors du *KBC Investor Day* de juin 2014.

Toute mise en paiement d'un dividende nécessite bien entendu l'aval préalable des autorités de régulation.

Nous veillerons aussi à ce que les pouvoirs publics flamands obtiennent sur les aides publiques octroyées un rendement moyen supérieur à 10% l'an.

## Ratings

Le tableau affiche les ratings à long et à court termes de KBC Groupe SA, KBC Bank SA et KBC Assurances SA. Les ratings sont restés stables en 2013 et Standard & Poor's les a revus en hausse le 10 mars 2014.

Ratings*, 10-03-2014	Rating à long terme	Outlook/watch/review	Rating à court terme
Fitch			
KBC Bank SA	A-	(Stable outlook)	F1
KBC Assurances SA	A-	(Stable outlook)	-
KBC Groupe SA	A-	(Stable outlook)	F1
Moody's			
KBC Bank SA	A3	(Stable outlook)	P-2
KBC Groupe SA	Baa1	(Stable outlook)	P-2
Standard & Poor's			
KBC Bank SA	A	(Stable outlook)	A-1
KBC Assurances SA	A	(Stable outlook)	-
KBC Groupe SA	A-	(Stable outlook)	A-2

\* Pour la définition des différents ratings, le lecteur consultera les définitions qu'en donnent les agences de notation respectives.

## Nouvelles émissions d'obligations garanties (covered bonds)

En novembre 2012, nous avions annoncé un programme d'émission d'obligations belges, couvertes par des crédits hypothécaires belges (lettres de gage ou *covered bonds*) de 10 milliards d'euros. Nous saluons cette opportunité de diversifier encore plus notre base d'investisseurs ainsi que l'assortiment et les sources de financement à long terme grâce à ces obligations garanties.

En décembre 2012, nous avons lancé avec succès une première émission d'obligations garanties, pour un montant de 1,25 milliard d'euros, d'une échéance de cinq ans. De nouvelles émissions ont eu lieu en 2013, pour un montant avoisinant les 2,7 milliards d'euros, d'échéances différentes.

## Calendrier financier et contacts

Vous trouverez le calendrier financier et les contacts dans la partie Informations complémentaires.



Vous trouverez de plus amples informations sur les covered bonds dans nos *Debt Investor Presentations*, sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

# Résultat consolidé en 2013

Bénéfice net de 1 015 millions d'euros environ en 2013 ■ Bénéfice net ajusté de 960 millions d'euros en 2013 ■ Marge nette d'intérêts stable ■ Haute des revenus nets de commissions ■ Ratio combiné assurances dommages 94% ■ Excellent ratio charges/produits de 52% ■ Réductions de valeur élevées pour les crédits en Irlande.



## Aperçu du compte de résultats

		IFRS		Résultat ajusté
		2012	2013	2012
				2013
<b>Résultats consolidés du groupe KBC (en millions d'EUR)<sup>1</sup></b>				
Revenus nets d'intérêts	4 669	4 132	4 532	4 044
Revenus d'intérêts	10 134	8 464	–	–
Charges d'intérêts	-5 465	-4 332	–	–
Assurances non-vie (avant réassurance)	622	536	622	536
Primes acquises	1 500	1 259	1 500	1 259
Charges techniques	-878	-723	-878	-723
Assurances vie (avant réassurance) <sup>2</sup>	-240	-242	-240	-242
Primes acquises	1 475	1 132	1 475	1 132
Charges techniques	-1 714	-1 373	-1 714	-1 373
Résultat net de la réassurance cédée	-13	-5	-13	-5
Revenus de dividendes	45	47	43	41
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	420	1 191	789	779
Résultat net réalisé sur actifs financiers disponibles à la vente	181	252	180	213
Revenus nets de commissions	1 315	1 484	1 324	1 487
Revenus de commissions	2 005	2 286	–	–
Charges de commissions	-690	-802	–	–
Autres revenus nets	734	123	252	343
<b>Total des produits</b>	<b>7 733</b>	<b>7 517</b>	<b>7 488</b>	<b>7 197</b>
Charges d'exploitation	-4 248	-3 871	-4 184	-3 826
Réductions de valeur	-2 511	-1 933	-1 195	-1 729
Sur prêts et créances	-1 072	-1 719	-1 072	-1 638
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-95	-34	-37	-20
Sur goodwill	-421	-7	0	-7
Sur autres	-923	-173	-86	-64
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	2	1	-31	1
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>976</b>	<b>1 714</b>	<b>2 078</b>	<b>1 643</b>
Impôts	-362	-685	-553	-668
Résultat net après impôts des activités abandonnées	27	0	0	0
<b>Résultat après impôts</b>	<b>641</b>	<b>1 029</b>	<b>1 525</b>	<b>974</b>
Résultat après impôts, attribuable à des participations minoritaires	29	14	29	14
<b>Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère (résultat net)</b>	<b>612</b>	<b>1 015</b>	<b>1 496</b>	<b>960</b>
Résultat net ajusté selon la division				
Belgique			1 360	1 570
Tchéquie			581	554
Marchés internationaux			-260	-853
Centre de groupe			-185	-311
Rendement des capitaux propres			9%	9%
Ratio charges/produits, activités bancaires			57%	52%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages			95%	94%
Ratio de pertes sur crédits, activités bancaires			0,71%	1,19%

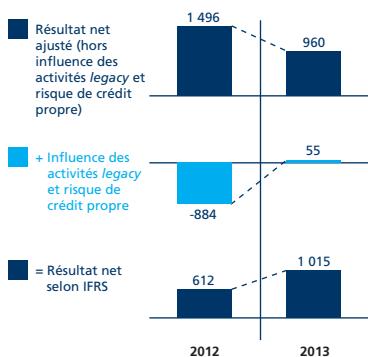
– Non disponible, vu que l'analyse de ces composantes du résultat s'effectue sur une base nette dans le groupe.

1 Pour la définition des ratios, voir le Glossaire des ratios utilisés. Pour une définition du résultat ajusté, voir plus loin dans ce chapitre. La présentation des postes relatifs aux primes acquises et aux charges techniques des activités d'assurance a été modifiée ; reportez-vous à la partie Comptes annuels consolidés, Annexe 1a.

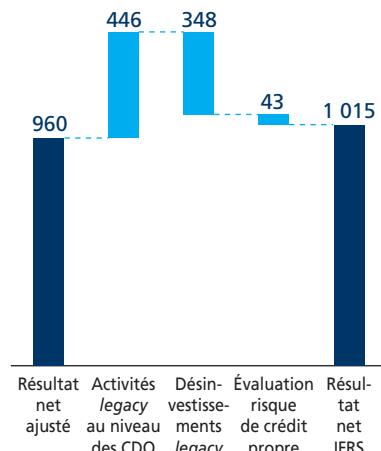
2 Les chiffres relatifs aux primes acquises (et charges techniques) ne comprennent pas les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire, qui correspondent grosso modo aux produits de la branche 23 (3,6 milliards d'euros de primes en 2012, 0,9 milliard d'euros en 2013).

Les résultats consolidés sont commentés dans ce chapitre. Pour un commentaire sur les résultats non consolidés et le bilan, voir la partie Comptes annuels non consolidés.

## Évolution des résultats (en millions d'EUR)



## Rapprochement Résultat net ajusté – Résultat net IFRS (2013, en millions d'EUR)



## Calcul du résultat ajusté

Pour mieux comprendre les résultats d'exploitation, nous proposons, en plus du compte de résultats selon les normes IFRS (colonne *IFRS* dans le relevé), une présentation ajustée du compte de résultats (colonnes *résultat ajusté* dans le relevé), où un certain nombre d'éléments non opérationnels que nous n'intégrons pas dans les postes traditionnels, sont détaillés sur trois lignes au bas du relevé.

Ces éléments et leur influence en 2013 s'articulent comme suit :

- Activités *legacy* au niveau des CDO : comprend les réductions de valeur des CDO dans notre portefeuille (positif en 2013, essentiellement grâce au resserrement des *credit spreads* sur les obligations d'entreprises et les crédits ABS) ; la rémunération pour le régime de garantie CDO conclu avec l'État belge, les coûts et les produits relatifs à la réduction du risque de CDO, et l'influence de la couverture pour MBIA (positif en 2013, grâce à l'amélioration du *credit value adjustment* sur MBIA). Avec pour résultat, en 2013, une influence positive de 446 millions d'euros après impôts.
- Activités *legacy* au niveau des désinvestissements : comprend les plus-values et les moins-values ainsi que les réductions de valeur relatives aux entreprises du groupe devant être désinvesties. En 2013, il s'agit principalement de KBC Banka en Serbie, Absolut Bank en Russie, la Banque Diamantaire Anversoise en Belgique, la participation minoritaire dans NLB en Slovénie, la participation minoritaire dans Bank Zachodni en Pologne et l'influence de la baisse des prêts aux actionnaires. Avec pour résultat en 2013, en termes nets, une influence négative de 348 millions d'euros après impôts.
- Évaluation du risque de crédit propre : comprend l'influence des modifications de juste valeur des titres de créance propres en conséquence du risque de crédit propre. En 2013, l'amélioration du *credit spread* de KBC a donné lieu à un ajustement négatif de 43 millions d'euros après impôts.

Nous déplaçons en outre les résultats de négoce, repris dans le relevé IFRS dans différents postes, du relevé des résultats ajustés vers le poste Résultats nets des instruments financiers à la juste valeur. Étant donné l'intérêt que l'opération revêt, elle n'intervient que pour KBC Bank Belgique (division Belgique). L'influence de ces glissements sur le résultat net est bien sûr nulle en termes nets.

Nous qualifions le résultat net sans les trois éléments mentionnés ci-dessus et après le glissement en question, de *résultat net ajusté*.

Les informations par segment (division) sont basées sur le relevé ajusté, et nous attribuons les éléments exclus (activités *legacy* au niveau CDO et des désinvestissements et évaluation du risque de crédit propre) exclusivement au Centre de groupe. Les résultats ajustés figurent dans le rapport par segment des comptes annuels consolidés et sont donc conformes aux normes IFRS 8, qui imposent de s'écartier des principes IFRS si cela reflète la vision du management. C'est effectivement le cas, puisque les résultats ajustés jouent un rôle important dans l'évaluation et la gestion des divisions. Le commissaire a audité le rapport par segment, en tant que partie intégrante des états financiers consolidés.

Réconciliation résultat IFRS et résultat ajusté (pour 2013, en millions d'EUR)	Présentation IFRS	Glissement résultats de négocie (Belgique)	Influence des	Influence des	Influence	Présentation ajustée
			CDO (legacy)	désinvestisse- ments (legacy)	du risque de crédit propre	
	A	B	C	D	E	A+B -C-D-E
Revenus nets d'intérêts	4 132	-82	5	0	0	4 044
Assurances non-vie (avant réassurance)	536	0	0	0	0	536
Primes acquises	1 259	0	0	0	0	1 259
Charges techniques	-723	0	0	0	0	-723
Assurances vie (avant réassurance)	-242	0	0	0	0	-242
Primes acquises	1 132	0	0	0	0	1 132
Charges techniques	-1 373	0	0	0	0	-1 373
Résultat net de la réassurance cédée	-5	0	0	0	0	-5
Revenus de dividendes	47	-4	2	0	0	41
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 191	87	559	0	-60	779
Résultat net réalisé sur actifs financiers disponibles à la vente	252	2	0	42	0	213
Revenus nets de commissions	1 484	-3	-7	0	0	1 487
Autres revenus nets	123	-1	-1	-220	0	343
Total des produits	7 517	0	559	-179	-60	7 197
Charges d'exploitation	-3 871	0	-37	-9	0	-3 826
Réductions de valeur	-1 933	0	0	-204	0	-1 729
Sur prêts et créances	-1 719	0	0	-82	0	-1 638
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-34	0	0	-13	0	-20
Sur goodwill	-7	0	0	0	0	-7
Sur autres	-173	0	0	-109	0	-64
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	1	0	0	0	0	1
Résultat avant impôts	1 714	0	522	-391	-60	1 643
Impôts	-685	0	-77	43	17	-668
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0
Résultat après impôts	1 029	0	446	-348	-43	974
Attribuable à des participations minoritaires	14	0	0	0	0	14
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>1 015</b>	<b>0</b>	<b>446</b>	<b>-348</b>	<b>-43</b>	<b>960</b>

## Chiffres clés du bilan consolidé, avoirs en gestion, solvabilité et liquidité

Informations sélectionnées sur le bilan et la solvabilité du groupe KBC (en millions d'EUR)	2012 <sup>1</sup>	2013
Total du bilan	256 928	241 306
Prêts et avances à la clientèle	128 492	122 790
Titres (instruments de capitaux propres et de dette)	67 295	65 177
Dépôts de la clientèle et titres de créance	159 632	164 141
Provisions techniques avant réassurance et dettes de contrats d'investissement, assurance	30 058	30 488
Actifs pondérés par les risques	102 148	90 541
Total des capitaux propres <sup>2</sup>	15 879	14 514
Capitaux propres des actionnaires	12 017	11 826
Instruments de capital de base sans droit de vote	3 500	2 333
Intérêts de tiers	362	354
Capitaux propres des actionnaires par action, en EUR	29,0	28,3
Avoirs en gestion	155 216	162 977
Ratio Tier 1, groupe (Bâle II)	13,8%	15,8%
Ratio Core Tier 1, groupe (Bâle II)	11,7%	13,5%
Ratio <i>common equity</i> (Bâle III, <i>fully loaded</i> , y compris l'aide publique restante et les bénéfices latents, compromis danois)	10,5%	12,8% (13,2% <sup>3</sup> )
Ratio <i>liquidity coverage</i>	107%	131%
Ratio <i>net stable funding</i>	105%	111%

1 Total du bilan et capitaux propres ajustés en fonction de la révision de IAS 19 au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

2 Concernant l'évolution des capitaux propres, voir la section État consolidé des variations des capitaux propres sous la partie Comptes annuels consolidés.

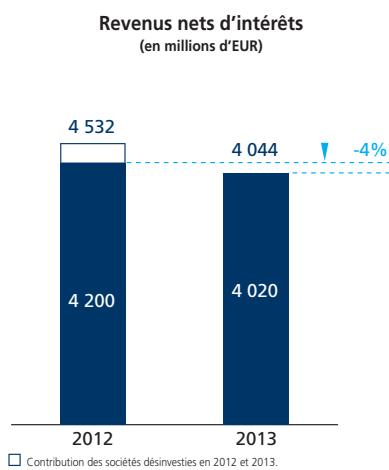
3 D'après la méthode *building block*.

## Informations complémentaires

- Le programme de désinvestissement (désormais pratiquement achevé) influence bien entendu la comparaison entre les résultats 2012 et 2013.
  - Les plus-values, moins-values et réductions de valeur sur ces désinvestissements sont considérées comme des éléments exceptionnels ; nous les excluons par conséquent des résultats ajustés.
  - Les résultats des sociétés du groupe cédées sont en principe inclus, jusqu'au moment de la vente, dans les résultats du groupe. Dans la partie Comptes annuels consolidés, tableau Principales acquisitions, aliénations ou modifications du pourcentage de participation des filiales ou activités consolidées, vous trouverez, pour les principaux désinvestissements, une indication de la période pendant laquelle leurs résultats sont incorporés dans le résultat du groupe. Les graphiques reproduits aux pages suivantes montrent chaque fois, en plus des chiffres effectifs, le montant sans les principales sociétés déconsolidées en 2012 et 2013 (Absolut Bank, Kredyt Bank, NLB et WARTA), afin d'éliminer autant que possible l'incidence des changements du périmètre de consolidation sur les pourcentages de variation.
  - Bien entendu, les actifs et les passifs des sociétés déconsolidées ne sont plus repris dans le bilan. De plus, au 31 décembre 2013, quelques-unes des sociétés à désinvestir ont été reprises sous IFRS 5 (il s'agit de KBC Bank Deutschland et de la Banque Diamantaire Anversoise, pour lesquelles un accord de vente a été signé mais n'était pas encore finalisé au 31 décembre 2013). Il en résulte que leurs actifs et obligations sont cumulés au bilan sous Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés et Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés.
- L'impact total des fluctuations de change des principales monnaies autres que l'euro sur le résultat net reste très limité (environ -25 millions d'euros).
- Des informations sur les instruments financiers (et leur utilisation) et la comptabilité de couverture (*hedge accounting*) sont fournies dans la partie Comptes annuels consolidés, notamment aux Annexes 1 B, 5 et 18–29 et au chapitre Gestion de la valeur et des risques.

## Analyse des principaux postes du compte de résultats et du bilan

Sauf mention contraire, l'analyse et les graphiques ci-dessous concernent le *résultat ajusté*, donc après exclusion de l'influence des activités legacy et l'évaluation du risque de crédit propre. Nous avons déjà analysé ces éléments dans un paragraphe distinct.

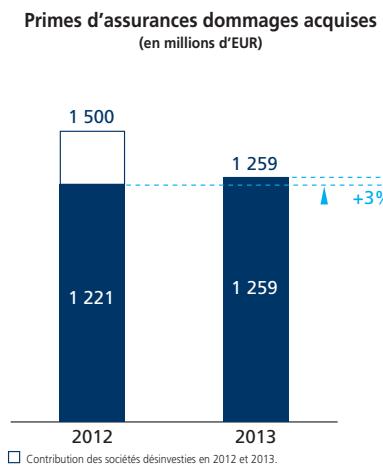


### Revenus nets d'intérêts

Les revenus nets d'intérêts se sont inscrits à 4 044 millions d'euros en 2013. Sans les variations du périmètre de consolidation, nous obtenons donc un résultat inférieur de 4% au niveau de 2012, notamment par suite d'indemnités de remplacement moins élevées, alors que les marges commerciales restent saines.

La marge nette d'intérêts des activités bancaires s'établissait ainsi à 1,75% en 2013 (1,2% en Belgique, 3,0% en République tchèque, 2,1% dans les Marchés internationaux), un pourcentage plus ou moins égal à celui de 2012.

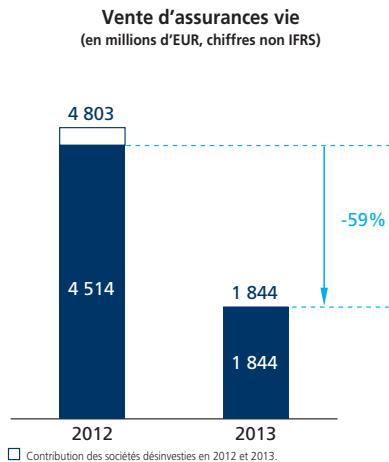
À périmètre comparable, les prêts et avances à la clientèle, sans prises en pension (122 milliards d'euros fin 2013) ont baissé en termes nets de 2% durant l'exercice 2013, avec une baisse de 2% dans la division Belgique (0% si nous excluons les portefeuilles des agences étrangères et les prêts aux actionnaires), une hausse de 6% dans la division Tchéquie et une baisse de 7% dans la division Marchés internationaux (croissance en Slovaquie et Bulgarie, baisse en Irlande et en Hongrie). En 2013, à périmètre comparable, le volume total des dépôts (dépôts de la clientèle et titres de créance, sans mises en pension, 153 milliards d'euros fin 2013) est resté quasiment identique, avec une progression de 2% dans la division Belgique, 4% dans la division Tchéquie et près de 9% dans la division Marchés internationaux (avec une forte croissance en Irlande, grâce au succès des campagnes retail de sollicitation de dépôts dans ce pays) et une baisse au niveau du Centre de groupe (surtout chez KBC Ifima).



### Primes d'assurance et charges techniques

En 2013, les primes acquises des assurances dommages se sont montées à 1 259 millions d'euros, en hausse de 3% par rapport à l'année précédente, après correction des variations du périmètre de consolidation. La croissance s'est établie à 4% en Belgique, 3% en République tchèque et -5% pour l'ensemble des trois autres marchés d'Europe centrale et orientale. À périmètre comparable, les charges techniques d'assurance ont augmenté de 2% en 2013, en partie sous l'effet des inondations en République tchèque et des tempêtes en Belgique. Au niveau du groupe, le ratio combiné a progressé de 1 point de base pour atteindre un bon 94%.

Les primes d'assurance vie acquises se sont établies à 1 132 millions d'euros en 2013. Conformément aux normes IFRS, elles excluent certains types d'assurances vie (en gros, les assurances vie liées à des fonds d'investissement). En tenant compte des primes de ces instruments, les primes totales des assurances vie atteignent quelque 1,8 milliard d'euros, contre un montant particulièrement appréciable de 4,8 milliards d'euros en 2012. On note une baisse dans les deux principaux marchés que sont la Belgique et la République tchèque, essentiellement au niveau des assurances vie liées à des fonds d'investissement (produits de la branche 23). S'agissant de la Belgique, ce résultat est partiellement attribuable à la modification du traitement fiscal des contrats d'assurance vie de la branche 23 depuis début 2013, aux conditions de taux bas et à un glissement vers les fonds d'investissement. En 2013, les produits à taux garanti ont représenté au total environ 52% des recettes de primes d'assurance vie, tandis que les assurances vie liées à des fonds d'investissement ont atteint 48%. Au 31 décembre 2013, les réserves Vie s'inscrivaient à 25,4 milliards d'euros pour la division Belgique, à 1,1 milliard d'euros pour la République tchèque et à 0,5 milliard d'euros pour l'ensemble des trois autres marchés stratégiques d'Europe centrale et orientale.



## Revenus nets de commissions

Les revenus nets de commissions se sont établis à 1 487 millions d'euros en 2013, en hausse de 15% par rapport à l'année précédente (sans les variations du périmètre de consolidation). La hausse est observée pour l'essentiel en Hongrie et en Belgique. En Belgique, le principal facteur à l'origine de cette hausse est l'augmentation des commissions d'entrée et de gestion pour les fonds d'investissement.

Fin 2013, le total des avoirs en gestion du groupe (fonds d'investissement et gestion de fortune à l'intention des investisseurs privés et institutionnels) avoisinait 163 milliards d'euros, soit 5% de plus que fin 2012 à périmètre comparable, sous l'effet favorable à la fois du volume et des prix. Fin 2013, la division Belgique (151 milliards d'euros) et la République tchèque (6 milliards d'euros) détenaient la majeure partie des avoirs en gestion.

## Autres revenus

Le résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats, en d'autres termes le résultat de négoce et de juste valeur, a atteint 779 millions d'euros en 2013, contre 789 millions d'euros l'année précédente. Nous rappelons qu'un certain nombre d'éléments de ce poste sont exclus (influence du portefeuille des activités legacy au niveau des CDO et de l'évaluation du risque de crédit propre) et que les revenus de négoce de la division Belgique, qui relèvent d'autres postes de produits d'après l'IFRS, sont intégrés dans ce résultat de négoce et de juste valeur. L'évolution positive de ce poste de résultat est notamment attribuable au résultat très positif de la valorisation *marked-to-market* relative à certains instruments dérivés utilisés dans la gestion de l'actif et du passif (280 millions d'euros versus -61 millions d'euros en 2012).

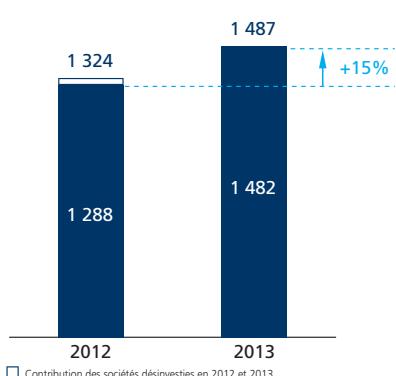
L'ensemble des autres revenus (dividendes, plus-values réalisées et autres revenus nets) s'élevait à 597 millions d'euros en 2013, soit 122 millions d'euros de plus qu'en 2012. Cet écart est notamment lié à la hausse des autres revenus nets ; en 2012, ce poste comprenait notamment une récupération positive de 126 millions d'euros relative à un ancien cas de fraude chez KBC Lease UK, à une comptabilisation supplémentaire relative au produit 5-5-5 et, en 2013, à des récupérations d'intérêts moratoires sur quelques dossiers clôturés favorablement et à des plus-values réalisées sur la vente de quelques immeubles.

## Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'établissaient à 3 826 millions d'euros en 2013. Ce dernier chiffre représente, sans les variations du périmètre de consolidation, une hausse de 2% par rapport à l'année précédente, qui s'explique notamment par l'introduction d'une taxe sur les transactions financières en Hongrie (y compris une taxe unique supplémentaire y afférente), une hausse des coûts en Irlande (plus de personnel) et une augmentation des coûts de pension, qui ont compensé la baisse des frais de personnel ordinaires et les effets de change favorables. Sans les effets de change et les éléments uniques, les coûts se sont globalement maintenus au niveau de 2012.

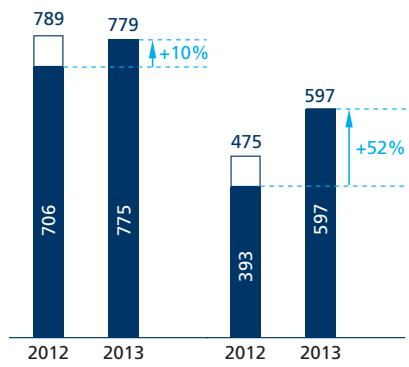
Le ratio charges/produits des activités bancaires du groupe s'est établi en 2013 à quelque 52% (54% abstraction faite de quelques éléments volatils), soit une amélioration par rapport aux 57% de 2012. Le ratio charges/produits s'est inscrit à 47% dans la division Belgique, 47% dans la division Tchéquie et 69% dans la division Marchés internationaux.

Revenus nets de commissions  
(en millions d'EUR)



□ Contribution des sociétés désinvesties en 2012 et 2013.

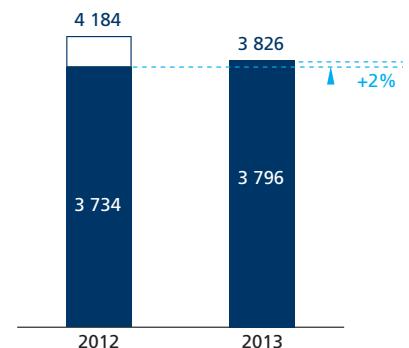
Autres postes de revenus  
(en millions d'EUR)



Résultat des instruments financiers  
Autres revenus (revenus de dividendes, résultat net réalisé sur actifs financiers disponibles à la vente, autres revenus nets)

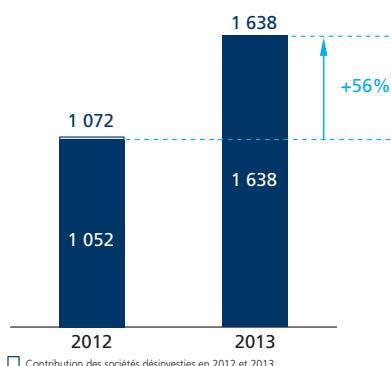
□ Contribution des sociétés désinvesties en 2012 et 2013.

Charges d'exploitation  
(en millions d'EUR)

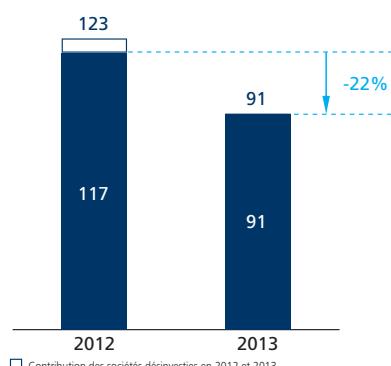


□ Contribution des sociétés désinvesties en 2012 et 2013.

### Réductions de valeur sur prêts et créances (en millions d'EUR)



### Autres réductions de valeur (en millions d'EUR)



### Réductions de valeur

Les réductions de valeur sur prêts et créances (provisions pour crédits) se sont établies à 1 638 millions d'euros en 2013, contre 1 072 millions d'euros en 2012. Cette hausse est presque exclusivement attribuable à l'Irlande où, au quatrième trimestre, nous avons remanié notre portefeuille de crédits, avec de nouvelles réductions de valeurs substantielles sur crédits. Pour tout l'exercice 2013, les octrois de crédits pour l'Irlande se sont dès lors montés à 1 059 millions d'euros, contre 547 millions en 2012. Au total, les autres octrois de crédits se sont inscrits à 579 millions d'euros en 2013 : 328 millions d'euros en Belgique, 76 millions d'euros en Hongrie (31 millions de plus qu'en 2012, aussi en majeure partie par suite d'un réaménagement du portefeuille de crédits), 52 millions d'euros en République tchèque et 123 millions d'euros pour le reste.

En termes nets, le ratio de pertes sur crédits du groupe s'est dès lors détérioré de 71 points de base en 2012 à 119 points de base en 2013. Ce ratio se répartit comme suit : 37 points de base pour la division Belgique, 25 points de base pour la division Tchéquie et 448 points de base pour la division Marchés internationaux (Irlande : 672 points de base, Slovaquie : 60 points de base, Hongrie : 150 points de base et Bulgarie : 119 points de base). Au 31 décembre 2013, la part des crédits *non-performing* dans le portefeuille de crédits total s'affichait à 5,9%, contre 5,3% en 2012. Il s'agit de 2,5% en Belgique, 3,0% en République tchèque, et d'un pourcentage substantiel de 19,2% dans les Marchés internationaux (surtout pour l'Irlande, qui obtient un ratio *non-performing* de 26,2%). Fin 2013, les crédits *non-performing* (voir définition dans le Glossaire) étaient couverts à 49% par des réductions de valeur pour crédits *non-performing*, soit 72% toutes les réductions de valeur pour crédits comprises. Vous trouverez de plus amples informations sur la composition du portefeuille de crédits dans le chapitre Gestion de la valeur et des risques.

Les autres réductions de valeur en 2013 totalisent 91 millions d'euros et portaient notamment sur des obligations et sur des valeurs immobilières.

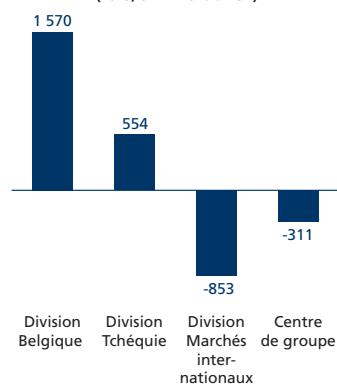
Notez qu'étant donné que le graphique se base sur le résultat net ajusté, les réductions de valeur relatives aux désinvestissements (activités *legacy*) ne sont pas comprises : ces réductions de valeur étaient relativement limitées en 2013, alors qu'en 2012, elles avaient atteint un montant appréciable de 1,2 milliard d'euros, qui portait essentiellement sur les entreprises devant alors encore être désinvesties (réductions de valeur sur goodwill et autres, concernant surtout Absolut Bank, KBC Banka, NLB, la Banque Diamantaire Anversoise et KBC Bank Deutschland).

### Résultat net par division

Le résultat net ajusté du groupe se répartit comme suit entre les différentes divisions en 2013 : Belgique : 1 570 millions d'euros (hausse de 210 millions d'euros par rapport à 2012, essentiellement attribuable aux solides revenus nets de commissions et autres revenus), République tchèque : 554 millions d'euros (légère baisse de 27 millions d'euros par rapport à 2012, essentiellement attribuable à l'impact négatif du cours de change), Marchés internationaux : -853 millions d'euros (baisse de 593 millions d'euros par rapport à 2012, presque exclusivement en raison des réductions de valeur plus élevées en Irlande) et Centre de groupe : -311 millions d'euros (baisse de 126 millions d'euros par rapport à 2012).

Vous trouverez une analyse plus détaillée des résultats par division dans les chapitres du présent rapport annuel qui leur sont consacrés.

### Répartition du résultat net ajusté par division (2013, en millions d'EUR)



## Bilan, solvabilité, liquidité

Fin 2013, le total du bilan consolidé du groupe KBC s'élevait à 241 milliards d'euros, en repli de 6% par rapport à fin 2012. En 2013, les actifs pondérés par le risque ont même accusé une contraction de 11%, à 91 milliards d'euros.

À l'actif du bilan, les principaux produits restent les Prêts et avances à la clientèle (crédits), qui s'établissent à 122 milliards d'euros fin 2013 (hors prises en pension). À périmètre comparable, les prêts et avances à la clientèle ont globalement baissé de 2% (baisse de 2% dans la division Belgique, hausse de 6% dans la division Tchéquie et baisse de 7% dans la division Marchés internationaux). Les principaux produits de crédits (chiffres incluant les prises en pension) demeurent les prêts à terme (55 milliards d'euros) et les prêts hypothécaires (54 milliards d'euros). Les titres ont totalisé 65 milliards d'euros fin 2013, en baisse de 3% par rapport à l'année précédente. Les titres se répartissent comme suit : 3% d'actions et 97% d'obligations. Les principaux autres postes à l'actif du bilan étaient les prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (16 milliards d'euros), les instruments dérivés (9 milliards d'euros de valeur de marché positive) et les contrats d'investissement des assurances de la branche 23 (13 milliards d'euros).

À périmètre comparable, l'ensemble des dépôts de la clientèle (dépôts de la clientèle et titres de créance, sans mises en pension) du groupe est resté quasiment identique, à 153 milliards d'euros. Les dépôts ont progressé dans les divisions Belgique (2%), Tchéquie (4%) et Marchés internationaux (9%) (grâce, surtout, à la campagne retail de sollicitation de dépôts en Irlande). Ils ont par contre diminué de 9% dans le Centre de groupe. Les principaux produits de dépôt (y compris les mises en pension) restent les dépôts à terme (55 milliards d'euros), les dépôts à vue (39 milliards d'euros) et les carnets de dépôt (35 milliards d'euros) (ce dernier chiffre représente un statu quo par rapport à 2012).

En ce qui concerne les autres postes importants du passif du bilan, nous mentionnerons les provisions techniques et les dettes des contrats d'investissement de l'assureur (30 milliards d'euros au total), les instruments dérivés (10 milliards d'euros de valeur de marché négative) et les dépôts d'établissements de crédit et des entreprises d'investissement (14 milliards d'euros).

Au 31 décembre 2013, les capitaux propres du groupe s'élevaient au total à 14,5 milliards d'euros. Ils incluent les capitaux propres des actionnaires (11,8 milliards d'euros), les intérêts de tiers (0,4 milliard d'euros) et les titres de capital de base sans droit de vote vendus au gouvernement flamand (2,33 milliards d'euros). En 2013, le total des capitaux propres a accusé une contraction de 1,4 milliard d'euros en termes nets, un recul en grande partie imputable au remboursement partiel des aides publiques au gouvernement flamand (-1,75 milliard d'euros incluant la prime de 50%), à la prise en compte du bénéfice annuel (+1 milliard d'euros), au paiement du coupon 2012 sur les titres du capital de base vendus aux pouvoirs publics (-0,5 milliard d'euros), au paiement du dividende pour 2012 (-0,4 milliard d'euros) et à la modification des réserves AFS et de cash-flow (+0,2 milliard d'euros au total).

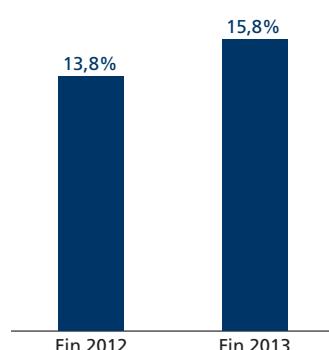
Fin 2013, le ratio Tier 1 (Bâle II) du groupe s'est dès lors inscrit à 15,8% et le ratio Core Tier 1 à 13,5%. Le ratio *common equity* (Bâle III), *fully loaded*, méthode du compromis danois, et y compris les aides publiques restantes et la réserve de réévaluation des actifs disponibles à la vente, s'est inscrit à 12,8% fin 2013, un résultat confortable supérieur à notre objectif interne de 10%. La position de liquidité du groupe est demeurée excellente, se traduisant par un ratio LCR de 131% et un ratio NSFR de 111% fin 2013.

**Prêts et dépôts de clients**  
(en milliards d'EUR)

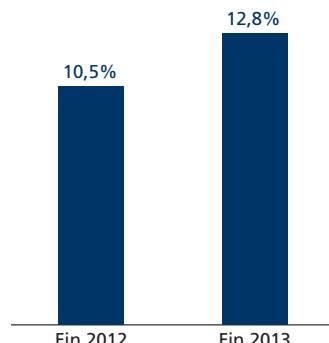


\* Pourcentage corrigé des fluctuations de change.

**Ratio de capitaux Tier 1 groupe**  
(Bâle II)



**Ratio common equity groupe**  
(Bâle III, *fully loaded*, méthode du compromis danois)



## Belgique

La division Belgique regroupe les activités de KBC Bank SA et KBC Assurances SA, et de leurs filiales belges, les principales étant CBC Banque, KBC Asset Management, KBC Lease Group (Belgique), KBC Securities et KBC Group Re.



KBC est toujours proche et disponible. Nous faisons partie intégrante de la communauté locale. Et nous voulons encore plus partager nos connaissances. C'est ainsi que nous ferons la différence.



*Daniel Falque,  
CEO de la division Belgique*

## Le contexte économique en Belgique

2013 aura été une année de reprise modérée de la conjoncture, l'inflation s'étant fortement tempérée et les taux à long terme ayant emprunté une voie haussière – certes avec des hauts et des bas, surtout aux États-Unis.

Comparé aux années précédentes, l'union monétaire européenne a connu une période d'accalmie relative. Les réformes structurelles ont commencé à porter leurs fruits et des pas décisifs ont été franchis dans la mise en œuvre d'une union bancaire. On a observé dès lors une nouvelle détente sur les marchés financiers européens, en dépit des problèmes frappant certains petits pays.

Dans le contexte marqué par la forte modération inflationniste et par l'extrême faiblesse de l'octroi de crédits, la Banque centrale européenne a encore abaissé son taux directeur à deux reprises, indiquant qu'elle maintiendrait ce niveau plancher pendant un certain temps. Un relèvement du taux directeur ne semble guère plus probable à court terme aux États-Unis. Depuis mai 2013, la banque centrale attendait le moment opportun pour réduire (*tapering*) sa politique d'assouplissement exceptionnel (*quantitative easing*). Elle s'y est attelée début 2014. Cette attente s'est d'ailleurs avérée être le principal moteur de la voie haussière empruntée par le taux long américain.

Dans la zone euro, les améliorations structurelles et le rétablissement de la confiance ont fini par payer, les primes de risque s'amenuisant et la hausse du taux long étant moins prononcée qu'aux États-Unis. À partir de l'été, le différentiel de taux d'intérêt entre les effets publics à dix ans belges et allemands a suivi une tendance baissière, pour descendre à quelque 60 points de base en fin d'année.

L'économie belge se reprend également depuis le printemps 2013. La confiance des entrepreneurs et des consommateurs s'est rétablie très tôt dans l'année ce qui, à compter de l'été, s'est traduit par des chiffres positifs, tant pour la croissance du PIB que pour la production industrielle. La consommation des ménages s'est réveillée et les exportations ont pu bénéficier de la reprise de la croissance timide mais néanmoins évidente dans la zone euro. En fin d'année, les premiers signaux positifs sont également apparus sur le marché du travail avec, notamment, une augmentation du nombre d'offres d'emploi et des heures prestées pour le travail intérimaire. Après une augmentation de 7,2% fin 2011 à 8,1% fin 2012, le taux de chômage a atteint un sommet à 8,5% au cours de l'été 2013.

Indicateurs macroéconomiques pour la Belgique	2012	2013 (estimation*)
Croissance du PIB (réelle)	-0,1%	0,2%
Inflation (hausse annuelle moyenne des prix à la consommation en %)	2,8%	1,1%
Taux de chômage (en % de la population active, en fin d'année)	8,1%	8,4%
Solde de financement des administrations publiques (en % du PIB)	-4,0%	-2,7%
Dette publique (en % du PIB)	99,8%	99,7%

\* Estimation début 2014.

Le revirement conjoncturel n'a toutefois pas empêché l'augmentation significative du nombre de faillites en 2013. Un groupe non négligeable d'entreprises qui s'en sont sorties à bon compte lors de la grande récession de 2008-2009 en entamant leurs réserves, n'ont éprouvé que davantage de difficultés lors de la récession pourtant relativement clément de 2012. Principale victime, le secteur de la construction se reprend beaucoup plus lentement. Il convient néanmoins de nuancer la vague de faillites observée en 2013. S'il est vrai que ces dernières années, nous avons connu le pire malaise économique de la période d'après-guerre, la hausse annuelle du nombre de faillites n'a pas atteint les chiffres record de 1981 et 1992 pour autant. Le phénomène s'est traduit néanmoins par une évolution plus faible des crédits, en particulier des crédits des entreprises.

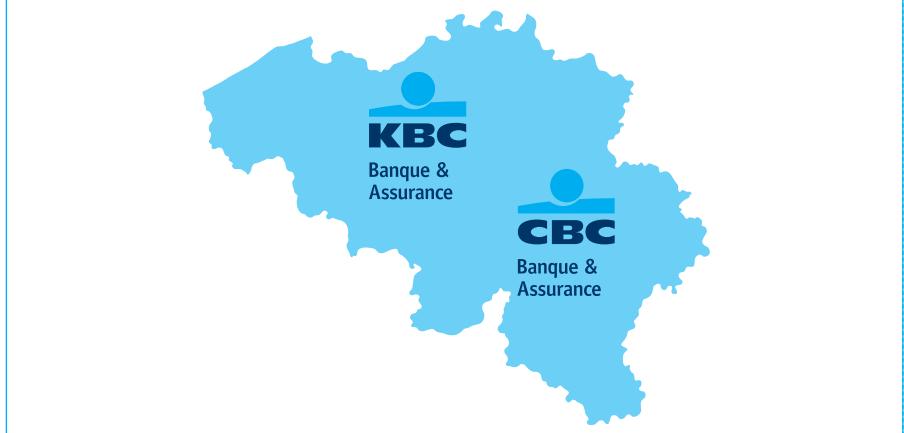
En 2013, le déficit budgétaire a chuté sous la barre des 3%, la Belgique atteignant le point de pourcentage d'assainissement structurel promis à l'Europe.

Après la croissance quasiment nulle de 2012-2013, 2014 n'est guère promise qu'à une croissance réelle du PIB de 1% à 1,5%. La croissance de l'économie belge sera certes soutenue par l'embellie conjoncturelle internationale mais elle restera modérée en raison de l'assainissement des finances publiques. Ces pronostics ont été établis début 2014. Il est dès lors possible qu'ils s'écartent (fortement) de la réalité.

## Nos activités en Belgique

### Position sur le marché belge, 2013\*

- 827 agences bancaires
- 470 agences d'assurances
- Part de marché estimée à 20% pour les produits bancaires traditionnels, 33% pour les fonds d'investissement, 17% pour les assurances vie et 9% pour les assurances dommages
- Environ 3,5 millions de clients
- 87 milliards d'euros dans le portefeuille de crédits, 97 milliards d'euros de dépôts et de titres de créance



\* Parts de marché et clients : résultat basé sur des estimations propres (généralement au 30 septembre). Pour les produits bancaires traditionnels : moyenne de la part de marché estimée en crédits et en dépôts. Part de marché assurances vie : branches 21 et 23 confondues. Portefeuille de crédits : voir le chapitre Gestion de la valeur et des risques. Dépôts et titres de créance : dépôts de la clientèle et titres de créance, sans mises en pension.

Le réseau de KBC Bank et CBC Banque propose un large éventail de produits de crédits, de dépôts, d'asset management, d'assurances et d'autres produits financiers pour les particuliers, PME, clients fortunés (ensemble retail) et grandes entreprises.

La stratégie retail en Belgique s'appuie sur un ancrage local fort qu'autorise l'existence d'un réseau finement maillé d'agences bancaires et d'agences d'assurances, lui-même soutenu par des canaux directs complémentaires. Fin 2013, notre réseau retail en Belgique s'articulait autour de quelque 800 agences retail et private banking de KBC Bank et CBC Banque, et un peu moins de 500 agences d'assurances exclusives de KBC Assurances et CBC Assurances.

Nous misons explicitement sur une politique de bancassurance relationnelle à la mesure de chaque client et offrant une expertise facilement accessible à chacun d'entre eux.

Nos activités de services aux grandes entreprises s'opèrent essentiellement dans le cadre d'un réseau de treize centres d'entreprises et de plusieurs agences de CBC Banque qui, en plus des clients retail, servent également les entreprises. Ces activités proposent un large éventail de services : octroi de crédits, gestion de trésorerie, paiements, financement commercial, leasing, activités du marché financier, produits des marchés de capitaux, négociation d'actions et corporate finance. La division Belgique intègre également le réseau restreint d'agences (une dizaine) de KBC Bank à l'étranger, qui se concentrent sur les activités et les clients en lien avec les marchés stratégiques (belges essentiellement) de KBC.

Notre modèle en Belgique se caractérise essentiellement par la coopération unique entre nos agences bancaires et nos agences d'assurances dans les micromarchés. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet dans le chapitre Stratégie, profil d'entreprise et structure. Cette coopération nous permet de proposer à nos clients une gamme de produits qui répond à leurs besoins. Voici quelques chiffres pour illustrer le succès de notre modèle : fin 2013, près de la moitié des ménages clients chez KBC Bank détenaient au moins un produit bancaire et un produit d'assurance de KBC en portefeuille. Un autre exemple : la vente de crédits logement s'est accompagnée de la vente de polices habitation dans environ huit cas sur dix.

Compte tenu de l'importance qu'elle revêt dans le contexte d'une politique de bancassurance relationnelle, nous surveillons de très près l'évolution de la satisfaction de notre clientèle. L'enquête annuelle 2013 consacrée aux agences bancaires confirme la tendance des dernières années, à savoir le maintien d'un excellent niveau de satisfaction et la fidélité de notre clientèle. En chiffres : 81% des clients se disent très satisfaits (scores de 8 ou plus sur 10), un pourcentage à peu près comparable à celui de l'année précédente.

Le personnel de KBC se montre lui aussi particulièrement satisfait. Le dernier sondage en date révèle une part de 96% de collaborateurs satisfaits, dont 51% se disent même très, voire extrêmement satisfaits.

Nous croyons fermement à l'importance de la présence physique qu'autorise un réseau d'agences et d'agents, proches du client, mais nous tablons aussi sur l'intérêt croissant de la bancassurance internet et mobile et à cet égard, nous planchons en permanence sur de nouvelles applications. Et ce, grâce notamment aux différentes applications pour mobile banking sur smartphones et tablettes, que nous ne cessons d'améliorer et de développer. KBC-Mobile Banking compte à l'heure actuelle plus de 160 000 utilisateurs actifs. Début 2013, KBC et CBC ont lancé leur application pour entrepreneurs KBC/CBC-Mobile Business Banking.

KBC-Online regorge d'informations et de possibilités permettant aux clients d'effectuer des opérations bancaires et/ou d'assurances et compte déjà 1,2 million d'abonnés dont près de 900 000 utilisateurs actifs. Grâce aux réseaux sociaux aussi (LinkedIn, Facebook, YouTube et Twitter), KBC est sans cesse plus accessible. Nous avons par ailleurs lancé deux nouveaux sites internet en 2013, destinés spécifiquement aux entreprises et aux établissements financiers : [www.kbccorporates.com](http://www.kbccorporates.com) et [www.kbcfi.com](http://www.kbcfi.com).



Coopération de bancassurance unique et fructueuse



Grande satisfaction de la clientèle



Évolution et approfondissement continu des canaux électroniques



Plusieurs campagnes marquantes qui témoignent de notre implication dans l'économie locale



Engagement social clair et explicite

Nous adaptons en permanence notre gamme de produits et de services à l'évolution des besoins des clients, à la nouvelle législation et aux tendances sociales.

Nous avons illustré notre implication locale par le biais de notre campagne *Apportez une pierre à l'édifice*, une initiative marquante qui montre que KBC réinvestit presque intégralement l'épargne de ses clients belges dans l'économie belge. Cette campagne met en évidence que grâce à sa forte présence au niveau local, KBC est en mesure de réaliser une adéquation entre les besoins d'épargne de sa clientèle de particuliers et les besoins de crédit de sa clientèle de particuliers et d'entreprises. Pour bien mettre en lumière leur contribution, les épargnants ont pu, sur le site internet de KBC, élire le projet local de leur choix, financé par KBC. En cliquant sur le projet de son choix, l'épargnant avait la possibilité de laisser un message qui serait véritablement gravé sur une brique miniature. Les briques gravées ont ensuite été remises aux chefs d'entreprise.

Nous proposons aussi à notre clientèle tout un éventail de produits d'épargne et d'investissement en prise directe avec l'économie belge, comme le Compte à terme KBC 100% Invest. KBC s'engage à affecter chaque euro levé par l'investisseur sur ce compte à terme à l'octroi de crédits aux PME d'une province flamande de son choix. En outre, KBC propose divers fonds d'investissement spécifiques qui investissent directement dans des entreprises belges et/ou flamandes. Il s'agit par exemple des fonds KBC EquiPlus 90 Belgian Economy, KBC Participation Belgian Economy et KBC Equity Fund Flanders.

Autre exemple de notre capacité de réaction locale (*local responsiveness*) dans la pratique : les chiffres révélant un tassement de la création d'entreprises en Flandre, et les frais et les difficultés de lancement étant souvent évoqués comme cause d'échec, nous avons lancé *Start it @kbc*. Par le biais de cette initiative, KBC entend soutenir les entrepreneurs qui débutent dans les divers aspects de l'entrepreneuriat, par exemple nouer des contacts et créer un réseau en s'appuyant sur le soutien d'un certain nombre de partenaires. KBC met par ailleurs des locaux gratuitement à disposition dans la KBC-Toren à Anvers. Le projet se focalise sur des entreprises qui débutent dans une optique d'innovation et dans le souci de contribuer durablement à l'économie locale.

Grâce à notre large gamme de produits adaptés, nous nous classons dans le top des établissements financiers en Belgique. Compte tenu des données intermédiaires disponibles et des résultats d'évaluations propres, notre part de marché en Belgique s'élevait fin 2013 à près de 23% pour les octrois de crédits et à un peu plus de 17% pour les dépôts. Notre part sur le marché de l'assurance est évaluée à 17% en Vie (branches 21 et 23 confondues) et à près de 9% en assurances dommages. Au niveau des fonds d'investissement, nous enregistrons, à l'instar des exercices précédents, d'excellents résultats, avec une part de marché estimée à 33%.

Malgré notre solide position – surtout en Flandre –, nous avons pour ambition de poursuivre notre croissance, de manière rentable et responsable. Dans cette optique, nous comptons miser résolument sur l'innovation, sur l'examen d'opportunités dans des régions et des segments de produits spécifiques, ainsi que sur le développement de nos canaux directs (banque en ligne et mobile banking).

L'implication et l'attachement du groupe à agir au niveau de la société belge dépassent l'offre de produits et services adaptés et s'expriment aussi à travers les différentes initiatives que nous prenons dans les domaines de la protection de l'environnement, de la prévention, et de la lutte contre la pauvreté et la discrimination. Quelques exemples :

- Dans le domaine social, nous sponsorisons des projets de prévention axés sur la santé et la sécurité routière. C'est ainsi qu'en Belgique, nous nous sommes associés depuis des années aux campagnes de sécurité routière *de Levenslijn* et *Mobiel 21*. Nous organisons aussi régulièrement des collectes de sang dans nos sièges, en collaboration avec la Croix-Rouge, et nous collaborons avec *Kom Op Tegen Kanker* depuis plusieurs années. Nous sponsorisons enfin une foule d'événements culturels et sportifs comme le Tour des Flandres, la Nuit de l'Athlétisme KBC et de nombreux festivals d'été.
- Nous considérons la prévention comme un complément logique aux assurances et, à ce titre, elle fait partie de l'ADN de notre entreprise. C'est pour cette raison que nous avons par exemple lancé *La Boutique des Mamans Prévoyantes*, un webshop qui propose de nombreux produits de prévention et conseils pratiques pour éviter les problèmes. Nous abordons des thèmes tels que l'incendie, les dégâts des eaux, la sécurité à la maison, au jardin et sur la route.
- Nous visons aussi à réduire notre empreinte écologique. En 2013, nous avons par exemple commencé à remplacer les néons dans notre siège à Bruxelles par des LED plus écologiques, qui ne consomment qu'un tiers de l'éclairage néon et ont une durée de vie beaucoup plus longue. La sensibilisation aux questions environnementales est d'ailleurs l'affaire de tous les collaborateurs KBC : depuis deux ans, chez KBC Belgique, nous associons les avantages non récurrents liés aux résultats (ANRR) des collaborateurs à la réalisation d'objectifs verts et durables en matière de consommation d'électricité, d'émission de CO<sub>2</sub> du parc de véhicules KBC, des kilomètres parcourus et de la consommation de papier.
- En juin 2013, nous avons ouvert une agence flambant neuve sur un nouveau site à Gand. Le nouveau concept d'agence est entièrement axé sur le client et la communauté. À l'avenir, nous comptons ouvrir d'autres agences bancaires de ce nouveau type (comme celle inaugurée à Mol fin 2012). Ces nouvelles agences sont plus petites en superficie et plus écologiques, et sont basées sur le concept d'une agence *no cash* et *sans papier*.



[boutiquedesmamansprevoyantes.be](http://boutiquedesmamansprevoyantes.be)

Ci-dessous quelques données d'efficacité environnementale pour le groupe KBC en Belgique.

<b>Données d'efficacité environnementale du groupe KBC en Belgique, par ETP</b>		<b>2012</b>	<b>2013*</b>
Consommation d'énergie (en GJ)*	Électricité	20,8	21,3
	Pourcentage d'électricité verte	100%	100%
	Combustibles fossiles (gaz et mazout)	12,6	16,0
Transports (en km)	Déplacements domicile – lieu de travail	8 867	8 288
	Déplacements professionnels	5 573	5 358
Consommation de papier et d'eau, déchets	Papier (en tonnes)	0,13	0,12
	Eau (en m <sup>3</sup> )	8,5	9,0
	Déchets (en tonnes)	0,29	0,33
Émission de gaz à effet de serre (en tonnes)*		1,8	2,5

\* Les hausses sont en partie liées aux conditions climatiques (hiver rude), à la baisse de l'occupation de notre patrimoine et aux modifications méthodologiques.

Nous estimons que nous devons non seulement réduire notre propre empreinte écologique mais nous essayons aussi de soutenir des initiatives visant à développer un environnement climatiquement neutre ou plus durable. À titre d'exemple, notons les initiatives innovantes *Leuven KlimaatNeutraal* et *Stadslab 2050* à Anvers dans le cadre desquelles, en collaboration avec différents acteurs de la société, nous recherchons des pistes visant à diminuer la consommation d'énergie de nos maisons, villes, entreprises, et à améliorer la mobilité en général.

À l'instar des années précédentes, nous avons reçu plusieurs prix en Belgique, récompensant non seulement nos performances financières mais aussi notre implication sociale. Quelques exemples :

- Début 2013, KBC s'est à nouveau retrouvée, pour la huitième fois consécutive, parmi les meilleurs employeurs de Belgique dans l'enquête Great Place to Work®. Nous avons obtenu la sixième place parmi les entreprises de plus de 500 employés.
- En avril 2013, KBC a obtenu le meilleur score de mobilité de Business & Society Belgium, un réseau de plus de 85 entreprises et fédérations professionnelles issues de différents secteurs qui s'engagent en matière de responsabilité sociale dans leur gestion et leurs activités.
- Depuis janvier 2013, KBC Belgique peut obtenir l'enregistrement EMAS pour ses services de support.
- En février 2013, Euromoney a plébiscité KBC Private Banking meilleur banquier privé de Belgique pour 2013. KBC Private Banking avait déjà remporté la distinction *highly commended private banker* décernée par le Financial Times / The Banker pour 2012.
- En juin 2013, KBC a raflé un lion d'or pour sa campagne *La lacune sur le marché* lors du festival de la publicité Cannes Lions. Au travers de cette campagne, le groupe KBC s'est lancé à la recherche de professions, services ou commerces faisant défaut dans un village ou une ville, dans le but de stimuler l'entrepreneuriat. La campagne a encore reçu d'autres prix par la suite.
- En juin 2013, Ethibel a confirmé l'adhésion de KBC à l'*Ethibel Excellence Investment Register*, une sélection des entreprises qui se classent dans le haut du tableau en matière de CSR dans leur secteur.
- En juillet 2013, KBC a été intégrée dans l'indice Euronext Vigeo Benelux 20, composé des vingt entreprises les plus performantes du Benelux dans le domaine de l'innovation environnementale, sociale et de gouvernance d'entreprise.

Forts de notre engagement social, nous jouissons d'un grand crédit auprès de notre clientèle, crédit que nous comptons continuer à développer. Des actions comme *La lacune sur le marché* illustrent par ailleurs bien ce que nous qualifions de *local responsiveness* dans notre stratégie, et nous entendons poursuivre sur cette voie.

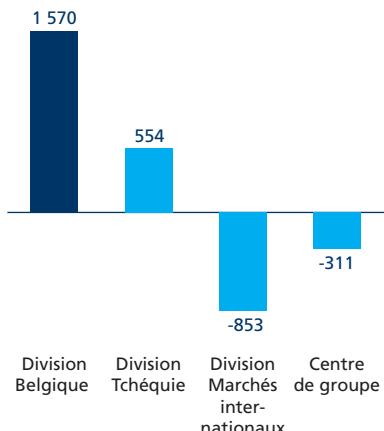


## Contribution de la Belgique au résultat du groupe

<b>Résultats division Belgique*</b> (en millions d'EUR)	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Revenus nets d'intérêts	2 722	2 648
Assurances non-vie (avant réassurance)	375	409
Primes acquises	916	955
Charges techniques	-541	-546
Assurances vie (avant réassurance)	-305	-274
Primes acquises	847	831
Charges techniques	-1 153	-1 105
Résultat net de la réassurance cédée	-11	-6
Revenus de dividendes	40	40
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	506	544
Résultat net réalisé sur actifs financiers disponibles à la vente	119	171
Revenus nets de commissions	948	1 061
Autres revenus nets	107	292
Total des produits	4 499	4 885
Charges d'exploitation	-2 195	-2 249
Réductions de valeur	-328	-363
Sur prêts et créances	-246	-328
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-36	-7
Sur goodwill	0	0
Sur autres	-46	-28
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0
Résultat avant impôts	1 976	2 273
Impôts	-619	-703
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0
Résultat après impôts	1 357	1 570
Attribuable à des participations minoritaires	-3	0
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère (résultat net)</b>	<b>1 360</b>	<b>1 570</b>
Activités bancaires	988	1 255
Activités d'assurances	371	315
Actifs pondérés par les risques, fin de période (Bâle II)	52 884	49 751
Capital attribué, fin de période	5 717	5 400
Rendement du capital attribué	23%	28%
Ratio charges/produits, activités bancaires	51%	47%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	95%	93%

\* Nous avons adapté les chiffres de référence afin de tenir compte du réaménagement des divisions à partir de 2013. Indépendamment du poste de résultat selon les normes IFRS, nous regroupons dans ce schéma tous les revenus de trading sous le poste Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ce n'est pas le cas pour les autres divisions où ce n'est pas considéré comme important).

**Répartition du résultat net ajusté par division**  
(2013, en millions d'EUR)



La division Belgique a généré en 2013 un résultat net de 1 570 millions d'euros, contre 1 360 millions d'euros l'année précédente.

En 2013, les revenus nets d'intérêts de cette division totalisaient 2 648 millions d'euros. Ce recul de 3% par rapport à 2012 est imputable pour l'essentiel à la baisse des revenus dans le portefeuille obligataire de l'assureur (un moins bon rendement surtout au niveau du portefeuille de réinvestissement) et à la réduction des activités dans les agences étrangères, tandis que le résultat commercial net d'intérêts a augmenté (grâce notamment aux meilleures marges réalisées sur les crédits). La marge nette d'intérêts de KBC Bank a légèrement reculé, de 1,26% en 2012 à 1,24% en 2013.

En 2013, les prêts et avances à la clientèle, sans prises en pension (82 milliards d'euros fin 2013) de la division se sont contractés de 2%, en raison notamment de la réduction délibérée de l'octroi de crédits dans les filiales étrangères de KBC Bank et de la diminution des prêts aux actionnaires (sans ces filiales étrangères et les prêts aux actionnaires, le portefeuille de crédits reste quasiment stable). Le volume des dépôts (dépôts de la clientèle et titres de créance, sans mises en pension, 97 milliards d'euros fin 2013) a progressé de 2% en un an.

Les primes d'assurances acquises ont atteint 1 786 millions d'euros, dont 831 millions d'euros sont attribuables aux assurances vie et 955 millions d'euros aux assurances dommages.

Les primes d'assurances dommages ont augmenté de quelque 4% (essentiellement dans la branche Incendie et autres dommages aux biens), le niveau de dommage n'étant que légèrement supérieur à celui de 2012. Le ratio combiné a par conséquent atteint un bon 93% en 2013, contre 95% en 2012.

La vente d'assurances vie, y compris les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire non repris dans les chiffres IFRS (grossost modo les produits de la branche 23), a achevé l'exercice sur un montant de 1,5 milliard d'euros, soit nettement moins que le montant très élevé de 3,9 milliards d'euros réalisé en 2012. Ce tassement est imputable pour l'essentiel à la baisse significative de la vente de produits de la branche 23, qui résulte en partie d'une modification du traitement fiscal intervenue en 2013 et d'un glissement vers les fonds communs de placement. En conclusion, en 2013, les produits à taux garanti représentent en termes nets 55% des ventes d'assurances, et les produits liés à des fonds d'investissement un niveau relativement faible de 45%. Fin 2013, les réserves d'assurances vie en cours de la division atteignaient 25,4 milliards d'euros, en hausse de 1% par rapport à fin 2012.

Les revenus nets de commissions totalisaient 1 061 millions d'euros, soit une hausse de 12% par rapport à 2012, grâce notamment aux activités d'asset management (augmentation des commissions d'entrée et de gestion des fonds de placement, etc.), partiellement réduits à néant suite à une baisse des revenus de commissions en lien avec les produits d'assurance de la branche 23 (étant donné que la marge sur ces produits est comptabilisée sous les revenus nets de commissions). Les avoirs gérés par la division ont enregistré une augmentation sur une base annuelle de 5%, atteignant ainsi 151 milliards d'euros, sous l'effet combiné d'un effet de volume légèrement positif et de l'effet nettement favorable des prix.

Le résultat net se monte à 1 570 millions d'euros en 2013, soit 15% de plus qu'en 2012

Croissance des revenus nets de commissions en asset management, hausse des autres revenus, baisse des revenus nets d'intérêts

Excellent ratio charges/produits des activités bancaires et ratio combiné apprécié pour les assurances dommages

Les autres postes de revenus s'articulaient de la manière suivante : le résultat net réalisé sur des actifs disponibles à la vente s'est inscrit à 171 millions d'euros. Ces plus-values ont été réalisées sur la vente d'actions (42%) et d'obligations (58%) (en 2012, ce poste intégrait aussi les pertes liées aux ventes d'emprunts d'État de pays PIIGS). Les revenus de dividendes se sont élevés à 40 millions d'euros et le résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats s'est chiffré à 544 millions d'euros, le résultat de négoce décevant étant largement compensé par une meilleure valorisation *marked-to-market* de certains instruments dérivés utilisés dans la gestion de l'actif et du passif. Les autres revenus nets se sont établis à 292 millions d'euros, contre 107 millions d'euros en 2012. Les chiffres de 2013 englobent notamment les intérêts moratoires liés à des litiges qui se sont clôturés favorablement, les plus-values de la vente d'immobilier, etc., alors que ceux de 2012 étaient influencés défavorablement par des écritures comptables opérées notamment dans le cadre du produit 5-5-5.

Les charges d'exploitation de cette division en 2013 étaient de 2 249 millions d'euros, en hausse de 2% par rapport à l'exercice précédent en termes nets, divers éléments se compensant mutuellement (légère hausse des coûts ICT, augmentation des coûts de pension, légère baisse des coûts du personnel, légère augmentation des taxes bancaires, etc.). Le ratio charges/produits des activités bancaires s'est dès lors amélioré, passant de 51% en 2012 à un très appréciable 47% en 2013 (à la faveur certes de plusieurs éléments positifs volatils au niveau des revenus).

Les réductions de valeur sur prêts et créances dans le portefeuille de crédits de la division Belgique se sont élevés à 328 millions d'euros en 2013, soit 82 millions d'euros de plus qu'en 2012. Résultat : un ratio de pertes sur crédits de 37 points de base en 2013, contre 28 points de base en 2012. Fin 2013, quelque 2,5% du portefeuille de la division Belgique ont été qualifiés de *non-performing* (voir définition dans le Glossaire), contre 2,3% fin 2012. Les autres réductions de valeur (28 millions d'euros) portent essentiellement sur l'immobilier, comme en 2012.

## République tchèque

La division Tchéquie regroupe toutes les activités de KBC en République tchèque, en l'occurrence le groupe ČSOB (actif principalement sous les marques ČSOB Bank, Era, Postal Savings Bank, Hypoteční banka et CMSS), la compagnie d'assurances ČSOB Pojišťovna, ČSOB Asset Management et Patria Finance.



En 2013, nous avons intégré la nouvelle stratégie du groupe en République tchèque. Dans de nombreux domaines, nous avons amélioré notre fonctionnement. Nous sommes plus à l'écoute de nos clients retail, nous pilotons mieux notre réseau d'agences et nous avons accéléré le développement de nos produits, en prise directe sur les besoins.

Pavel Kavánek, CEO de la division Tchéquie  
(remplacé par John Hollows à partir de mai 2014)



## Le contexte économique en République tchèque

L'économie tchèque a entamé 2013 sur un sixième trimestre consécutif de croissance négative. Les exportations ont souffert de l'atonie conjoncturelle dans la zone euro et la demande intérieure a été freinée par la politique budgétaire restrictive. Cette récession a pris fin au deuxième trimestre, la demande extérieure étant à nouveau attrayante. La consolidation budgétaire restant de mise, la consommation privée et la dynamique des investissements ont déçu cette année encore.

L'activité économique a amorcé un timide redressement dans le courant de 2013 mais la relance n'a véritablement pris son élan qu'en fin d'année. Cette timide relance s'est accompagnée d'une dynamique inflationniste faible, évoluant sous la zone de confort de la Banque centrale tchèque. Estimant le risque de déflation réel, celle-ci a néanmoins dû trouver de nouveaux instruments stratégiques car le taux directeur avait déjà été réduit à un minimum en novembre 2012. Après avoir menacé d'intervenir sur le cours de change pendant un an, elle s'est décidée en novembre à instaurer un cours plafond de 27 couronnes tchèques pour un euro et à vendre des couronnes pour un montant illimité pour maintenir ce cours.

La situation conjoncturelle s'est traduite par la faiblesse de l'octroi de crédits aux entreprises. Les entreprises ont tenté, dans la mesure du possible, de répondre à leurs besoins financiers à l'aide de moyens internes, tout en ayant davantage recours au financement direct sur le marché des capitaux. L'octroi de crédits aux ménages, en particulier pour l'achat d'une habitation, est resté quant à lui beaucoup plus dynamique.

Nous tablons pour 2014 sur un retour de la croissance de l'économie tchèque. Les exportations profiteront de l'affaiblissement du cours de change introduit par la banque centrale, et la politique budgétaire freinera la demande intérieure dans une moindre mesure. L'inflation faible soutient la croissance réelle des revenus, dynamisant ainsi la consommation privée. Il faudra sans doute attendre de résorber la capacité de production excédentaire pour pouvoir parler de reprise durable du cycle d'investissement. Ces pronostics ont été établis début 2014. Il est dès lors possible qu'ils s'écartent (fortement) de la réalité.

Indicateurs macroéconomiques en Tchéquie	2013 (estimation*)	
	2012	2013 (estimation*)
Croissance du PIB (réelle)	-0,9%	-1,1%
Inflation (hausse annuelle moyenne des prix à la consommation en %)	3,5%	1,4%
Taux de chômage (en % de la population active, en fin d'année)	7,1%	6,8%
Solde de financement des administrations publiques (en % du PIB)	-4,4%	-2,9%
Dette publique (en % du PIB)	46,2%	49,0%

\* Estimation début 2014.

## Nos activités en République tchèque

### Position sur le marché tchèque, 2013\*

- 319 agences bancaires (ČSOB Bank + Era)
- Un réseau assurances composé notamment d'agences d'assurances exclusives, de multi-agents et de courtiers
- Part de marché estimée à 19% pour les produits bancaires traditionnels, 28% pour les fonds d'investissement, 6% pour les assurances vie et 6% pour les assurances dommages
- Environ 4 millions de clients
- 20 milliards d'euros dans le portefeuille de crédits, 25 milliards d'euros de dépôts et de titres de créance



\* Parts de marché et clients : résultat basé sur des estimations propres (généralement au 30 septembre ; pour les clients, compte tenu d'un chevauchement approximatif entre les différentes sociétés du groupe). Pour les produits bancaires traditionnels : moyenne de la part de marché estimée en crédits et en dépôts. Part de marché assurances vie : branches 21 et 23 confondues. Portefeuille de crédits : voir le chapitre Gestion de la valeur et des risques. Dépôts de la clientèle et titres de créance, sans mises en pension.

De la même manière qu'en Belgique, KBC détient en République tchèque une banque et une compagnie d'assurances qui collaborent toutes deux étroitement. En ce qui concerne la banque, le groupe opère dans les 319 agences bancaires de ČSOB et Era. Il détient par ailleurs quelque 173 établissements d'autres filiales (ČMSS, Hypoteční banka, ČSOB Leasing) et quelque 3 100 établissements PSB dans des agences de la poste tchèque. Le groupe s'appuie aussi sur un vaste réseau d'agents, d'intermédiaires et de courtiers.

La vente d'assurances est organisée à travers plusieurs canaux de distribution, dont un réseau d'agents d'assurances exclusifs, les agences de ČSOB Pojišt'ovna, les agences bancaires ČSOB, ainsi que des multi-agents et des courtiers individuels. De la même manière qu'en Belgique, le réseau est soutenu par différents canaux électroniques, comme ČSOB Internet-Banking, ČSOB BusinessBanking et ČSOB SmartBanking.

Les sociétés tchèques de notre groupe proposent un large éventail de produits bancaires (crédits, dépôts, différents produits financiers spécialisés), de produits d'assurances (vie et dommages) et de produits d'asset management. Tout comme en Belgique, l'accent porte sur les particuliers/les PME.

L'offre de produits fait elle aussi régulièrement l'objet d'un examen et d'un exercice d'optimisation. Quelques exemples de nouveaux produits :

- lancement d'un nouveau programme spécialement dédié au secteur agricole, offrant des conditions de remboursement plus flexibles et la possibilité de demander des subventions publiques ;
- d'importantes améliorations dans le domaine des applications *smart banking*. Un projet pilote a été lancé début octobre 2013 en collaboration avec T-Mobile pour les paiements



Vaste réseau de bancassurance multi-canal en République tchèque

NFC (*near field communications*) – paiements pouvant être effectués sur un smartphone dans les commerces ;

- lancement des prêts flexibles de ČSOB, qui permettent d'augmenter ou de réduire le remboursement mensuel, de suspendre les remboursements jusqu'à trois mois et d'effectuer un remboursement unique ;
- lancement de quelque 58 nouvelles émissions de fonds d'investissement en 2013, dont 23 avec protection du capital. Il convient de noter à cet égard qu'en 2013, les clients ont délaissé les 100% de protection et ont privilégié des degrés de protection inférieurs.

KBC est un acteur majeur en République tchèque grâce aux sociétés du groupe qu'elle y exploite. En 2013, notre part de marché était estimée à plus de 19%, à la fois pour les crédits et pour les dépôts. Dans les principaux produits bancaires, le groupe ČSOB occupe systématiquement une position dans le top trois des parts de marché en République tchèque. Tout comme en Belgique, la part de marché des fonds d'investissement en République tchèque surclasse celle des produits de dépôts traditionnels. Nous estimons cette part de marché fin 2013 à 28%. Nous évaluons nos parts de marché sur le marché des assurances à un bon 6%, tant pour les assurances dommages que pour les assurances vie.

En tant qu'acteur financier majeur en République tchèque, nous assumons notre rôle dans la société tchèque.

En tant que grand employeur, nous accordons énormément d'importance à la satisfaction de notre personnel. Ainsi par exemple, nous prenons différentes initiatives visant à offrir à nos employés un meilleur équilibre vie professionnelle/vie privée en proposant des heures de travail flexibles, du télétravail, etc. Nous menons aussi des enquêtes de satisfaction auprès de notre personnel tous les deux ans et prenons des mesures ciblées sur la base de ces résultats. La dernière enquête en date nous apprend que la satisfaction du personnel et la fidélité envers ČSOB sont supérieures à la moyenne tchèque et qu'elles ont par ailleurs augmenté légèrement par rapport à l'enquête menée il y a deux ans.

Compte tenu de l'importance qu'elle revêt dans le contexte d'une politique de bancassurance relationnelle, nous surveillons de très près l'évolution de la satisfaction de notre clientèle. Nous organisons des enquêtes de satisfaction à intervalles réguliers et, en fonction des résultats, nous lançons de nouvelles campagnes et/ou actions. En 2013, les enquêtes menées au sein de nos agences bancaires en République tchèque montrent que plus de 80% de notre clientèle est satisfaite, une performance particulièrement appréciable. Nous complétons par ailleurs la mesure générale de la satisfaction de notre clientèle dans les domaines des marques et de l'offre de produits par des enquêtes directes, actives et spécifiques, par exemple juste après un rendez-vous en agence.

Notre implication sociétale en République tchèque se traduit également par les initiatives que prennent les sociétés de notre groupe dans les domaines du mécénat et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, de la protection de l'environnement et de l'offre de produits. Nous mettons l'accent sur les activités durables à long terme dans les domaines de l'éducation et du développement, de la diversité et de l'environnement. Quelques exemples :

- Grâce à son *ČSOB Education Fund Program*, ČSOB encourage la culture financière et elle cherche à distribuer des fonds réels parmi les projets introduits. Onze projets destinés aux seniors, aux enfants et aux personnes moins valides ont ainsi été soutenus en 2013.



Une attention toute particulière accordée  
au rôle dans la société au sens large

- Le ČSOB *Helping Together Programme* est un projet de bénévolat, offrant la possibilité au personnel de ČSOB de faire du bénévolat au sein de plusieurs associations sans but lucratif. Après les graves inondations de mi-2013, ČSOB a informé son personnel des différentes possibilités de soutenir les ONG venant en aide aux victimes de la catastrophe naturelle. Des fonds ont été versés à plusieurs institutions.
- ČSOB tente d'encourager les initiatives individuelles pour les personnes socialement démunies. Ainsi en 2013, un nouveau portail en ligne a été créé afin que les donations individuelles parviennent plus rapidement aux ONG et, dans le même temps, permettre aux donateurs de partager leurs expériences sur Facebook et d'inciter d'autres à les imiter.
- Les sociétés du groupe KBC surveillent elles aussi leur empreinte écologique et prennent diverses initiatives pour la réduire. Dans cette optique, le siège en République tchèque est un exemple de construction écologique et durable.



À l'instar des années précédentes, nous avons reçu plusieurs prix en République tchèque. Ces prix récompensent non seulement nos performances financières mais aussi notre implication sociale. Quelques exemples :

- EMEA Finance a élu ČSOB Meilleure Banque en République tchèque pour la troisième fois en quatre ans. The Banker a également élu ČSOB *Bank of the Year 2013*.
- Euromoney a décerné le prix de meilleur banquier privé en République tchèque à ČSOB Private Banking.
- ČSOB a été élue banque la plus accessible pour les personnes souffrant d'un handicap physique (*Bank without Barriers*) pour la troisième fois consécutive.
- ČSOB a été élue deuxième meilleur employeur en République tchèque parmi les entreprises de plus de 5 000 collaborateurs par l'Employers Club & Sodexo.
- Le Czech Network of Mother Centers a remis à ČSOB le certificat de *Family Friendly Company 2013* pour sa politique en matière d'équilibre vie professionnelle/vie privée, de contacts avec son personnel en congé de maternité ou parental, etc.

Vous trouverez ci-dessous un tableau reprenant certaines informations d'efficacité environnementale pour ČSOB en République tchèque.

<b>Données d'efficacité environnementale du groupe KBC (ČSOB) en Tchéquie, par ETP</b>		<b>2012</b>	<b>2013</b>
Consommation d'énergie (en GJ)	Électricité	16,9	16,0
	Combustibles fossiles (gaz et mazout)	6,1	6,3
Consommation de papier et d'eau, déchets	Papier (en tonnes)	0,14	0,14
	Eau (en m <sup>3</sup> )	14,6	15,7
	Déchets (en tonnes)	0,23	0,25

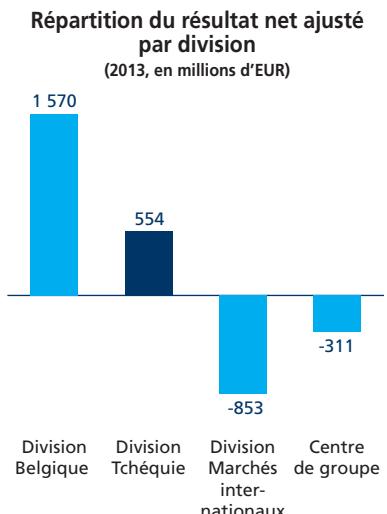


Nouveaux écarts de prix en 2013

## Contribution de la République tchèque au résultat du groupe

<b>Résultats de la division Tchéquie*</b> (en millions d'EUR)	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Revenus nets d'intérêts	1 027	960
Assurances non-vie (avant réassurance)	74	62
Primes acquises	169	170
Charges techniques	-95	-108
Assurances vie (avant réassurance)	31	25
Primes acquises	369	199
Charges techniques	-338	-173
Résultat net de la réassurance cédée	-6	4
Revenus de dividendes	1	0
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	96	82
Résultat net réalisé sur actifs financiers disponibles à la vente	5	16
Revenus nets de commissions	180	199
Autres revenus nets	28	10
Total des produits	1 436	1 359
Charges d'exploitation	-689	-649
Réductions de valeur	-69	-56
Sur prêts et créances	-63	-52
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-1	0
Sur goodwill	0	0
Sur autres	-5	-3
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0
Résultat avant impôts	678	654
Impôts	-97	-100
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0
Résultat après impôts	581	554
Attribuable à des participations minoritaires	0	0
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère (résultat net)</b>	<b>581</b>	<b>554</b>
Activités bancaires	557	529
Activités d'assurances	25	26
Actifs pondérés par les risques, fin de période (Bâle II)	14 283	13 455
Capital attribué, fin de période	1 465	1 380
Rendement du capital attribué	35%	35%
Ratio charges/produits, activités bancaires	47%	47%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	95%	96%

\* Nous avons adapté les chiffres de référence afin de tenir compte du réaménagement des divisions à partir de 2013.



La République tchèque a achevé l'exercice 2013 sur un bénéfice net de 554 millions d'euros (581 millions d'euros l'année précédente). Abstraction faite des fluctuations des taux de change, il s'agit d'une baisse de moins de 2%.

En 2013, les revenus nets d'intérêts de cette division ont totalisé 960 millions d'euros, en baisse de 7% par rapport à 2012. Sans les fluctuations de change (la couronne tchèque s'est en moyenne dépréciée de 3% en 2013), la baisse était limitée à 4%. Cette évolution est non seulement liée à un élément technique mais aussi, et surtout, à la pression sur les marges de dépôt et à une baisse généralisée des revenus de réinvestissement, qui ont plus que compensé la hausse des revenus d'intérêts des octrois de crédits.

En 2013, les prêts et avances à la clientèle, sans prises en pension (18 milliards d'euros) ont augmenté de 6% (corrigé des effets de change), notamment grâce à la croissance vigoureuse des prêts hypothécaires et des crédits aux entreprises. Le volume des dépôts (dépôts de la clientèle et titres de créance, sans mises en pension, 25 milliards d'euros fin 2013) a progressé de 4% en 2013. La marge nette d'intérêts moyenne s'élevait à 3,00% en 2013, contre 3,2% en 2012 (baisse imputable en partie à des facteurs techniques ; sans ces éléments, la marge nette d'intérêts s'inscrivait à 3,03% en 2013).

Les primes d'assurances acquises ont atteint 369 millions d'euros, dont 199 millions d'euros sont attribuables aux assurances vie et 170 millions d'euros aux assurances dommages. Les primes d'assurances dommages se sont accrues de 3% en 2013 et les charges techniques ont progressé de 17% (abstraction faite des effets de change), sous l'effet notamment des inondations en République tchèque. Le ratio combiné s'est détérioré légèrement, passant de 95% en 2012 à 96% en 2013, notamment en raison d'une bonne couverture de réassurance.

Les primes d'assurances vie acquises ont achevé l'exercice sur 0,2 milliard d'euros, un montant inférieur de près de moitié par rapport à 2012, un recul imputable pour l'essentiel à une baisse des ventes des produits de la branche 23 de Maximal Invest. Globalement, les produits de la branche 23 ont contribué en 2013 à hauteur de 67% et les produits à taux garanti à 33% des ventes totales d'assurances vie. Fin 2013, les réserves d'assurances vie en cours de la division atteignaient quelque 1,1 milliard d'euros.



Le résultat net s'est monté à 554 millions d'euros en 2013, soit 5% de moins qu'en 2012 (-2% abstraction faite des effets de change).



Hausse des revenus nets de commissions et des plus-values réalisées mais baisse des revenus nets d'intérêts et des autres revenus



Excellent ratio charges/produits des activités bancaires et légère détérioration du ratio combiné pour les assurances dommages

Les revenus nets de commissions se sont établis à 199 millions d'euros en 2013, en hausse de 11% (et même de 14% sans l'effet de change) par rapport à l'année précédente, grâce notamment à la hausse des commissions liées aux fonds d'investissement. Fin 2013, les avoirs gérés de la division ont enregistré une augmentation en base annuelle de 6% environ, atteignant ainsi quelque 6 milliards d'euros.

Les autres postes de revenus s'articulaient de la manière suivante : résultat net réalisé sur actifs financiers disponibles à la vente : 16 millions d'euros (5 millions d'euros en 2012), résultats nets des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats : 82 millions d'euros (14% de moins que l'année d'avant) et autres revenus nets : 10 millions d'euros (à la faveur notamment d'un intérêt lié à un ancien dossier de crédit).

Les charges d'exploitation s'établissaient à 649 millions d'euros en 2013. C'est 6% de moins par rapport à 2012, soit -3% abstraction faite des effets de change, divers éléments entrant en ligne de compte (baisse des coûts de restructuration, d'ICT et de marketing). Le ratio charges/produits des activités bancaires tchèques s'est établi à un très bon 47% en 2013 (niveau identique à celui de 2012).

En 2013, les réductions de valeur sur prêts et créances, ou les provisions pour crédits, s'élevaient à 52 millions d'euros, en baisse par rapport aux 63 millions d'euros de 2012. En conséquence, le ratio de pertes sur crédits de la division s'établissait à 25 points de base en 2013, contre 31 points de base en 2012. Fin 2013, quelque 3,0% du portefeuille de crédits tchèque ont été qualifiés de *non-performing* (voir définition dans le Glossaire), contre 3,2% fin 2012. Au total, les autres réductions de valeur ont atteint les 3 millions d'euros.

# Marchés internationaux

La division Marchés internationaux comprend les activités sur les autres marchés stratégiques en Europe centrale et orientale (hors République tchèque), plus particulièrement ČSOB Bank et ČSOB Poistovňa en Slovaquie, K&H Bank et K&H Insurance en Hongrie, et CIBANK et DZI Insurance en Bulgarie, de même que les activités de KBC Bank Ireland en Irlande.



Marchés internationaux déploie ses activités dans des pays parfois fort différents. 'Collaborer dans la diversité' est dès lors notre adage. Les échanges entre les diverses entreprises du groupe magnifient les compétences de chacun.

Danny De Raymaeker, CEO de la division Marchés internationaux  
(Luc Gijssens deviendra CEO de cette division à partir de mai 2014)

## Le contexte économique en Slovaquie, Hongrie, Bulgarie et Irlande

La Slovaquie, le pays phare de la région, a fait face en 2013 à un important ralentissement de sa croissance, imputable au frein qu'a exercé la politique budgétaire sur la demande intérieure. L'atonie conjoncturelle dans la zone euro a par ailleurs plombé la dynamique des exportations. 2014 s'annonce plus prometteuse. La correction budgétaire la plus sévère est terminée et les exportations profiteront de la conjoncture attrayante dans la zone euro. Pour 2014, nous tablons sur une croissance réelle du PIB d'environ 2%.

La Hongrie a ouvert l'exercice 2013 en phase de récession mais l'activité économique hongroise a fait montre d'une timide reprise dans le courant de l'année, accompagnée d'un net assouplissement de la politique monétaire. L'évolution favorable de la prime de risque de crédit hongroise est également à l'origine de cet assouplissement. La nécessaire consolidation des finances publiques s'est opérée surtout au détriment des entreprises. Si la consommation privée a relativement bien résisté, la dynamique d'investissement a quant à elle été influencée négativement. L'économie est restée tributaire de la réduction de l'endettement, même si le programme de la banque centrale visant à raviver l'octroi de crédits aux petites et moyennes entreprises a semblé offrir quelque soulagement.

Les exportations étant à nouveau attrayantes, nous tablons sur une croissance réelle du PIB plus significative en 2014, de l'ordre de 2%.

En Bulgarie, la démission du gouvernement en février 2013 a suscité une certaine agitation politique et sociale, compromettant ainsi un rétablissement conjoncturel durable. En outre, conséquence du cadre législatif visant à défendre le conseil monétaire, la politique budgétaire s'est voulue restrictive.

Nous avons observé en fin d'année une embellie conjoncturelle et nous prévoyons qu'elle se confirmera en 2014, avec une croissance réelle du PIB de 1,8%.

L'Irlande a entamé 2013 sur les chapeaux de roue avec l'exécution de son programme de réformes majeures. En fin d'année, elle était dès lors la première nation ayant subi les affres de la crise de l'euro à renoncer à son programme d'aide international. La compétitivité semble bel et bien de retour, les exportations pouvant dès lors profiter du rétablissement conjoncturel sur les principaux marchés étrangers (États-Unis, Royaume-Uni et zone euro). L'assainissement des finances publiques progresse et après le succès de la restructuration des banques, les priorités vont à la réduction des arriérés de crédits et au rétablissement de la rentabilité dans le secteur. La réduction de l'endettement privé pèse certes encore sur l'octroi de crédits mais le marché résidentiel se stabilise, et la demande d'investissement et la création d'emplois commencent à reprendre.

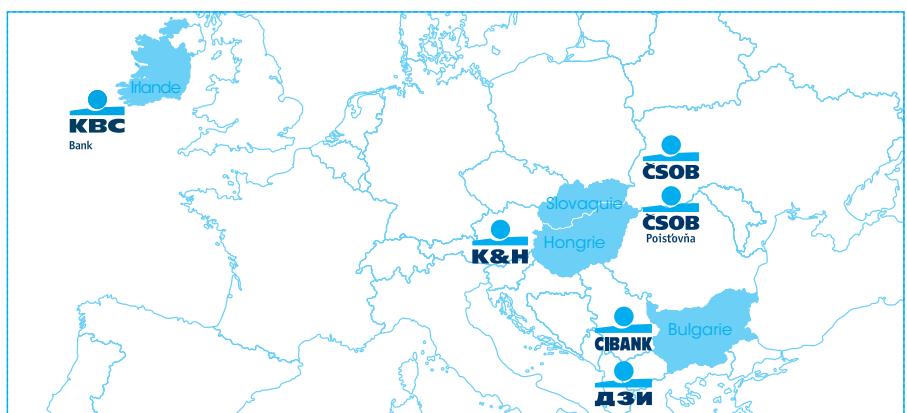
Indicateurs macroéconomiques	2012	Hongrie 2013*	Slovaquie 2012	Slovaquie 2013*	Bulgarie 2012	Bulgarie 2013*	Irlande 2012	Irlande 2013*
Croissance du PIB (réelle)	-1,7%	1,2%	1,8%	1,0%	0,8%	0,6%	0,2%	0,3%
Inflation (hausse annuelle moyenne des prix à la consommation en %)	5,7%	1,7%	3,7%	1,5%	2,4%	0,4%	2,0%	0,4%
Taux de chômage (en % de la population active, en fin d'année)	11,1%	8,8%	14,4%	13,8%	12,6%	13,0%	14,0%	12,1%
Solde de financement des administrations publiques (en % du PIB)	-2,0%	-2,9%	-4,5%	-3,0%	-0,8%	-2,0%	-8,2%	-7,2%
Dette publique (en % du PIB)	79,8%	80,7%	52,2%	54,3%	18,5%	19,4%	117,4%	122,3%

\* Estimation début 2014.

L'assainissement des finances publiques et la réduction de l'endettement privé limiteront certes encore la hausse de la demande intérieure mais le rétablissement de la confiance des consommateurs et des producteurs suggère une importante embellie conjoncturelle pour 2014.

Ces pronostics ont été établis début 2014. Il est dès lors possible qu'ils s'écartent (fortement) de la réalité.

## Nos activités en Hongrie, Slovaquie, Bulgarie et Irlande



### Position de marché, 2013<sup>1</sup>

	Hongrie	Slovaquie	Bulgarie	Irlande
Agences bancaires	220	128	104	7
Réseau assurances	Divers canaux	Divers canaux	Divers canaux	–
Clients (millions)	1,6	0,6	0,5	0,2
Portefeuille de crédits (milliards d'EUR)	5,1	4,6	0,7	15,3
Dépôts et titres de créance (milliards d'EUR)	5,9	4,6	0,5	3,5
Parts de marché				
- Produits bancaires	9%	10%	2%	– <sup>2</sup>
- Fonds d'investissement	17%	7%	–	–
- Assurances vie	3%	5%	10%	–
- Assurances dommages	5%	3%	10%	–

<sup>1</sup> Parts de marché et clients : résultat basé sur des estimations propres (pour les clients, compte tenu d'un chevauchement approximatif entre les différentes sociétés du groupe dans chaque pays). Pour les produits bancaires traditionnels : moyenne de la part de marché estimée en crédits et en dépôts. Part de marché assurances vie : branches 21 et 23 confondues. Portefeuille de crédits : voir le chapitre Gestion de la valeur et des risques. Dépôts et titres de créance : dépôts de la clientèle et titres de créance, sans mises en pension.

<sup>2</sup> Part du marché retail : 10% pour les crédits hypothécaires et 3% pour les dépôts.



*Positions bancaires fortes en Hongrie et Slovaquie, position forte en assurances en Bulgarie*



*Développement des activités retail en Irlande*

La division Marchés internationaux englobe les activités de KBC en Hongrie, Slovaquie, Bulgarie et Irlande. Nous possédons une banque et une compagnie d'assurances dans chacun de ces marchés stratégiques d'Europe centrale et orientale ; en Irlande, nous ne disposons que d'une banque qui offre également des produits d'assurance depuis peu. De même, si en Belgique, pour ses activités d'assurance, KBC s'appuie sur un réseau exclusif d'agents et d'agences bancaires, en Europe centrale et orientale, les assureurs du groupe travaillent avec d'autres canaux de distribution encore, dont les courtiers d'assurances et les multi-agents.

Dans chacun des marchés stratégiques d'Europe centrale et orientale, nos sociétés proposent un large éventail de produits bancaires (crédits, dépôts, différents services financiers spécialisés), de produits d'assurances (vie et dommages) et de produits d'asset management (à l'exception de la Bulgarie pour ces derniers). Nous disposons d'une large gamme générale de produits dans la plupart des marchés, où nous drainons de fortes parts de marché, alors que sur certains, nous nous concentrons sur des marchés et/ou des produits bien spécifiques. Ainsi par exemple, nos assureurs en Hongrie et en Slovaquie privilégient les produits destinés aux personnes privées et aux PME.

En Hongrie, le groupe possède K&H Bank, la deuxième plus grosse banque du pays. Nous y opérons dans des conditions de marché relativement difficiles avec, par exemple, un secteur financier frappé par une nouvelle hausse des taxes publiques. Nos entités en Hongrie misent essentiellement sur la collaboration entre banque et assureur. Pour 2013, nous évaluons notre part de marché en Hongrie à 8% pour les crédits, 9% pour les dépôts, 17% pour les fonds d'investissement, 3% pour les assurances vie et 5% pour les assurances dommages. Nous y desservons quelque 0,9 million de clients bancaires et 0,8 million de clients d'assurances.

Notre banque slovaque, ČSOB, qui fait partie du top quatre dans son pays, est devenue un acteur incontournable dans le marché réservé aux particuliers ces dernières années, à la faveur notamment du développement constant de son portefeuille hypothécaire. Notre assureur vise un accroissement de certains segments, grâce notamment à la croissance par le biais du canal bancaire et à la professionnalisation du réseau d'agents. Pour 2013, nous évaluons notre part de marché en Slovaquie à 10% pour les crédits et les dépôts, 7% pour les fonds d'investissement, 5% pour les assurances vie et 3% pour les assurances dommages. Nous y desservons quelque 0,4 million de clients bancaires et 0,3 million de clients d'assurances.

En Bulgarie, le groupe possède un grand assureur, tant en assurances vie qu'en assurances dommages, tandis que notre banque bulgare est encore relativement modeste. Pour 2013, nous évaluons notre part de marché en Bulgarie à 2% à 3% pour les crédits et les dépôts, 10% pour les assurances vie et les assurances dommages. Nous y desservons quelque 0,3 million de clients bancaires et 0,3 million de clients d'assurances.

Enfin, en Irlande, nous ne dénombrons qu'une seule filiale bancaire, KBC Bank Ireland. Cette banque a souffert des répercussions de la crise de l'immobilier ces dernières années. Notre portefeuille de crédits irlandais s'élevait fin 2013 à environ 15 milliards d'euros, composé pour les quatre cinquièmes de crédits hypothécaires. Le reste est réparti de manière plus ou moins égale entre les crédits aux PME et aux entreprises, d'une part, et les prêts à des sociétés immobilières et à des promoteurs immobiliers, d'autre part. En 2013, le groupe a de nouveau enregistré pour 1,1 milliard d'euros de provisions de crédits pour son portefeuille irlandais,

contre 0,5 milliard en 2012. La hausse est intervenue au quatrième trimestre et résulte d'une analyse du portefeuille de crédits. Fin 2013, quelque 26% de l'ensemble du portefeuille de crédits irlandais ont été qualifiés de *non-performing* (23% fin 2012). En plus de la gestion du portefeuille immobilier existant, nous avons entamé en 2013 la transformation et le développement de KBC en Irlande en une importante banque retail. Nous avons ainsi ouvert de nouvelles agences retail, élargi notre offre de produits bancaires, et nous nous sommes lancés dans la vente d'assurances incendie et d'assurances vie. Pour 2013, nous évaluons notre part de marché retail en Irlande à 10% pour les crédits hypothécaires et à 3% pour les dépôts. Nous y desservons quelque 0,2 million de clients.

Les sociétés devant encore être désinvesties font également partie de la division Marchés internationaux mais nous intégrerons leurs résultats dans le Centre de groupe. En 2013, nous avons finalisé ou signé un accord de vente pour les derniers dossiers de désinvestissement. Vous trouverez toutes les informations à ce sujet dans le chapitre Centre de groupe.

De la même manière qu'en Belgique et en République tchèque, KBC vise une approche socialement responsable en Slovaquie, Hongrie, Bulgarie et Irlande. En témoignent notre approche à l'égard du personnel et de la clientèle ainsi que notre engagement vis-à-vis de la société dans son ensemble.

Compte tenu de l'importance qu'elle revêt dans le contexte d'une politique de bancassurance relationnelle, nous surveillons de très près l'évolution de la satisfaction de notre clientèle. Nous organisons des enquêtes de satisfaction à intervalles réguliers et en fonction des résultats, la société de groupe concernée lance de nouvelles campagnes et/ou actions.

En tant que grand employeur dans ces pays, nous accordons en outre énormément d'importance à la satisfaction de notre personnel. Nous menons aussi des enquêtes de satisfaction auprès de notre personnel et entreprenons des actions ciblées sur la base de ces résultats. Différentes possibilités s'offrent au personnel de KBC dans ces pays pour tendre vers un meilleur équilibre vie professionnelle/vie privée. Ainsi en Hongrie, nous veillons à proposer au personnel des emplois variés et des opportunités d'évolution équivalentes, et à assurer un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En Bulgarie, CIBANK continue de développer son programme ACTIVE, qui vise à augmenter l'implication du personnel et à l'intégrer dans une nouvelle culture d'entreprise, et qui tend à réduire le fossé entre le senior management et tous les autres niveaux. En Slovaquie, ČSOB a reçu le Leading HR Organisation 2013 Award de PwC, récompensant ses projets HR. Nous avons mené une enquête de satisfaction du personnel chez KBC Bank Ireland. Les résultats ont fait l'objet de discussions dans des ateliers interactifs, qui serviront de base aux actions que nous mènerons en 2014.

En Hongrie, la solidité de notre engagement social s'exprime par exemple dans le programme *K&H MediMagic*, qui assure une aide financière et matérielle aux enfants malades. K&H promeut également l'éducation financière en organisant le concours national *K&H Ready, Steady, Money*, qui vise à tester les étudiants sur leurs connaissances financières. L'éducation financière est également au centre des préoccupations du *ČSOB Head and Heel Programme* en Slovaquie, qui encourage les étudiants universitaires à traiter d'un sujet financier en faisant preuve de créativité. En Slovaquie, ČSOB organise aussi le *ČSOB Bratislava Marathon*, auquel sont associés différents projets de charité ; elle soutient également plusieurs ONG via son *Employee Grant Programme*. KBC Bank Ireland organise plusieurs événements consacrés à des projets de charité, comme Barretstown – un camp pour enfants gravement malades – et Barnardos – une initiative dédiée aux enfants vulnérables et aux droits des enfants. Enfin, en Bulgarie, grâce à son initiative *Blue Summer*, CIBANK permet aux orphelins de partir en vacances.

En 2013, les sociétés de la division ont aussi remporté différents prix. Quelques exemples :

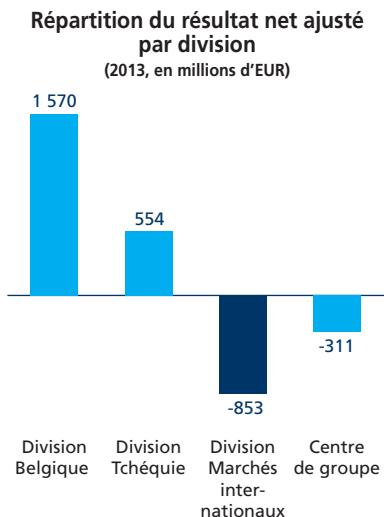
- En Hongrie, K&H a été élue Meilleure banque en 2013 par Euromoney et par The Banker. Le nouveau siège de K&H s'est vu décerner le certificat LEED® Gold pour son caractère durable.
- En Slovaquie, Euromoney Private Banking and Wealth Management Survey 2013 a reconnu ČSOB comme banque offrant les meilleurs services dans le domaine du private banking.
- En Bulgarie, CIBANK a reçu le *Grapevine Award 2013* pour son programme d'implication ACTIVE. CIBANK a remporté le *Grapevine Award* de l'Apeiron Academy dans la catégorie programme ou campagne en faveur de l'implication du personnel. En Bulgarie toujours, DZI a été élu *General Insurer of the Year 2013*.
- En Irlande, KBC a été reconnue comme banque jouissant de la meilleure réputation dans le cadre de l'enquête Rep Trak.

## Contribution de la division Marchés internationaux au résultat du groupe

Résultats de la division Marchés internationaux* (en millions d'EUR)	2012	Total
Revenus nets d'intérêts	644	632
Assurances non-vie (avant réassurance)	81	80
Primes acquises	164	155
Charges techniques	-83	-75
Assurances vie (avant réassurance)	6	4
Primes acquises	78	83
Charges techniques	-73	-79
Résultat net de la réassurance cédée	-7	-9
Revenus de dividendes	0	0
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	108	90
Résultat net réalisé sur actifs financiers disponibles à la vente	2	13
Revenus nets de commissions	143	204
Autres revenus nets	10	20
Total des produits	986	1 034
Charges d'exploitation	-650	-715
Réductions de valeur	-623	-1 189
Sur prêts et créances	-609	-1 171
Sur actifs financiers disponibles à la vente	0	-10
Sur goodwill	0	0
Sur autres	-13	-8
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	2	1
Résultat avant impôts	-285	-869
Impôts	25	15
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0
Résultat après impôts	-260	-853
Attribuable à des participations minoritaires	0	0
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère (résultat net)</b>	<b>-260</b>	<b>-853</b>
Activités bancaires	-282	-863
Activités d'assurances	22	10
Actifs pondérés par les risques, fin de période (Bâle II)	18 224	16 693
Capital attribué, fin de période	1 844	1 691
Rendement du capital attribué	-16%	-50%
Ratio charges/produits, activités bancaires	66%	69%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	98%	95%

\* Nous avons adapté les chiffres de référence afin de tenir compte du réaménagement des divisions à partir de 2013.

Dont :	Hongrie		Slovaquie		Bulgarie		Irlande	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
267	269	173	200	39	40	164	123	
31	26	20	22	29	31	0	0	
61	59	25	26	79	70	0	0	
-30	-32	-4	-3	-50	-40	0	0	
-8	-10	11	10	3	3	0	0	
13	14	53	54	12	15	0	0	
-21	-24	-43	-44	-9	-11	0	0	
-2	-3	-2	-2	-2	-4	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	
81	77	25	19	1	1	1	-7	
1	7	1	3	0	3	0	1	
94	159	39	43	2	1	2	-4	
-1	11	7	10	3	-1	0	0	
461	536	275	305	76	74	167	114	
-324	-379	-185	-180	-55	-52	-82	-102	
-50	-78	-18	-30	-8	-22	-547	-1 059	
-44	-76	-11	-27	-7	-9	-547	-1 059	
0	0	0	0	0	-10	0	0	
0	0	0	0	0	0	0	0	
-5	-2	-7	-3	-1	-3	0	0	
2	1	0	0	0	0	0	0	
89	81	71	95	14	1	-462	-1 047	
-22	-15	-10	-25	0	1	57	55	
0	0	0	0	0	0	0	0	
67	66	61	70	14	2	-405	-992	
0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>67</b>	<b>66</b>	<b>61</b>	<b>70</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>-405</b>	<b>-992</b>	
61	58	50	60	9	10	-405	-992	
6	8	11	10	5	-8	0	0	
5 374	4 679	4 092	3 955	799	852	7 945	7 195	
545	475	416	403	88	93	795	719	
8%	10%	14%	17%	11%	1%	-56%	-132%	
70%	71%	69%	59%	68%	61%	49%	90%	
96%	97%	80%	76%	104%	101%	-	-	



La division Marchés internationaux clôt l'exercice 2013 sur un résultat net de -853 millions d'euros, contre -260 millions d'euros l'année précédente. Cette évolution est imputable pour l'essentiel à l'aménagement supplémentaire de réductions de valeur sur crédits en Irlande (cf. infra). Par pays, le résultat net s'établit à 66 millions d'euros pour la Hongrie (67 millions d'euros en 2012), 70 millions d'euros pour la Slovaquie (61 millions d'euros en 2012), 2 millions d'euros pour la Bulgarie (14 millions d'euros en 2012) et -992 millions d'euros pour l'Irlande (-405 millions d'euros en 2012).

Les revenus nets d'intérêts se chiffraient à 632 millions d'euros en 2013, en baisse de 2% par rapport à l'année précédente, la hausse en Slovaquie (notamment grâce à la croissance du portefeuille de crédits) n'ayant pu compenser totalement la baisse en Irlande. En 2013, les prêts et avances à la clientèle de la division, sans prises en pension (21 milliards d'euros) ont baissé de 8%, conséquence des hausses en Slovaquie et en Bulgarie, et d'une baisse en Irlande et en Hongrie. Les dépôts (dépôts de la clientèle et titres de créance, sans mises en pension, 14 milliards d'euros fin 2013) se sont accrus de près de 9% en 2013. Cette progression est imputable pour l'essentiel au succès de la campagne retail de dépôts en Irlande, même si les dépôts ont également augmenté en Hongrie et en Slovaquie.

Les primes d'assurances acquises ne concernent que la Hongrie, la Slovaquie et la Bulgarie (nous n'avions pas d'activités d'assurances en Irlande jusqu'en 2013) et se montaient à 238 millions d'euros, attribuables pour 83 millions d'euros aux assurances vie et pour 155 millions d'euros aux assurances dommages.

Les primes d'assurances dommages ont observé un tassement de quelque 5%. Le niveau des dommages a été légèrement inférieur, le ratio combiné pour les trois pays d'Europe centrale et orientale confondus s'améliorant par conséquent à 95% en 2013, contre 98% en 2012.

La vente d'assurances vie, y compris les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire non repris dans les chiffres IFRS, a achevé l'exercice sur un montant de 0,1 milliard d'euros, un niveau comparable à celui de 2012. Les produits à taux garanti représentent 46% et les produits liés à des fonds d'investissement, 54% des ventes d'assurances vie en 2013. Fin 2013, les réserves d'assurances vie en cours de la division atteignaient 0,5 milliard d'euros.

Le résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats a atteint 90 millions d'euros en 2013, en baisse de quelque 17% par rapport à 2012, en raison notamment de la baisse des résultats de négoce en Slovaquie. Les revenus nets de commissions se montaient à 204 millions d'euros, soit une hausse de 43% (grâce à la Hongrie surtout). Les autres postes de revenus s'articulaient de la manière suivante : le résultat net réalisé sur actifs disponibles à la vente totalisait 13 millions d'euros et les autres revenus nets 20 millions d'euros, contre 10 millions d'euros en 2012, à la faveur de plusieurs aubaines uniques importantes.

 Le résultat net s'est monté à -853 millions d'euros en 2013, soit 593 millions d'euros de moins qu'en 2012.

 Des résultats nets positifs en Hongrie, Slovaquie et Bulgarie réduits à néant par les déficits enregistrés en Irlande, générés par les pertes de crédit majeures dans ce pays

Les charges d'exploitation de cette division s'établissaient à 715 millions d'euros, soit une hausse de 10% par rapport à 2012. Cette hausse est due pour l'essentiel à la Hongrie (elle est notamment liée à l'introduction du prélèvement sur les transactions financières) et à l'Irlande (hausse des coûts liés à l'augmentation du personnel – département des arriérés – ainsi qu'à la campagne retail). Le ratio charges/produits de cette division a atteint dès lors 69%, contre 66% en 2012.

Les réductions de valeur sur prêts et créances (provisions pour crédits) s'élevaient à 1 171 millions d'euros en 2013, un montant nettement supérieur aux 609 millions d'euros enregistrés en 2012.

Cette progression est exclusivement attribuable à KBC Bank Ireland, où, après l'analyse du portefeuille, nous avons enregistré un important montant supplémentaire au quatrième trimestre. Les provisions pour crédit pour l'ensemble de l'exercice s'établissaient dès lors à 1 059 millions d'euros, un montant nettement supérieur à 2012 (547 millions d'euros). Les trois pays d'Europe centrale et orientale confondus ont drainé 112 millions d'euros (62 millions d'euros en 2012), un montant ponctué d'une hausse significative en Hongrie (retail) et en Slovaquie (corporate).

Au niveau de la division, le ratio de pertes sur crédits se montait par conséquent à 448 points de base, contre 226 points de base en 2012. Par pays, ce montant se chiffre à 672 points de base pour l'Irlande, 150 points de base pour la Hongrie, 60 points de base pour la Slovaquie et 119 points de base pour la Bulgarie. Au 31 décembre 2013, quelque 19% du portefeuille de crédits de la division étaient qualifiés de *non-performing* (voir définition dans le Glossaire), contre 18% l'année d'avant. Par pays, il s'agit de 26% en Irlande, 12,1% en Hongrie, 3,7% en Slovaquie et 27% en Bulgarie.

Les autres réductions de valeur de la division, établies à 18 millions d'euros, portaient notamment sur une réduction de valeur sur une obligation chez DZI en Bulgarie et des dépréciations immobilières.

# Fabriques de Produits internationales

La division Fabriques de Produits internationales apporte son soutien et fournit des produits aux autres divisions. Les principaux services autour desquels s'est articulée cette division en 2013 sont l'asset management (gestion patrimoniale), l'octroi de crédits à la consommation, les financements commerciaux, les établissements financiers, et les marchés et titres.



Fabriques de Produits internationales englobe un large éventail d'activités, réparties sur plusieurs pays. Ce qui nous distingue des autres nous rend plus ingénieux. Et ce qui nous réunit nous rend plus forts.



Luc Gijssens,  
CEO de la division Fabriques de Produits internationales

## Activités de la division Fabriques de Produits internationales

La division Fabriques de Produits internationales englobe un large éventail d'activités réparties dans plusieurs pays : marchés monétaires, obligataires et financiers, octroi de crédits à la consommation, asset management, commerce extérieur et établissements financiers.

Ces services et activités ont comme point commun de ne disposer que d'une base clients directs très limitée, voire inexistante, mais de développer et fournir des produits et des services aux autres divisions (Belgique, Tchéquie, Marchés internationaux) en charge de leur distribution, et que ces services et produits sont similaires pour tous les marchés géographiques, générant ainsi des économies d'échelle. En d'autres termes, les activités de nature purement locale (comme le leasing) ne font pas partie de cette division, mais sont incorporées dans les divisions géographiques concernées.

La cible géographique de cette division s'inscrit bien entendu dans le droit fil de la stratégie générale du groupe, à savoir se focaliser sur la Belgique et les quatre marchés stratégiques d'Europe centrale et orientale. Conformément à cette stratégie, nous avons largement réduit, voire modifié la présence des fabriques de produits internationales dans d'autres pays ces dernières années. En Pologne, nous avons par exemple pris des initiatives pour développer un nouveau modèle d'activités pour l'asset management. Ce modèle implique que les produits sont distribués par des distributeurs qui ne font pas partie du groupe KBC. Un récent accord de coopération avec BNP Paribas constitue une importante évolution dans ce domaine.

Les services qui font partie de la division cherchent constamment, dans la nouvelle structure également, à améliorer leur prestation de services, notamment en exploitant les synergies et en diffusant les bonnes pratiques. Les conseils internationaux organisés au sein de KBC Asset Management par domaine d'activité en sont un bon exemple. Ces conseils échangent périodiquement leurs bonnes pratiques en vue d'accroître l'efficience, d'améliorer la qualité et de soutenir les activités commerciales.

Nous analysons et optimisons aussi régulièrement la gamme de produits. Chez KBC Asset Management notamment, cette initiative a débouché une nouvelle fois sur le développement de produits d'investissement innovants, comme le Generation Plan, un nouveau produit avec surveillance du niveau plancher parfaitement adapté au planning successoral. Les fonds KBC Participation Belgian Economy et CBC Fonds Local Investors permettent aux investisseurs de soutenir l'économie locale belge. KBC Asset Management a également lancé plusieurs fonds structurés dotés d'une structure Timing, dans lesquels le niveau plancher durant la période de timing constitue le point de départ de l'investissement. Enfin, les techniques de gestion destinées aux produits avec surveillance du niveau plancher ont été optimisées à la lumière du taux d'intérêt actuellement bas. Cette approche continue à faire ses preuves, un succès qui s'illustre par la solidité récurrente de la position de marché des fonds d'investissement en Belgique, en République tchèque et en Hongrie, où nous obtenons des résultats nettement supérieurs qu'avec les produits de crédits et de dépôts traditionnels.



Alignement sur les marchés géographiques stratégiques du groupe



Priorité aux synergies et à la diffusion des bonnes pratiques



Diverses améliorations des procédures et innovations de produits

Dans la sphère de l'octroi de crédits à la consommation (*consumer finance*), nous avons noté en 2013 d'importantes améliorations au niveau des produits et des procédures, comme le

lancement d'un nouvel assortiment de cartes de crédit et un prêt à tempérament flexible en République tchèque, ou encore le repositionnement du prêt à tempérament chez KBC Belgique. Dans un certain nombre de marchés, nous avons commencé à proposer notre offre de produits sur PDA et tablettes pour permettre à nos clients de régler eux-mêmes leurs crédits. En 2013, une fabrique de produits a été mise en place en Irlande pour l'octroi de crédits à la consommation. Ce modèle d'activités sera développé dans le courant de 2014. KBC estime sa part de marché dans le domaine de l'octroi de crédits à la consommation à quelque 5% en Belgique (KBC Bank), 9% en République tchèque, 4% en Slovaquie et 2% en Hongrie.

En ce qui concerne les marchés financiers, l'exercice 2013 se caractérise par la fusion opérationnelle entre Marchés et KBC Securities. Objectif : placer le client encore plus au centre de nos priorités. En réunissant nos capacités d'origination, nous sommes en mesure d'offrir à notre clientèle une gamme complète de solutions de financement. L'initiative est également valable pour les investisseurs grâce aux synergies entre nos équipes de Bond & Equity Sales. Nous avons aussi remanié l'organisation et la stratégie de Bolero, la plateforme d'investissement en ligne de référence de KBC Groupe SA, en développant un nouveau modèle de pricing, un nouveau site internet, en proposant une offre mobile, une collaboration structurelle avec la division Belgique et avec KBC Asset Management, et en adoptant une toute nouvelle stratégie de marque.

## Recherche et développement

Le groupe développe continuellement de nouveaux produits et services afin de faire coïncider le plus étroitement possible son offre avec la demande émanant du marché. Pour soutenir la recherche et le développement de nouveaux produits, nous avons mis au point une procédure spécifique qui permet d'accorder efficacement au département l'autorisation de lancer un nouveau produit ou un nouveau service. Cette politique implique de pratiquer une analyse approfondie de l'intégralité des risques concernés et (de proposer) des mesures visant à les éviter ou à les maîtriser.

Par ailleurs, nous réexaminons régulièrement tous les produits pour pouvoir les adapter à l'évolution des besoins de la clientèle et des conditions de marché.

Nous avons aussi mis au point une application de documentation spécifique afin de mieux encadrer la surveillance de la procédure et de pouvoir procéder à des recherches plus efficacement.

Outre les projets et produits mentionnés dans le présent chapitre, plusieurs autres chapitres de ce rapport annuel citent également des exemples de produits développés ou lancés en 2013. Souvent, le développement de nouveaux produits et services va de pair avec celui de logiciels. Les données relatives aux logiciels élaborés en interne figurent à l'Annexe 34 dans la partie Comptes annuels consolidés.

## Contribution au résultat du groupe

Aucun résultat n'est consigné pour cette division, dont tous les produits et charges sont imputés sur les autres divisions du groupe, par zone géographique.



## Peiba sème aujourd'hui pour récolter demain

La firme Peiba, spécialisée notamment dans la transformation de pépins de courge, fut créée en Hongrie en 1990. Ayant désormais repris le flambeau, le fils des fondateurs l'a équipée en 2012 d'une installation de pressage d'huile de pépin de courge.

"Le crédit accordé par K&H a permis de financer 58% de l'investissement. Budapest Bank avait prêté 120 000 euros pour l'achat des machines ; à l'été 2013, K&H nous a accordé le solde, devenant ainsi le banquier habituel de Peiba. La nouvelle installation, qui s'étend sur 66 m<sup>2</sup>, permet de produire 40 000 litres d'huile de pépin de courge par an, dont 37 000 partent pour l'exportation. Il n'existe à l'heure actuelle aucune installation de cette taille et équipée de cette technologie en Hongrie ; Peiba est donc numéro un sur son marché."

[www.peiba.hu](http://www.peiba.hu)

## Centre de groupe

Le Centre de groupe intègre les activités de holding du groupe, une partie des résultats non attribuables aux autres divisions (notamment les coûts de financement des participations), l'élimination des transactions intersegments et les résultats des sociétés et activités appelées à être cédées.

Sont également imputés au Centre de groupe les résultats des activités *legacy* (CDO et désinvestissements), de même que les résultats relatifs à l'évaluation du risque de crédit propre. Nous renseignons ces éléments à part afin de mieux rendre compte des résultats opérationnels par rapport aux résultats non opérationnels.



## Programme de désinvestissement quasiment terminé

Commentaire à propos des principaux désinvestissements récents (accord ou finalisation en 2013)			
Dossier	Date accord	Date finalisation*	Description (situation et calcul de l'impact au moment de l'annonce)
Kredyt Bank/Bank Zachodni (banque, Pologne)	février 2012	mars 2013	En mars 2013, KBC a placé avec succès sur le marché sa participation de 16,17% dans la banque Bank Zachodni (résultat de la fusion entre les banques Bank Zachodni WBK et Kredyt Bank), par le biais d'une offre secondaire. La vente a rapporté quelque 0,9 milliard d'euros et renforcé le ratio Tier 1 (Bâle II) de KBC de 0,6%.
Absolut Bank (banque, Russie)	décembre 2012	mai 2013	En mai 2013, KBC a finalisé la vente d'Absolut Bank à un groupe d'entreprises russes qui gèrent les actifs du fonds de pension Blagosostoyanie, pour 0,3 milliard d'euros. La transaction a eu un impact négatif de -0,1 milliard d'euros sur le résultat consolidé de KBC pour le deuxième trimestre de 2013, et ainsi dégagé 0,3 milliard d'euros de capitaux, principalement en raison de la réduction de 2 milliards d'euros des actifs pondérés par le risque. Le ratio Tier 1 de KBC (Bâle II) a augmenté dès lors de quelque 0,4%.
NLB (banque, Slovénie)	décembre 2012	mars 2013	En mars 2013, KBC a cédé sa participation restante de 22% dans NLB à la République de Slovénie pour quelque 3 millions d'euros. L'influence sur le capital de KBC est insignifiante.
KBC Banka (banque, Serbie)	avril 2013	décembre 2013	En décembre, KBC a bouclé le désinvestissement de KBC Banka (vente à Société Générale Srbija et Telenor Serbia). L'impact sur le résultat de KBC en 2013 s'est monté à -64 millions d'euros au total, le montant des capitaux ainsi libérés étant insignifiant.
KBC Bank Deutschland (banque, Allemagne)	septembre 2013	reste à boucler	En septembre 2013, KBC a signé un contrat portant sur la vente de KBC Deutschland à un groupe d'investisseurs composé de Teacher Retirement System of Texas, Apollo Global Management LLC, Apollo Commercial Real Estate Finance Inc. et GrovePoint Capital LLP. L'opération libérera quelque 0,1 milliard d'euros de capitaux pour KBC, en raison, surtout, de la réduction des actifs pondérés par le risque. La transaction améliore la solvabilité de KBC de 15 points de base environ (Bâle II). Elle doit encore être approuvée par l'organe de contrôle.
Banque Diamantaire Anversoise (financement du commerce du diamant, Belgique)	décembre 2013	reste à boucler	En décembre 2013, KBC a conclu un accord avec Yinren Group, originaire de Shanghai, sur la vente de la Banque Diamantaire Anversoise (BDA). La transaction doit encore être approuvée par l'organe de contrôle. La vente libère 0,1 milliard d'euros de capitaux environ, à la faveur surtout de la réduction des actifs pondérés par le risque. Avec pour conséquence, in fine, une augmentation du ratio Tier 1 (Bâle II) de KBC de près de 0,2%. Avant de clôturer l'opération, une partie du portefeuille de crédits de la BDA – les crédits présentant un risque plus important et les crédits <i>non-performing</i> d'une valeur comptable nette de 0,4 milliard d'euros pour l'essentiel – sera cédée à KBC Bank en vue d'un règlement normal. Après la clôture, KBC mettra encore un financement garanti à la disposition de la BDA (0,2 milliard d'euros) pour deux ans tout au plus.

\* Situation à la clôture de la rédaction du rapport annuel.

Notre plan de restructuration approuvé par l'Europe en 2009 comprenait un relevé des activités appelées à être désinvesties. Nous avons achevé ce plan fin 2013. Voici un aperçu des principaux désinvestissements dressé en fonction de l'année durant laquelle le contrat a été conclu (et non de l'année de finalisation ou de *closing*) :

- 2010 : KBC Peel Hunt, diverses activités spécialisées de merchant banking de KBC Financial Products, Secura, activités KBC Asset Management en Grande-Bretagne et en Irlande, KBC Securities Baltic Investment Company, KBC Business Capital.
- 2011 : Centea, KBC Concord Asset Management, activités de KBC Securities en Serbie et en Roumanie, Fidea, KBL EPB.
- 2012 : KBC Goldstate, WARTA, Żagiel, Kredyt Bank (via la fusion avec Bank Zachodni WBK), KBC Autolease Polska, KBC Lease Deutschland, les participations de KBC Private Equity, Absolut Bank, participation minoritaire dans NLB.
- 2013 : participation minoritaire dans Bank Zachodni, KBC Banka, une partie de KBC Securities en Pologne, activités de fonds de pension de Warta, KBC Bank Deutschland (à finaliser) et Banque Diamantaire Anversoise (à finaliser).

Le Centre de groupe clôt l'exercice 2013 sur un résultat net de -256 millions d'euros, contre -1 069 millions d'euros l'année précédente. Si nous excluons les résultats liés aux activités *legacy* (désinvestissements et CDO) et à l'évaluation du risque de crédit propre, le résultat net ajusté se monte à -311 millions d'euros (-185 millions d'euros en 2012).

L'influence des activités *legacy* et du risque de crédit propre est détaillée dans le chapitre Résultat en 2013. Une fois ces éléments exclus, le résultat net ajusté du Centre de groupe (-311 millions d'euros) est constitué des résultats des entreprises dont la vente doit encore être finalisée et des activités en cessation (-27 millions d'euros au total), du résultat des activités de holding du groupe (-145 millions d'euros) et de coûts non attribués à d'autres divisions (-139 millions d'euros, pour l'essentiel des coûts de subordination d'emprunts subordonnés et des coûts de financement des participations).

## Contribution du Centre de groupe au résultat du groupe

Résultats Centre de groupe* (en millions d'EUR)	2012	2013
<b>Résultat net ajusté (i.e. hors influence des activités legacy et évaluation du risque de crédit propre)</b>		
Revenus nets d'intérêts	139	-197
Assurances non-vie (avant réassurance)	93	-15
Primes acquises	251	-21
Charges techniques	-159	6
Assurances vie (avant réassurance)	29	3
Primes acquises	180	19
Charges techniques	-151	-16
Résultat net de la réassurance cédée	11	6
Revenus de dividendes	1	0
Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	78	62
Résultat net réalisé sur actifs financiers disponibles à la vente	55	13
Revenus nets de commissions	54	23
Autres revenus nets	107	22
Total des produits	566	-82
Charges d'exploitation	-650	-212
Réductions de valeur	-175	-122
Sur prêts et créances	-153	-87
Sur actifs financiers disponibles à la vente	0	-4
Sur goodwill	0	-7
Sur autres	-22	-25
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-33	0
Résultat avant impôts	-291	-417
Impôts	138	120
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0
Résultat après impôts	-153	-297
Attribuable à des participations minoritaires	32	14
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>-185</b>	<b>-311</b>
Activités bancaires	-161	-137
Activités d'assurances	15	-21
Holding	-39	-153
Actifs pondérés par les risques, fin de période (Bâle II)	16 758	10 642
Capital attribué, fin de période	1 684	1 066
<b>Activités legacy et évaluation du risque de crédit propre</b>		
Legacy – CDO	425	446
Legacy – désinvestissements	-778	-348
Évaluation du risque de crédit propre	-531	-43
<b>Résultat net</b>		
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère	-1 069	-256

\* Nous avons adapté les chiffres de référence afin de tenir compte du réaménagement des divisions à partir de 2013.

## Gestion de la valeur et des risques

Nos activités étant principalement axées sur la banque, l'assurance et l'asset management, nous nous exposons à certains risques et incertitudes typiques du secteur tels que risques de défaut de crédit, risque-pays, fluctuations des taux d'intérêt et de change, risques de liquidité, risques d'assurance, risques opérationnels, exposition aux marchés émergents, modifications aux réglementations, litiges avec les clients et risques économiques en général. Il est clair que, par nature, les activités d'un grand groupe financier comme le nôtre s'exposent à d'autres risques qui ne deviennent manifestes qu'avec du recul.



Le système financier grandit et se modifie ; les institutions au sein du système doivent dynamiser d'autant plus leurs processus de risque et de contrôle, afin de répondre aux aspirations croissantes de tous les actionnaires.

*John Hollows,  
CRO du groupe KBC (Il cédera son poste à Christine  
Van Rijseghem en mai 2014.)*

Le présent chapitre du rapport annuel est consacré à notre modèle de gouvernance des risques et aux risques les plus significatifs pour l'entreprise, à savoir le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque technique d'assurance, le risque opérationnel et l'adéquation des fonds propres.

Nos auditeurs statutaires ont vérifié les informations figurant dans le présent chapitre qui font partie des comptes annuels établis selon les normes IFRS, à savoir :

- Toute la section Gouvernance des risques ;
- Certaines parties de la section Risque de crédit, à savoir l'introduction, Gestion du risque de crédit au niveau des transactions (sans le tableau Crédits *distressed* renégociés), Gestion du risque de crédit au niveau du portefeuille, le tableau Portefeuille de crédits et d'investissement, banque (les parties auditées sont indiquées dans la note en bas du tableau), les tableaux relatifs au portefeuille de crédits et d'investissement de KBC Bank Ireland et K&H Bank, le tableau Autres risques de crédit, banque, le tableau Portefeuille d'investissement des entités d'assurance du groupe KBC, le tableau Risque de crédit à l'égard des (ré)assureurs, par classe de risque, et le tableau Exposition aux obligations d'État ;
- Certaines parties de la section Risque de marché des activités autres que de trading, à savoir l'introduction, Suivi du risque de marché des activités autres que de trading, Risque de taux d'intérêt (à l'exception des tableaux Impact d'une hausse parallèle de la courbe des taux de 100 points de base pour le groupe KBC et Répartition des réserves pour la branche 21 par taux d'intérêt garanti, activités d'assurances) et Risque de change ;
- Certaines parties de la section Risque de liquidité, à savoir l'introduction, Gestion du risque de liquidité et Analyse des échéances ;
- Certaines parties des sections Risque de marché des activités de trading, en l'occurrence l'introduction Suivi du risque de marché et Analyse et quantification des risques ;
- La section Risque technique d'assurance dans son intégralité ;
- Certaines parties de la section Adéquation des fonds propres, à savoir l'introduction Suivi de la solvabilité (sans les graphiques), les tableaux sous Solvabilité du groupe, Bâle II (les parties auditées sont indiquées dans la note en bas des tableaux) et Capital économique (à l'exception du tableau).

Remarque :

Veuillez noter que, sauf indication contraire, KBC Bank Deutschland (en 2012 et 2013), Banque Diamantaire Anversoise (en 2012 et 2013), Absolut Bank (en 2012 ; vendue en 2013), KBC Banka (en 2012 ; vendue en 2013) et la participation minoritaire dans Nova Ljubljanska banka (en 2012 ; vendue en 2013), qui sont considérées comme des groupes destinés à être cédés sous IFRS 5, ont été exclues des différents tableaux, en conformité avec le traitement au bilan. Le cas échéant, vous trouverez des informations succinctes sur ces entités dans les notes en bas de ces tableaux.

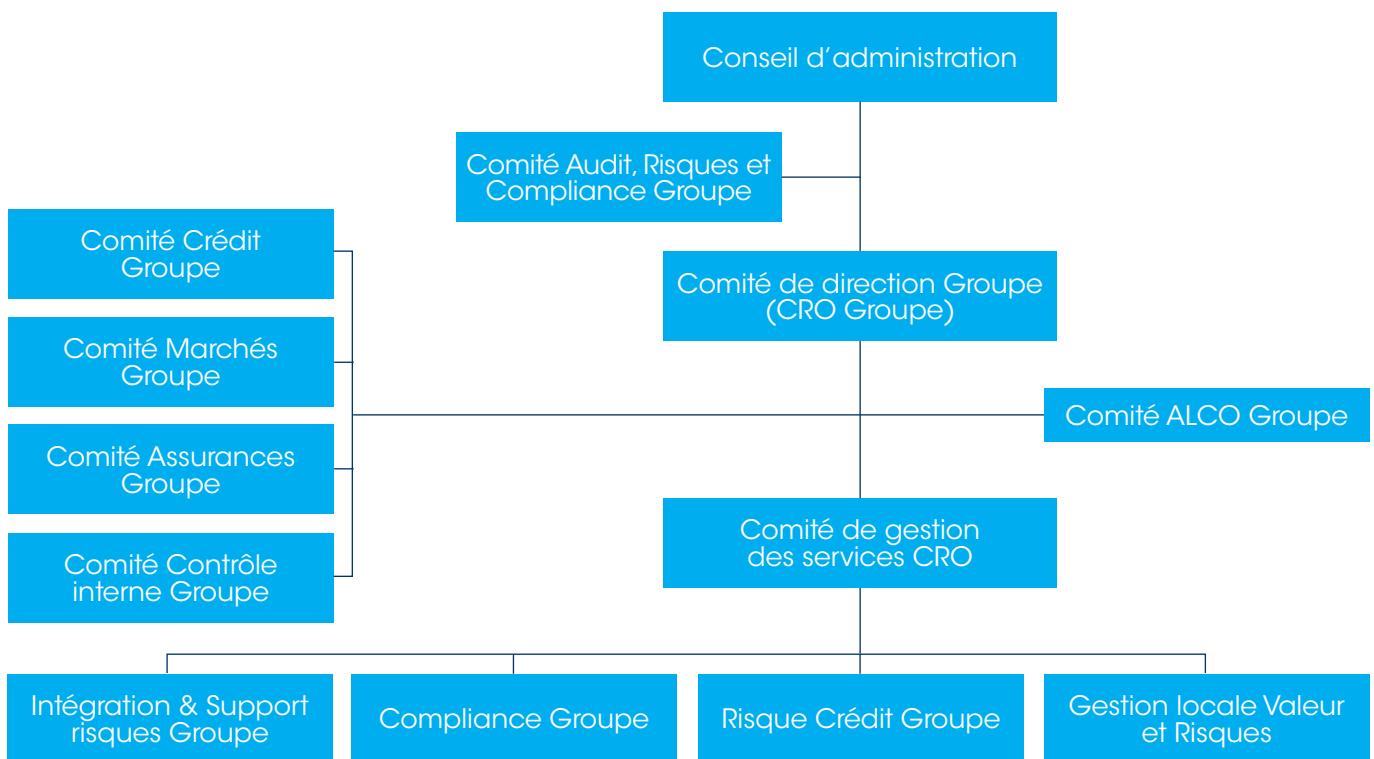
## Gouvernance des risques



Vous trouverez de plus amples informations sur la gestion des risques dans notre *Risk Report* disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com), sous Investor relations, Rapports sur les risques.

Début 2013, un nouveau modèle de gouvernance des risques a été mis en place afin de prendre en considération les changements de la structure organisationnelle de KBC.

## Structure de gouvernance des risques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013



Ce modèle se caractérise comme suit :

- Le Conseil d'administration (assisté du Comité Audit, Risques et Compliance – CARC) qui fixe l'appétit du risque chaque année, surveille les risques et propose des actions si nécessaire.
- Une architecture intégrée, centrée sur le Comité de direction, qui lie appétit du risque, stratégie et fixation des objectifs de performance.
- Le Comité de gestion des services CRO et des comités de gestion des risques par domaine d'activité mandatés par le Comité de direction Groupe.
- Les personnes en charge du business conscientes des risques, qui constituent la première ligne de défense d'une saine gestion des risques du groupe.
- Une fonction risque unique et indépendante, qui inclut le Chief Risk Officer Groupe (CRO), les CRO locaux, les fonctions risque locales et la fonction risque Groupe. La fonction risque (de concert avec la fonction compliance) constitue la seconde ligne de défense, et l'Audit interne la troisième.

Organes de gestion des risques et fonctions de contrôle :

- Comité de direction Groupe (Group Executive Committee) :
  - il fait au Conseil d'administration des propositions en matière de stratégie du risque et du capital, d'appétit du risque, ainsi que du concept général du Cadre de gestion des risques de KBC ;
  - il prend des décisions sur les modules non liés à la stratégie du Cadre de gestion des risques de KBC et surveille sa mise en œuvre au niveau du groupe ;
  - il alloue du capital aux activités en vue de maximiser le rendement corrigé du risque ;
  - il est le principal comité risques, traitant les questions importantes, qui sont canalisées

- par les comités risques spécifiques ou le Comité Asset/Liability Management Groupe (Comité ALCO Groupe) ;
- il surveille l'exposition du groupe aux risques majeurs afin d'assurer la conformité avec l'appétit du risque.
  - Comité ALCO Groupe :
    - ce comité business assiste le Comité de direction Groupe dans le domaine de la gestion (intégrée) du bilan au niveau du groupe. Il traite des matières liées au risque ALM et liquidité.
  - Comités risques :
    - le Comité de gestion des services CRO épaulé le Comité de direction Groupe pour évaluer l'adéquation du Cadre de gestion des risques de KBC de même que la conformité à ce dernier, et il définit et met en œuvre la vision, la mission et la stratégie pour les services CRO du groupe KBC ;
    - le Comité de crédit Groupe (Group Lending Committee – GLC) aide le Comité de direction Groupe à fixer, surveiller et suivre les limites pour les activités de crédit (tout ce qui a trait au financement, à la liquidité et à l'ALM dans ce domaine restant du ressort du Comité de direction Groupe/Comité ALCO Groupe) ;
    - le Comité des marchés Groupe (Group Markets Committee – GMC) aide le Comité de direction Groupe à fixer, surveiller et suivre les limites pour les activités de marché (l'activité de trading intégrant, outre le risque de marché, des risques opérationnels et des risques de crédit des contreparties) ;
    - le Comité assurances Groupe (Group Insurance Committee – GIC) aide le Comité de direction Groupe à fixer, surveiller et suivre les limites pour les activités d'assurance au niveau du groupe ;
    - le Comité de contrôle interne Groupe (Group Internal Control Committee – GIICC) aide le Comité de direction Groupe à surveiller et à renforcer la qualité et l'efficacité du système de contrôle interne de KBC.
  - Des *Local Chief Risk Officers* (LCRO) opèrent dans l'ensemble du groupe, selon une segmentation logique basée sur l'entité et/ou la division. Une collaboration étroite avec les entités commerciales est assurée par leur participation au processus décisionnel local. L'indépendance des LCRO repose sur le fait qu'ils font directement rapport au CRO Groupe.
  - Intégration & Support risques Groupe et Risque de crédit Groupe (qui constituent ensemble la fonction risque Groupe) sont chargés entre autres de surveiller les risques sur l'ensemble du groupe, de développer des modèles de risque et de capital (les modèles business étant développés par le business), d'évaluer en toute indépendance tous les modèles de risque et de capital, de définir des cadres de gestion des risques et de fournir des conseils/des rapports sur les sujets traités par le Comité de direction Groupe et les comités risques.

La performance est évaluée annuellement dans le cadre de la déclaration sur le contrôle interne (*Internal Control Statement*).

## Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme l'écart négatif potentiel par rapport à la valeur attendue d'un instrument financier dû à un défaut de paiement ou à un défaut d'exécution de la part d'une partie contractante (par exemple emprunteur, garant, assureur ou réassureur, contrepartie dans une transaction professionnelle ou émetteur d'un titre de créance) résultant de son insolvabilité, de son incapacité ou de sa mauvaise volonté de payer ou d'exécuter et aussi de mesures des autorités politiques ou monétaires ou d'événements survenus dans un

pays déterminé (risque-pays). Le risque de crédit comporte non seulement le risque de défaillance et le risque-pays, mais aussi le risque migratoire (le risque de changements défavorables des ratings).

Nous gérons le risque de crédit au niveau des transactions et au niveau du portefeuille. Gérer le risque de crédit au niveau des transactions implique l'existence de pratiques, de processus et d'outils pertinents pour identifier et quantifier les risques avant et après l'acceptation de positions individuelles en risque de crédit. Des limites et des délégations (basées sur des paramètres tels que la classe de risque interne et le type de contrepartie) sont fixées en vue de déterminer le risque de crédit maximal autorisé et le niveau auquel sont prises les décisions d'acceptation. Gérer le risque au niveau du portefeuille suppose notamment de quantifier et analyser et/ou rapporter périodiquement le risque intégré dans les portefeuilles consolidés de crédits et d'investissement, surveiller la gestion des limites, piloter le *stress testing* dans différents scénarios, prendre des mesures d'atténuation du risque et optimiser le profil global de risque de crédit.

#### **Gestion du risque de crédit au niveau des transactions**

Nous avons établi des politiques et des procédures d'acceptation solides pour tous les types de risques de crédit. La description ci-dessous se limite aux risques liés aux crédits traditionnels aux entreprises et aux particuliers, qui constituent le gros des risques de crédit du groupe.

Les prêts aux particuliers (par exemple les prêts hypothécaires) sont soumis à une procédure standardisée, qui comporte des modèles de scoring dont les résultats sont déterminants dans la procédure d'acceptation. Les crédits aux entreprises sont soumis à une procédure d'acceptation qui intègre aussi la gestion de la relation, les comités d'acceptation de crédits et les résultats de la modélisation.

Le suivi des principaux types de risques de crédit est en grande partie déterminé par la *classe de risque*, où l'on distingue le risque de défaut (*Probability of Default* ou PD) et la perte en cas de défaut (*Loss Given Default* ou LGD). Cette dernière reflète la perte estimée qui serait encourue en cas de défaillance d'un obligé.

Pour déterminer la classe de risque, nous avons développé différents modèles de rating afin de mesurer la solvabilité des débiteurs et d'évaluer la perte attendue des différents types de transactions. Certains modèles sont communs à l'ensemble du groupe (notamment pour les pouvoirs publics, les banques et les grandes entreprises), alors que d'autres sont destinés à des marchés géographiques spécifiques (PME, particuliers, etc.) ou à un type de transactions. L'échelle de rating interne est la même pour tout le groupe.

En fonction des résultats de ces modèles, nous répartissons le portefeuille de crédits normal en classes allant de 1 (risque le plus faible) à 9 (risque le plus élevé) pour la PD. Un débiteur qui manque à ses engagements reçoit un rating interne allant de PD 10 à PD 12. La classe PD 12 est attribuée si la banque met fin à l'une des facilités de crédit du débiteur ou si une ordonnance du tribunal impose la rentrée en possession de la garantie. La classe PD 11 comprend les débiteurs qui présentent un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours, mais qui ne répondent pas aux critères de PD 12. La classe PD 10 est réservée aux débiteurs dont il y a lieu de penser qu'ils ne payeront pas (à temps), mais qui ne remplissent pas les critères de classification comme PD 11 ou PD 12.

Nous évaluons les crédits aux grandes entreprises au moins une fois l'an, avec minimum une actualisation du rating interne. Les ratings qui ne sont pas actualisés à temps entraînent un supplément de capital (*capital add-on*). Les crédits aux petites et aux moyennes entreprises, de même que les crédits aux particuliers, sont réexaminés périodiquement en tenant compte de toutes les informations disponibles (paiements en arriéré, nouvelles informations financières, modification significative de la classe de risques, etc.). Cet examen mensuel peut déboucher sur une révision plus large ou sur la prise de mesures à l'égard du client.

Sur les crédits liés aux débiteurs en défaut des classes PD 10, 11 et 12 (crédits *impaired*), nous appliquons des réductions de valeur sur la base d'une estimation de la valeur actuelle nette du montant recouvrable. Nous procémons au cas par cas, et par des méthodes statistiques pour les crédits moins importants. De plus, pour les crédits en règle des classes PD 1 à 9, nous enregistrons des réductions de valeur sur la base du portefeuille, en appliquant une formule basée sur les modèles avancés (IRB advanced) utilisés en interne ou une méthode de remplacement si un modèle IRB advanced adéquat n'est pas encore disponible.

Nous pouvons décider, en accord avec les directives de politique interne, de renégocier certains prêts afin d'éviter une situation de défaut de paiement aux crédités en difficultés financières. Les crédits *distressed* renégociés sont des prêts dont les conditions de remboursement initiales ont été modifiées par suite de la dégradation de la situation financière du crédité.

La renégociation peut consister à :

- instaurer un moratoire (suspension provisoire des remboursements du principal et/ou des paiements d'intérêts) ;
- réduire ou reporter les paiements d'intérêts ou de commissions ;
- prolonger la durée du crédit afin d'alléger le schéma de remboursement ;
- capitaliser les arriérés ;
- annuler une partie de la créance ou accorder une remise de dette.

Les changements négociés sont intégrés dans une convention de crédit – nouvelle ou modifiée – qui doit être dûment signée. À des fins d'identification, de suivi et de reporting, une étiquette renégociation est attachée au dossier dans les systèmes de crédit.

Un client avec un crédit *distressed* renégocié se verra en principe attribuer une classe PD 9 ou supérieure.

Si, sur la base de l'évaluation par la banque des projections financières revues/plans de restructuration du crédité, il existe une possibilité raisonnable que le crédité soit en mesure de respecter les conditions renégociées du crédit et que la perte attendue (au sens large) pour la banque soit inférieure dans ce cas à ce qu'elle aurait été sans renégociation, le comité de crédit attribuera/confirmara la classe de risque PD 9. Des exceptions au principe PD9 existent pour certains portefeuilles retail. Dans ces cas, la classe PD attribuée est déterminée sur la base du score comportemental, ce qui peut déboucher sur une classe PD inférieure à 9. Vu que le score comportemental tient compte de toute irrégularité en termes de paiement, il en résulte toutefois habituellement un rating PD supérieur à celui attribué aux crédités sans crédits restructurés.

Si un crédit *distressed* renégocié a été approuvé et que le comité de crédit estime qu'il est improbable que le crédité soit en mesure de respecter les conditions renégociées – ou si un crédit à une contrepartie a été (partiellement) passé en charge – une classe PD 10 (ou supé-

rieure) sera attribuée. Dans ce cas, un débiteur doit être classé comme *defaulted* (en défaut de paiement) selon les règles de KBC et un provisionnement doit être envisagé. Il est très probable qu'une réduction de valeur sera enregistrée.

Si, un an après que le crédit a été renégocié, le comité de crédit juge que le crédité présente des signes d'amélioration et que les conditions de renégociation du crédit devraient pouvoir être respectées, il se peut – dans le cas d'un rating PD 9 – qu'une meilleure classification soit attribuée au crédité et que l'étiquette renégociation soit retirée. Si un crédité est classé en PD 10 (ou une classe supérieure), (seul) un rating PD 9 peut en principe être attribué pour un an et l'étiquette renégociation est maintenue. Si le comité de crédit décide que la classe existante PD 9 (ou supérieure) doit demeurer inchangée ou qu'un rating inférieur doit être attribué, l'étiquette renégociation ne peut être retirée tant qu'à présent (et en tout cas pas avant que le prochain examen n'ait eu lieu).

Fin 2013, les crédits *distressed* renégociés représentaient environ 5,5% du portefeuille total de crédits (encours, à l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5). Une répartition est fournie ci-après.

Crédits <i>distressed</i> renégociés, 31-12-2013 (en millions d'EUR)	Encours total du portefeuille <sup>1</sup>	Crédits <i>distressed</i> renégociés						
		Total	(% de l'encours du portefeuille)	Ventilation selon la classe PD				Réductions de valeur spécifiques
		PD 1-8	PD 9	PD 10 ( <i>impaired</i> , en souffrance depuis moins de 90 jours)	PD 11-12 ( <i>impaired</i> , en souffrance depuis 90 jours ou plus)			
<b>Total</b>	<b>136 525</b>	<b>7 448</b>	<b>5%</b>	<b>581</b>	<b>830</b>	<b>4 309</b>	<b>1 727</b>	<b>1 751</b>
<b>Par division</b>								
Division Belgique	86 913	2 207	3%	377	446	1 074	311	381
Division Tchéquie	20 234	378	2%	129	25	128	96	83
Division Marchés internationaux	25 894	4 845	19%	75	360	3 108	1 303	1 280
Irlande	15 280	3 999	26%	28	281	2 903	787	1 000
Slovaquie	4 635	105	2%	23	9	23	49	30
Hongrie	5 080	507	10%	9	57	161	281	164
Bulgarie	747	234	31%	15	13	21	185	86
Centre de groupe	3 483	18	1%	0	0	0	18	8
<b>Par segment de clientèle</b>								
Particuliers <sup>2</sup>	59 014	3 635	6%	278	320	2 314	722	792
PME	32 045	474	1%	107	166	102	100	78
Grandes entreprises <sup>3</sup>	45 466	3 339	7%	196	344	1 893	905	881

<sup>1</sup> Montants bruts, avant *impairment* (ces montants diffèrent par conséquent des chiffres comptables utilisés dans d'autres sections).

<sup>2</sup> 99% des renégociations de prêts concernent des crédits hypothécaires.

<sup>3</sup> 49% des renégociations de prêts concernent des crédits immobiliers commerciaux.

Conformément aux nouvelles directives (projet) sur les expositions *non-performing* et les mesures de *forbearance* établies par l'Autorité bancaire européenne, KBC s'est préparé à l'adaptation des politiques portant sur les crédits renégociés et la définition de *default*, qui doivent être mises en œuvre en 2014. Lorsqu'une décision finale aura été prise, des critères nouveaux/adaptés seront mis en place en vue de définir les crédits *forborne* et de reclasser PD 10 comme *non-performing* (au lieu de *performing* actuellement).

### **Gestion du risque de crédit au niveau du portefeuille**

Dans le cadre du contrôle sur la base du portefeuille, le portefeuille de crédits consolidé fait notamment l'objet d'un rapport mensuel et/ou trimestriel, afin de vérifier la conformité à la politique de crédit et aux limites. Le suivi des principales concentrations de risques se base aussi sur des rapports périodiques et de circonstance. Des limites sont appliquées au niveau des débiteurs/garants, émetteurs ou contreparties, au niveau des secteurs, ainsi que pour des activités spécifiques ou des zones géographiques. Des *stress tests* sont par ailleurs appliqués à certains types de crédits (notamment les prêts hypothécaires), ainsi qu'au champ d'application du risque de crédit dans son ensemble.

Alors que certaines limites sont encore exprimées en termes notionnels, nous utilisons par ailleurs des concepts plus poussés tels que la perte attendue/*expected loss* et la perte en cas de défaillance/*loss given default*. Avec le risque de défaut/*probability of default* et l'*exposure at default*, ces concepts servent de base au calcul des fonds propres réglementaires pour le risque de crédit, KBC ayant opté pour l'approche *Internal Rating Based* (IRB) de Bâle II. Après avoir reçu l'aval des autorités de contrôle en 2012, les principales entités du groupe avaient adopté l'approche *IRB Advanced*; certaines entités de plus petite taille les ont rejoindes en 2013. Le passage d'autres entités aux approches *IRB Advanced* ou *Foundation* est prévu en 2014. Les entités secondaires continueront à adhérer à l'approche standardisée de Bâle II (*Standardised approach*).

### **Risques de crédit des activités bancaires**

Des risques de crédit apparaissent dans les activités bancaires et d'assurances du groupe. Dans les sections séparées ci-après, nous détaillons les risques de crédit liés aux activités d'assurances, les investissements de KBC dans des produits de crédit structurés et des obligations d'État, ainsi que les portefeuilles irlandais et hongrois de KBC.

Au niveau des activités bancaires, le portefeuille de crédits et d'investissement constitue la principale source de risque de crédit. Ce portefeuille est essentiellement le résultat des activités de crédit pures traditionnelles. Il comprend tous les crédits aux particuliers, tels que les crédits hypothécaires et les crédits à la consommation, tous les crédits aux entreprises, comme les lignes de crédits (engagés et non engagés) de fonds de roulement, les crédits d'investissement, les crédits de garantie et les dérivés de crédit (protection vendue), ainsi que tous les titres de créance autres que publics dans le portefeuille d'investissement des entités bancaires du groupe. Le tableau exclut les autres risques de crédit, comme l'exposition aux activités de trading (risque émetteur), le risque de contrepartie sur des transactions professionnelles, le financement du commerce international (crédits documentaires, etc.) et les obligations d'État. Nous décrivons ces éléments séparément ci-après.

Le portefeuille de crédits et d'investissement tel qu'il est défini ici diffère donc considérablement du poste Prêts et avances à la clientèle mentionné à l'Annexe 18 des Comptes annuels consolidés. Ce poste ne comprend pas par exemple les prêts et avances aux banques, les crédits de garantie et dérivés de crédit ou les obligations émises par des entreprises et des banques, mais intègre par contre les opérations de rétrocession avec les non-banquiers et est net de réductions de valeur spécifiques.



Ratio de pertes sur crédits de 1,19% et ratio de crédits non-performing de 5,9%

Dans le présent rapport, les répartitions dans le tableau sont basées sur des montants en cours (alors que dans les rapports précédents, elles étaient basées sur des montants octroyés).

<b>Portefeuille de crédits et d'investissement, banque</b>	<b>31-12-2012<sup>5</sup></b>	<b>31-12-2013<sup>5</sup></b>
<b>Portefeuille total de crédits (en milliards d'EUR)</b>		
Montant octroyé	166,6	161,8
Encours	140,7	136,5
<b>Portefeuille de crédits selon la division (en pourcentage du portefeuille de crédits en cours)</b>		
Belgique	63%	64%
Tchéquie	15%	15%
Marchés internationaux	19%	19%
Centre de groupe	3%	3%
Total	100%	100%
<b>Portefeuille de crédits selon le secteur de la contrepartie (en pourcentage du portefeuille de crédits en cours)<sup>1</sup></b>		
Particuliers	42%	43%
Services bancaires et d'assurance	6%	5%
Pouvoirs publics	4%	4%
Grandes entreprises	48%	48%
Services autres que financiers	11%	11%
Immobilier	8%	8%
Commerce de détail et de gros	7%	7%
Construction	4%	4%
Automobile	2%	2%
Reste <sup>2</sup>	16%	16%
Total	100%	100%
<b>Portefeuille de crédits selon la région (en pourcentage du portefeuille de crédits en cours)<sup>1</sup></b>		
Europe occidentale	73%	74%
Europe centrale et orientale	22%	22%
Amérique du Nord	2%	2%
Reste	2%	2%
Total	100%	100%
<b>Portefeuille de crédits selon la classe de risque (part du portefeuille, en pourcentage du portefeuille de crédits en cours)<sup>1,3</sup></b>		
PD 1 (risque le plus faible, risque de défaut de 0,00% à 0,10% non compris)	28%	29%
PD 2 (0,10% – 0,20%)	10%	11%
PD 3 (0,20% – 0,40%)	14%	12%
PD 4 (0,40% – 0,80%)	19%	17%
PD 5 (0,80% – 1,60%)	11%	14%
PD 6 (1,60% – 3,20%)	7%	7%
PD 7 (3,20% – 6,40%)	5%	5%
PD 8 (6,40% – 12,80%)	3%	2%
PD 9 (risque le plus élevé, ≥ 12,80%)	4%	3%
Total	100%	100%

<b>Portefeuille de crédits et d'investissement, banque</b>	<b>31-12-2012<sup>5</sup></b>	<b>31-12-2013<sup>5</sup></b>
<b>Crédits <i>impaired</i><sup>a</sup> (PD 10 + 11 + 12 ; en millions d'EUR ou en pourcentage)</b>		
Crédits <i>impaired</i>	10 757	13 717
Réductions de valeur spécifiques	4 614	5 451
Réduction de valeur sur la base du portefeuille (soit PD 1 à 9)	244	281
Ratio de pertes sur crédits		
Division Belgique	0,28%	0,37%
Division Tchéquie	0,31%	0,25%
Division Marchés internationaux	2,26%	4,48%
Irlande	3,34%	6,72%
Slovaquie	0,25%	0,60%
Hongrie	0,78%	1,50%
Bulgarie	0,94%	1,19%
Centre de groupe	1,06%	2,90%
Total	0,69%	1,20%
Total (y compris les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5)	0,71%	1,19%
<b>Crédits <i>non-performing</i> (PD 11 + 12 ; en millions d'EUR ou en pourcentage)</b>		
Encours <sup>6</sup>	7 397	7 928
Réductions de valeur pour crédits <i>non-performing</i>	3 626	3 894
Ratio de crédits <i>non-performing</i>		
Division Belgique	2,3%	2,5%
Division Tchéquie	3,2%	3,0%
Division Marchés internationaux	17,6%	19,2%
Centre de groupe	1,3%	5,9%
Total	5,3%	5,8%
Total (y compris les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5)	5,3%	5,9%
<b>Ratio de couverture</b>		
[Réductions de valeur pour crédits <i>non-performing</i> ] / [encours de crédits <i>non-performing</i> ]		
Total	49%	49%
Total (hors crédits hypothécaires)	63%	60%
[Réductions de valeur et réductions de valeur sur la base du portefeuille pour crédits <i>performing</i> et <i>non-performing</i> ] / [encours de crédits <i>non-performing</i> ]		
Total	66%	72%
Total (hors crédits hypothécaires)	91%	90%

Pour la définition des ratios, veuillez consulter le Glossaire des ratios utilisés.

1 Chiffres audités.

2 La part individuelle des secteurs n'excédant pas 3%.

3 Échelle de notation interne.

4 L'écart entre ces chiffres et ceux figurant à l'Annexe 21 des Comptes annuels consolidés s'explique par des différences de périmètre.

5 À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5. En 2013, ces entités (voir Remarque en début de chapitre) représentaient un montant de crédit octroyé de 5,8 milliards d'euros, dont 3,7 milliards d'euros d'encours. En 2012, les entités concernées (voir Remarque en début de chapitre) représentaient un montant de crédit octroyé de 8,7 milliards d'euros, dont 6,4 milliards d'euros d'encours.

6 Les crédits *non-performing* comportent également des crédits *distressed* renégociés (où l'emprunteur s'est vu attribuer une classe PD 11 ou supérieure). Rapprochement des chiffres de fin d'année : la différence de 531 millions d'euros entre les chiffres de 2012 et de 2013 s'explique, d'une part, par une augmentation de 130 millions d'euros dans la division Belgique, de 321 millions d'euros dans la division Marchés internationaux (dont 282 millions d'euros pour l'Irlande), de 145 millions d'euros dans le Centre de groupe et, d'autre part, par une diminution de -64 millions d'euros dans la division Tchéquie. Les données NP sont basées sur la définition actuelle (PD 11+12). Si la classe PD 10 était incluse dans les totaux NP, l'encours total au 31 décembre 2013 grimperait jusqu'à 13 717 millions d'euros et le ratio de crédits NP jusqu'à 10,0%, tandis que le ratio de couverture [Réductions de valeurs spécifiques et sur la base du portefeuille pour crédits *performing* et *non-performing*] / [encours de crédits *non-performing*] diminuerait jusqu'à 42%.

Vu la situation particulière sur les marchés irlandais et hongrois, nous fournissons des informations complémentaires sur le portefeuille de crédits dans ces pays dans le tableau ci-après.

	31-12-2012	31-12-2013
<b>Détail des portefeuilles irlandais et hongrois</b>		
<b>KBC Bank Ireland (Irlande) – portefeuille de crédits et d'investissement<sup>1</sup></b>		
Encours du portefeuille (en milliards d'EUR)	16	15
Ventilation selon le type		
Crédits immobiliers	78%	79%
Crédits aux PME et grandes entreprises	11%	10%
Investissement immobilier et promotion immobilière	11%	11%
Ventilation selon la classe de risque		
Normal performing (PD 1-9)	72%	52%
<i>Impaired, mais encore performing (PD 10)</i>	5%	22%
<i>Impaired, non-performing (PD 11 + 12)</i>	23%	26%
Ratio de pertes sur crédits <sup>2</sup>	3,34%	6,72%
Ratio de couverture [réductions de valeur totales pour crédits <i>performing</i> et <i>non-performing</i> ] / [encours de crédits <i>non-performing</i> ]	46%	68%
<b>K&amp;H Bank (Hongrie) – portefeuille de crédits et d'investissement<sup>1</sup></b>		
Encours du portefeuille (en milliards d'EUR)	5	5
Ventilation selon le type		
Crédits aux particuliers	49%	47%
Crédits hypothécaires en devises	29%	28%
Crédits aux PME et grandes entreprises	51%	53%
Ventilation selon la classe de risque		
Normal performing (PD 1-9)	88%	85%
<i>Impaired, mais encore performing (PD 10)</i>	1%	3%
<i>Impaired, non-performing (PD 11 + 12)</i>	11%	12%
Ratio de pertes sur crédits <sup>2</sup>	0,78%	1,50%
Ratio de couverture [réductions de valeur totales pour crédits <i>performing</i> et <i>non-performing</i> ] / [encours de crédits <i>non-performing</i> ]	67%	67%

1 Définition : voir Aperçu des risques de crédit des activités bancaires (avec exclusion notamment des obligations d'État).

2 Non audités.

Nous avons décidé de réévaluer notre portefeuille de crédits, particulièrement les portefeuilles de crédits irlandais et hongrois. Nous avons dès lors constitué des provisions supplémentaires pour l'Irlande en raison du reclassement de crédits hypothécaires restructurés pour un montant de 2 milliards d'euros. La reprise plus lente que prévu de l'activité des PME irlandaises ayant donné lieu à des prévisions plus prudentes sur les futurs flux de trésorerie et valeurs de garantie, nous avons également augmenté les provisions pour notre portefeuille irlandais de crédits aux entreprises. Les réductions de valeur pour pertes sur crédits totalisent ainsi 1,1 milliard d'euros pour l'ensemble de l'exercice 2013. Pour la Hongrie, des provisions supplémentaires ont été constituées au quatrième trimestre pour des crédits retail restructurés, tandis que des crédits hypothécaires restructurés d'une valeur de 131 millions d'euros ont été reclasés. Pour l'ensemble de l'exercice 2013, la charge de provisionnement pour la Hongrie atteignait ainsi 76 millions d'euros.

Outre les risques de crédit liés au portefeuille de crédits et d'investissement, il existe des risques de crédit liés à d'autres activités bancaires. Les principaux sont repris ci-après :

*Transactions commerciales à court terme* : les transactions commerciales à court terme sont liées au financement d'exportations ou d'importations (crédits documentaires, préfinancements d'exportations, postfinancements d'importations, etc.) et comportent uniquement l'exposition à des organismes financiers. Nous gérons les risques liés à cette activité sur la base de limites par établissement financier et par pays ou groupe de pays.

*Titres du portefeuille de trading* : ces titres comportent un risque émetteur (perte potentielle résultant d'une défaillance de l'émetteur). Nous mesurons le risque sur la base de la valeur de marché des titres. Le risque émetteur est cependant limité par l'utilisation de limites par émetteur et par classe de rating. Le risque lié aux Asset-Backed Securities et aux Collateral Debt Obligations dans le portefeuille de trading n'est pas inclus dans les chiffres figurant dans le tableau et fait l'objet d'un rapport séparé (voir section Risques de crédits structurés).

*Transactions professionnelles* (dépôts auprès de contreparties professionnelles et négoce de produits dérivés) : ces transactions comportent un risque de contrepartie. Les montants figurant dans le tableau sont les risques *pre-settlement* du groupe, mesurés sur la base de la valeur actuelle de remplacement (positive) (*mark-to-market*) d'une transaction et du supplément applicable (*add-on*). Les risques sont limités par l'utilisation de limites par contrepartie. Nous appliquons également les techniques de *close-out netting* et sûretés. Les sûretés financières ne sont prises en considération que si les actifs concernés sont susceptibles de limiter le risque dans le calcul du capital réglementaire (Bâle II).

Autres risques de crédit, banque (en milliards d'EUR)	31-12-2012	31-12-2013
Transactions commerciales à court terme :	3,2	4,2
Risque émetteur <sup>1</sup>	0,3	0,2
Risque de contrepartie sur transactions professionnelles <sup>2</sup>	9,0	8,2

1 À l'exclusion d'une liste nominative de gouvernements centraux et de toutes les expositions aux institutions de l'UE et aux banques multilatérales de développement.

2 Après déduction des sûretés obtenues et compensation.

*Titres publics dans le portefeuille d'investissement des entités bancaires* : nous mesurons l'exposition aux pouvoirs publics en termes de valeur nominale et comptable. Elle se situe principalement au niveau de l'Union européenne (particulièrement la Belgique). Nous établissons des plafonds pour ce type de risques de crédit en ce qui concerne l'exposition aux obligations souveraines des marchés domestiques et non domestiques. L'exposition aux obligations d'État des activités bancaires et d'assurances combinées fait l'objet d'une section distincte ci-après.

## Risques de crédit des activités d'assurances

Pour les activités d'assurances, les risques de crédit se situent principalement au niveau du portefeuille d'investissement (émetteurs de titres de créances) et des réassureurs. Des directives visant à maîtriser le risque de crédit du portefeuille d'investissement régissent entre autres la composition du portefeuille et les ratings.

Portefeuille d'investissement des entités d'assurance du groupe KBC (en millions d'EUR, valeur de marché) <sup>1</sup>		31-12-2012 <sup>5</sup>	31-12-2013 <sup>5</sup>
<b>Par poste du bilan</b>			
<b>Titres</b>			
Obligations et titres assimilés		19 634	19 284
Détenus jusqu'à l'échéance		5 788	6 731
Disponibles à la vente		13 190	11 266
À la juste valeur par le biais du compte de résultats et détenus à des fins de transaction		0	1
Comme prêts et créances		5	5
Actions et titres assimilés		633	1 262
Disponibles à la vente		630	1 260
À la juste valeur par le biais du compte de résultats et détenus à des fins de transaction		3	3
Reste		18	19
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		408	354
Contrats d'investissement, branche 23 <sup>2</sup>		11 847	12 745
Reste		89	701
<b>Total</b>		<b>31 978</b>	<b>33 084</b>
<b>Détail des obligations et titres assimilés</b>			
Selon le rating <sup>3, 4</sup>			
Investment grade		95%	96%
Non-investment grade		1%	3%
Sans rating		4%	1%
Selon le secteur <sup>5</sup>			
Pouvoirs publics		63%	64%
Établissements financiers <sup>6</sup>		26%	21%
Reste		11%	15%
Selon la devise <sup>3</sup>			
Euro		94%	94%
Autres devises européennes		6%	6%
Dollar américain		0%	0%
Selon la durée résiduelle <sup>3</sup>			
Maximum 1 an		13%	15%
Entre 1 et 3 ans		19%	20%
Entre 3 et 5 ans		15%	19%
Entre 5 et 10 ans		33%	29%
Plus de 10 ans		20%	18%

1 Le total de la valeur comptable était de 32 576 millions d'euros fin 2013 et atteignait 31 277 millions d'euros au 31 décembre 2012.

2 Représente les actifs du produit branche 23 et est totalement équilibré au passif. Aucun risque de crédit pour KBC Assurances.

3 À l'exclusion des investissements dans le cadre des activités Vie branche 23. Dans certains cas, basés sur des extrapolations et des estimations.

4 Échelle de notation externe.

5 À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5. Fin 2013, aucune entité d'assurance ne figurait dans cette classe. En 2012, les entités concernées (voir Remarque en début de chapitre) détenaient un portefeuille d'investissement de 0,2 milliard d'euros.

6 Y compris les *covered bonds* et des sociétés financières non bancaires.

Nous courons également un risque de crédit à l'égard des (ré)assureurs si le (ré)assureur n'est plus en état de remplir ses obligations découlant d'assurances ou de réassurances contractées avec nous. Nous quantifions ce type particulier de risque de crédit au moyen d'une approche nominale (la perte maximale), de la perte attendue (*Expected Loss*) et d'autres techniques. Des limites de concentration de noms sont appliquées. La PD – et par extension l'*Expected Loss* – est calculée en utilisant des ratings internes ou externes. Nous déterminons l'*Exposure at Default* en additionnant les réserves pour pertes nettes et les primes, le *loss given default* étant fixé quant à lui à 50%.

<b>Risque de crédit à l'égard des (ré)assureurs, par classe de risque<sup>1</sup>:</b> <b>Exposure at Default (EAD) et Expected Loss (EL)<sup>2</sup></b> (en millions d'EUR)	<b>EAD</b>	<b>EL</b>	<b>EAD</b>	<b>EL</b>
	<b>2012</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>
AAA à A- compris	179	0,03	141	0,05
BBB+ à BB- compris	111	0,10	147	0,13
Inférieur à BB-	0	0	0	0
Sans rating	10	0,22	3	0,07
<b>Total</b>	<b>299</b>	<b>0,35</b>	<b>291</b>	<b>0,24</b>

1 Basé sur des ratings internes.

2 EAD : chiffres audités ; EL : chiffres non audités.

## Exposition aux obligations d'État (portefeuilles banque et assurance combinés)

Nous détenons un important portefeuille d'obligations d'État, essentiellement en raison de la position de liquidités excédentaire importante et du réinvestissement des réserves d'assurances dans des instruments à revenu fixe. Une ventilation par pays est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Aperçu de l'exposition aux obligations d'État au 31-12-2013, valeur comptable<sup>1</sup>** (en millions d'EUR)

Total (par portefeuille)

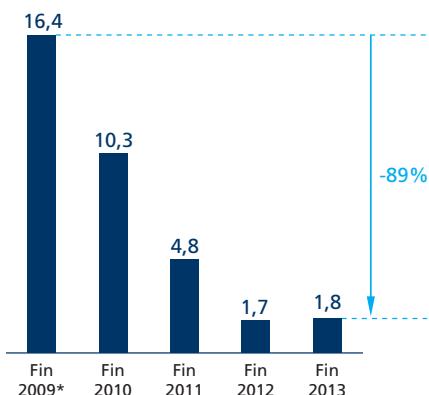
	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	Prêts et créances	Détenus à des fins de transaction	Pour comparaison : total au 31 décembre 2012	Total (selon la date d'échéance)			Impact économique de +100 points de base <sup>3</sup>
							Total	Échéance en 2014	Échéance en 2015	
<b>Sud de l'Europe et Irlande</b>										
Grèce	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Portugal	40	36	0	0	0	77	94	0	10	66
Espagne	348	0	0	0	0	348	230	0	0	348
Italie	783	80	0	0	1	865	911	5	1	859
Irlande	153	308	0	0	1	462	451	0	0	462
<b>Marchés clés de KBC</b>										
Belgique	8 011	15 445	213	0	917	24 586	27 925	3 739	2 678	18 168
Tchéquie	2 309	5 573	66	29	993	8 970	9 503	976	2 318	5 676
Hongrie	235	1 677	8	88	258	2 267	2 603	34	448	1 785
Slovaquie	1 053	1 269	0	0	73	2 395	1 751	83	96	2 216
Bulgarie	146	16	0	0	0	162	161	8	7	147
<b>Autres pays</b>										
France	1 058	2 251	0	0	3	3 312	3 091	333	263	2 716
Allemagne	364	532	16	0	30	942	1 206	104	38	800
Autriche	243	440	211	0	0	894	553	43	6	845
Pays-Bas	239	453	100	0	5	797	530	66	68	663
Reste <sup>2</sup>	2 918	1 623	155	0	102	4 798	3 180	521	1 530	2 747
<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>17 900</b>	<b>29 703</b>	<b>771</b>	<b>118</b>	<b>2 385</b>	<b>50 876</b>	<b>52 191</b>	<b>5 912</b>	<b>7 464</b>	<b>37 499</b>
<b>Valeur nominale totale</b>	<b>16 691</b>	<b>28 065</b>	<b>728</b>	<b>127</b>	<b>2 366</b>	<b>47 978</b>	<b>48 615</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> Y compris les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 (totalisant 0,4 milliard d'euros fin 2013 et 0,5 milliard d'euros au 31 décembre 2012). Sont exclus les risques à l'égard d'entités supranationales des pays sélectionnés. Aucune réduction de valeur significative sur les obligations d'État en portefeuille.

<sup>2</sup> Somme des pays dont l'exposition individuelle est inférieure à 0,5 milliard d'euros au 31 décembre 2013 ; inclut également 1,3 milliard d'euros des dépôts à la Banque nationale de Hongrie.

<sup>3</sup> Impact économique théorique, en termes de juste valeur, d'une hausse parallèle de 100 points de base du spread sur toute la structure d'échéances (en millions d'euros). Notons que cet impact ne se reflète que partiellement dans le compte de résultats et/ou les capitaux propres.

**Obligations d'État portugaises, italiennes, irlandaises, grecques et espagnoles**  
(en milliards d'EUR, valeur comptable)



\* La colonne *fin 2009* donne la situation au 31 mars 2010.

Principaux changements en 2013 :

- La valeur comptable du risque total sur les obligations souveraines a diminué de 1,3 milliard d'euros, en raison surtout d'une diminution de l'exposition aux obligations d'État belges (-3,3 milliards d'euros, principalement des OLO vendues et venues à échéance), partiellement compensée toutefois par une hausse en Slovaquie (+0,6 milliard d'euros) et dans d'autres pays (*Reste dans le tableau ; cet élément inclut une augmentation de 0,5 milliard d'euros des dépôts à la Banque nationale de Hongrie*).
- Ces dernières années, le groupe KBC est parvenu à réduire considérablement son exposition aux obligations souveraines GIIPS (obligations émises par la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne, voir graphique). Fin 2013, l'exposition combinée à ces obligations s'élevait à 1,8 milliard d'euros.

Plus-values nettes réalisées sur les obligations d'État en 2013 :

- 125 millions d'euros au total en 2013 et liées en grande partie à des obligations d'État belges (dans la catégorie disponible à la vente).

Réserve de réévaluation pour actifs disponibles à la vente au 31 décembre 2013 :

- Au 31 décembre 2013, la valeur comptable du portefeuille total d'obligations d'État disponibles à la vente comportait une réserve pour réévaluation de 871 millions d'euros avant impôts.
- Elle se répartit comme suit : 519 millions d'euros pour la Belgique, 91 millions d'euros pour la République tchèque, 63 millions d'euros pour la France, 46 millions d'euros pour l'Allemagne, 42 millions d'euros pour la Slovaquie, 20 millions d'euros pour les Pays-Bas, 20 millions d'euros pour l'Italie et 71 millions d'euros pour les autres pays combinés.
- KBC ne voit, au niveau des estimations, aucune source majeure d'incertitude qui augmenterait sensiblement le risque d'un ajustement important de la valeur comptable de la dette souveraine au cours du prochain exercice.

Portefeuille d'obligations d'État belges :

- Les obligations d'État belges représentaient 48% du portefeuille d'obligations d'État global fin 2013, en raison de l'importance que revêt pour KBC la Belgique, premier marché clé du groupe. L'importance de la Belgique se reflète également, de manière générale, dans le tableau Portefeuille de crédits et d'investissements figurant en début de chapitre, dans la contribution de ce pays au bénéfice du groupe (voir le chapitre Belgique) et dans les différentes composantes du résultat (voir Annexes relatives à l'information par segment des Comptes annuels consolidés).
- Fin 2013, les ratings de solvabilité attribués à la Belgique par les trois principales agences de notation internationales étaient Aa3 (*negative outlook*) chez Moody's, AA (*negative outlook* – revu en *stable outlook* en février 2014) chez Standard & Poor's et AA (*stable outlook*) chez Fitch. Des informations détaillées sur la performance macroéconomique de la Belgique figurent au chapitre consacré à ce pays.
- Le principal risque pour notre portefeuille d'obligations d'État belges réside dans un élargissement de l'écart de taux (*spread*) (voir tableau).

Impact potentiel d'une hausse de 100 points de base du *spread* (au 31 décembre 2013) :

- Impact économique total théorique : voir tableau
  - ° dont Impact sur le compte de résultats IFRS : très limité, vu que le gros du portefeuille d'obligations d'État belges était classé comme Disponibles à la vente (33%) et Détenus jusqu'à l'échéance (63%) ;



Exposition aux obligations souveraines  
GIIPS limitée à 1,8 milliard d'euros

- dont Impact sur les IFRS plus-values non réalisées sur des actifs disponibles à la vente : -127 millions d'euros après impôts.
- Impact sur la liquidité : un élargissement de l'écart de taux affecte le ratio de liquidité à court terme (*liquidity coverage ratio – LCR*), mais le groupe dispose d'une réserve de liquidités suffisamment importante.

### Risques de crédits structurés (portefeuilles banque et assurance)

Depuis 2008, nous avons resserré notre stratégie à l'égard des produits de crédit structurés et instauré progressivement un moratoire sur l'initiation et l'investissement en CDO et ABS. Précédemment, nous avions joué le rôle d'initiateur de transactions sur crédits structurés et avions *investi* aussi nous-mêmes dans des produits de *crédit* structurés. Le reste des investissements CDO et ABS antérieurs à 2008 est dénommé ci-dessous Risques *legacy*. On distingue trois catégories d'investissements *legacy* :

- Nous avons (par l'intermédiaire de KBC Financial Products) joué un rôle d'initiateur dans le cadre de la structuration de transactions liées à des CDO (sur des avoirs fournis par des tiers), pour notre compte ou pour le compte d'investisseurs tiers. Pour plusieurs transactions en cours, une protection avait été acquise auprès de l'assureur crédit monoligne américain MBIA (voir Risques CDO *legacy* couverts par MBIA dans le tableau).
- Nous avons investi dans des produits de crédit structurés, tant en CDO (notes et *super senior*), principalement celles initiées par nous-mêmes et quelques autres (Autres risques CDO *legacy* dans le tableau), que dans des ABS (voir Risques ABS *legacy* dans le tableau).

En 2013, nous avons décidé de lever le moratoire strict sur les investissements en ABS et d'autoriser des placements de trésorerie (voir Risques ABS trésorerie dans le tableau) en ABS liquides européens non synthétiques de première qualité, qui sont aussi acceptés comme garanties éligibles auprès de la BCE. Ceci permet d'apporter une touche de diversification aux portefeuilles d'investissement. Notons que le moratoire sur les CDO et les titrisations synthétiques reste en place.



Exposition nette aux CDO et ABS ramenée à 7,5 milliards d'euros fin 2013

Investissements de KBC en produits de crédit structurés (CDO et ABS) (en milliards d'EUR)	31-12-2013
<b>Exposition nette totale</b>	<b>7,5</b>
Risques CDO <i>legacy</i> couverts par MBIA	5,3
Autres risques CDO <i>legacy</i>	1,1
Risques ABS <i>legacy</i>	1,2
Risques ABS trésorerie	0,0
<b>Réductions de valeur cumulatives sur investissements <i>legacy</i> (de la mi-2007 jusqu'à la date)<sup>1</sup></b>	<b>-0,4</b>
Réductions de valeur	-0,3
Pour Autres risques CDO <i>legacy</i>	-0,2
Pour Risques ABS <i>legacy</i>	-0,1
Ajustement de valeur sur la couverture de MBIA (lié aux risques CDO <i>legacy</i> ) <sup>2</sup>	-0,1
<b>Réductions de valeur cumulatives sur ABS trésorerie</b>	<b>0,0</b>

<sup>1</sup> Les ajustements de valeur des CDO de KBC sont comptabilisés par le biais du compte de résultats et non directement par les capitaux propres. Ceci s'explique par le fait que les CDO du groupe sont pour la plupart de nature synthétique (ce qui signifie que les actifs sous-jacents sont des produits dérivés tels que des *Credit Default Swaps* sur des sociétés). La nature synthétique explique aussi pourquoi les CDO de KBC ne peuvent pas faire l'objet d'un reclassement comptable IFRS pour neutraliser leur impact sur les résultats.

<sup>2</sup> Le taux de provisionnement pour MBIA a été ramené de 80% à 60% mi-2013.

Dans le tableau ci-après, l'exposition aux CDO et ABS est présentée sous forme nette (au lieu des montants notionnels originaux publiés dans les rapports antérieurs). Par conséquent, tous les événements de crédit réglés (*settled credit events*), de même que toutes les positions dont le risque a été totalement atténué (et qui ne comportent donc plus de risque), ont été exclus des chiffres relatifs aux CDO.

En 2013, il y a eu une réduction totale de 7,3 milliards d'euros des risques nets CDO et ABS *legacy*, principalement due à l'atténuation des risques (*de-risking*) liés à plusieurs CDO (impact de -6,8 milliards d'euros) et à quelques remboursements mineurs dans le portefeuille ABS *legacy* (impact de -0,5 milliard d'euros). Au premier trimestre 2014, les risques nets CDO *legacy* ont encore été réduits de quelque 2 milliards d'euros grâce au dénouement de risques CDO. Dans le portefeuille de trésorerie KBC, 45 millions d'euros ont été investis dans deux actifs RMBS au cours (du quatrième trimestre) de 2013.

Comme indiqué plus haut, nous avons acquis auprès de MBIA une protection de crédit pour une grande partie des CDO (*super senior*) que nous avons initiées.

Par ailleurs, le risque résiduel lié à la garantie d'assurance de MBIA est fortement atténué du fait qu'il est inclus dans l'accord de garantie conclu avec l'État belge le 14 mai 2009. Cet accord porte, au 31 décembre 2013, sur une valeur nominale de 5,9 milliards d'euros, dont 5,3 milliards d'euros liés aux risques assurés par MBIA. Sur la base d'une analyse fondamentale interne, le taux de provisionnement pour MBIA a été ramené de 80% à 60% mi-2013. Les 0,7 milliard d'euros restants prévus par l'accord passé avec l'État belge portent sur une partie des Autres risques CDO *legacy*. Dans ce portefeuille (risques CDO non couverts par la protection de crédit de MBIA), les actifs *super senior* ont également été inclus dans l'accord de garantie avec l'État belge. Pour plus de détails, nous renvoyons à la partie Informations complémentaires.

Détails des risques CDO couverts par MBIA (en milliards d'EUR)	31-12-2013
Montant total assuré par MBIA (montant notionnel des swaps <i>super senior</i> )	5,3
Détail de la garantie d'assurance de MBIA	
Juste valeur de la garantie d'assurance obtenue (valeur de remplacement modélisée, en tenant compte de l'accord de garantie)	0,1
Ajustement de valeur pour le risque de contrepartie, MBIA	-0,1
(En % de la juste valeur de la garantie d'assurance obtenue)	60%

## Risque de marché des activités autres que de trading

La gestion des expositions structurelles aux risques de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, le risque actions, le risque immobilier, le risque de change et le risque d'inflation) est également dénommée *Asset-Liability Management* (ALM).

Par exposition structurelle, on entend toutes les expositions inhérentes à notre activité commerciale ou à nos positions à long terme (banque et assureur). Les activités de trading sont donc exclues. Les expositions structurelles peuvent aussi être décrites comme étant la combinaison :

- d'inadéquations, au niveau des activités bancaires, entre la collecte de dépôts par le réseau d'agences et leur affectation (notamment à l'octroi de crédit) ;
- d'inadéquations, au niveau des activités d'assurances, entre les obligations liées aux activités Vie et Non-vie et les portefeuilles d'investissement qui leur servent de couverture ;
- des risques liés à la détention d'un portefeuille d'investissement servant au réinvestissement des capitaux propres ;
- du risque de change structurel découlant des activités à l'étranger (participations en devises, résultats actés des sièges étrangers, risque de change lié à l'inadéquation de devises entre engagements et investissements chez l'assureur).

### **Suivi du risque de marché des activités autres que de trading**

Le cadre de gestion des risques ALM de KBC comporte les éléments suivants :

- Priorité à la *valeur économique* – pierre angulaire de la politique de gestion du bilan – et prise en compte de critères tels que les revenus, la solvabilité et la liquidité ;
- Utilisation d'une méthode ALM uniforme pour les activités bancaires et d'assurances à l'échelle du groupe, basée sur des modèles juste valeur qui donnent une prévision de la valeur d'un groupe de produits dans différents scénarios de marché et sont transposés en *replicating portfolios* (combinaisons d'instruments du marché permettant de couvrir avec le minimum de risque les groupes de produits concernés) ;
- Utilisation de la méthode de mesure *Value-at-Risk* (VaR) dans l'ensemble du groupe et pour les différentes catégories de risques dans le cadre de la budgétisation et limitation du risque. Cette VaR mesure la perte maximale pouvant être subie sur un horizon d'un an à un certain niveau de confiance par suite de variations des taux d'intérêt et d'autres fluctuations des facteurs de risque du marché.
- Fixation d'une limite VaR ALM au niveau du groupe et répartition de cette limite entre les différents types de risques et entités ;
- Utilisation de la VaR, qui est calculée au moyen de modèles juste valeur pour les produits sans échéance, en tenant compte de différentes options et garanties intégrées dans le portefeuille ;
- La VaR est complétée par d'autres méthodes d'évaluation des risques telles que *Basis-Point-Value* (BPV), montants notionnels, etc.

**Risque de marché non-trading du groupe KBC (VaR 99,93%, horizon de 1 an)**  
(en milliards d'EUR)\*

**31-12-2012      31-12-2013**

Total	3,81	3,83
-------	------	------

\* À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe. Les options périodiques de remboursement anticipé intégrées aux crédits hypothécaires ne sont pas incorporées. À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5. En 2013, l'impact de ces entités (voir Remarque en début de chapitre) sur la VaR ALM du groupe s'inscrivait à 6,3 millions d'euros. En 2012, l'impact de ces entités (voir Remarque en début de chapitre) sur la VaR ALM du groupe s'inscrivait à 11,2 millions d'euros.

Le Fonds de pension KBC (dont l'impact sur la VaR ALM du groupe s'inscrivait à 278 millions d'euros en 2013 et à 193 millions d'euros en 2012) n'est pas inclus. La VaR au 31 décembre 2012 a été redressée de 1,06 milliard à 1,34 milliard d'euros par suite de l'alignement de l'intervalle de confiance de 99% à 99,93% qui est utilisé dans la modélisation du capital économique interne, et de 1,34 milliard d'euros à 3,81 milliards d'euros à la suite de l'inclusion du *spread risk* dans la VaR. La VaR est mesurée selon la méthode VaR-CoVaR.

## Risque de taux d'intérêt

Nous utilisons deux grandes techniques pour quantifier les risques de taux d'intérêt : 10 BPV et VaR (voir plus haut). La 10 BPV indique la variation de valeur du portefeuille en cas de hausse de dix points de base sur toute la courbe des taux d'intérêt (les chiffres négatifs reflètent une baisse de la valeur du portefeuille). Nous fixons les limites 10 BPV de façon à ce que les positions de taux d'intérêt combinées aux autres expositions structurelles (actions, immobilier, etc.) restent dans les limites totales VaR. Nous utilisons également d'autres techniques telles que l'analyse d'écart, l'approche de la duration, l'analyse de scénarios et les *stress tests* (dans une perspective de valeur économique et de revenus).

La sensibilité IFRS du groupe aux fluctuations de taux d'intérêt est rapportée à intervalles réguliers. Elle porte à la fois sur les activités bancaires et les activités d'assurances. Le tableau reflète l'impact d'une hausse de la courbe des taux de 100 points de base, tant sur le bénéfice net que sur la valeur.

(en millions d'EUR)	Impact d'une hausse parallèle de la courbe des taux de 100 points de base pour le groupe KBC <sup>1</sup>			
	Impact sur le bénéfice net, IFRS		Impact sur la valeur <sup>2</sup>	
	2012	2013	2012	2013
Banque	-44	87	-396	-216
Assurance	10	24	82	105
Total	-34	110	-314	-111

1 À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 (voir Remarque en début de chapitre). En 2013, une hausse de la courbe des taux de 100 points de base aurait eu un impact de 0,05 million d'euros sur le bénéfice net et de -2,2 millions d'euros sur la valeur de marché de ces entités. Les chiffres correspondants de 2012 auraient été de 0,7 million d'euros et -51 millions d'euros respectivement.

2 Pleine valeur de marché, indépendamment de la classification comptable ou des règles d'*impairment*. À l'exclusion du Fonds de pension KBC (impact de 7 millions d'euros sur le bénéfice net et 12 millions d'euros sur la valeur en 2013).

Nous gérons les positions de taux d'intérêt ALM des entités bancaires selon une formation interne des prix orientée vers le marché pour les produits liés à des durées et selon une technique de *replicating portfolio*, revue sur une base dynamique, pour les produits non liés à des durées (notamment les comptes à vue et comptes d'épargne).

La banque détient des positions de taux d'intérêt principalement sur des obligations d'État, dans le but d'acquérir des revenus d'intérêts, par le biais d'un portefeuille obligataire servant au réinvestissement des capitaux propres et d'un portefeuille obligataire financé par des fonds à court terme. Le tableau indique le risque de taux d'intérêt de la banque en termes de 10 BPV.

(en millions d'EUR)	BPV (10 points de base) du livre ALM, activités bancaires*	
	2012	2013
Moyenne du 1 <sup>er</sup> trimestre	-52	-33
Moyenne du 2 <sup>e</sup> trimestre	-49	-27
Moyenne du 3 <sup>e</sup> trimestre	-49	-21
Moyenne du 4 <sup>e</sup> trimestre	-47	-22
Au 31 décembre	-39	-22
Maximum sur l'année	-57	-40
Minimum sur l'année	-39	-21

\* À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 (voir Remarque en début de chapitre). L'intégration de ces entités donnerait une BPV globale pour les activités bancaires de -22 millions d'euros fin 2013 et de -44 millions d'euros fin 2012.

Conformément à Bâle II, nous procédons régulièrement à un *stress test* de 200 points de base, qui compare le risque total de taux d'intérêt du portefeuille bancaire (pour un mouvement parallèle des taux de 2%) au total des capitaux propres. Au niveau du portefeuille bancaire du groupe KBC, ce risque s'établit à 11,7% du total des capitaux propres fin 2013, soit bien en dessous du seuil de 20%, à partir duquel une banque est considérée comme *outlier*, ce qui peut avoir pour corollaire une hausse de l'intensité de capital réglementaire.

Le tableau suivant présente les écarts de sensibilité aux taux d'intérêt (*interest sensitivity gap*) du portefeuille bancaire ALM. Pour déterminer les écarts de sensibilité, la valeur comptable des actifs (montant positif) et passifs (montant négatif) est répartie selon la durée (le plus tôt de la date contractuelle de *repricing* ou de l'échéance, comme indication de la période pour laquelle les intérêts sont fixes). Les produits dérivés, qui servent essentiellement à limiter le risque résultant de fluctuations des taux d'intérêt, ont été inclus en fonction de leur montant notionnel et de la date de *repricing*.

Écarts de sensibilité aux taux d'intérêt, livre ALM, y compris les produits dérivés, activités bancaires*							
(en millions d'EUR)	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Non productif d'intérêts
31-12-2012	3 731	3 904	-1 251	-7 095	4 450	2 039	-5 778
31-12-2013	13 665	323	-1 653	-3 146	6 730	788	-16 706
							0
							0
31-12-2012	633	-74	-220	128	258	258	-981
31-12-2013	182	-88	46	41	14	0	-196
							0

\* À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe. Les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 ont également été exclues (les chiffres de ces entités sont indiqués ci-dessous). En 2013, les contrats sans échéance ont été isolés dans la catégorie Non productif d'intérêts, alors qu'en 2012 ils étaient repris dans la colonne ≤ 1 mois.

Les écarts de sensibilité aux taux d'intérêt indiquent que nous détenons une position *long* au niveau du risque de taux d'intérêt. De façon caractéristique, les actifs ont une durée plus longue que les passifs, ce qui signifie qu'une courbe normale des taux est favorable aux revenus nets d'intérêts. La valeur économique du groupe KBC est surtout sensible aux fluctuations à l'extrémité longue de la courbe des taux.

Pour ce qui est des activités d'assurances du groupe, les investissements à revenu fixe des réserves Non-vie sont déterminés par le schéma prospectif des paiements. Le schéma prospectif des paiements de dommages est basé sur des analyses actuarielles poussées.

L'activité Vie branche 21 combine une garantie de rendement et une participation discrétionnaire aux bénéfices qui est déterminée par la compagnie d'assurances. Les principaux risques auxquels l'assureur s'expose dans ce genre d'activités sont le risque de taux bas (le risque que le rendement des investissements descende sous le niveau de taux garanti) et le risque que le revenu des investissements ne permette pas d'assurer une participation aux bénéfices concurrentielle. Le risque de taux bas est géré par une politique de *cashflow matching* appliquée à la partie des portefeuilles Vie qui est couverte par des titres à revenu fixe. Les investissements dans le cadre des activités Vie branche 23 ne sont pas commentés ici, vu que cette activité ne comporte aucun risque de marché pour KBC.

Le tableau ci-après donne un aperçu du risque de taux d'intérêt dans la branche Vie de KBC. Les actifs et passifs d'assurances vie avec garantie de taux sont répartis en fonction du moment prévu des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie attendus (non actualisés), branche Vie*	0-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	> 20 ans	Total
(en millions d'EUR)						
<b>31-12-2012</b>						
Actifs à revenu fixe	10 747	5 236	1 745	1 240	810	19 778
Obligations découlant de la garantie de taux d'intérêt	10 131	3 409	1 742	1 209	1 584	18 075
Écart des flux de trésorerie attendus	616	1 828	3	31	-774	1 703
Duration moyenne des actifs						5,29 ans
Duration moyenne des passifs						6,11 ans
<b>31-12-2013</b>						
Actifs à revenu fixe	10 725	4 098	2 310	626	765	18 525
Obligations découlant de la garantie de taux d'intérêt	10 086	3 123	1 844	1 311	1 779	18 142
Écart des flux de trésorerie attendus	640	975	466	-685	-1 014	383
Duration moyenne des actifs						4,90 ans
Duration moyenne des passifs						6,03 ans

\* À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe et des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5. En 2013 et 2012, les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 (voir Remarque en début de chapitre) n'avaient pas d'obligations d'assurance.

Comme mentionné ci-dessus, le principal risque de taux d'intérêt réside dans une baisse des taux. Nous adoptons une approche ALM visant à atténuer le risque de taux d'intérêt conformément à l'appétit du risque de KBC. Pour les risques résiduels de taux d'intérêt, nous menons une politique qui tient compte de l'impact négatif éventuel d'une baisse persistante des taux d'intérêt et avons constitué des réserves supplémentaires adéquates.

Répartition des réserves pour la branche 21 par taux d'intérêt garanti, activités d'assurances <sup>1</sup>	31-12-2012	31-12-2013
5,00% et plus <sup>2</sup>	3%	3%
Plus de 4,25% et jusqu'à 4,99%	10%	10%
Plus de 3,50% et jusqu'à 4,25%	5%	4%
Plus de 3,00% et jusqu'à 3,50%	30%	27%
Plus de 2,50% et jusqu'à 3,00%	24%	22%
2,50% et moins	27%	32%
0,00%	2%	2%
Total	100%	100%

1 À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe et des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5. En 2013 et 2012, les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 (voir Remarque en début de chapitre) n'avaient aucune exposition nominale.

2 Concerne des contrats en Europe centrale et orientale.

### Risque d'écart de taux (credit spread)

Nous gérons le risque d'écart de taux (*credit spread*) du portefeuille Souverains en surveillant dans quelle mesure la valeur des obligations d'État se modifierait si les écarts de taux augmentaient de 100 points de base sur toute la courbe. La sensibilité économique des principales positions souveraines aux changements des *spreads* est analysée dans la section Risque de crédit.

### Risque actions

Le principal risque actions se situe dans le pôle assurance. Les stratégies ALM sont basées sur une évaluation risque/rendement, qui prend en compte le risque de marché des positions ouvertes en actions. Notez qu'une bonne partie du portefeuille d'actions est détenue en vue de la participation discrétionnaire aux bénéfices résultant des obligations d'assurance (en

particulier la participation aux bénéfices sur le marché belge). Hormis les entités d'assurance, des portefeuilles d'actions plus réduits sont détenus par d'autres entités du groupe, notamment KBC Bank et KBC Asset Management. Vous trouverez dans les tableaux ci-après de plus amples informations sur les risques totaux sur actions non trading chez KBC.

Portefeuille d'actions du groupe KBC <sup>1</sup> (par secteur, en %)	Activités bancaires		Activités d'assurances		Groupe	
	31-12-2012	31-12-2013	31-12-2012	31-12-2013	31-12-2012	31-12-2013
Établissements financiers	23%	60%	26%	20%	25%	25%
Biens de consommation non cycliques	11%	1%	12%	10%	12%	8%
Communication	0%	0%	1%	0%	1%	0%
Énergie	3%	0%	7%	7%	6%	6%
Entreprises industrielles	21%	27%	9%	38%	12%	37%
Entreprises d'utilité publique	2%	0%	3%	3%	3%	3%
Biens de consommation cycliques	4%	1%	4%	15%	4%	13%
Matières premières	3%	0%	11%	5%	9%	4%
Autres et indéterminé	33%	12%	27%	3%	28%	4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
En milliards d'EUR	0,2	0,2	0,5	1,3	0,7	1,4 <sup>2</sup>
Dont non cotés	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0

1 À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe et des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5. En 2013 et 2012, les entités définies comme groupes destinés à être cédés (voir Remarque en début de chapitre) ne détenaient pas de portefeuille d'actions. Le portefeuille d'actions du Fonds de pension KBC n'est pas intégré (0,7 milliard d'euros au 31 décembre 2013 et 0,7 milliard d'euros au 31 décembre 2012).

2 Outre quelques différences mineures dans le périmètre de consolidation, les principales différences entre les 1,4 milliard d'euros mentionnés dans ce tableau et les 1,9 milliard d'euros repris comme Instruments de capitaux propres dans le tableau de l'Annexe 18 des Comptes annuels consolidés sont les suivantes :

(a) Les actions dans le portefeuille de trading (0,3 milliard d'euros) sont exclues ci-dessus, mais sont intégrées dans le tableau figurant à l'Annexe 18.

(b) Les participations immobilières non consolidées sont définies comme Investissements dans l'immobilier dans ce tableau, mais classées comme Actions dans le tableau figurant à l'Annexe 18 (du fait qu'elles ne sont pas consolidées).

(c) La plupart des Investissements dans des fonds sont traités selon le principe de la transparence (*look-through*) (conformément à la composition de l'actif sous-jacent du fonds et donc partiellement classés comme Instruments à revenu fixe), tandis qu'ils sont repris comme Actions dans le tableau de l'Annexe 18.

Impact d'une baisse de 12,5% des cours des actions <sup>*</sup> (en millions d'EUR)	Impact sur le bénéfice net, IFRS		Impact sur la valeur	
	2012	2013	2012	2013
Activités bancaires	-12	-11	-22	-21
Activités d'assurances	-4	-1	-54	-158
Total	-17	-12	-74	-179

\* À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 (voir Remarque en début de chapitre). Au 31 décembre 2013 et 2012, les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 n'avaient aucun risque actions. À l'exclusion du portefeuille d'actions du Fonds de pension KBC (au 31 décembre 2013 : impact de -1,8 million d'euros sur le bénéfice net et -92 millions d'euros sur la valeur). Chez KBC Assurances, l'augmentation des positions en actions a accru la sensibilité économique aux chocs boursiers.

Risque actions non trading <sup>1</sup> (en millions d'EUR)	Bénéfice net réalisé (dans le compte de résultats)		Bénéfice net non réalisé à la clôture de l'exercice (en capitaux propres)	
	31-12-2012	31-12-2013	31-12-2012	31-12-2013
Activités bancaires	11	80	47	73
Activités d'assurances	143	44	160	252
Total <sup>2</sup>	156	126	215	335

1 À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe et des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5. En 2013 et 2012, les entités définies comme telles (voir Remarque en début de chapitre) n'avaient aucun risque actions.

2 Le Total inclut les bénéfices de certaines positions en actions directement attribuables au groupe KBC. Les bénéfices provenant de participations conjointes des Entités bancaires et d'assurance du groupe KBC ont été éliminés vu que ces participations sont consolidées au niveau du groupe.

## Risque immobilier

Le groupe possède un portefeuille limité d'investissements immobiliers pour pouvoir réaliser des plus-values à long terme. KBC Assurances possède également un portefeuille immobilier diversifié, qui est détenu à des fins d'investissement des réserves Non-vie et Vie à long terme. L'immobilier sert à couvrir les risques d'inflation et à optimiser le profil risque/rendement de ces portefeuilles. Le tableau donne un aperçu de la sensibilité de la valeur économique aux fluctuations des marchés immobiliers.

Impact d'une baisse de 12,5% des prix de l'immobilier*	Impact sur la valeur	
	2012	2013
(en millions d'EUR)		
Portefeuilles bancaires	-66	-59
Portefeuilles des assurances	-37	-40
Total	-102	-99

\* À l'exclusion de certaines petites sociétés du groupe. Les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 ont été exclues (voir Remarque en début de chapitre) ; elles n'avaient aucun impact en 2013 et 2012. À l'exclusion du portefeuille immobilier du Fonds de pension KBC (impact de -18 millions d'euros sur la valeur au 31 décembre 2013 et de -17 millions d'euros au 31 décembre 2012).

## Risque de change

Dans la gestion des positions de change structurelles, nous appliquons une politique prudente qui vise essentiellement à écarter le risque de change. Les positions de change dans les livres ALM des entités bancaires avec un portefeuille de trading sont transférées dans le portefeuille de trading, où elles sont gérées dans les limites de trading attribuées. Les positions de change des entités bancaires sans portefeuille de trading, des entités d'assurance et d'autres entités doivent être couvertes si elles sont importantes. Les actions détenues en devises autres que l'euro et qui font partie du portefeuille d'investissement ne doivent pas être protégées. En principe, les participations en devises sont financées à hauteur de l'actif net hors goodwill par un emprunt dans la devise concernée.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme ne soit pas en mesure de remplir ses engagements/obligations de paiement en temps voulu sans encourir des pertes inacceptables.

Notre gestion des liquidités a surtout pour but de financer le groupe et de permettre la poursuite des activités stratégiques du groupe, même si les conditions sont défavorables. Depuis la crise financière, la gestion du risque de liquidité fait l'objet d'une plus grande attention dans le secteur ; elle a été renforcée par les normes de liquidité minimum définies par le comité de Bâle.

Nous continuons à intégrer ces concepts de Bâle III dans notre cadre de liquidité et de financement, ainsi que dans notre planning financier.

## Gestion du risque de liquidité

Un cadre de gestion du risque de liquidité est en place au niveau du groupe pour définir l'échiquier des risques.

La gestion des liquidités elle-même est organisée au sein de la fonction Trésorerie Groupe, qui constitue la première ligne de défense et assure la gestion globale des liquidités et de la collecte de fonds du groupe KBC. La Trésorerie Groupe surveille et oriente le profil de liquidité sur une base journalière. Elle établit les politiques et les mécanismes d'orientation pour

la gestion du financement (financement interne du groupe, tarification du transfert de fonds). Ces politiques incitent le management local à adopter un profil de financement sain. De plus, la Trésorerie Groupe suit de près le *collateral* au niveau du groupe et est chargée de dresser le plan d'urgence en matière de liquidités (*liquidity contingency plan*), qui détermine les stratégies pour faire face à des pénuries de liquidités dans les situations d'urgence.

Seconde ligne de défense, le département Risque comprend le *Chief Risk Officer* Groupe (CRO), les CRO locaux, la fonction risque Groupe et les fonctions risque locales. Les fonctions risque sont chargées entre autres de surveiller les risques au niveau portefeuille/entité, d'élaborer des mesures des risques, de définir des cadres et de fournir des conseils/des rapports sur les sujets traités par le Comité de direction/les Comités risques.

Enfin, la troisième ligne de défense est constituée par la fonction audit, qui est chargée de vérifier l'efficience et l'efficacité du système de gestion des risques, sa conformité au cadre de gestion des risques, ainsi que la manière dont le management gère les risques en dehors de ce cadre formel.

Le cadre de gestion des liquidités et les limites en la matière sont fixés par le Comité de direction et le Conseil d'administration Groupe. En approuvant le cadre, on fixe en même temps l'appétit du risque vu que le cadre définit les mesures qui sont sujettes à des limites. Les décisions portant sur la fixation de valeurs maximales et minimales pour les différentes mesures sont prises dans le cadre du processus de planification financière.

Notre cadre de gestion du risque de liquidité repose sur les principes suivants :

- Risque de liquidité *contingency* : le risque de liquidité *contingency* est évalué sur la base de plusieurs *liquidity stress tests*, qui estiment comment la réserve de liquidités des banques du groupe KBC évolue dans des scénarios extrêmes. Cette réserve est basée sur des suppositions en termes de sorties de liquidités (comportement du client particulier, comportement du client professionnel, prélèvement de lignes de crédit engagées, etc.) et en termes d'entrées résultant d'actions visant à accroître les liquidités (mise en pension du portefeuille obligataire, réduction des prêts interbancaires non garantis, etc.). La réserve de liquidités doit suffire à couvrir les besoins de liquidités (sorties nettes d'espèces et de sûretés) pendant (i) la période nécessaire au rétablissement de la confiance du marché dans le groupe à la suite d'un événement impliquant spécifiquement KBC, (ii) la période nécessaire à la stabilisation des marchés à la suite d'un événement qui touche les marchés en général, et (iii) un scénario combiné qui prend en considération un événement impliquant spécifiquement KBC aussi bien qu'un événement qui touche les marchés en général. L'objectif global du cadre de liquidité est de rester suffisamment liquide en situations de tensions aiguës sans recourir à des actions visant à accroître les liquidités, qui sont coûteuses ou qui interfèrent avec les activités bancaires stratégiques du groupe.
- Risque de liquidité structurel : nous gérons la structure de financement du groupe de façon à maintenir une diversification substantielle, à minimiser les concentrations de financement en *time buckets* et à limiter le niveau de dépendance à l'égard du financement *wholesale* à court terme. Nous gérons la position de financement structurelle en tant que partie du processus de planification stratégique intégré, dont le financement – en plus du capital, des bénéfices et des risques – constitue l'un des éléments clés. Actuellement, notre objectif stratégique pour les toutes prochaines années est de constituer une réserve suffisante en vertu des exigences LCR et NSFR de Bâle III, grâce à un cadre de gestion du financement, qui fixe des objectifs de financement clairs pour les filiales (financement propre, dépendance du financement interne du groupe) et qui fournit des incitants supplémentaires.

taires à travers un système de tarification interne au groupe pour les filiales en rupture de financement (*funding mismatch*).

Pour illustrer le risque de liquidité structurel, nous avons regroupé dans le tableau ci-après les actifs et passifs en fonction de la durée résiduelle (jusqu'à l'échéance contractuelle). La différence entre les entrées et les sorties de liquidités constitue l'écart net de financement (*net funding gap*). À la clôture de 2013, KBC avait drainé 25 milliards d'euros de financement brut en provenance du marché professionnel interbancaire et *repo*.

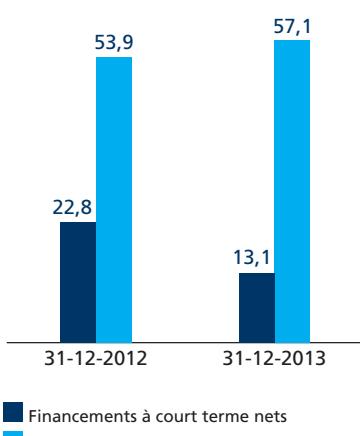
- Risque de liquidité opérationnel : la gestion de liquidité opérationnelle incombe aux unités de trésorerie et repose sur des évaluations des besoins de financement. Les tendances au niveau de la liquidité de financement et des besoins de financement à l'échelle du groupe sont suivies quotidiennement par la fonction Trésorerie Groupe, afin de s'assurer qu'il existe à tout moment une réserve suffisante pour faire face à des événements de liquidité extrêmes pour lesquels un financement *wholesale* ne peut être reconduit.

## Analyse des échéances

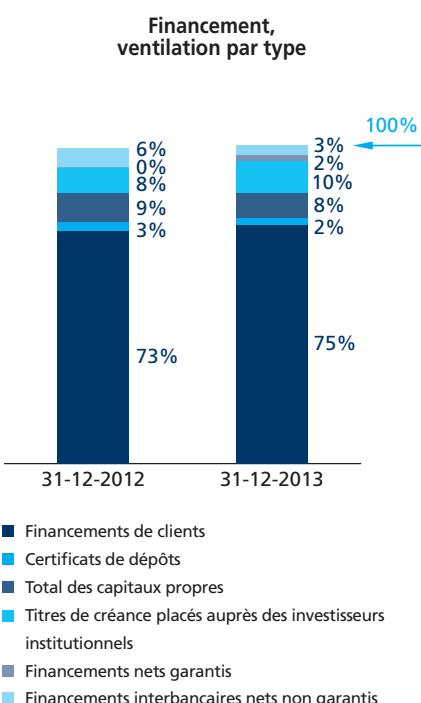
Risque de liquidité à la clôture de l'exercice (sans les transactions interentreprises)*								
(en milliards d'EUR)	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	À vue	Non déterminé
<b>31-12-2012</b>								
Total des entrées	29	12	17	50	44	34	0	39
Total des sorties	31	20	14	36	5	1	79	39
Financement professionnel	13	12	2	1	0	0	0	0
Financement client	13	5	7	15	4	1	79	0
Certificats de dette	1	4	4	20	1	1	0	1
Reste	3	0	0	0	0	0	0	38
Écart de liquidité (sans les engagements non prélevés)	-2	-8	2	15	39	33	-79	1
Engagements non prélevés	-	-	-	-	-	-	-	-28
Garanties financières	-	-	-	-	-	-	-	-11
Écart net de financement (y compris les engagements non prélevés)	-2	-8	2	15	39	33	-79	-38
<b>31-12-2013</b>								
Total des entrées	17	10	18	53	42	34	0	32
Total des sorties	27	11	20	29	7	2	84	25
Financement professionnel	17	2	2	1	0	0	1	1
Financement client	7	6	12	13	3	1	83	0
Certificats de dette	0	4	6	15	3	1	0	0
Reste	2	0	0	0	0	0	0	23
Écart de liquidité (sans les engagements non prélevés)	-10	-2	-2	24	35	32	-84	7
Engagements non prélevés	-	-	-	-	-	-	-	-25
Garanties financières	-	-	-	-	-	-	-	-10
Écart net de financement (y compris les engagements non prélevés)	-10	-2	-2	24	35	32	-84	-28

\* En accord avec les rapports de liquidité internes et réglementaires, les flux de liquidités n'intègrent pas les flux de taux d'intérêt. Les entrées/sorties provenant d'appels de marge versés/reçus pour des positions en produits dérivés MtM sont reprises dans la colonne Non déterminé. Les entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 (voir Remarque en début de chapitre) ont également été exclues (total du bilan de 3,9 milliards d'euros pour 2013). Le Financement professionnel inclut tous les dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement, ainsi que les mises en pension (*repo*). Les instruments sont classés en fonction de la première date de remboursement. Certains instruments sont valorisés à la juste valeur (sur une base actualisée), tandis que d'autres sont évalués sur une base non actualisée (pour des raisons de rapprochement avec l'Annexe 18 des Comptes annuels consolidés). Vu leur profil d'échéance incertain, les engagements non prélevés et les garanties financières sont repris dans la colonne Non déterminé. Dans le Total des sorties, la catégorie Reste contient des propres fonds, des positions *short*, des provisions pour risques et charges, des passifs d'impôts et d'autres passifs.

**Financements à court terme non garantis par rapport aux liquidités**  
(KBC Bank, en milliards d'EUR)\*



\* Sans les désinvestissements restant à finaliser. Les chiffres des liquidités disponibles proviennent du rapport de gestion de trésorerie.



Un groupe bancaire se caractérise par le fait que les actifs à long terme sont financés dans une large mesure par les passifs à court terme, ce qui crée un écart de liquidité négatif au niveau des courtes durées et un écart de liquidité positif au niveau des longues durées. Une position de ce type fait courir un risque de liquidité si KBC n'est plus en mesure de renouveler son financement à court terme. Dans le cadre de liquidité de KBC, la stratégie de financement veille à ce que le risque de liquidité demeure dans les limites de la tolérance aux risques du groupe.

### Réserve de liquidités

KBC Bank détient une solide position de liquidités. Historiquement, nous avons toujours détenu un montant substantiel d'actifs liquides. À la clôture de 2013, KBC Bank (au niveau consolidé) détenait pour 57,1 milliards d'euros d'actifs non grevés éligibles auprès de la banque centrale, dont 33,5 milliards d'euros sous forme d'obligations d'État liquides (59%). Le restant des actifs liquides disponibles est composé d'autres obligations éligibles auprès de la BCE/FED (29%) et de créances privées admises en nantissement (12%). La plupart des actifs liquides sont libellés en euro, couronne tchèque et forint hongrois (les devises de nos marchés domestiques).

Les actifs liquides non grevés représentaient plus de quatre fois l'appel net au financement *wholesale* à court terme, le financement provenant des marchés non *wholesale* étant dû au financement stable des principaux segments de clientèle sur nos marchés domestiques. La réserve de liquidités au 31 décembre est présentée dans le graphique.

### Informations sur le financement

KBC conserve une solide base de dépôts de particuliers et d'entreprises de taille intermédiaire, ce qui lui assure un éventail de financement stable. Un part significative du financement provient de nos principaux marchés et segments de clientèle.

L'éventail de financement du groupe KBC se présente comme suit (situation au 31 décembre 2013) :

- Financement provenant de la clientèle (132,9 milliards d'euros, soit 75% du total), consistant en dépôts à vue, dépôts à terme, carnets de dépôt, autres dépôts, bons de caisse et émissions obligataires placées dans le réseau. Quelque 63% du financement auprès de la clientèle proviennent de particuliers et de PME.
- Émissions obligataires placées auprès d'investisseurs institutionnels (17,1 milliards d'euros, soit 10% du total), soit principalement des émissions obligataires IFIMA (12,4 milliards d'euros), des *covered bonds* (3,9 milliards d'euros) et des *contingent capital notes* émises en janvier 2013 (0,75 milliard d'euros).
- Financement interbancaire net non garanti (4,8 milliards d'euros, soit 3% du total).
- Financement net garanti (3,2 milliards d'euros de financement *repo*, soit 2% du total) et certificats de dépôt (3,5 milliards d'euros, soit 2% du total).
- Total des capitaux propres (14,5 milliards d'euros, soit 8% du total).

Remarques :

- Nous avons enregistré une croissance soutenue au niveau des dépôts de la clientèle, particulièrement en Irlande, où des efforts concertés en vue d'établir une base de dépôts des particuliers ont permis d'accroître l'indépendance de KBC Bank Ireland en matière de financement. Les dépôts de la clientèle de KBC Ireland sont passés de 2,7 milliards d'euros fin 2012 à 3,5 milliards d'euros fin 2013.

- En 2013, KBC Bank a recouru à son programme EMTN pour lever 1,1 milliard d'euros de financement à long terme, dont 0,75 milliard par le biais d'émissions de référence *wholesale*.
- En novembre 2012, nous avons annoncé notre programme d'obligations garanties par des créances hypothécaires résidentielles belges (*covered bonds*). Ce programme de 10 milliards d'euros s'inscrivait dans le cadre de la loi du 3 août 2012 instaurant un régime légal pour les *covered bonds* belges. Ce nouveau programme obligataire permet à KBC d'accéder au marché des *covered bonds*, de diversifier sa structure de financement et de réduire le coût du financement à long terme. Début décembre 2012, nous avons lancé une première émission de *covered bond* d'un montant de 1,25 milliard d'euros. D'autres émissions ont suivi en 2013, pour un total de 2,67 milliards d'euros.
- En 2013, nous avons aussi remboursé 8,3 milliards d'euros empruntés à la BCE dans le cadre des opérations de refinancement à plus long terme (LTRO), à la faveur d'une nette amélioration du marché du financement *wholesale* et de la solide position de liquidités de KBC.

### **LCR et NSFR**

La définition des ratios *liquidity coverage* (LCR) et *net stable funding* (NSFR) figure dans le Glossaire des ratios utilisés. Au 31 décembre 2013, notre NSFR s'inscrivait à 111% et notre LCR à 131% (calculs établis selon l'interprétation par KBC des orientations actuelles du Comité de Bâle). Ces niveaux sont supérieurs aux exigences réglementaires minimales et aux propres objectifs de KBC (respectivement 105% et 100% pour 2015).

### **Risque de marché des activités de trading**

Le risque de marché se définit comme l'écart négatif potentiel par rapport à la valeur attendue d'un instrument financier (ou d'un portefeuille d'instruments de ce type) à la suite de modifications du niveau ou de la volatilité des prix du marché, notamment des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours des actions ou des matières premières. Le risque de marché inclut également le risque de fluctuations des cours de titres négociables liées au risque de crédit, au risque-pays et au risque de liquidité. Le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque actions des positions bancaires autres que de trading et des positions de l'assureur sont repris intégralement dans les risques ALM.

L'objectif de la gestion du risque de marché est de quantifier, de faire rapport et de conseiller sur le risque de marché de la position de trading globale au niveau du groupe, en tenant compte des principaux facteurs de risque et en incluant les risques spécifiques.

Nous courons un risque de marché dans les *trading books* des différentes salles des marchés établies en Europe occidentale, centrale et orientale, ainsi qu'en Asie. Les salles des marchés classiques concentrent leurs activités sur le négoce d'instruments de taux d'intérêt. Les activités sur les marchés des changes sont traditionnellement limitées. La plupart des limites et des risques concernent la salle des marchés de Bruxelles. Toutes les salles des marchés sont spécialisées dans les services à la clientèle (produits des marchés monétaires et des capitaux) et le financement des activités bancaires.

Chez KBC Financial Products, la seule activité poursuivie – les dérivés d'actions Europe – est gérée directement de Bruxelles depuis mars 2012. Le risque de marché du portefeuille CDO *legacy* fait l'objet d'une gestion rigoureuse ; un certain nombre de transactions destinées à atténuer les risques (*de-risking*) ont eu lieu au cours de l'année. Ces opérations ont permis de

 Des informations détaillées sur les *covered bonds* sont fournies dans nos *Debt Investor Presentations*, disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).



NSFR de 111% et LCR de 131%

réduire significativement le risque et la sensibilité du compte de résultats aux variations des écarts de taux.

Les activités *legacy* restantes chez KBC Financial Products (produits dérivés de fonds, prêts hypothécaires inversés et produits dérivés d'assurances), qui représentent moins de 2% des charges en capital réglementaire liées au risque de marché pour les activités de trading, continuent d'être suivies et réduites par des équipes spécialisées.

### Suivi du risque de marché

Pour calculer et suivre les risques de marché dans le portefeuille de trading, nous utilisons principalement la méthode *Historical Value-at-Risk* (HVaR). La VaR est une estimation de la perte de valeur économique qu'un portefeuille donné est susceptible de subir en raison du risque de marché, sur une période de détention définie et à un niveau de confiance donné. Le calcul prend en compte le risque de marché du portefeuille actuel. Nous appliquons la méthode de simulation historique, conformément aux normes de Bâle II (99% d'intervalle de confiance unilatéral, période de détention de dix jours, historique des données de 250 jours ouvrables au moins), avec un historique de données de 500 jours ouvrables. La méthode HVaR n'est pas basée sur des hypothèses de répartition des fluctuations des cours ou sur des corrélations, mais bien sur les données historiques couvrant les deux années précédentes.

Notons que, comme tout modèle, ce système présente certaines incertitudes/imperfections. Le modèle est toutefois révisé et affiné régulièrement. Au cours de 2013, la modélisation du risque d'écart de taux (*spread risk*) a été améliorée tout comme l'ajonction de la composante optionalité des positions liées à l'inflation en portefeuille. Si ces perfectionnements augmentent la précision de la modélisation HVaR, l'effet sur l'utilisation de la HVaR moyenne est cependant négligeable.

Les instruments complexes et/ou non liquides, qui ne sont pas modélisables dans un contexte HVaR, sont soumis à des limites nominales et/ou en scénario.

Nous suivons les concentrations de risques au moyen d'une série de limites secondaires, telles que les limites de concentration d'actions, les limites de concentration de change et les limites de *Basis-Point-Value* pour le risque de taux d'intérêt et le risque de base. Le risque spécifique lié à un émetteur ou un pays particulier est également soumis à des limites de concentration. Certaines limites sont liées à des analyses de scénarios intégrant de multiples changements des facteurs de risque sous-jacents. Des limites secondaires permettent également de contrôler les risques inhérents aux options (*greeks*).

Les calculs quotidiens de la HVaR sont complétés par des *stress tests* élargis. Alors que le modèle HVaR capte les pertes potentielles dans des conditions de marché normales, les *stress tests* montrent l'impact de circonstances et événements exceptionnels à faible probabilité. Les scénarios historiques et hypothétiques de *stress tests* incorporent le risque de marché, de même que les aspects liquidité liés aux perturbations des marchés.

Une saine gestion des risques suppose une valorisation prudente. Le *middle office* effectue une évaluation indépendante quotidienne des positions du *front office*. Si le caractère indépendant ou la fiabilité du processus de valorisation n'est pas garanti, nous procédons à une *parameter review*. Si nécessaire, nous appliquons des ajustements à la juste valeur pour refléter des coûts de liquidation, des ajustements de valeur *mark-to-model*, des risques de contrepartie, des risques de liquidité et des coûts inhérents aux opérations.

Outre la *parameter review*, nous procédons périodiquement à des contrôles des risques, qui

incluent toutes les vérifications qui n'impliquent pas un test des paramètres ou du compte de résultats – comme c'est le cas dans la revue des paramètres – mais qui sont nécessaires à une bonne gestion des risques. Par ailleurs, nous organisons un *business case* pour chaque nouveau produit ou activité, afin d'évaluer les risques et la façon dont ceux-ci seront gérés.

### **Analyse des risques et quantification**

Nous calculons une VaR globale pour chaque filiale spécialisée et pour toutes les entités de trading de par le monde. Ce calcul est basé sur une période de détention de dix jours.

Dans le tableau ci-après, la VaR pour KBC Bank recouvre les positions linéaires et non linéaires des salles des marchés classiques, y compris celle de KBC Securities (depuis avril 2013). La HVaR de KBC Financial Products, qui comprend le portefeuille de dérivés de crédit *single name* et le portefeuille de corrélation restant, est également reprise dans le tableau jusqu'au troisième trimestre 2013. Depuis octobre 2013, la HVaR pour les *credit derivatives* de KBC Financial Products est tombée à zéro à la suite d'une série de transactions avec une contrepartie externe, qui ont généré une correspondance parfaite. Ces transactions ont en effet permis d'équilibrer les positions dans le périmètre VaR de KBC Financial Products (parfaite adéquation, *Back-to-Back*). De ce fait, et compte tenu de l'intégration susmentionnée de KBC Securities dans la HVaR de KBC Bank, toutes les activités de trading du groupe KBC mesurées sur la base de la HVaR ont été intégrées dans la *HVaR 10 jours pour KBC Bank* à compter de ce moment.

<b>Risque de marché (VaR)</b> (en millions d'EUR)	<b>HVaR 10 jours pour KBC Bank</b>		<b>HVaR 10 jours pour KBC Financial Products</b>	
	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Période de détention : 10 jours				
Moyenne du 1 <sup>er</sup> trimestre	30	37	12	1
Moyenne du 2e trimestre	34 <sup>1, 2</sup>	37	2 <sup>3</sup>	1
Moyenne du 3e trimestre	30	34	2	1
Moyenne du 4e trimestre	30	29	1	–
Au 31 décembre	37	28	2	–
Maximum sur l'année	39	50	18	5
Minimum sur l'année	23	26	1	0

1 Modification du périmètre depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012 : les dérivés d'actions Europe ont été transférés de KBC Financial Products à KBC Bank.

2 KBL EPB inclus jusqu'au deuxième trimestre 2012.

3 Forte diminution de l'utilisation de la HVaR moyenne pour KBC Financial Products par suite de la simplification du processus de règlement d'événements de crédit.

Une ventilation selon le facteur de risque dans le modèle HVaR de KBC Bank, sur la moyenne du 1<sup>er</sup> mars 2012 (date de la modification du périmètre et de l'intégration de l'activité de dérivés d'actions Europe) au 31 décembre 2012 et pour l'ensemble de 2013, est présentée dans le tableau ci-après. Notons que le risque actions provient de l'activité *European equity business*, ainsi que de KBC Securities (depuis avril 2013).

<b>Ventilation selon le facteur de risque de la HVaR trading pour KBC Bank</b> (en millions d'EUR)	<b>Moyenne pour les 10 derniers mois de 2012</b>	<b>Moyenne pour 2013</b>
Risque de taux d'intérêt	31,0	33,3
Risque de change	2,2	2,9
Risque options sur devises	2,0	1,8
Risque actions	1,6	1,9
Effet de diversification	-5,7	-5,6
HVaR totale	31,1	34,3

Nous contrôlons quotidiennement la fiabilité du modèle VaR au moyen d'un *back test*, qui consiste à comparer la VaR un jour au *no-action P&L* (c'est-à-dire que les positions demeurent inchangées mais que les données du marché sont adaptées au jour qui suit). Ce test est effectué tant au sommet qu'à la base (les différentes entités et desks).

Vous trouverez un aperçu des produits dérivés à l'Annexe 29 des Comptes annuels consolidés.

### **Fonds propres réglementaires**

Les autorités de contrôle belges autorisent KBC Bank et KBC Financial Products à utiliser leurs modèles VaR respectifs pour déterminer le capital réglementaire nécessaire à une partie de leurs activités de trading. ČSOB (République tchèque) a également reçu l'aval des autorités de contrôle locales pour utiliser son modèle VaR en vue de fixer le capital réglementaire nécessaire. Ces modèles servent aussi à calculer la *Stressed VaR* (SVaR), l'une des exigences réglementaires en matière de fonds propres (CRD III) entrées en vigueur fin 2011. Le calcul d'une SVaR est basé sur les calculs de la VaR normale et suit les mêmes hypothèses méthodologiques, mais est établi comme si les facteurs pertinents du marché subissaient une période de stress. La période de stress se base sur l'histoire récente et est recalibrée régulièrement.

Par ailleurs, KBC Financial Products a mis en place des modèles (comme exigé par CRD III) pour calculer et rendre compte d'une *Incremental Risk Charge* (IRC) pour les positions en risque de crédit qui comportent des risques de défaut ou de migration (*single name corporate CDS*), ainsi qu'une mesure globale du risque (*Comprehensive Risk Measure*) qui couvre tous les risques de cours des tranches internes CDO (*bespoke*). Toutefois, comme mentionné ci-dessus, du fait que les positions compensatoires dans le périmètre du modèle VaR de KBC Financial Products correspondaient exactement à partir d'octobre 2013, la charge IRC et CRM est tombée à zéro. Notons que le risque afférent aux ABS et aux positions CDO retenues suit le cadre de (re)titrisation.

Les exigences de fonds propres qui en résultent pour le risque de trading figurent dans le tableau ci-après. Les exigences réglementaires en matière de fonds propres pour le risque de trading des entités locales de KBC qui ne sont pas autorisées par leurs autorités de contrôle respectives à utiliser un modèle interne de calcul des fonds propres et les activités qui ne sont pas incluses dans les calculs de la HVaR sont mesurées conformément à l'approche standardisée (*Standardised approach*). Cette approche fixe des pondérations de risques (générales et spécifiques) par type de risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque actions, risque de change et risque lié aux produits de base).

Exigences réglementaires en matière de fonds propres pour le trading, selon le type de risque									
(en millions d'EUR)	Risque de taux d'intérêt	Risque actions	Risque de change	Risques produits de base	Incremental Risk Charge	Mesure globale du risque	Retitrification	Total	
<b>31-12-2012</b>									
Risques de marché évalués par modèle interne	HVaR SVaR	88 114	3 4	10 20	– –	1	34	–	274
Risques de marché évalués selon la <i>Standardised approach</i>		60	12	11	2	–	–	340	425
<b>Total</b>		263	18	42	2	1	34	340	698
<b>31-12-2013</b>									
Risques de marché évalués par modèle interne	HVaR SVaR	83 100	2 6	13 22	– –	–	–	–	226
Risques de marché évalués selon la <i>Standardised approach</i>		39	7	12	2	–	–	59*	119
<b>Total</b>		222	15	47	2	–	–	59	345

\* Le périmètre de ce chiffre diffère de celui de 2012 du fait que les positions CDO retenues dans le portefeuille bancaire en 2013 sont incluses dans le risque de crédit et non plus dans le risque de marché (comme c'était le cas jusqu'en 2012). Si le périmètre était resté égal, les exigences réglementaires en matière de fonds propres pour le trading lié à la retitrification seraient passées de 340 millions d'euros en 2012 à 274 millions d'euros en 2013.

## Risque technique d'assurance

Les risques techniques en matière d'assurances découlent de l'incertitude quant à la fréquence d'apparition de sinistres assurés d'une part, et de l'ampleur des sinistres d'autre part. La maîtrise de ces risques s'appuie, d'une part, sur une politique adéquate du management en ligne en matière d'acceptation, de tarification, de constitution de réserves pour sinistres, de réassurance et de maîtrise des dommages et, d'autre part, sur une gestion indépendante des risques d'assurance.

### Suivi du risque technique d'assurance

La fonction risque Groupe définit et établit un cadre de gestion des risques d'assurance au niveau du groupe. Sa mission consiste, d'une part, à soutenir la mise en œuvre au plan local et, d'autre part, à guider le fonctionnement du processus de gestion du risque d'assurance des filiales d'assurances.

Le cadre de gestion du risque d'assurance s'appuie sur les éléments suivants :

- Identification et analyse adéquates des risques d'assurance les plus significatifs, notamment en analysant les nouveaux risques émergents, les risques de concentration ou d'accumulation et en mettant au point des signaux d'alerte rapide.
- Mesures appropriées des risques et utilisation de ces mesures pour développer des applications destinées à guider la société vers une création de valeur maximale pour l'actionnaire. À titre d'exemples, citons les évaluations des passifs d'assurance sur la base des hypothèses considérées comme les plus probables (*best estimate valuations*), les analyses de rentabilité économique *ex post*, la modélisation des risques de catastrophes naturelles et d'autres risques Vie, Non-vie et santé, le *stress testing* et les calculs du capital économique requis.
- Fixation des limites de risque d'assurance, contrôles de conformité et remise d'avis sur les programmes de réassurance.

## **Modélisation des risques**

Nous développons des modèles de bas en haut pour toutes les obligations d'assurance importantes du groupe, à savoir (i) les futurs sinistres qui se produiront sur un horizon de temps préétabli, ainsi que le mode de règlement de ces sinistres ; (ii) le futur règlement des sinistres (déjà déclarés à l'assureur ou non) qui se sont produits dans le passé mais qui n'ont pas encore été réglés totalement ; (iii) l'impact du programme de réassurance sur les sinistres précisés. Nous utilisons ces modèles pour piloter les entités d'assurance du groupe afin de créer davantage de valeur pour l'actionnaire, en utilisant des applications pour déterminer le capital économique, étayer des décisions de réassurance, calculer la rentabilité *ex post* de portefeuilles partiels spécifiques et prendre en compte le capital économique requis et sa rémunération dans les tarifs des polices d'assurance.

## **Stress testing**

En 2012, nous avons participé au *stress test* du FMI pour les compagnies d'assurances (un élément clé du *Financial Sector Assessment Programme 2012* du FMI). Ce test avait pour but d'évaluer la résistance du capital disponible à des situations de crise (*stress scenarios*). En plus des *stress tests* réglementaires, nous effectuons des *stress tests* internes.

Pour les activités Non-vie, les modèles internes de KBC en matière de catastrophes naturelles permettent d'estimer les charges anticipées de sinistres au cas où des catastrophes naturelles observées dans le passé viendraient à se reproduire aujourd'hui. Ils permettent également de déterminer l'impact sur le bénéfice économique net qui peut être attendu de catastrophes naturelles qui se produisent avec une récurrence moyenne donnée (par exemple 1 fois sur 100 ou 250 ans).

Pour la branche Vie, l'analyse de sensibilité est réalisée en règle générale dans le cadre du calcul annuel de la *Market Consistent Embedded Value*.

## **Réassurance**

Les portefeuilles d'assurances sont protégés par voie de réassurance contre l'influence de sinistres graves ou contre l'accumulation de sinistres (par exemple à la suite d'une concentration des risques assurés). Nous répartissons les programmes de réassurance en trois grands blocs (assurances de dommages, assurances de responsabilité et assurances de personnes), que nous réévaluons et renégocions chaque année.

La grande majorité de nos contrats de réassurance étant conclus sur une base non proportionnelle, l'impact de sinistres ou faits dommageables très graves est couvert. La gestion indépendante des risques d'assurance a aussi une mission de conseil sur la restructuration des programmes de réassurance, surtout du point de vue de la création de valeur pour l'actionnaire. Cette approche a permis d'optimiser la rétention du groupe KBC, particulièrement au niveau de son exposition aux risques de catastrophes naturelles. En vue de réduire la volatilité du compte de résultats, KBC Assurances Belgique a conclu un contrat de réassurance multibranches pluriannuel couvrant les principales activités Non-vie pour trois ans.

## **Adéquation des provisions techniques**

Les études poussées effectuées à intervalles réguliers dans le cadre du contrôle indépendant des risques d'assurance par la fonction risque Groupe confirment, avec un haut degré de probabilité, que les provisions techniques Non-vie constituées sont suffisantes au niveau des

filiales. L'adéquation est vérifiée par branche d'activité au niveau des sociétés du groupe ; la suffisance globale est évaluée au niveau des sociétés du groupe pour toutes les branches d'activité confondues.

De plus, pour les provisions techniques Vie, différentes sociétés du groupe effectuent des tests de suffisance (*Liability Adequacy Tests*) qui répondent aux exigences IFRS et aux exigences locales. Nos calculs se basent sur des méthodes prospectives (projections de flux de trésorerie intégrant des rachats éventuels et un taux d'escompte fixé pour chaque entité d'assurance en fonction des conditions macroéconomiques et réglementations locales). Des marges de valeur de marché supplémentaires sont incorporées pour intégrer l'incertitude de certains paramètres de calcul. Aucun déficit n'ayant été enregistré fin 2013, il n'a pas été nécessaire de constituer une *deficiency reserve* au sein du groupe KBC.

Le tableau reprend les données de règlement de sinistres Non-vie des dernières années pour KBC Assurances SA, ČSOB Pojišt'ovna (République tchèque), ČSOB Poist'ovňa (Slovaquie, à partir de l'exercice 2008), DZI Insurance (à partir de l'exercice 2008), K&H Insurance et KBC Group Re (à partir de l'exercice 2005). Toutes les provisions pour sinistres à la fin de l'exercice 2013 sont incluses. Les données sur le déroulement intègrent tous les montants imputables à des sinistres individuels, y compris les provisions *Inurred But Not Reported* (IBNR) et *Inurred But Not Enough Reserved* (IBNER) et les frais administratifs externes pour règlement de sinistres, mais pas les frais internes de règlement de sinistres et les provisions pour récupérations attendues. Les chiffres sont repris avant réassurance et n'ont pas été apurés des montants entre sociétés du groupe.

La première ligne du tableau donne la charge totale des sinistres (paiements + provisions) survenus au cours d'une année déterminée, telle qu'elle a été estimée à la fin de l'année de survenance. Les autres lignes reproduisent la situation à la fin des années civiles suivantes. Les montants ont été recalculés aux taux de change de fin 2013.

Triangles de règlement des sinistres, KBC Assurances										
(en millions d'EUR)	Année de survenance 2004	Année de survenance 2005 <sup>1</sup>	Année de survenance 2006	Année de survenance 2007	Année de survenance 2008 <sup>2</sup>	Année de survenance 2009	Année de survenance 2010	Année de survenance 2011	Année de survenance 2012	Année de survenance 2013
Estimation à la fin de l'année de survenance	547	578	631	686	793	824	871	806	849	917
1 an plus tard	483	506	537	621	757	724	773	714	743	–
2 ans plus tard	454	484	511	588	728	668	725	656	–	–
3 ans plus tard	448	483	500	567	714	652	720	–	–	–
4 ans plus tard	444	474	486	561	710	635	–	–	–	–
5 ans plus tard	445	461	478	557	702	–	–	–	–	–
6 ans plus tard	441	462	464	550	–	–	–	–	–	–
7 ans plus tard	433	458	458	–	–	–	–	–	–	–
8 ans plus tard	431	454	–	–	–	–	–	–	–	–
9 ans plus tard	427	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Estimation actuelle	427	454	458	550	702	635	720	656	743	917
Paiements cumulatifs	376	377	398	464	589	515	588	495	484	347
Provisions actuelles	51	77	60	86	113	119	133	161	259	570

1 À partir de l'exercice financier 2005, les chiffres de KBC Group Re sont inclus. En faisant abstraction de ces données, on obtiendrait les montants suivants pour l'exercice 2005 (montant et année de survenance) : 455 pour 2004.

2 À partir de l'exercice financier 2008, les chiffres de ČSOB Poist'ovňa (Slovaquie) et de DZI Insurance (Bulgarie) sont inclus. En faisant abstraction de ces données, on obtiendrait les montants suivants pour l'exercice 2008 (montant et année de survenance) : 432 pour 2004 ; 453 pour 2005 ; 485 pour 2006 et 573 pour 2007.

Des informations spécifiques concernant les activités d'assurance du groupe figurent dans les Comptes annuels consolidés, Annexes 9, 10, 11 et 35. Vous trouverez une répartition des primes d'assurances acquises et des charges techniques d'assurance par division dans les Annexes relatives à l'information par segment.

## Risques opérationnels et autres risques non financiers

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant du dysfonctionnement des processus et des systèmes internes, d'erreurs humaines ou d'événements extérieurs. Les risques opérationnels englobent le risque de fraude, les risques juridiques et fiscaux, ainsi que le risque de *compliance*.

Vous trouverez des informations sur les litiges à l'Annexe 36 des Comptes annuels consolidés.

### Suivi du risque opérationnel

Nous disposons d'un cadre global unique pour la gestion du risque opérationnel dans l'ensemble du groupe. Ce cadre prévoit une terminologie uniformisée en matière de risques opérationnels, ancrée dans des contrôles clés à l'échelle du groupe, une seule méthodologie, un ensemble d'applications ICT développées au niveau central et un reporting centralisé et décentralisé.

La fonction risque Groupe est avant tout responsable de l'élaboration du cadre de gestion des risques opérationnels du groupe KBC. Le développement et la mise en œuvre de ce cadre s'appuient sur un vaste modèle de gouvernance des risques opérationnels qui couvre toutes les entités du groupe. Ce cadre a été redessiné en 2012 conformément au Cadre de gestion des risques de KBC et sera mis progressivement en œuvre (avec application intégrale en 2014).

La fonction risque Groupe crée un environnement où des spécialistes du risque (dans différents domaines, tels que la gestion du risque d'information, la continuité des activités et la reprise après sinistre (*business continuity & disaster recovery*), la *compliance*, la lutte anti-fraude, le droit, la fiscalité et la comptabilité) peuvent collaborer (fixation des priorités, utilisation du même langage et des mêmes outils, reporting uniforme, etc.). Elle est assistée par les départements locaux de gestion de la valeur et des risques – eux aussi indépendants du business.

### Modules de gestion des risques opérationnels

Dans notre méthode, nous utilisons une série de modules (*building blocks*) qui couvrent tous les aspects de la gestion des risques opérationnels.

Sur la période 2011-2015, une attention spéciale est accordée à la structuration de contrôles clés du groupe (*Group Key Controls*), qui remplaceront progressivement les anciennes normes de groupe (*Group Standards*). Ces contrôles clés sont des stratégies contenant des objectifs de contrôle de base, du sommet vers la base, et qui permettent d'atténuer les risques majeurs et fatals inhérents aux processus adoptés par les entités KBC. Ils constituent un élément essentiel du cadre de gestion des risques opérationnels et du système de contrôle interne.

- Une première série de contrôles a été approuvée en 2011 pour les processus Crédit, Vie, Non-vie, Conseils financiers personnalisés, Droit, Fiscalité, Gestion de continuité des activités (*Business Continuity Management*) et Gestion des risques et du capital.

- Une deuxième série a été approuvée en 2012 pour les processus Liquidités, Compte courant, Compte d'épargne, Lease, Trading et Sales (1<sup>e</sup> partie), Gestion du portefeuille, Administration de la clientèle, Ressources humaines, Communication d'entreprise et Comptabilité et Rapports financiers externes.
- Une troisième série a été approuvée en 2013 pour la Gestion du bilan, les Encaissements (chèques et domiciliations), la Gouvernance d'entreprise, les Dépôts, la Production d'informations sur la clientèle, le Transfert de fonds, la Sécurité des informations, Marketing : communication commerciale, Marketing : *New and Active Product Process*, Réassurance, Produits d'épargne à terme fixe, Courtage de détail et Processus de technologie de l'information.

Le business et les fonctions de contrôle (locales) évaluent les contrôles clés du groupe. Les autoévaluations du risque sont consolidées au niveau de la fonction risque Groupe. Elles garantissent la cohérence des relations entre (i) processus, (ii) risques, (iii) activités de contrôle et (iv) scores d'évaluation. KBC a ainsi créé un outil de gestion objectif pour évaluer l'environnement de contrôle interne et pour comparer l'approche suivie dans les différentes entités. Chaque année, nous soumettons les résultats de l'évaluation à la Banque nationale de Belgique dans notre déclaration sur le contrôle interne (*Internal Control Statement*).

En plus des contrôles clés du groupe, les modules suivants sont utilisés :

- *Loss Event Database* : toutes les pertes opérationnelles de 1 000 euros et plus sont enregistrées dans une banque de données centrale depuis 2004. Cette banque de données intègre aussi toutes les actions en justice intentées contre des sociétés du groupe. Le Comité contrôle interne Groupe, le Comité de direction Groupe et le Comité CARC reçoivent régulièrement un rapport consolidé sur les sinistres.
- *Risk Scans (bottom-up et top-down)* : ces autoévaluations se focalisent sur l'identification des principaux risques opérationnels aux points critiques du processus ou de l'organisation qui ne sont pas atténus adéquatement, ainsi que sur les risques opérationnels nouveaux ou émergents qui sont pertinents au niveau du (sous-)groupe.
- *Case-Study Assessments* : ils permettent de tester l'efficacité de la protection des contrôles existants contre d'importants risques opérationnels survenus ailleurs dans le secteur financier. Les études de cas sont examinées trimestriellement au sein du Comité de contrôle interne Groupe.
- *Key Risk Indicators* : une série limitée d'indicateurs de risques clés permet de suivre l'exposition à certains risques opérationnels et de vérifier l'existence et l'efficacité des contrôles internes.

La qualité de l'environnement de contrôle interne et de l'exposition aux risques identifiée, évaluée et gérée au moyen de ces modules est communiquée au senior management de KBC en utilisant un tableau de bord de gestion et à la Banque nationale de Belgique et à la FSMA dans la déclaration annuelle sur le contrôle interne (*Internal Control Statement*). Des informations sur les systèmes internes de contrôle et de gestion des risques sont fournies au chapitre Déclaration de gouvernance d'entreprise.

### **Risque opérationnel et exigences de fonds propres réglementaires**

KBC utilise l'Approche standard selon la réglementation Bâle II pour calculer le capital pour le risque opérationnel. Le capital pour le risque opérationnel de KBC Bank consolidé totalise 847 millions d'euros fin 2013, contre 884 millions d'euros fin 2012.

## Autres risques non financiers

### Risque de réputation

Le risque de réputation est le risque que la perception négative de la part des clients, contreparties, actionnaires, investisseurs, détenteurs d'obligations, analystes de marché, autres parties concernées ou régulateurs n'affecte la capacité d'une institution financière à maintenir des relations d'affaires existantes ou à en établir de nouvelles, ainsi que sa capacité à obtenir un accès continu à des sources de financement (notamment par le marché interbancaire et le marché de la titrisation). Le risque de réputation est un risque secondaire ou dérivé, dans le sens où il est généralement lié à un autre risque et qu'il ne se réalisera que conjointement avec un autre risque.

En 2012, nous avons redessiné le Cadre de gestion du risque de réputation conformément au Cadre de gestion des risques de KBC. La gestion proactive et réactive du risque de réputation relève du business, qui bénéficie du soutien de plusieurs entités spécialisées (notamment Communication Groupe et Investor Relations).

Dans l'approche du pilier 2 en matière d'adéquation des fonds propres, l'impact du risque de réputation sur l'activité courante est couvert en premier lieu par le capital immobilisé pour les risques primaires (risques de crédit, risques opérationnels, etc.). Il est également couvert par le capital mis en réserve pour le risque d'entreprise.

### Risque d'entreprise

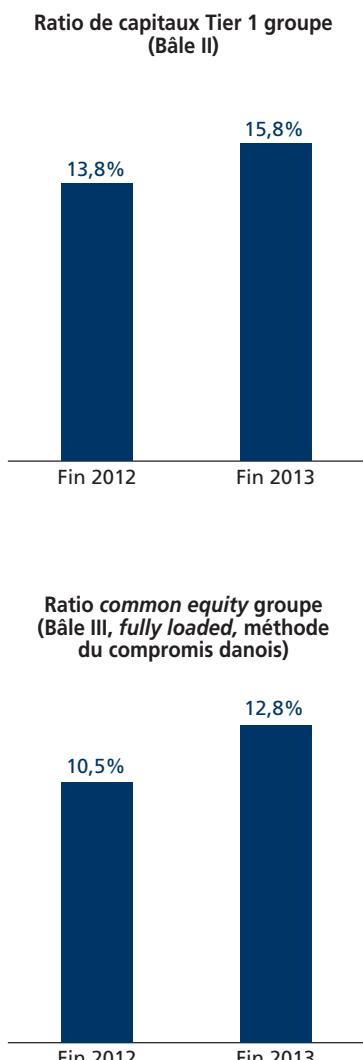
Le risque d'entreprise est le risque que la variation de facteurs exogènes affecte la demande et/ou la rentabilité de nos produits et services.

Les facteurs de risque pris en considération sont : l'environnement macroéconomique, le cadre réglementaire, le comportement de la clientèle, le contexte concurrentiel, ainsi que les conditions sociodémographiques. Le risque d'entreprise est évalué sur la base de scanographies des risques structurés

KBC réserve du capital (selon le pilier 2) spécifiquement pour le risque d'entreprise. Le niveau du capital réservé pour le risque d'entreprise est basé sur les charges d'exploitation pour les différentes entités du groupe. La part des charges d'exploitation à réserver en tant que capital économique pour le risque d'entreprise dépend du niveau de risque inhérent aux activités de chaque entité ; ce niveau a été déterminé sur la base des évaluations quantitatives et qualitatives des activités pour les différentes entités du groupe KBC.

## Adéquation des fonds propres

Le risque lié à l'adéquation des fonds propres – aussi appelé risque de solvabilité – est le risque que la base de capital du groupe, de la banque ou de l'assureur atteigne un niveau qui ne soit plus acceptable. En pratique, cela signifie que les ratios de solvabilité minimums réglementaires et internes doivent être respectés. L'adéquation des fonds propres est abordée tant dans une perspective réglementaire que dans une perspective (économique) interne.



## Suivi de la solvabilité

Nous établissons le rapport du calcul de solvabilité des activités au niveau du groupe, des activités bancaires et des activités d'assurance sur la base des données IFRS et conformément aux directives fixées en la matière par l'organe de contrôle belge.

Sous Bâle II, nous utilisons la méthode *building block* pour calculer la solvabilité au niveau du groupe. La méthode consiste à comparer les capitaux propres réglementaires du groupe (c'est-à-dire les capitaux propres de la société mère corrigés de certains postes – (voir tableau)) avec la somme des exigences de solvabilité minimums réglementaires pour KBC Bank et le holding (après déduction des transactions entre ces entités) et pour KBC Assurances. Le total des risques pondérés des compagnies d'assurance est calculé en divisant la marge de solvabilité requise sous Solvabilité I par 8%. Les objectifs de solvabilité minimums réglementaires ont été nettement dépassés en 2013, non seulement à la clôture de l'exercice, mais aussi tout au long de l'année.

En ce qui concerne la solvabilité du groupe sous Bâle III (CRD IV/CRR), la participation détenue dans l'entité d'assurance sera déduite du capital-actions ordinaire (*common equity*) au niveau du groupe KBC, à moins que les autorités compétentes ne permettent d'appliquer une pondération des risques. Le groupe KBC y ayant été autorisé par la Banque nationale de Belgique, il appliquera une pondération de 370% aux participations dans des instruments de fonds propres de la compagnie d'assurance, après avoir déconsolidé KBC Assurances des comptes consolidés du groupe. En plus de cette méthode de calcul, KBC est tenu de publier le ratio d'adéquation des fonds propres, qui est établi selon la méthode *building block* susmentionnée.

Conformément au pilier 2 de Bâle II, KBC dispose d'un processus interne d'évaluation du capital (ICAAP ou *Internal Capital Adequacy Assessment Process*). Outre les fonds propres réglementaires, ce processus recourt aussi à un modèle de capital économique (voir ci-après) pour mesurer les exigences de capital basées sur des risques agrégés au niveau du groupe et comparer ces exigences au capital disponible pour couvrir les risques. Le processus ICAAP évalue la situation présente et future du capital. Pour évaluer cette dernière, on établit une prévision sur trois ans du capital requis et disponible, tant réglementaire qu'économique, sur la base d'un scénario de base qui tient compte de la croissance interne et externe attendue, et en fonction de différents scénarios alternatifs et d'un scénario de récession.

En 2008 et 2009, un certain nombre de mesures de renforcement du capital ont été prises, notamment l'émission de titres de capital de base sans droit de vote en faveur de l'État belge et de la Région flamande, ainsi que l'accord de garantie avec l'État belge sur les risques liés aux CDO (de plus amples informations à ce sujet sont fournies dans la partie Informations complémentaires). Il convient de noter que les autorités de contrôle belge ont confirmé que les titres de capital de base sans droit de vote seront classés intégralement (*grandfathered*) comme *common equity* selon CRD IV/CRR jusqu'en 2018.

## Solvabilité au niveau du groupe, Bâle II

<b>Solvabilité du groupe (consolidé, selon Bâle II)</b> (en millions d'EUR)	<b>31-12-2012</b>	<b>31-12-2013</b>
<b>Total des capitaux propres réglementaires, après répartition du bénéfice</b>	<b>16 113</b>	<b>17 169</b>
<b>Capital Tier 1<sup>1</sup></b>	<b>14 062</b>	<b>14 286</b>
Capitaux propres de la société mère	12 099	11 826
Titres de capital de base sans droit de vote	3 500	2 333
Immobilisations incorporelles (-)	-356	-341
Écarts de consolidation (-)	-987	-950
Instruments hybrides innovants Tier 1	419	409
Instruments hybrides non innovants Tier 1	1 692	1 693
Financement direct et indirect d'investissements en actions propres	-250	0
Intérêts de tiers	-5	-3
<i>Equity guaranteee (État belge)</i>	276	22
Réserve de réévaluation d'actifs disponibles à la vente (-) <sup>6</sup>	-1 263	-1 094
Réserve pour couverture, couvertures des flux de trésorerie (-) <sup>6</sup>	834	497
Écarts de valorisation dans le passif financier à la juste valeur – risques de crédit propres (-) <sup>6</sup>	-22	25
Intérêts de tiers sur la réserve disponible à la vente et la réserve pour couverture, couvertures des flux de trésorerie (-) <sup>6</sup>	0	0
Réserves d'égalisation (-) <sup>6</sup>	-111	-131
Dividendes versés (-) <sup>2</sup>	-960	0
Provision insuffisante IRB (50%) (-) <sup>3</sup>	0	0
Limitation d'actifs d'impôts différés	-227	0
Postes déductibles (-) <sup>4</sup>	-577	0
<b>Capital Tier 2 et Tier 3</b>	<b>2 051</b>	<b>2 883</b>
Prêts perpétuels, y compris instruments hybrides Tier 1 non utilisés dans le capital Tier 1	0	0
Réserve de réévaluation d'actions disponibles à la vente, à 90%	185	290
Intérêts de tiers sur la réserve de réévaluation d'actions disponibles à la vente, à 90%	0	0
Provision insuffisante IRB (50%) (-) <sup>3</sup>	0	0
Provision excédentaire IRB (+) <sup>3</sup>	130	342
Dettes subordonnées	2 268	2 237
Capital Tier 3	44	15
Postes déductibles (-) <sup>4</sup>	-577	0
<b>Total des risques pondérés</b>	<b>102 148</b>	<b>90 541</b>
Banque <sup>7</sup>	89 532	78 486
Assurance <sup>5</sup>	12 386	12 096
Activités du holding	304	72
Élimination des transactions interentreprises entre activités bancaires et activités du holding	-74	-113
<b>Ratios de solvabilité</b>		
Ratio Tier 1	13,8%	15,8%
Ratio Core Tier 1	11,7%	13,5%
Ratio CAD	15,8%	19,0%

1 Chiffres audités (excepté pour la Provision insuffisante/excédentaire IRB).

2 Inclut le dividende des actions ordinaires et le coupon des titres de capital de base sans droit de vote en faveur de l'État belge et de la Région flamande.

3 Le caractère excédentaire/insuffisant est défini par la différence (positive/négative) entre les réductions de valeur pour pertes de crédit réelles comptabilisées et le calcul de la perte escomptée (*expected loss*).

4 Les Postes déductibles, qui sont répartis 50/50 entre capital Tier 1 et Tier 2, comportent principalement des participations et des créances subordonnées sur des organismes financiers dans lesquels KBC détient une participation de 10% à 50% (au 31 décembre 2012, il s'agissait principalement de la participation minoritaire dans Bank Zachodni w Polsce).

5 Les risques pondérés pour l'assurance sont calculés en multipliant le capital sous Solvabilité I par un facteur 12,5 (règle des 8% similaire à la relation entre les actifs pondérés par le risque et le capital pour les activités bancaires).

6 Lié au fait que ces postes sont filtrés des capitaux propres. Par exemple, un montant négatif pour la Réserve de réévaluation d'actifs disponibles à la vente signifie qu'une réserve de réévaluation positive (partie des capitaux propres consolidés) est filtrée du tableau de calcul de la solvabilité.

7 Jusqu'à fin 2014, les risques pondérés incluent un montant qui diminue annuellement pour des risques opérationnels résiduels liés à KBL EPB (cédée en 2012).

Dans le courant de 2013 :

- Nous avons remboursé 1,17 milliard d'euros (plus une pénalité de 50%) au gouvernement flamand. Il restait ainsi pour 2,33 milliards d'euros de titres de capital de base fin 2013 (le remboursement supplémentaire de 0,33 milliard d'euros effectué début 2014 n'a pas été inclus dans le calcul). De plus amples informations à ce sujet sont disponibles dans la partie Informations complémentaires, sous la section Opérations de capital et de garantie conclues avec les pouvoirs publics en 2008 et 2009.
- Nous avons émis des *contingent capital notes* pour un montant de 1 milliard de dollars américains en janvier 2013 (incluses dans le capital Tier 2).
- Nous nous sommes désengagés de plusieurs entités, entre autres Absolut Bank, la participation restante dans l'entité fusionnée Bank Zachodni-Kredyt Bank, Nova Ljubljanska banka et KBC Banka, ce qui a eu un effet positif sur les ratios de solvabilité.
- Les prêts d'actionnaires (à Cera et KBC Ancora) ont été notablement réduits (de 1 milliard d'euros).
- Nous avons continué à réduire notre exposition aux CDO (voir la section Risque de crédit).

En tenant compte des 0,5 milliard d'euros d'aides publiques remboursés au gouvernement flamand début 2014 et des désinvestissements restants qui ont fait l'objet d'un contrat de vente mais qui n'ont pas encore été finalisés, le ratio Tier 1 *pro forma* s'établirait à 15,6% au 31 décembre 2013.

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons les ratios Tier 1 et CAD calculés selon Bâle II pour KBC Bank, ainsi que le ratio de solvabilité de KBC Assurances. De plus amples informations sur la solvabilité de KBC Bank et KBC Assurances figurent dans leurs comptes annuels consolidés et dans le *Risk Report* de KBC, disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) (le *Risk Report* n'a pas été vérifié par l'auditeur statutaire).

	31-12-2012	31-12-2013
<b>Solvabilité de KBC Bank et KBC Assurances séparées (en millions d'EUR)</b>		
<b>KBC Bank (consolidé, Bâle II)</b>		
Total des capitaux propres réglementaires, après répartition du bénéfice	14 390	15 537
Dont capital Tier 1*	12 235	12 631
Total des risques pondérés	88 927	78 120
Ratio Tier 1	13,8%	16,2%
Dont ratio Core Tier 1	11,4%	13,5%
Ratio CAD	16,2%	19,9%
<b>KBC Assurances (consolidé, Solvabilité I)</b>		
Capital disponible*	3 190	2 721
Marge de solvabilité requise	991	968
Ratio de solvabilité	322%	281%
Excédent de solvabilité	2 199	1 753

\* Chiffres audités. La diminution du capital disponible de KBC Assurances s'explique surtout par une réglementation plus stricte du régulateur en matière d'intégration des plus-values latentes dans le capital disponible.

### Bâle III et Solvabilité II

Les propositions de Bâle III, ainsi que la directive et le règlement européens correspondants (CRD IV/CRR), imposent aux établissements financiers de nouvelles exigences plus strictes en matière de fonds propres. Le nouveau règlement entrera progressivement en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et sera pleinement mis en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le ratio Tier 1 minimum légal passera de 4% sous Bâle II à 6% sous CRD IV/CRR. Au minimum

4,5 points de pourcentage de ce ratio Tier 1 doivent être constitués de capital de base (*common equity Tier 1 capital* ou *common equity*). Viennent s'ajouter à ce *common equity* minimum une série de volants de sécurité, parmi lesquels un *capital conservation buffer* de 2,5%, un *countercyclical buffer* en période de croissance du crédit (entre 0% et 2,5%, à déterminer par l'autorité de contrôle) et un *systemic buffer* (à déterminer par l'autorité de contrôle). Par ailleurs, la qualité des éléments du capital disponible augmente du fait que des critères d'éligibilité plus élevés sont définis pour les instruments à inclure dans le calcul des fonds propres réglementaires.

Pour KBC, le passage de Bâle II à Bâle III a surtout un impact au niveau du traitement des actifs d'impôts différés et de la suppression du filtre pour les plus-values et moins-values non réalisées sur des instruments disponibles à la vente. En outre, la méthode *building block* sera remplacée par la méthode dite du compromis danois (la règle générale dans CRD IV/CRR en matière de participations dans des entreprises d'assurance pour les holdings et conglomérats financiers (mixtes) est que les fonds propres dans ces entités sont déduits du capital Tier 1 *common equity* ; les autorités nationales de régulation peuvent cependant accorder une dérogation permettant aux établissements d'appliquer une pondération de 370% (compromis danois)). KBC a obtenu une dérogation de la Banque nationale de Belgique, mais on ignore toujours si cette dérogation sera accordée une fois que la BCE deviendra le seul organe de contrôle compétent.

L'objectif minimum de KBC en matière de ratio *common equity* est fixé à 10% sur une base *fully loaded* (en supposant que toutes les règles CRD IV/CRR soient intégralement mises en œuvre et en incluant le restant de l'aide financière accordée par le gouvernement flamand jusqu'en 2018). Au 31 décembre 2013, le ratio *common equity fully loaded* (méthode du compromis danois) s'inscrivait à 12,8% (13,2% sur la base d'une mise en œuvre graduelle), soit bien au-delà de l'objectif interne. En tenant compte des 0,5 milliard d'euros d'aides publiques remboursés au gouvernement flamand début 2014 et des désinvestissements restants qui ont fait l'objet d'un contrat de vente mais qui n'ont pas encore été finalisés, le ratio *common equity pro forma fully loaded* s'établirait à 12,5% au 31 décembre 2013.

Les autorités de contrôle (la surveillance consolidée incombant à la Banque nationale de Belgique) ont par ailleurs pris leur *Joint Home-Host Capital Decision* pour KBC Groupe SA : le groupe KBC a été informé de la demande de maintien d'un ratio *common equity fully loaded* minimum permanent de 9,25% (en excluant les plus-values latentes). Selon ce calcul, ce ratio s'inscrivait à 12,5% au 31 décembre 2013, soit bien au-delà du minimum réglementaire.

Solvabilité II est le nouveau cadre réglementaire régissant la solvabilité de toutes les sociétés d'assurance et de réassurance de l'Union européenne. Alors que les exigences actuelles de solvabilité dans le domaine de l'assurance (Solvabilité I) sont basées sur des volumes, Solvabilité II favorise une approche fondée sur le risque. L'objectif poursuivi est de fixer des exigences de solvabilité qui reflètent mieux les risques courus par les sociétés et d'établir un système de surveillance cohérent pour tous les États membres de l'Union européenne. L'entrée en vigueur officielle de Solvabilité II – initialement prévue pour janvier 2013 – est désormais fixée à janvier 2016. Selon la version la plus récente du projet de réglementation Solvabilité II, le ratio de Solvabilité II du groupe KBC Assurances dépasse amplement les exigences minimales en 2013. En 2011, KBC a investi dans une solution Solvabilité II, qui nous permet de suivre régulièrement nos paramètres clés, grâce à une solution centrale Solvabilité II qui effectue les calculs pour toutes les entités d'assurance.



Ratio *common equity* Bâle III de 12,8% (*fully loaded*, y compris l'aide publique restante et les plus-values latentes, méthode du compromis danois)

<b>Solvabilité du groupe (consolidé ; sous CRD IV/CRR (Bâle III), méthode du compromis danois)</b> (en millions d'EUR)	<b>31-12-2013 Fully loaded</b>
Total des capitaux propres réglementaires, après répartition du bénéfice	16 258
Capital Tier 1	11 711
Common equity	11 711
Capitaux propres de la société mère (à l'exclusion des titres de capital de base sans droit de vote et des intérêts de tiers)	11 361
Titres de capital de base sans droit de vote	2 333
Immobilisations incorporelles (-)	-341
Écarts de consolidation (-)	-950
Intérêts de tiers	-3
Réserve pour couverture, couvertures des flux de trésorerie (-)	497
Écarts de valorisation dans le passif financier à la juste valeur – risques de crédit propres (-)	-6
Réserve d'égalisation (-)	-131
Dividendes payés (-)	0
Rémunération de titres publics (-)	0
Déduction liée au financement fourni à des actionnaires (-)	-176
Provision insuffisante IRB (-)	-225
Actifs d'impôts différés sur des pertes reportées (-)	-648
Limitation d'actifs d'impôts différés provenant de différences temporaires dépendant de la rentabilité future et de participations significatives dans des entités du secteur financier (-)	0
<i>Additional going-concern capital</i>	0
Instruments hybrides innovants Tier 1 bénéficiant de droits acquis ( <i>grandfathered</i> )	0
Instruments hybrides non innovants Tier 1 bénéficiant de droits acquis ( <i>grandfathered</i> )	0
Instruments AT1 conformes à CRR	0
Intérêts de tiers à inclure dans l' <i>additional going-concern capital</i>	0
Capital Tier 2	4 547
Provision excédentaire IRB (+)	342
Dettes subordonnées	4 206
Prêts subordonnés entités non consolidées du secteur financier (-)	0
Intérêts de tiers à inclure dans le capital Tier 2	0
Volume total des risques pondérés	91 426
Banque	80 399
Assurance	11 068
Activités du holding	72
Élimination des transactions interentreprises	-113
Ratios de solvabilité	
Ratio common equity	12,8%
Ratio Tier 1	12,8%
Ratio CAD	17,8%
<b>Solvabilité du groupe (consolidé ; sous CRD IV/CRR (Bâle III), méthode <i>building block</i>)</b>	<b>31-12-2013 Fully loaded</b>
Ratio common equity	13,2%
Ratio Tier 1	13,2%
Ratio CAD	18,1%

## Capital économique

Notre modèle de capital économique sert à mesurer le risque total couru par KBC de par ses activités et son exposition à différents facteurs de risque. Chaque trimestre, nous présentons les estimations générées par ce modèle au Comité de direction Groupe, au Comité CARC et au Conseil d'administration.

Nous définissons le capital économique comme le montant de capital requis pour absorber des pertes très sévères, exprimées en termes de réduction potentielle de la valeur économique du groupe (soit la différence entre la valeur économique actuelle et la valeur économique la moins favorable sur un horizon d'un an et à un certain intervalle de confiance), conformément à l'appétit du risque fixé par le Conseil d'administration. Le capital économique est calculé par catégorie de risque en utilisant un dénominateur commun (même horizon d'un an et même intervalle de confiance), et est ensuite agrégé. Comme il est extrêmement improbable que tous les risques se matérialisent au même moment, une déduction est pratiquée pour les avantages de diversification lors de l'agrégation des risques individuels.

Comme mentionné, le capital économique est un élément majeur pour ICAAP (Bâle II, pilier 2). De plus, il constitue une entrée essentielle pour la mesure du rendement corrigé du risque.

Le tableau présente la ventilation du capital économique de KBC par type de risque.

Distribution du capital économique, groupe KBC*	2012	2013
Risque de crédit	56%	55%
Risque de marché non-trading	25%	28%
Risque de marché trading	1%	1%
Risque d'entreprise	8%	8%
Risque opérationnel	6%	5%
Risque technique d'assurance	3%	3%
Coût de financement et risque d'écart acheteur/vendeur ( <i>bid/offer spread risk</i> )	0%	0%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* Tous les pourcentages se rapportent aux chiffres de fin décembre. À l'exclusion des entités définies comme groupes destinés à être cédés sous IFRS 5 (voir Remarque en début de chapitre). Leur contribution au capital économique de KBC avoisinait les 3% en 2013 et les 6% 2012. Les chiffres de fin décembre 2012 diffèrent sensiblement de ceux de fin septembre 2012 qui étaient incorporés dans le rapport de l'an dernier (le risque de marché non-trading a nettement augmenté tandis que le risque de crédit a diminué, par suite d'une amélioration des modèles).

## **Mesure des performances ajustée en fonction des risques (risk-adjusted performance measurement)**

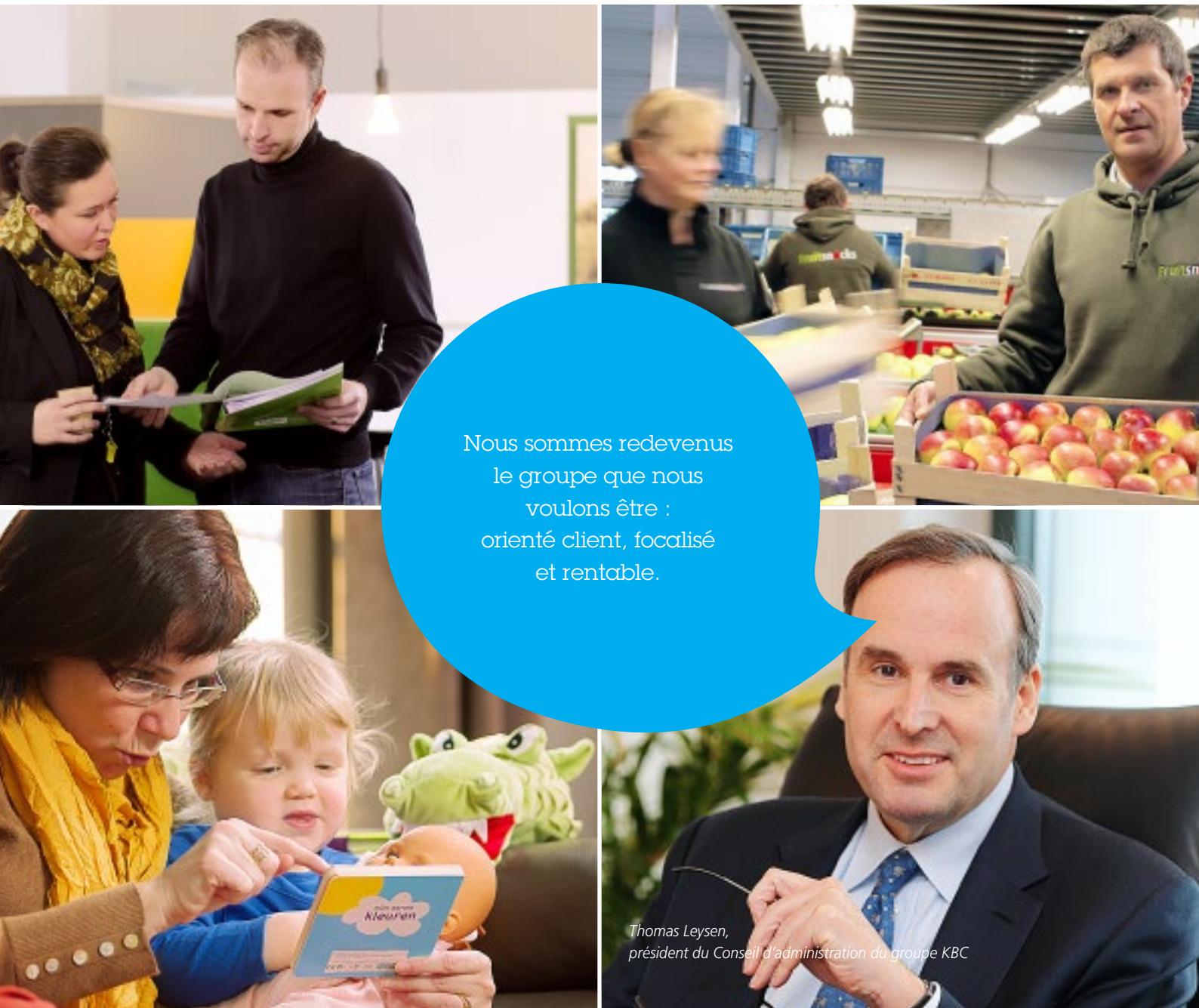
En 2011, KBC a développé une politique de *Risk-Adjusted Performance Measurement* (RAPM), qui recourt à des paramètres de performance ajustée en fonction du risque pour allouer les capitaux et fixer une rémunération variable. Pour ce qui concerne l'allocation des capitaux, c'est intégré dans le processus de planification stratégique. La politique de rémunération intègre également des éléments ajustés au risque basés sur les paramètres RAPM.

Des mesures ajustées au risque calculent la rentabilité en utilisant des pertes attendues (*expected losses*), c'est-à-dire des pertes que l'on peut escompter en raison du profil de risque du portefeuille. Le recours aux pertes attendues, et donc à une vision à plus long terme de la rentabilité du portefeuille, permet non seulement au management d'être conscient des risques lorsque la conjoncture est favorable, mais aussi d'éviter des décisions et des actions disproportionnées en période de crise économique.

L'idée de base qui sous-tend l'ajustement au risque de la base de capital en RAPM est que le capital réglementaire n'a qu'une portée limitée sur les différents types de risques et ne reflète que partiellement les particularités de KBC. Le capital économique couvre un plus large spectre de risques et reflète les estimations de KBC concernant son profil de risque.

# Déclaration de gouvernance d'entreprise

KBC Groupe SA utilise comme code de référence le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 (le Code), que vous pouvez consulter sur [www.corporategovernancecommittee.be](http://www.corporategovernancecommittee.be). Le Code a pour but de favoriser la transparence en matière de gouvernance d'entreprise en publant des informations dans la Charte de gouvernance d'entreprise (la Charte) et la Déclaration de gouvernance d'entreprise (la Déclaration) dans le rapport annuel.



Dans la Charte, la société décrit les principaux aspects de sa gouvernance d'entreprise, notamment sa structure de direction, les règlements d'ordre intérieur du Conseil d'administration, de ses comités et du Comité de direction, ainsi que d'autres points importants. KBC publie sa Charte sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

La Déclaration est intégrée dans le rapport annuel ; elle comporte davantage d'informations factuelles sur la gouvernance d'entreprise de la société, comme la composition et le fonctionnement du Conseil d'administration, les événements pertinents de l'exercice écoulé, les éventuelles dérogations au Code, le rapport de rémunération et une description des principales caractéristiques des systèmes internes de contrôle et de gestion des risques.

Sauf mention contraire, la période considérée court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013.

Quelques autres communications légalement obligatoires sont également reprises dans la Déclaration.

Voici les abréviations utilisées dans ce chapitre :

- Conseil d'administration de KBC Groupe SA : Conseil
- Comité de direction de KBC Groupe SA : CD
- Comité Audit, Risques et Compliance de KBC Groupe SA : CARC

## Composition du Conseil et de ses comités

Le tableau présente un aperçu de la composition du Conseil et de ses comités au 31 décembre 2013. Vous trouverez les mandats externes de tous les membres du Conseil sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Vous y trouverez également un bref curriculum vitae de chacun des administrateurs. Le nombre de réunions des comités auxquelles ils ont assisté est mentionné dans les colonnes correspondantes.

**Composition du Conseil au 31-12-2013**

Nom	Fonction principale	Période en tant que membre du Conseil en 2013	Expiration du mandat actuel	Réunions du Conseil auxquelles le membre a siégé	Administrateurs non exécutifs	Représentants des actionnaires de référence	Administrateurs indépendants	Administrateurs publics	Membres CD	CARC	Comité de nomination <sup>2</sup>	Comité de rémunération
<b>Nombre de réunions en 2013</b>				11						7	5	6
Thomas Leysen	Président du Conseil	Année complète	2015	11	■							5 <sup>1</sup>
Philippe Vlerick	Vice-président du Conseil, CEO Vlerick Group	Année complète	2017	11	■	■						5
Johan Thijss	Président CD et administrateur délégué	Année complète	2016	11					■ <sup>1</sup>			5
Alain Bostoen	Administrateur délégué, Christeyns SA	Année complète	2014	11	■	■						
Jo Cornu	Président du Comité de direction, SNCB	Année complète	2016	11	■		■				5	6 <sup>1</sup>
Marc De Ceuster	Professeur au Département Comptabilité et Financement de l'Université d'Anvers	Année complète	2014	10	■			■			7	
Tom Dechaene	Administrateur de diverses sociétés	Année complète	2016	11	■			■			6	5
Franky Depickere	Administrateur délégué, Cera Société de gestion SA et Almancora Société de gestion SA, président du Comité de gestion journalière de Cera SCRL	Année complète	2015	10	■	■					7 <sup>1</sup>	5
Luc Discry	Administrateur délégué, Cera Société de gestion SA et Almancora Société de gestion SA, membre du Comité de gestion journalière de Cera SCRL	Année complète	2015	11	■	■						
Frank Donck	Administrateur délégué, 3D SA	Année complète	2015	10	■	■					6	
John Hollows	Administrateur délégué	Année complète	2015	10					■			
Júlia Király	Chef de département à l'International Business School de Budapest	3 mois	2014	2	■		■				1	0
Lode Morlion	Bourgmestre de Lo-Reninge et président du Conseil d'administration de Cera Société de gestion SA	Année complète	2016	11	■	■						
Vladimira Papirnik	Partenaire, Squire Sanders (US) LLP	Année complète	2016	11	■		■				7	
Luc Popelier	Administrateur délégué	Année complète	2015	11					■			
Theodoros Roussis	CEO, Ravago Plastics SA	Année complète	2016	7	■	■						
Alain Tytgadt	Administrateur délégué, Metalunion SCRL	Année complète	2017	10	■	■						
Ghislaine Van Kerckhove	Avocate et vice-présidente du Conseil d'administration de Cera Société de gestion SA	Année complète	2016	11	■	■						
Piet Vanthemsche	Président du Boerenbond et de MRBB SCRL	Année complète	2014	9	■	■					5	
Marc Wittemans	Administrateur délégué, MRBB SCRL	Année complète	2014	11	■	■					7	

Commissaire : Ernst & Young Reviseurs d'entreprises SCCRL, représentée par Pierre Vanderbeek et/ou Peter Telders. Secrétaire du Groupe : Johan Tyteca.

1 Président dudit comité.

2 Koenraad Debakkere, administrateur indépendant de KBC Assurances SA, est nommé conformément aux dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise membre du Comité de nomination de KBC Groupe SA avec effet le 8 octobre 2013.

## **Changements au sein du Conseil en 2013**

- Sur avis du Comité de nomination, l'Assemblée générale a reconduit le mandat de Philippe Vlerick et Alain Tytgadt pour quatre ans.
- Sur avis du Comité de nomination, le mandat d'administrateur indépendant de Dirk Heremans a été reconduit pour une période d'un an, au sens de et conformément aux critères fixés par l'article 526ter du Code belge des sociétés et par le Code belge de gouvernance d'entreprise. Il avait démissionné le 8 octobre 2013.
- Sur avis du Comité de nomination, le Conseil a coopté Júlia Király le 18 septembre 2013 en tant qu'administrateur indépendant au sens de et selon les critères fixés par l'article 526ter du Code belge des sociétés et par le Code belge de gouvernance d'entreprise, avec effet le 8 octobre 2013.

## **Modifications dans les comités du Conseil en 2013**

- Júlia Király a été admise au sein du CARC et du Comité de rémunération le 8 octobre 2013. Elle succède à Dirk Heremans, administrateur démissionnaire à la même date.
- Koenraad Debackere, administrateur indépendant de KBC Assurances SA, a été admis au sein du Comité de nomination de KBC Groupe SA conformément aux dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise avec effet le 8 octobre 2013. Il succède à Dirk Heremans, administrateur démissionnaire de KBC Groupe SA à la même date.

## **Changements au sein du Conseil proposés à l'Assemblée générale du 30 avril 2014**

- Le Conseil propose de nommer Júlia Király, actuellement administrateur indépendant au sens de et selon les critères fixés par l'article 526ter du Code belge des sociétés et par le Code belge de gouvernance d'entreprise, dans cette fonction pour une période de quatre ans.
- Sur avis du Comité de nomination, le Conseil d'administration propose de reconduire la nomination de Marc De Ceuster, Piet Vanthemsche et Marc Wittemans, administrateurs non exécutifs pour un nouveau mandat de quatre ans.
- Sur avis du Comité de nomination, le Conseil propose de nommer Christine Van Rijsseghem administrateur pour une période de quatre ans. Elle devient membre du CD en qualité d'administrateur délégué, en remplacement de John Hollows, qui démissionne de son mandat d'administrateur.
- Dans le droit fil de la décision de continuer à réduire le nombre de membres siégeant au Conseil, commentée dans le Rapport annuel 2011, le mandat d'Alain Bostoen n'est pas reconduit. À partir de l'Assemblée générale du 30 avril 2014, le Conseil ne comptera plus que 19 membres.
- Thomas Leysen se voit attribuer, pour la durée résiduelle de son mandat, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2015, la qualité d'administrateur indépendant au sens de et conformément aux critères fixés par l'article 526ter du Code belge des sociétés.



Lisez aussi notre Charte de gouvernance d'entreprise sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## **Curriculum vitae des nouveaux administrateurs**

- Júlia Király

Júlia Király est née à Budapest (Hongrie) en 1957. Elle est licenciée de l'University of Economics (Budapest, 1980) et a accompli un doctorat dans cette même institution en 1984 et un Ph.D en économie à l'Académie des Sciences hongroise.

Madame Király a débuté sa carrière comme économiste d'étude auprès du Bureau central de statistique (1980-1982) avant d'exercer ensuite les mêmes fonctions auprès du Bureau national du Plan (1982-1989). En 1989, elle a été nommée CEO et doyenne (Stratégie bancaire, économie monétaire, Gestion des risques dans les établissements financiers) d'ITCB Consulting & Training, une société privée de formation et de consultance du secteur financier (1989-2007). Ensuite, madame Király a été nommée vice-gouverneur de la Banque centrale hongroise (MNB, 2007-2013), où elle était responsable de la stabilité financière.

Elle a été membre du Conseil d'administration de la Credit Bank Ltd en Hongrie (1995-1996), membre de la commission consultative de l'organe de contrôle (1997-2000) et membre du Conseil d'administration de K&H Bank (1999-2000). Elle a aussi été présidente de la Postbank et de la Savings Bank Corporation (2002-2003). Elle a exercé les fonctions de professeur de sciences financières à l'université Corvinus de Budapest (1993-2012) et, depuis 2012, de professeur d'économie à l'université Eötvös Loránd à Budapest. Au 1<sup>er</sup> octobre 2013, elle a été nommée responsable de département à l'International Business School de Budapest.

- Christine Van Rijssaghem

Née en 1962, Christine Van Rijssaghem a terminé ses études en 1985 à la faculté de droit de l'Université de Gand. Ensuite, elle a obtenu un MBA en sciences financières à la Vlerick Management School de Gand. Madame Van Rijssaghem a débuté sa carrière auprès de KBC (anciennement à la Kredietbank) en 1987 et y a travaillé au département central Étranger. Elle y a initialement assumé les responsabilités de la gestion des risques, du controlling et de la stratégie d'acquisitions internationale. Ensuite, elle a été nommée à la tête de ce département. En 1994, elle prend la tête du département Crédits d'Irish Intercontinental Bank, filiale irlandaise de KBC. En 1996, elle devient CEO de KBC France et en 1999, de notre siège de Londres. De 2000 à 2003, elle assume la fonction de directeur général du département Administration Titres et Dérivés de KBC Groupe. Depuis 2003, elle est directeur général de Group Finance.

## **Ordre du jour de l'Assemblée générale du 30 avril 2014**

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## Composition du CD

Vous trouverez ci-après un aperçu de la composition du CD à la fin 2013. Pour tout complément d'information et les C.V., prière de consulter le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Aucune modification n'a été apportée à la composition du CD en 2013.



**Johan Thijss**  
1965

Belge

Licencié en sciences (mathématiques appliquées) et en sciences actuarielles (KU Leuven)

En service depuis\* 1988

CEO (Chief Executive Officer) du groupe



**Danny De Raymaeker**  
1959

Belge

Ingénieur commercial et de gestion (KU Leuven) ; Master Audit interne (Universiteit Antwerpen)

En service depuis\* 1984

CEO division Marchés internationaux



**Daniel Falque**  
1963

Belge

Licencié en relations internationales (UCL)

En service depuis\* 2009

CEO division Belgique



**Luc Gijssens**  
1953

Belge

Licencié en droit (KU Leuven)

En service depuis\* 1977

CEO division Fabriques de Produits internationales



**John Hollows**  
1956

Britannique

Licencié en droit et en économie (Cambridge University)

En service depuis\* 1996

CRO (Chief Risk Officer)



**Pavel Kavánek**  
1948

Tchèque

Licencié en économie (universités de Prague et de Georgetown)

En service depuis\* 1972

CEO division Tchèque



**Luc Popelier**  
1964

Belge

Licencié en sciences économiques appliquées (UFSIA)

En service depuis\* 1988

CFO (Chief Financial Officer)



**Marko Voljč**  
1949

Slovène

Licencié en économie (universités de Ljubljana et de Belgrade)

En service depuis\* 2004

CCO (Chief Change Officer)

\* En service depuis : chez KBC Groupe SA, dans les sociétés du groupe ou dans les entités avant la fusion (Kredietbank, Cera, ABB, etc.).

À partir du 1<sup>er</sup> mai 2014, l'organisation de KBC sera simplifiée et adaptée à la taille plus réduite du groupe :

- Les divisions Marchés internationaux et Fabriques de Produits internationales fusionneront en une seule division Marchés internationaux.
- La division Corporate Change & Support est supprimée et ses entités sont intégrées dans l'organisation existante : Corporate HR relèvera désormais directement de Johan Thijs ; ICT et Services & Opérations communs seront placés sous la responsabilité de Luc Popelier et les *communities* liées aux activités bancaires et d'assurance relèveront de Luc Gijsens.

Il en résulte des changements dans la composition du Comité de direction. À partir du 1<sup>er</sup> mai 2014, le CD ne comptera plus que 6 membres au lieu de 8 :

- Johan Thijs, CEO
- Luc Popelier, CFO
- Christine Van Rijsseghem, CRO
- Daniel Falque, CEO division Belgique
- John Hollows, CEO division Tchéquie
- Luc Gijsens, CEO division Marchés internationaux

## Rapport d'activité du Conseil et de ses comités

Rapport d'activité du Conseil et de ses comités en 2013	
Composition, nombre de réunions et présences	Voir tableau ci-avant.
Conseil	<p>Outre les missions que lui assigne le Code des sociétés, la constatation des résultats trimestriels et la prise de connaissance des activités du CARC, du Comité de nomination et du Comité de rémunération et le traitement et la prise de décisions dans les dossiers soumis par ces comités, le Conseil a notamment traité les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluation mensuelle de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de restructuration européen</li><li>• Déploiement de la stratégie</li><li>• Nominations et démissions aux Conseils et composition de ses comités</li><li>• Remboursement de 1,17 milliard d'euros (plus une prime de 0,58 milliard d'euros) au gouvernement flamand en juillet 2013</li><li>• Vente par KBC Bank SA des prêts qu'elle avait octroyés à Cera et KBC Ancora</li><li>• <i>Integrated Group Risk Report</i> (tous les mois)</li><li>• Rapport de la direction effective concernant l'évaluation du système de contrôle interne</li><li>• Évaluation annuelle du fonctionnement du Conseil</li><li>• Évaluation annuelle de l'interaction avec le CD</li><li>• La <i>Risk Governance Charter</i></li><li>• <i>Risk Appetite Statement</i></li><li>• Rapport annuel <i>Group Value and Risk Management</i></li><li>• Politique d'investissement</li><li>• Rapport annuel : <i>Business Continuity Management</i></li><li>• <i>Recovery Plan</i></li><li>• Rapport annuel <i>Compliance</i></li><li>• La <i>Compliance Charter</i></li><li>• L'<i>Integrity Policy</i></li><li>• La <i>Remuneration Policy</i></li><li>• Formation en assurances et reporting sur l'activité d'assurance</li></ul> <p>Le CD a par ailleurs rédigé les rapports mensuels sur l'évolution des résultats et sur la marche générale des affaires dans les diverses divisions du groupe. Il a aussi régulièrement accordé de l'attention à la stratégie et aux défis spécifiques des différents domaines d'activité.</p>

## Rapport d'activité du Conseil et de ses comités en 2013

### CARC

Le CARC s'est réuni en présence du président du CD, du CRO du groupe, du CFO du groupe, de l'auditeur interne et du Compliance Officer. Les reviseurs agréés ont également assisté aux réunions.

Le rapport de l'auditeur interne, du Compliance Officer et le rapport sur les risques constituaient des points permanents de l'ordre du jour. Le rapport périodique sur les risques consiste principalement en un commentaire relatif à l'évolution en matière de risques ALM et de liquidité, de risques de marché, de risques de crédit, de risques opérationnels, de risques d'assurance ainsi que les exigences du groupe KBC en matière de capital. Le rapport de l'auditeur interne a à chaque fois fourni un relevé des récents rapports d'audit, y compris les principaux rapports d'audit des entités sous-jacentes du groupe. Le CARC a aussi pris connaissance de l'exécution du planning audit pour 2013 et a approuvé celui de 2014. Le CARC a été périodiquement informé des progrès de l'implémentation de ses recommandations. Le reporting périodique de la fonction *compliance* a informé les membres du CARC notamment des principales évolutions législatives et régulatoires, ainsi que des principales constatations et des projets des domaines *compliance*. Le CARC a aussi pris connaissance de l'exécution du planning *compliance* pour 2013 et a approuvé le planning *compliance* de 2014.

Le 13 février 2013, le CARC a pris connaissance des comptes annuels consolidés et non consolidés arrêtés au 31 décembre 2012 et en a approuvé le communiqué de presse. Le reviseur a commenté les principales constatations effectuées lors de son contrôle. Les 15 mai, 7 août et le 13 novembre 2013, les reviseurs ont commenté leurs principales constatations, à la suite de la vérification des comptes trimestriels au 31 mars, 30 juin et 30 septembre respectivement. Le CARC a aussi approuvé chacun des communiqués de presse concernés.

Principaux rapports spéciaux traités :

- Déclaration de la direction effective sur l'appréciation du contrôle interne en application de la circulaire BNB 2011\_9 et le suivi des plans d'action qui en ont découlé
- Rapport annuel sur la gestion de la valeur et des risques
- Rapport annuel *Anti-Money Laundering*
- Rapport ICAAP 2013
- *Risk Governance Charter*

### Comité de nomination

Remarque : le Comité de nomination de KBC Groupe SA remplit ce rôle également à l'égard de KBC Assurances et de KBC Bank.

Principaux sujets traités :

- Nominations et reconductions de mandats au Conseil et dans divers comités de KBC Groupe SA, KBC Bank et KBC Assurances
- Nomination d'administrateurs indépendants de KBC Groupe SA, KBC Bank et KBC Assurances
- Mise en application de la circulaire de la BNB relative aux normes en matière d'expertise et d'honorabilité professionnelle des membres du Comité de direction, des administrateurs, des responsables de fonctions de contrôle indépendantes et des dirigeants effectifs d'établissements financiers (*fit & proper*).

## Rapport d'activité du Conseil et de ses comités en 2013

Comité de rémunération	<p>Le Comité de rémunération s'est réuni le plus souvent en présence du président du Conseil, du président du CD et du représentant des pouvoirs publics flamands. Le responsable du Groupe HR a également participé régulièrement à ces réunions.</p> <p>Remarque : le Comité de rémunération de KBC Group SA remplit ce rôle également à l'égard de KBC Assurances et de KBC Bank.</p> <p>Principaux sujets traités :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• l'application d'un <i>risk alignment framework</i> pour les résultats de 2012</li><li>• l'adaptation du régime de rémunération des membres du CD</li><li>• le rapport de rémunération annuel</li><li>• le <i>remuneration review</i> annuel</li><li>• les programmes de rétention et d'incentives à l'égard du personnel de certaines sociétés à désinvestir</li><li>• l'évaluation des performances du CD en 2012</li><li>• les objectifs du CD pour 2013</li><li>• les adaptations de la politique de rémunération</li></ul>
Informations complémentaires	<p>Le lecteur trouvera une description plus générale du fonctionnement du Conseil et de ses comités aux chapitres 5 et 6 de la Charte de gouvernance d'entreprise de <i>KBC Groupe SA</i>, disponible à l'adresse <a href="http://www.kbc.com">www.kbc.com</a>.</p>

## CARC : application de l'article 96 § 1 9° du Code des sociétés

Deux administrateurs indépendants au sens de et conformément aux critères fixés par l'article 526ter du Code des sociétés et par le Code belge de gouvernance d'entreprise siègent dans le CARC de KBC Groupe SA en date du 31 décembre 2013 :

- Vladimira Papirnik est Doctor Juris (1982, Northwestern University USA), Bachelier et Master combiné en langue et littérature allemandes (1978, Northwestern University USA). Elle a commencé sa carrière au bureau d'avocats Hopkins & Sutter à Chicago, en tant qu'avocate spécialisée en droit financier (1982-1989), puis comme associée (1989-1995). En 1995, elle est devenue associée du bureau d'avocats Squire Sanders. Après le déménagement à Prague (1995), elle est nommée *office managing partner* de l'agence (1996-2011). Depuis 2011, elle travaille pour Squire Sanders à la fois à Prague et à Chicago, avec une spécialisation en droit bancaire international, financement de projets et droit des sociétés (fusions et acquisitions, gouvernance d'entreprise). Elle a été membre du Conseil d'administration de l'American Chamber of Commerce en Tchéquie et membre de son Comité de direction (1999-2008). Elle est également membre du Board of Trustees de l'International School of Prague en tant que responsable du comité de gouvernance d'entreprise des Trustees pendant quatre ans et membre du Board of Trustees de la CMC School of Business pendant trois ans.
- Júlia Király. Pour le curriculum vitae de Júlia Király, voir plus haut. Elle est membre du CARC depuis le 8 octobre 2013.

Dirk Heremans a été membre du CARC jusqu'au 8 octobre 2013. Il est docteur en droit, licencié en notariat et licencié en sciences économiques de la KU Leuven. Il a obtenu le diplôme d'Études supérieures en sciences économiques à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de l'Université de Paris (Sorbonne) et est également Master of Arts, C.Phil. et Ph.D. in Economics de

l'University of California (UCLA). Il est professeur émérite à la Faculté des Sciences économiques et de gestion de la KU Leuven. Il a été conseiller au cabinet du ministre des Affaires économiques et du ministre des Finances et a effectué des missions d'expertise auprès de la Commission européenne. Il est membre honoraire du Conseil d'administration de l'ancienne Commission bancaire et financière. Il a été nommé administrateur indépendant de KBC Groupe SA en 2005 et a conservé son mandat jusqu'au 8 octobre 2013.

Les informations précitées permettent de conclure que ces administrateurs indépendants satisfont, en tant que membres du CARC, aux exigences d'indépendance et de compétence en matière de comptabilité et d'audit imposées par l'article 526ter du Code des sociétés.

### **Politique régissant les transactions conclues entre la société et ses administrateurs, qui échappent à la réglementation légale sur les conflits d'intérêts**

Le Conseil a élaboré une réglementation régissant les transactions et autres relations contractuelles conclues entre la société (sociétés liées incluses) et ses administrateurs et échappant à la réglementation légale sur les conflits d'intérêts énoncée aux articles 523 ou 524ter du Code des sociétés. Cette réglementation a été intégrée dans la Charte de gouvernance d'entreprise de KBC Groupe SA.

En application de cette règle, les administrateurs qui représentent Cera et KBC Ancora au Conseil se sont abstenus de toute participation aux délibérations et au vote relatif à la vente, par KBC Bank SA, des prêts que KBC Bank SA avait octroyés à Cera et à KBC Ancora.

### **Mesures à l'encontre de l'abus d'informations privilégiées et de l'abus de marché**

Le Conseil a rédigé un *Dealing Code* prévoyant, entre autres, l'établissement d'une liste de collaborateurs clés, la fixation des périodes d'embargo annuelles et la notification des transactions effectuées par les personnes exerçant un poste de direction et leurs collaborateurs à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA). Les principes de ce *Dealing Code* sont repris en Annexe à la Charte de gouvernance d'entreprise. Le règlement est entré en vigueur le 10 mai 2006. Le Conseil a approuvé une version modifiée en date du 8 août 2011.

### **Principales caractéristiques du processus d'évaluation du Conseil, de ses comités et de ses membres**

Le Conseil veille à optimaliser en permanence son fonctionnement. Dans cette optique, il procède chaque année, sous la direction de son président, à une évaluation de son fonctionnement, prenant en compte les aspects suivants : composition du Conseil, sélection, nomination et formation des membres, fonctionnement pratique (ordre du jour, réunions, présidence, secrétariat), informations au Conseil, culture au sein du Conseil, accomplissement des tâches, rémunération, relations avec le CD et avec les actionnaires et autres stakeholders, comités du Conseil, thèmes traités et les propositions de formation.

À l'initiative du président, une évaluation individuelle des administrateurs concernés est effectuée dans le cadre du renouvellement des mandats, l'accent étant mis sur leur engagement et leur efficacité au sein du Conseil, en tenant compte, le cas échéant, de leur fonctionnement en tant que président ou membre d'un comité du Conseil. Cette évaluation individuelle est effectuée par le président. L'évaluation individuelle du président est effectuée, en son absence, par le Conseil.

Les administrateurs non exécutifs procèdent une fois par an à une évaluation de leur interaction avec le management exécutif. À cet effet, les administrateurs non exécutifs se réunissent au moins une fois par an en l'absence des administrateurs exécutifs.

Chaque comité du Conseil évalue périodiquement sa propre composition et son fonctionnement et en fait rapport au Conseil, en formulant au besoin des propositions. À cette occasion sont notamment analysées, les aptitudes et l'expérience requises du comité dans son ensemble pour son domaine particulier.

Les présidents et les membres des comités sont évalués individuellement à l'occasion du renouvellement de leur mandat d'administrateur.

Une fois par an, à l'initiative de son président, l'ensemble du CD discute de ses objectifs et évalue ses performances. Chaque année, le président du CD procède à une évaluation individuelle des membres du CD. L'évaluation individuelle du président du CD est effectuée par le président

## Rapport de rémunération relatif à l'exercice 2013

### Description des procédures d'élaboration de la politique de rémunération et de fixation de la rémunération des administrateurs et des membres du CD, sur une base individuelle

#### Généralités

La politique de rémunération du Conseil et du CD repose sur la législation en vigueur, le Code belge de gouvernance d'entreprise et les données du marché. Elle fait l'objet d'une surveillance par le Comité de rémunération – assisté par des collaborateurs spécialisés en la matière – et est régulièrement confrontée aux évolutions de la législation, au Code et aux pratiques et tendances du marché. Le président du Comité de rémunération informe le Conseil sur les travaux du comité et lui adresse des recommandations concernant les adaptations à apporter à la politique de rémunération et leur application concrète. Le Conseil peut aussi, de sa propre initiative ou sur proposition du CD, demander au Comité de rémunération d'étudier d'éventuelles adaptations de la politique de rémunération et de conseiller le Conseil en cette matière. Si la loi l'impose, le Conseil soumet à son tour des propositions d'adaptation de la politique de rémunération à l'approbation de l'Assemblée générale.

#### Conseil

Sur avis du Comité de rémunération, le Conseil décide du régime de rémunération des membres du Conseil. Au besoin, le Conseil demande aussi à l'Assemblée générale de se prononcer.

#### CD

Sur avis du Comité de rémunération et sur la base de la politique de rémunération fixée, le Conseil détermine la rémunération des membres du CD et procède à une évaluation régulière de celle-ci. Cette rémunération comprend une partie fixe et une partie liée aux résultats/performances.

## **Déclaration relative à la politique de rémunération des membres du Conseil et du CD, appliquée durant l'exercice en objet**

Le Comité de rémunération déclare ce qui suit :

### **Principes de la politique de rémunération, compte tenu de la relation entre la rémunération et les performances.**

Les administrateurs non exécutifs comme les administrateurs exécutifs et les autres membres du CD ont par définition droit à une rémunération équitable, proportionnelle à leur contribution à la politique et à la croissance du groupe.

Pour les administrateurs non exécutifs :

- Leur rémunération se compose exclusivement d'une rémunération annuelle fixe non liée aux prestations ni aux résultats et d'un jeton de présence par réunion à laquelle ils ont assisté. Les jetons de présence constituent la plus grande partie de la rémunération. Pour les réunions qui se tiennent conjointement avec le Conseil d'administration de KBC Bank et/ou KBC Assurances, un seul jeton de présence est distribué aux administrateurs qui siègent dans plusieurs de ces Conseils. Compte tenu de sa fonction, le vice-président reçoit une rémunération fixe majorée.
- Compte tenu du temps considérable qu'il consacre à sa fonction de responsable de la surveillance permanente des affaires du groupe KBC, le président du Conseil bénéficie d'un régime spécial, sa rémunération étant exclusivement composée d'une rémunération fixe, dont le montant est arrêté par le Comité de rémunération et soumis à l'approbation du Conseil.
- Les administrateurs siégeant au CARC perçoivent une indemnité supplémentaire (jetons de présence) rémunérant les prestations fournies dans le cadre de ce comité. Là aussi, la règle est que pour les réunions qui se tiennent conjointement avec le CARC de KBC Bank et/ou de KBC Assurances, un seul jeton de présence est distribué aux administrateurs qui siègent dans plusieurs de ces CARC. Le président du CARC perçoit une rémunération supplémentaire fixe. Les administrateurs siégeant au Comité de nomination ou au Comité de rémunération ne perçoivent aucune indemnité supplémentaire pour ces prestations.
- KBC Groupe SA n'accorde ni crédits, ni garanties aux administrateurs. Ceci étant, de tels crédits et garanties peuvent leur être accordés par les filiales bancaires de KBC Groupe SA conformément à l'article 28 de la loi bancaire. En d'autres termes, les administrateurs peuvent obtenir des crédits aux conditions client.

Pour les administrateurs exécutifs et les autres membres du CD :

- Le Conseil fixe leur rémunération sur la base de l'avis du Comité de rémunération et du président du CD (pour le président du CD : sur avis du Comité de rémunération).
- Conformément à la politique de rémunération du groupe KBC, la rémunération individuelle des membres du CD se compose des éléments suivants :
  - une rémunération mensuelle fixe ;
  - une rémunération variable annuelle en fonction des performances du CD dans son ensemble et de l'établissement (évaluées sur la base de critères préalablement convenus) ;
  - une rémunération variable annuelle individuelle sur la base des performances de chaque membre du CD séparément (évaluées à partir de 2014 selon des critères convenus) ;
  - la rémunération éventuelle des mandats exercés pour KBC Groupe SA (exceptionnel).

- La rémunération variable est déterminée par un mécanisme quantitatif d'adaptation du risque (appelé *risk gateway*). Celui-ci comporte des paramètres en matière de capital et de liquidités, qui doivent être atteints avant qu'une quelconque rémunération variable puisse être octroyée. Les paramètres sont fixés chaque année par le Conseil. Si les (ou un des) paramètres fixés ne sont pas atteints, non seulement aucune rémunération variable n'est octroyée, mais en outre le paiement des montants différés relatifs aux années précédentes est suspendu également.
- Sur avis du Comité de rémunération, le Conseil fixe la rémunération variable liée aux prestations, sur la base de l'évaluation d'un certain nombre de critères convenus. Pour 2014, ces critères sont les suivants :
  - le déploiement de la stratégie (y compris la réalisation du plan de restructuration européen) ;
  - la préparation de propositions pour une stratégie 2014–2016 adaptée ;
  - la mise à exécution du planning financier ;
  - le renforcement du contexte de contrôle des risques (y compris le respect de recommandations d'audit et de compliance) ;
  - l'amélioration de la satisfaction du personnel, des clients et des actionnaires ;
  - l'établissement et la mise à exécution du plan de financement 2014.

Le Comité de rémunération procède à une évaluation de ces critères, sur la base de laquelle il formule, dans les limites du régime contractuel convenu, une proposition concernant le montant de la rémunération variable liée aux prestations et donne un avis à ce sujet au Conseil, qui prend la décision finale. Le Comité de rémunération conseille aussi le Conseil sur le niveau de la rémunération variable individuelle, en fonction d'une évaluation des performances de chaque membre du CD séparément. Pour ce faire, le Comité de rémunération se réfère à l'évaluation effectuée par le président du CD.

- Les membres bénéficient en outre d'un régime de pension de retraite et de survie prévoyant une pension complémentaire de vieillesse ou – si l'assuré décède en service actif en laissant un conjoint – une pension de survie ainsi qu'une garantie invalidité.

#### **Importance relative des différentes composantes de la rémunération**

À la lumière d'une comparaison avec les entreprises du BEL 20 et avec un groupe de douze établissements financiers comparables (Raiffeisen Bank International, Aegon, Bâloise Group, Danske Bank, Rabobank, UniCredit Group, ING Group, Commerzbank, Svenska Handelsbanken, Erste Group, DNB Group et Bank of Ireland), le Comité de rémunération a conclu, au premier semestre 2013, qu'une correction du statut de rémunération du président et des membres du CD s'imposait. Le Conseil d'administration a suivi la recommandation du Comité de rémunération de relever la composante fixe de la rémunération et de réduire l'importance relative de la rémunération variable.

Nous avons subdivisé la composante variable de la rémunération en une rémunération variable liée aux performances et une rémunération variable individuelle. Pour le président du CD, cette rémunération variable liée aux performances se situe entre 0 et 300 000 euros et la rémunération variable individuelle entre 0 et 100 000 euros. Pour les membres du CD, ces montants maximaux sont de 200 000 euros et de 70 000 euros respectivement. Le Conseil fixe le montant définitif sur avis du Comité de rémunération. Ce dernier formule son avis sur la base d'une évaluation des performances individuelles et collectives de l'exercice écoulé, la mise à exécution du plan de restructuration européen revêtant un caractère primordial. La part de la rémunération variable dans le package global des rémunérations est dès lors dans tous les cas inférieure à 30%.

### **Caractéristiques des primes de prestation en actions, options ou autres droits d'acquérir des actions**

Le paiement de la rémunération variable annuelle totale (liée aux performances individuelles) des membres du CD est étalé sur quatre ans : 50% la première année et le reste les trois années suivantes, réparti de manière égale.

En outre, 50% de la rémunération variable annuelle totale sont octroyés sous la forme d'instruments liés à des actions, plus précisément des *phantom stocks*, dont la valeur est liée au cours de l'action de KBC Groupe SA. Ces *phantom stocks* sont soumises à une période de rétention d'un an à partir de leur attribution. Tout comme pour la partie en cash de la rémunération variable, leur octroi est étalé sur une période de quatre ans. Pour le calcul du nombre de *phantom stocks* auquel chaque membre du CD a droit, l'on se base sur le cours moyen de l'action KBC au cours des trois premiers mois de l'année. Un an plus tard, les *phantom stocks* sont ensuite converties en cash sur la base du cours moyen de l'action KBC au cours des trois premiers mois de cette année-là. Les *phantom stocks* sont soumises aux conditions d'octroi et d'acquisition décrites ci-après, sous Dispositions relatives à la récupération.

### **Informations sur la politique de rémunération pour les deux prochains exercices**

En ce qui concerne la rémunération des administrateurs non exécutifs, KBC n'a pas l'intention d'y apporter des changements. Cependant, nous ne pouvons exclure la possibilité que les dispositions en matière de gouvernance prévues dans le projet de la nouvelle loi bancaire (plus particulièrement celles portant sur la séparation des comités Audit et Risk) pourraient avoir une incidence sur les rémunérations des membres du CARC.

La politique de rémunération des membres du management est décrite dans la *Remuneration Policy*. Celle-ci fixe certains principes applicables à tout le groupe, principalement en ce qui concerne la rémunération variable. En voici les principaux :

- La rémunération variable doit toujours être constituée d'une partie liée aux résultats (dont 10% au moins doivent être basés sur les résultats du groupe KBC) et d'une partie liée aux prestations ;
- Au moins 50% de la rémunération variable de la haute direction, le *Key Identified Staff* (KIS), ne sont pas payés immédiatement, le paiement en étant étalé sur trois ans ;
- Pour ce KIS, la moitié de la rémunération variable totale est versée sous la forme d'instruments liés à des actions ;
- Aucune avance n'est versée sur la rémunération variable et une possibilité de *clawback/hold-back* est prévue ;
- Le rapport entre rémunération fixe et variable est de un sur un au maximum ;
- La rémunération variable est plafonnée à 750 000 euros.

Certains de ces éléments devront probablement être revus à brève échéance, à la lumière des dispositions de la politique de rémunération reprises dans le projet de la nouvelle loi bancaire belge qui entrera en vigueur en 2014.

À partir de l'exercice 2012, outre le *risk gateway*, une politique *Risk-Adjusted Performance Measurement Framework* a été introduite pour la détermination de la rémunération variable liée aux résultats. L'idée de base de cette politique qui est utilisée pour l'attribution du capital est que ni le capital économique, ni le capital réglementaire ne peut faire office d'unique moteur d'attribution du capital. Le capital réglementaire recouvre un nombre limité de types de risques et ne reflète que partiellement les caractéristiques spécifiques de KBC. Le capital économique recouvre

un plus grand nombre de types de risques et reflète l'estimation que KBC se fait de son propre profil de risque, mais il n'est actuellement pas disponible au même niveau de détail. Compte tenu de ces restrictions, la décision a été prise d'attribuer le capital sur la base d'un coefficient des actifs pondérés des risques reflétant les caractéristiques du capital économique.

Cette politique introduit la notion de RAP (*Risk-Adjusted Profit*) comme critère (absolu) de rentabilité d'une entreprise, mais avec une correction intrinsèque pour les éléments de capital et de risque. Pour certaines catégories de *Key Identified Staff* pour lesquelles le RAP comme mécanisme d'adaptation au risque a été jugé inefficace par l'organe de contrôle compétent, ce cadre est complété par des indicateurs de prestation supplémentaires constituant de meilleurs critères de risque.

#### **Dispositions relatives à la récupération**

Comme précisé ci-avant, le versement de la rémunération variable annuelle totale est non seulement étalé dans le temps, mais il est aussi effectué pour moitié sous la forme de *phantom stocks* avec une période de rétention d'un an.

La rémunération variable (en ce compris la partie différée de celle-ci) ne sera acquise que si ceci est conciliable avec la situation financière de l'institution dans son ensemble et qu'elle est justifiée par les prestations de KBC Groupe et par les prestations du CD.

Le paiement des montants différés mais pas encore acquis peut être contrecarré dans les cas suivants (malus) :

- En cas d'écart de conduite ou faute grave avérée(e) de la part du membre du personnel (par exemple violation du code de conduite ou d'autres règles internes, en particulier relatives aux risques).
- En cas de recul d'au moins 50%, soit du résultat net sans le bénéfice non récurrent, soit du bénéfice (sous-jacent) corrigé des risques de KBC Groupe et/ou de l'entité KBC sous-jacente pendant l'année qui précède celle de l'acquisition, par rapport à l'année de l'octroi, il sera appliqué un malus sur les montants reportés mais non encore acquis se rapportant à l'année d'octroi, sauf si le Comité de rémunération du groupe KBC soumet au Conseil un avis circonspect, dans lequel il propose de ne pas appliquer de malus. Le Comité de rémunération du groupe KBC rendra également un avis sur le degré de malus (le pourcentage à appliquer). La décision finale appartient au Conseil.
- Si, pendant l'année qui précède celle de l'acquisition, le résultat net sans le bénéfice non récurrent ou le bénéfice corrigé des risques du groupe KBC est négatif, tous les montants reportés mais non encore acquis, mais qui le seraient normalement dans l'année qui suit celle du résultat négatif, ne seront pas acquis et seront par conséquent perdus.

Le Conseil en décidera, sur avis du Comité de rémunération.

Dans les cas suivants, à titre exceptionnel, la rémunération variable déjà acquise est récupérée (*clawback*) :

- fraude avérée ;
- (utilisation d') informations mensongères.

## Rémunération versée sur une base individuelle aux administrateurs non exécutifs de KBC Groupe SA

Conformément au nouveau système de rémunération en vigueur, les administrateurs non exécutifs ont reçu une rémunération fixe et des jetons de présence pour les réunions du Conseil de KBC Groupe SA et, le cas échéant, d'autres sociétés du groupe KBC en Belgique ou à l'étranger, auxquelles ils ont assisté. Comme déjà mentionné ci-dessus, le président du Conseil a perçu uniquement une rémunération fixe spéciale et le président du CARC une rémunération fixe supplémentaire. Le vice-président du Conseil a lui aussi perçu une rémunération fixe supplémentaire.

Rémunération par administrateur individuel (chiffres consolidés, en EUR)	Rémunération (pour l'exercice 2013)	Rémunération CARC (pour l'exercice 2013)	Jetons de présence (pour l'exercice 2013)
Thomas Leysen	500 000	0	0
Alain Bostoen	40 000	0	60 000
Jo Cornu	20 000	0	60 000
Marc De Ceuster	20 000	35 000	55 000
Tom Dechaene	20 000	30 000	60 000
Franky Depickere	65 000	135 000	61 250
Luc Discry	40 000	0	60 000
Frank Donck	50 929	30 000	50 000
Júlia Király	5 000	5 000	5 000
Lode Morlion	40 000	0	60 000
Vladimira Papirnik	20 000	35 000	60 000
Theodoros Roussis	40 000	0	35 000
Alain Tytgadt	40 000	0	55 000
Ghislaine Van Kerhove	40 000	0	60 000
Piet Vanhempsche	40 000	0	50 000
Philippe Vlerick	70 000	0	60 000
Marc Wittemans	40 000	35 000	60 000

## Information relative au montant de la rémunération que les membres du CD de KBC Groupe SA également membres du Conseil auraient perçu en cette qualité

Aucune rémunération fixe ni jeton de présence n'a été versé aux membres du CD qui sont également membres du Conseil en qualité d'administrateurs délégués.

## Critères d'évaluation des performances de KBC Groupe SA et/ou du ou des intéressés, appliqués lors de l'octroi des rémunérations variables

La rémunération individuelle variable des membres du CD est définie en fonction d'une évaluation des performances du membre du CD concerné. À partir de 2014, cette évaluation se fera sur la base de critères préétablis. La rémunération variable liée aux performances des membres du CD est définie sur la base d'une évaluation de certains critères convenus mesurant les performances tant du CD que de l'entreprise. Le résultat de ces évaluations sera un pourcentage, compris entre 0% et 100%, du montant maximal de la rémunération variable. Sur avis du Comité de rémunération, le Conseil a décidé d'attribuer aux membres du CD pour l'exercice 2013 une rémunération variable liée aux performances équivalant à 83%.

## Rémunération du président et des autres membres du CD de KBC Groupe SA

Le CD de KBC groupe SA est un organe collégial et solidaire, dont le président agit en qualité de *primus inter pares*. Il n'agit donc pas en qualité de seul CEO opérationnel et de représentant responsable de l'entreprise. Néanmoins, les rémunérations individuelles du président du CD sont publiées ici, conformément aux dispositions des lois sur les sociétés commerciales et du Code. Le tableau indique en outre les rémunérations cumulées que KBC Groupe SA et ses filiales directes et indirectes ont versées aux membres du CD de KBC Groupe SA pour l'exercice 2013. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le CD se compose de huit membres (y compris le président). La composition du CD n'a pas changé en 2013.

Rémunération du CD de KBC Groupe SA (montant versé en EUR)	Président : Johan Thijss <sup>1</sup>		Autres membres du CD (montant global) <sup>2</sup>	
	2012	2013	2012	2013
Statut	Indépendant	Indépendant	Indépendants	Indépendants
Rémunération fixe de base	700 693	879 005	3 122 156	4 403 393
Rémunération individuelle variable pour l'exercice 2013 <sup>3</sup>	–	0	–	0
Rémunération variable liée aux performances pour l'exercice 2013 <sup>3</sup>	–	0	–	0
Rémunération variable liée au résultat pour l'exercice 2012	30 590	–	131 539	–
Rémunération variable liée aux performances pour l'exercice 2012	42 229	–	180 683	–
Rémunération variable liée au résultat pour les exercices antérieurs <sup>4</sup>	18 603	28 800	107 484	118 258
Rémunération variable liée aux performances pour les exercices antérieurs <sup>4</sup>	5 600	19 676	31 467	82 286
Total	797 715	927 481	3 573 329	4 603 937
Pension <sup>5</sup>				
Plan de pension complémentaire du type prestations fixes ( <i>service cost</i> )	100 404	94 106	695 068	651 468
Plan de pension complémentaire à cotisations fixes (allocations versées au fonds de pension)	15 295	25 373	45 885	98 935
Autres avantages <sup>6</sup>	16 160	16 218	262 439	201 955

1 En 2012, Johan Thijss a été membre du CD pendant 4 mois et président du CD pendant 8 mois.

2 En 2012, le CD comptait 6 membres et en 2013, 7 membres, le président non compris.

3 Voir la remarque sous *Octroi* ci-dessous.

4 Étant donné qu'aucune rémunération variable n'a été octroyée pour 2011, il s'agit ici d'une partie différée de la rémunération variable pour les exercices 2010 et 2012. Elle représente chaque fois 16,66% de la partie en espèces de la rémunération totale.

5 Le système de pension des membres du CD (sauf en ce qui concerne Pavel Kavánek) comprend deux parties : une petite partie sous la forme d'un plan à cotisations fixes et la plus grande partie sous la forme d'un plan à *prestations fixes*. Le plan à cotisations fixes est applicable à tous les membres du CD à partir de l'année suivant celle où ils sont membres du CD depuis trois ans. Ce plan est financé par KBC sous forme d'allocation annuelle (versée au fonds de pension de KBC) correspondant à un pourcentage du bénéfice net consolidé de KBC Groupe. Le pourcentage en question dépend de l'évolution du bénéfice par action. Le plan à prestations fixes est applicable à chaque membre du CD à partir de son entrée au CD. Une pension de retraite complémentaire complète est acquise après 25 ans de service au sein du groupe KBC, dont au moins six ans en tant que membre du CD. Toute pension complémentaire (sauf si elle a été constituée au moyen de cotisations personnelles) acquise en quelque qualité que ce soit (indépendant ou salarié) ailleurs dans le groupe interviendra dans le calcul de cette pension de retraite. Le cumul est donc impossible. En République tchèque, Pavel Kavánek est affilié à un plan à *cotisations fixes*.

6 Chaque membre du CD reçoit une indemnité de représentation de 400 euros par mois. Étant donné qu'il s'agit d'un remboursement forfaitaire de frais, ce montant n'a pas été repris dans le tableau. Chaque membre du CD dispose aussi d'une voiture de société ; pour l'usage privé de ce véhicule, il est taxé sur la base d'un forfait de 7 500 km par an. Les autres avantages dont bénéficient les membres du CD sont une assurance hospitalisation, une assurance assistance et une assurance accidents. Les deux membres du CD de nationalité étrangère qui sont expatriés bénéficient en outre d'un logement et d'une assurance maladie.

**Octroi** : le projet de nouvelle loi bancaire contient quelques dispositions spécifiques portant sur les *établissements bénéficiant d'aides publiques exceptionnelles*. En conséquence, le Conseil d'administration a décidé de ne pas verser la rémunération variable octroyée aux membres du CD pour l'exercice 2013 aussi longtemps que KBC sera considéré comme un établissement bénéficiant d'aides publiques exceptionnelles, comme défini dans le projet de la nouvelle loi bancaire.

### Bonus à long terme en espèces

Le statut financier des membres du CD ne prévoit pas de bonus à long terme en espèces.

### **Actions, options sur actions et autres droits d'acquérir des actions KBC Groupe SA octroyés dans le courant de l'exercice, sur une base individuelle**

Comme décrit ci-dessus, la moitié de la rémunération variable annuelle totale est versée sous la forme de *phantom stocks* avec une période de rétention d'un an. La décision susmentionnée du Conseil de ne pas verser de rémunération variable aux membres du CD pour l'exercice 2013 est aussi applicable avec effet immédiat aux versements sous la forme de *phantom stocks*.

Aucune autre action, aucune option sur actions et aucun droit d'acquérir des actions n'a été octroyé.

### **Actions, options sur actions et autres droits d'acquérir des actions KBC Groupe SA exercés ou arrivés à expiration dans le courant de l'exercice, sur une base individuelle**

Une deuxième tranche des *phantom stocks* qui avaient été octroyées (en 2011 pour l'exercice 2010) ont été converties en cash en avril 2013, au cours de 28,24 euros. Voici les montants qui ont été payés (en euros) :

Johan Thijs	24 286
Danny De Raymaeker	32 052
Luc Popelier	24 286
John Hollows	24 286
Marko Voljč	16 125

### **Dispositions relatives aux indemnités de départ des administrateurs exécutifs et des membres du CD de KBC Groupe SA, sur une base individuelle**

Compte tenu des conditions imposées par l'État fédéral et par le gouvernement flamand à la suite des opérations relatives au capital de base en 2008 et en 2009, l'indemnité de départ (payable en cas de départ à l'initiative de l'entreprise) des administrateurs exécutifs et des membres du CD est limitée, depuis la fin octobre 2008, à douze mois de rémunération fixe.

## **Description des principales caractéristiques des systèmes internes de contrôle et de gestion des risques**

Nous décrivons ci-après les principales caractéristiques des systèmes internes de contrôle et de gestion des risques au sein de KBC, en application des dispositions du Code des sociétés et du Code belge de gouvernance d'entreprise (description générale dans la Partie 1, précisions relatives au processus de reporting financier dans la Partie 2).

### **Partie 1 : Description des principales caractéristiques des systèmes internes de contrôle et de gestion des risques au sein de KBC**

#### **1 Une stratégie, une structure organisationnelle et une répartition des compétences clairement définies constituent le fondement d'une saine gestion d'entreprise**

La stratégie et la structure organisationnelle du groupe KBC sont commentées au chapitre Stratégie, profil d'entreprise et structure du présent rapport annuel.

KBC veut se profiler comme un bancassureur et gestionnaire de fortune efficace, proche de sa clientèle et soucieux de ses collaborateurs. KBC se concentre sur une clientèle de particuliers, de

professions libérales, de petites et moyennes entreprises et de *midcaps* dans une sélection de pays européens, et compte atteindre des objectifs de rentabilité raisonnables grâce à son efficacité, son orientation client, la satisfaction de son personnel et sa saine gestion des risques.

Le groupe KBC cherche aussi à s'identifier aux diverses communautés dans lesquelles il déploie ses activités, en utilisant des marques de fabrique locales, en recrutant des membres du management au niveau local et en appliquant les principes de responsabilité sociétale en fonction des normes applicables dans les pays concernés.

La structure de management du groupe KBC est une structure fonctionnelle duale de type belge :

- Le *Conseil d'administration* (Conseil) définit la stratégie et la politique générale. Il assume toutes les responsabilités et actes qui lui sont attribués en vertu du Code des sociétés. Le Conseil décide, sur proposition du CD, du niveau d'exposition au risque (*risk appetite*).
- Le *Comité de direction* (CD) est chargé de la gestion opérationnelle dans les limites de la stratégie et de la politique générales fixées par le Conseil. Pour assumer ses responsabilités spécifiques en matière de gestion financière et des risques, le CD a désigné parmi ses membres un Chief Financial Officer (CFO) et un Chief Risk Officer (CRO).

La Charte de gouvernance d'entreprise de KBC définit les compétences respectives de ces deux organes de gestion, leur composition, leur fonctionnement et les qualifications requises de leurs membres. Les informations concrètes relatives à la composition et au fonctionnement sont reprises dans d'autres parties de la présente Déclaration.

## 2 Culture d'entreprise et politique d'intégrité

Le groupe KBC exerce ses activités en respectant les lois et règlements en vigueur et les applique tant à la lettre que dans l'esprit. Ce faisant, il prend aussi en compte l'évolution de la prise de conscience des normes dans notre société et souhaite, par ses activités, contribuer au progrès économique, social et écologique des régions où il est actif. KBC accorde une attention prioritaire aux besoins et aux intérêts de ses clients, de ses actionnaires, de son personnel et de son environnement social. Dans sa relation avec eux, KBC s'impose des règles en matière d'équité et de bon sens, d'ouverture et de transparence, de discréetion et de respect de la vie privée.

Ces principes sont notamment repris dans la politique en matière d'intégrité, ainsi que dans des codes, des instructions et des codes de conduite spécifiques. Vous trouverez les principales directives et notes de gestion relatives à la responsabilité sociétale sur notre site internet [www.kbc.com](http://www.kbc.com), sous Responsabilité sociétale.

La politique d'intégrité de KBC se concentre principalement sur les domaines suivants, pour lesquels des règles ont été énoncées en matière de compliance à l'échelle du groupe :

- la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et le respect des embargos ;
- la politique de prévention fiscale et, plus particulièrement, les mécanismes de fraude fiscale ;
- la protection des investisseurs et la prévention des conflits d'intérêts (MiFID) et
- le code de conduite en matière de services d'investissement et de distribution d'instruments financiers. ;
- l'abus de marchés, dont le délit d'initié ;
- la protection de la vie privée, la confidentialité des informations et l'obligation de discréetion professionnelle ;
- la protection des emprunteurs dans le cadre des crédits à la consommation et des crédits hypothécaires ;

- le respect de la loi anti-discrimination ;
- les règles relatives aux pratiques de marché et à la protection des consommateurs.

La politique d'intégrité accorde aussi une attention spéciale à la déontologie et à la lutte contre la fraude :

- la déontologie du personnel est intégrée dans le code de conduite et dans diverses lignes stratégiques dont nous avons déjà parlé dans ce chapitre ;
- divers services tels que Compliance, Inspection, Audit interne mais aussi le business s'occupent activement de prévention et de détection de fraudes. Les fraudes externes liées à des produits relèvent de la compétence du business. La fraude et les infractions au code de déontologie commises par le personnel font l'objet de contrôles et d'enquêtes indépendants menés par des services étrangers au business. Les dossiers de fraude plus complexes et/ou les questions ayant un impact au niveau du groupe font l'objet d'enquêtes menées et/ou coordonnées par le service Compliance au niveau du groupe, en qualité de centre de compétences spécialement affecté à la détection de fraudes ;
- la Politique de protection des dénonciateurs de bonne foi au sein du groupe KBC protège les membres du personnel qui dénoncent, de bonne foi, des fraudes ou des pratiques condamnables graves ;
- la Politique anti-corruption confirme l'attitude de KBC dans la lutte contre et la prévention de la corruption dans l'exercice de ses activités et comprend une description des mesures prises et à prendre à cet effet. Elle comprend notamment une politique relative aux cadeaux, dons et sponsoring : KBC tient en effet à protéger ses collaborateurs comme ses contreparties en fixant des règles de comportement rationnelles et transparentes.

Le *Code de déontologie KBC* est un document général fondé sur les valeurs du groupe et qui recommande à tous ses collaborateurs un comportement conforme à celles-ci. Il sert de base à l'élaboration de lignes de conduite spécialisées à l'attention de groupes cibles spécifiques et de lignes stratégiques au niveau du groupe.

Le document *Principes KBC régissant l'entreprise dans un contexte social* définit la vision de KBC en matière de responsabilité sociétale et est disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

### **3 Le modèle de défense tripartite vise à armer KBC contre les risques susceptibles de compromettre les objectifs fixés**

Afin de soutenir sa mission stratégique et de se prémunir contre les risques susceptibles d'entraver la réalisation de cette mission, le CD a déployé un système de contrôle interne étagé sous sa responsabilité et sous le contrôle du Conseil. Ce système est communément appelé modèle de défense tripartite (*Three Lines of Defense model*).

#### *3.1 Le business assume la responsabilité de la maîtrise des risques*

En tant que première ligne, le business est responsable de la détection des risques dans son domaine et de la mise en place de contrôles adaptés et efficaces. Cette responsabilité couvre tous les types de risques, y compris la fraude et le respect des dispositions légales et réglementaires. Il peut, dans ce cadre, faire appel aux services de support de KBC, par exemple les services Inspection, Personnel et Comptabilité. À côté de cette expertise de première ligne, le business peut également faire appel aux conseils des fonctions indépendantes de deuxième ligne.

*3.2 Les fonctions Risques, Compliance et, pour certaines choses, Comptabilité, Affaires juridiques et fiscales et Protection du risque de l'information constituent, en tant que fonctions de contrôle indépendantes, la deuxième ligne de défense.*

Indépendantes du business et conformes aux réglementations spécifiques et aux normes industrielles avancées, les fonctions de contrôle de seconde ligne ont pour objectif de tracer à l'échelon du groupe un cadre pour tous les types de risques pertinents. Chaque fonction encadre la mise en œuvre de ce cadre dans son propre domaine de travail et supervise son usage. Outre cette fonction de support et de supervision, les fonctions de seconde ligne ont également une fonction de conseil lorsqu'elles prêtent assistance au business management dans le cadre de l'utilisation des instruments et des techniques de gestion de la valeur, des risques et du capital. Vous trouverez plus d'informations concernant la Gestion de la valeur et des risques au chapitre qui y est consacré dans ce rapport annuel.

Compliance est une fonction indépendante au sein du groupe KBC. Cette indépendance est préservée par le statut adapté qui lui est conféré (repris dans la *Compliance Charter*), par sa place dans l'organigramme (elle relève du CRO, avec reporting fonctionnel au président du CD) et par son reporting (elle répond au CARC, son supérieur hiérarchique le plus élevé et, dans certains cas, même au Conseil). Elle a pour principal objectif d'empêcher toute exposition de KBC à un risque ou à un dommage de toute nature en matière de compliance, découlant du non-respect des lois, réglementations et directives internes applicables et relevant de la compétence de la fonction Compliance ou des domaines que le Comité de direction lui a attribués. Par conséquent, la fonction Compliance accorde une importance particulière au respect de la politique d'intégrité.

*3.3 En tant que contrôle de troisième ligne indépendant, Audit interne soutient le CD et le CARC dans leur mission de supervision de l'efficacité du système interne de contrôle et de gestion des risques*  
Audit interne vérifie si le groupe KBC gère les risques de manière adéquate et s'ils sont autant que possible limités et éliminés. Le département veille aussi à ce que les processus d'entreprise et la coopération entre les diverses ramifications du groupe se déroulent de manière efficace et que la continuité des activités soit assurée. Le champ d'activité du département Audit interne couvre toutes les entités juridiques, les activités et divisions, y compris les différentes fonctions de contrôle au sein du groupe KBC.

Les responsabilités, les caractéristiques, la structure organisationnelle et le reporting, les champs d'application, la méthodologie en matière d'audit, la collaboration entre les divers départements d'audit au sein du groupe et la sous-traitance d'activités d'audit interne sont décrits et commentés dans la Charte d'audit de KBC Groupe SA. Cette charte répond aux dispositions de la circulaire D1 97/4 (banques) et PPB-2006-8-CPA (assurances) de la FSMA (anciennement CBFA).

Conformément aux normes professionnelles internationales en matière d'audit, une tierce partie externe analyse la fonction d'audit à intervalles réguliers. La dernière analyse de ce type a eu lieu en 2009. Les résultats ont été soumis au CD et au CARC qui les évaluent dans le cadre de leur fonction de supervision et d'évaluation du département Audit interne.

#### **4 Le Comité Audit, Risques et Compliance (CARC) de KBC joue un rôle prépondérant dans le pilotage du système interne de contrôle et de gestion des risques**

Chaque année, le Comité de direction évalue la pertinence du système interne de contrôle et de gestion des risques et remet son rapport au CARC.

Au nom du Conseil, le CARC surveille l'intégrité et l'efficacité des mesures de contrôle interne et de la gestion des risques menée sous la responsabilité du CD, en accordant une attention particulière à un reporting financier correct. Le comité suit aussi les procédures instaurées par la société afin de se conformer aux dispositions légales et réglementaires.

Le rôle, la composition, le fonctionnement et la qualification de ses membres sont définis dans la charte CARC dont le Conseil a adopté la version la plus récente le 23 septembre 2010. Vous trouverez des informations complémentaires concernant le CARC dans d'autres paragraphes.

## **Partie 2 : Description des principales caractéristiques des systèmes internes de contrôle et de gestion des risques, en rapport avec le processus de reporting financier**

Un reporting financier synoptique précis, établi en temps opportun, est crucial pour les stakeholders internes comme externes. C'est la raison pour laquelle le processus sous-jacent doit être suffisamment robuste.

Le reporting périodique au niveau non consolidé est le résultat d'un processus comptable bien documenté. Il existe un guide des procédures comptables et du reporting financier. Les états financiers périodiques sont établis directement sur la base du grand livre. Les états financiers comptables sont mis en corrélation avec les inventaires sous-jacents. Le résultat de ces contrôles est vérifiable. Les états financiers périodiques sont établis conformément aux règles d'évaluation locales. Le reporting périodique sur les capitaux propres est établi conformément au règlement de la Banque nationale de Belgique (BNB) du 15 novembre 2011.

Les principales sociétés liées disposent d'une organisation comptable et administrative adaptée et de procédures de contrôle financier interne. Un document descriptif du processus de consolidation est disponible. Le système et le processus de consolidation sont opérationnels depuis longtemps et comportent de nombreux contrôles de cohérence.

Les états financiers consolidés sont établis selon les règles d'évaluation IFRS, applicables à toutes les sociétés reprises dans le périmètre de consolidation. Les directions financières responsables (les CFO) des filiales certifient le caractère correct et complet des états financiers rapportés, conformément aux règles d'évaluation du groupe. Le comité d'approbation (*approval commission*) présidé par le directeur général Group Finance vérifie que les règles d'évaluation IFRS sont bien respectées.

Conformément à la loi du 22 mars 1993, (loi bancaire), le CD de KBC Groupe SA a évalué son système de contrôle interne relatif au processus de reporting financier et a rédigé un rapport.

Le déploiement à l'échelon du groupe des procédures de clôture accélérée (*Fast Close*), le suivi des transactions entre sociétés du groupe (interentreprises) et le suivi permanent d'un certain nombre d'indicateurs de risques, de performances et de qualité (*Key Risk Indicators/Key Performance Indicators*) contribuent en permanence à améliorer la qualité du processus comptable et du reporting financier.

L'existence (depuis 2006) et le suivi de normes à l'échelle du groupe en matière de vérifications comptables (*Group Key Control Accounting and External Financial Reporting*) constituent le pilier du contrôle interne du processus comptable. Le *Group Key Control Accounting and External*

*Financial Reporting* est un ensemble de règles pour maîtriser les principaux risques du processus comptable et concerne la mise en place et l'entretien de l'architecture de processus comptables : la rédaction et le suivi de règles d'évaluation et de schémas comptables, le respect des règles en matière d'autorisation et de séparation des fonctions dans le cadre de l'enregistrement comptable des opérations et la mise en place d'un système adéquat de gestion des comptes de première et de deuxième ligne.

Le *Reporting Framework* (2011) et le *Challenger Framework* (2012) définissent une gouvernance adéquate et décrivent clairement les rôles et les responsabilités des différents acteurs du processus de reporting financier, le but étant de réduire de manière drastique les risques de reporting en remettant en question les données disponibles et en améliorant l'analyse et donc la compréhension des chiffres rapportés.

Chaque année (depuis 2012), en préparation de l'*Internal Control Statement* aux organes de contrôle, les entités juridiques doivent établir elles-mêmes si elles répondent aux normes du *Group Key Control Accounting and External Financial Reporting*. Le résultat de cette autoévaluation est enregistré dans le *Group Risk Assessment Tool* de la fonction de risque. Il comprend aussi l'établissement d'une liste des responsabilités (*Entity Accountability Excel*) de la comptabilité et du reporting financier externe, ainsi que les *Departmental Reference Documents* (RACI) sous-jacents qui définissent de manière circonstanciée la façon dont les responsabilités sont assumées. Les CFO établissent et confirment ainsi formellement que dans leur entité, tous les rôles et responsabilités définis concernant le processus *end-to-end* du reporting financier externe sont remplis de manière adéquate. La véracité de cette confirmation peut à tout moment être contrôlée par tous les stakeholders internes et externes concernés.

Le département Audit interne de KBC Groupe SA procède à un audit *end-to-end* du processus comptable et du processus de reporting financier externe, statutaire comme consolidé.

Pour le contrôle exercé par le CARC, voir le deuxième paragraphe du point 4 de la Partie 1.

## Dérogations aux dispositions du Code

La Déclaration de gouvernance d'entreprise versée au rapport annuel doit également contenir la liste des dispositions du Code auxquelles il est dérogé (principe dit *comply or explain*). Voici les dispositions auxquelles il est dérogé et les explications y afférentes :

La disposition 2.1. du Code belge de gouvernance d'entreprise (le Code) stipule que la composition du Conseil doit être déterminée dans le respect de la diversité des sexes. Voir plus loin dans le paragraphe sur la mixité.

La disposition 5.2./1 de l'Annexe C du Code impose au Conseil de constituer un Comité Audit, composé exclusivement d'administrateurs non exécutifs. La disposition 5.2./4 de cette même Annexe C stipule qu'au moins la majorité des membres du Comité Audit doit être indépendante. La disposition 5.3./1 de l'Annexe D du Code stipule que le Conseil doit constituer un Comité de nomination composé majoritairement d'administrateurs non exécutifs indépendants.

Au 31 décembre 2013, le CARC était composé de sept administrateurs non exécutifs, dont deux administrateurs indépendants, deux représentants des pouvoirs publics flamands et trois repré-

sentants des actionnaires de référence. Les administrateurs indépendants n'étaient donc pas majoritaires au sein du Comité Audit. À la même date, le Comité de nomination était composé de huit administrateurs dont le président du Conseil, deux administrateurs indépendants (un administrateur indépendant de KBC Groupe SA et un administrateur indépendant de KBC Assurances SA), un administrateur désigné par les pouvoirs publics flamands, un administrateur exécutif et trois représentants des actionnaires de référence. Les administrateurs indépendants n'étaient donc pas majoritaires dans ce comité.

Les administrateurs désignés par les pouvoirs publics jettent un regard indépendant sur les activités de KBC.

Comme pour le Conseil, la composition du CARC et du Comité de nomination tient compte de la spécificité de la structure de l'actionnariat et, plus particulièrement, de la présence des actionnaires de référence que sont Cera, KBC Ancora, MRBB ainsi que les autres actionnaires de référence. Cette méthode permet de maintenir un équilibre salutaire pour la stabilité et la continuité du groupe. En outre, la présence de leurs représentants dans les comités du Conseil permet aux actionnaires de référence de suivre le reporting opérationnel (CARC) et les dossiers de recrutement et de nomination (Comité de nomination) en connaissance de cause. Ceci favorise l'équilibre, la qualité et l'efficacité du processus décisionnel au sein du Conseil.

## Mixité

Depuis 2011, une disposition a été ajoutée dans la législation sur les sociétés : le Conseil devra à terme être composé d'au moins un tiers de membres de sexe opposé. Le point 2.1 du Code stipule que la composition du Conseil est entre autres définie sur la base de la mixité.

Au 31 décembre 2013, le Conseil comptait trois femmes et dix-sept hommes. Le Conseil vise à accroître la représentation des femmes en son sein. Des mesures sont prises afin d'accroître systématiquement le nombre d'administrateurs de sexe féminin dans le courant des années à venir, afin d'atteindre le quorum requis en 2017 au plus tard. À partir de l'Assemblée générale du 30 avril 2014, le Conseil comptera quatre femmes et quinze hommes.

## Conflits d'intérêts au sens de l'article 523, 524 ou 524ter du Code belge des sociétés

Au cours de l'exercice 2013, aucun conflit d'intérêts requérant l'application de l'article 523, 524 ou 524ter du Code belge des sociétés n'a été constaté.

## Commissaire

L'Assemblée générale de KBC Groupe SA du 2 mai 2013 a renouvelé pour une période de trois ans le mandat du commissaire, Ernst & Young Reviseurs d'entreprises SCCRL, représentée par Pierre Vanderbeek et/ou Peter Telders.

La rémunération du commissaire est exposée dans la partie Comptes annuels consolidés, Annexe 43 (intégralité du groupe – chiffres consolidés) ainsi que dans la partie Comptes annuels non consolidés, Annexe 6 (KBC Groupe SA).

**Publication conforme à l'article 34 de l'AR belge du  
14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs  
d'instruments financiers admis à la négociation sur un  
marché réglementé**

**1 Structure de capital en date du 31 décembre 2013**

Le capital social est entièrement souscrit et représenté par 417 364 358 parts sociales sans valeur nominale. Le lecteur trouvera plus d'informations sur le capital du groupe dans la partie intitulée Comptes annuels non consolidés.

**2 Restriction légale ou statutaire au transfert de titres**

Chaque année, KBC Groupe SA procède à une augmentation de capital dont la souscription libre est réservée au personnel de KBC Groupe SA et de certaines de ses filiales belges. Si le prix d'émission des actions nouvelles présente une décote par rapport au cours de référence indiqué dans les conditions d'émission, les membres du personnel ne peuvent transférer les actions pendant deux ans à compter de la date de paiement, sauf en cas de décès du membre du personnel. Les actions auxquelles le personnel a souscrit dans le cadre de l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'administration le 13 novembre 2013 sont bloquées jusqu'au 15 décembre 2015 inclus.

Les options sur actions KBC Groupe SA détenues par des membres du personnel des diverses sociétés du groupe KBC, auxquels elles ont été attribuées dans le cadre de divers plans d'options, ne sont pas cessibles entre vifs. Un aperçu du nombre d'options sur actions réservées au personnel figure à l'Annexe 12 de la partie Comptes annuels consolidés.

**3 Détenteurs de tout titre comprenant des droits de contrôle spéciaux**  
Néant.

**4 Mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés directement par ce dernier**  
Néant.

**5 Restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote**

Les droits de vote liés aux actions détenues par KBC Groupe SA et ses filiales directes et indirectes sont suspendus. Au 31 décembre 2013, il s'agissait de 802 actions, soit 0,00% du nombre total d'actions en circulation à cette date.

## **6 Accords entre actionnaires, qui sont connus de KBC Groupe SA et peuvent entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote**

Un groupe de personnes morales et de personnes physiques agissant de commun accord constitue l'actionnariat de référence de KBC Groupe SA. D'après les notifications reçues, ces personnes détiennent les nombres de droits de vote suivants, en concertation mutuelle :

- KBC Ancora SCA : 51 625 808
- Cera SCRL : 10 080 938
- MRBB SCRL : 26 436 213
- Autres actionnaires de référence : 40 371 943.

Au total, il s'agit de 128 514 902 droits de vote ou 30,79% du nombre total de droits de vote au 31 décembre 2013.

Entre ces parties a été conclue une convention d'actionnaire en vue de soutenir et de coordonner la politique générale de KBC Groupe SA et d'en surveiller l'application. Cette convention prévoit un syndicat contractuel d'actionnaires. La convention d'actionnaire inclut des dispositions régissant la cession de titres et l'exercice du droit de vote dans le cadre du syndicat.

Dans le cadre de l'émission de 3,5 milliards d'euros de capital de base par KBC Groupe SA, à laquelle la Région flamande a souscrit à la mi-juillet 2009 (et dont un montant de 1,7 milliard d'euros a été remboursé en 2013), les actionnaires de référence de KBC Groupe SA ont notamment pris l'engagement suivant : en cas d'offre publique d'acquisition volontaire ou obligatoire sur toutes les actions KBC, ils ne proposeront pas leurs actions ou, selon le cas, ne vendront pas un nombre d'actions KBC qui entraînerait une offre obligatoire ou, selon le cas, ne céderont, avant, pendant ou après le déroulement d'une offre publique d'acquisition, aucun droit à un (des) (futur(s)) offrant(s) ou à une partie apparentée, sans l'engagement formel du (des) (futur(s)) offrant(s) que celui-ci (ceux-ci), après l'expiration de l'offre, obligera (obligeront) KBC à rembourser tous les titres du capital de base en circulation (sous réserve d'approbation par la BNB) ou à acheter eux-mêmes tous les titres du capital de base en circulation, dans les deux cas à un prix égal à 44,25 euros par titre.

## **7 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres de l'organe d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de KBC Groupe SA**

Nomination et remplacement des membres du Conseil :

La nomination de candidats-administrateurs et la prolongation des mandats d'administrateur sont – après l'avis de la BNB – soumises par le Conseil à l'approbation de l'Assemblée générale. Toute proposition est accompagnée d'une recommandation par le Conseil, basée sur l'avis du Comité de nomination.

Sans préjudice des dispositions légales applicables, les propositions de nomination sont communiquées au moins trente jours avant l'Assemblée générale, sous la forme d'un point distinct à l'ordre du jour.

En cas de nomination d'un administrateur indépendant, le Conseil indique si le candidat satisfait aux critères d'indépendance du Code des sociétés.

L'Assemblée générale nomme les administrateurs à la majorité simple des voix.

Le Conseil élit parmi ses membres non exécutifs un président, ainsi éventuellement qu'un ou plusieurs sous-présidents.

Le mandat des administrateurs démissionnaires peut toujours être prorogé.

Si, dans le courant d'un exercice, une place d'administrateur se libère à la suite d'un décès, d'une démission ou d'une autre raison, les autres administrateurs peuvent provisoirement pourvoir au poste en nommant un nouvel administrateur. Dans un tel cas, l'Assemblée générale procédera à la nomination définitive lors de sa réunion suivante. Un administrateur qui est nommé en remplacement d'un administrateur dont le mandat n'était pas arrivé à terme termine ce mandat, sauf si l'Assemblée générale fixe une autre durée au mandat lors de la nomination définitive.

Modification des statuts :

Sauf disposition contraire, l'Assemblée générale a le droit d'apporter des modifications aux statuts. L'Assemblée générale ne peut valablement délibérer et statuer sur les modifications aux statuts que si l'objet des modifications proposées a été spécialement indiqué dans la convocation, et si ceux qui assistent à la réunion représentent la moitié au moins du capital social. Si cette dernière condition n'est pas remplie, une nouvelle convocation sera nécessaire et la deuxième assemblée délibérera valablement, quelle que soit la portion du capital représentée par les actionnaires présents. Une modification n'est admise que si elle réunit les trois quarts des voix (art. 558 du Code des sociétés).

Si la modification des statuts porte sur l'objet social, une justification détaillée de la modification proposée doit être exposée par le Conseil d'administration dans un rapport annoncé dans l'ordre du jour. À ce rapport est joint un état résumant la situation active et passive de la société, arrêté à une date ne remontant pas à plus de trois mois. Les commissaires font rapport distinct sur cet état. Un exemplaire de ces rapports peut être obtenu conformément à l'article 535 du Code des sociétés. L'absence des rapports entraîne la nullité de la décision de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale ne peut valablement délibérer et statuer sur la modification à l'objet social que si ceux qui assistent à la réunion représentent, d'une part, la moitié du capital social (...). Si cette condition n'est pas remplie, une seconde convocation sera nécessaire. Pour que la deuxième assemblée délibère valablement, il suffira qu'une portion quelconque du capital y soit représentée. Une modification n'est admise que si elle réunit au moins les quatre cinquièmes des voix. (...) (extrait de l'art. 559 du Code des sociétés).

## **8 Pouvoirs du Conseil, en particulier concernant le pouvoir d'émettre ou de racheter des actions**

L'Assemblée générale a mandaté le Conseil jusqu'au 21 mai 2018 inclus pour majorer le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant total de 700 millions d'euros, en espèces ou en nature, tant par l'émission d'actions que par l'émission d'obligations convertibles subordonnées ou non, ou de warrants liés ou non à des obligations subordonnées ou non. Dans ce cadre, le Conseil peut lever le droit de souscription préférentielle ou le réduire, dans les limites légales et statutaires en vigueur.

L'Assemblée générale a autorisé le Conseil à faire usage de cette autorisation jusqu'au 27 avril 2014, aux conditions et dans les limites fixées par le Code des sociétés, même après la date de réception de la notification de la FSMA confirmant qu'elle a été informée de l'offre publique d'acquisition des titres de la société.

Au 31 décembre 2013, le capital autorisé atteignait 698 618 429,56 euros. Compte tenu du pair comptable du titre au 31 décembre 2013, le mandat permet d'émettre au plus 200 752 422 actions nouvelles encore, soit 48,12% du nombre d'actions en circulation à cette date.

Le 13 novembre 2013, le Conseil a décidé de faire usage du capital autorisé pour pratiquer une augmentation du capital non assortie du droit de souscription préférentielle, au profit du personnel. Moyennant un prix de souscription de 33,49 euros par action et un maximum de 104 actions par membre du personnel, le capital social souscrit a été majoré, au 19 décembre de 1 381 570,44 euros, représentés par 397 003 actions nouvelles.

L'Assemblée générale du 2 mai 2013 a délégué au Conseil la compétence, avec possibilité de sous-délégation, d'acquérir au maximum 250 000 actions sur une période de cinq ans. L'acquisition peut se faire moyennant une rémunération par action qui ne peut être ni supérieure au dernier cours de clôture d'Euronext Bruxelles précédant la date d'acquisition, majoré de 10%, ni inférieure à 1 euro. Dans le respect des conditions légales, cette autorisation vaut pour toutes les acquisitions à titre onéreux dans le sens le plus large du terme, en Bourse ou non.

Les Conseils de KBC Groupe SA et des filiales directes sont toutefois mandatés jusqu'au 29 mai 2015 pour acquérir ou aliéner des actions propres KBC Groupe SA lorsque leur obtention ou leur aliénation s'impose pour éviter à KBC Groupe SA de subir un préjudice grave.

Ces Conseils sont également mandatés pour aliéner les actions KBC Groupe SA en leur possession, en Bourse ou hors Bourse, dans le second cas moyennant une rémunération qui ne peut être inférieure au cours de Bourse au moment de l'aliénation, diminué de 10%. Au 31 décembre 2013, KBC Groupe SA et ses filiales directes détenaient 802 actions KBC Groupe SA (y compris deux actions à des fins de trading).

**9 Accords importants auxquels KBC Groupe SA est partie et qui prennent effet, sont modifiés ou prennent fin en cas de changement du contrôle de KBC Groupe SA à la suite d'une offre publique d'acquisition**

Néant.

**10 Accords entre KBC et les membres de son organe d'administration ou son personnel, qui prévoient des indemnités si les membres de l'organe d'administration démissionnent ou doivent cesser leurs fonctions sans raison valable ou si l'emploi des membres du personnel prend fin en raison d'une offre publique d'acquisition**

Néant.

### Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2013

Des notifications relatives à l'actionnariat ont été reçues concernant :

- la loi du 2 mai 2007 (voir point A ci-après) ;
- la loi sur les offres publiques d'acquisition (voir point B ci-après) ;
- sur une base volontaire.

Dans le chapitre Informations aux actionnaires et obligataires, vous trouverez une synthèse avec les notifications les plus récentes.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les données mentionnées aux points A) et B) ci-après peuvent présenter des écarts par rapport aux nombres actuellement détenus, étant donné qu'une modification du nombre d'actions détenues ne donne pas toujours lieu à une nouvelle notification.

**A) Structure de l'actionnariat telle qu'elle ressort des notifications reçues dans le cadre de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé**

L'article 10bis des statuts de KBC Groupe SA fixe la limite à partir de laquelle les participations doivent être rendues publiques. KBC publie ces notifications reçues sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Le tableau donne un aperçu de l'actionnariat à la fin 2013, sur la base de toutes les notifications reçues jusqu'au 31 décembre 2013 inclus. La partie intitulée Comptes annuels non consolidés contient un aperçu des notifications reçues en 2012 et en 2013.

<b>Actionnariat au 31-12-2013, selon les notifications les plus récentes, conformément à la loi du 2 mai 2007</b>			
	<b>Adresse</b>	<b>Nombre d'actions KBC (par rapport au total actuel)</b>	<b>La notification concerne la situation au</b>
KBC Ancora SCA	Mgr. Ladeuzeplein 15, 3000 Leuven, Belgique	77 516 380 (18,57%)	19 novembre 2013
Cera SCRL	Mgr. Ladeuzeplein 15, 3000 Leuven, Belgique	11 127 166 (2,67%)	19 novembre 2013
MRBB SCRL	Diestsevest 40, 3000 Leuven, Belgique	42 562 675 (10,20%)	1 <sup>er</sup> septembre 2008
Autres actionnaires de référence	P.a. Ph. Vlerick, Ronsevaalstraat 2, 8510 Bellegem, Belgique	39 867 989 (9,55%)	1 <sup>er</sup> septembre 2008
Sociétés du groupe KBC	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	300 (0,00%)	16 octobre 2012
BlackRock Inc.	Throgmorton Avenue 12, EC2N 2DL Londres, Royaume-Uni	20 714 324 (4,97%)	9 décembre 2013

## B) Communications dans le cadre de l'article 74 de la loi belge relative aux offres publiques d'acquisition

Dans le cadre de la loi précitée, KBC Groupe SA a reçu une notification actualisée le 28 août 2013. Les personnes mentionnées interviennent en concertation mutuelle.

<b>A Notifications faites par :</b> <b>a des personnes morales ;</b> <b>b des personnes physiques détenant 3% ou plus des titres avec droit de vote<sup>1</sup></b>					
Actionnaire	Participation, nombre	En % <sup>2</sup>	Actionnaire	Participation, nombre	En % <sup>2</sup>
KBC Ancora SCA	51 625 808	12,37%	Konings Invest BM	305 816	0,07%
MRBB	26 436 213	6,33%	Rodep SCA	304 000	0,07%
Cera SCRL	16 115 972	3,86%	SAK Berkenstede	268 970	0,06%
SAK AGEV	11 320 933	2,71%	Robor SA	238 988	0,06%
Plastiche SA	3 855 915	0,92%	Efiga Invest SPRL	233 806	0,06%
VIM SCRL	3 834 500	0,92%	Ibervest	200 028	0,05%
3D SA	2 768 085	0,66%	Promark International SA	189 008	0,05%
Setas SA	1 626 401	0,39%	SAK Hermes Société de contrôle et de gestion	148 527	0,04%
De Berk SPRL	1 138 208	0,27%	Niramore International SA	135 700	0,03%
Cecan SA	1 031 002	0,25%	SAK Iberanfra	120 107	0,03%
SAK PULA	1 016 450	0,24%	Sinfonia Investments SA	115 839	0,03%
Rainyve SA	941 958	0,23%	I.B.P. Ravaga Fonds de pension	115 833	0,03%
Stichting Amici Almae Matris	912 731	0,22%	Inkao-Invest SPRL	113 679	0,03%
Van Holsbeeck SA	910 322	0,22%	Alia SA	83 702	0,02%
Creatio Invest SA	749 486	0,18%	Edilu SA	64 800	0,02%
Regidor SA	620 000	0,15%	Isarick SA	45 056	0,01%
Ceco SCA	568 849	0,14%	MTV SA	45 056	0,01%
Nascar Finance SA	560 000	0,13%	Wilig SA	40 406	0,01%
Partapar SA	559 818	0,13%	Filax Stichting	38 529	0,01%
Cordalia SA	425 250	0,10%	Agrobos	37 016	0,01%
Mapicius SA	425 250	0,10%	Lycol SA	31 939	0,01%
Algimo SA	414 022	0,10%	Van Vuchelen en Co SPRL	27 785	0,01%
Cecan Invest SA	397 563	0,10%	Asphalia SA	14 241	0,00%
Bareldam SA	384 544	0,09%	Kristo Van Holsbeeck SPRL	7 700	0,00%
Sereno SA	333 408	0,08%	Vobis Finance SA	685	0,00%
Colver SA	322 099	0,08%			

**B Notifications par des personnes physiques détenant moins de 3% des titres avec droit de vote  
(ces notifications n'ont pas à mentionner l'identité des personnes physiques concernées)**

Participation, nombre	En % <sup>2</sup>						
226 301	0,05%	46 200	0,01%	16 733	0,00%	3 375	0,00%
155 320	0,04%	45 700	0,01%	16 666	0,00%	3 375	0,00%
155 000	0,04%	45 056	0,01%	13 905	0,00%	3 375	0,00%
85 000	0,02%	45 000	0,01%	13 905	0,00%	3 375	0,00%
73 750	0,02%	42 500	0,01%	12 645	0,00%	2 800	0,00%
73 750	0,02%	40 500	0,01%	11 918	0,00%	2 349	0,00%
73 750	0,02%	35 613	0,01%	11 039	0,00%	2 295	0,00%
67 500	0,02%	34 155	0,01%	10 542	0,00%	1 694	0,00%
67 500	0,02%	34 155	0,01%	9 172	0,00%	1 350	0,00%
65 000	0,02%	30 514	0,01%	8 316	0,00%	1 269	0,00%
64 800	0,02%	30 395	0,01%	8 316	0,00%	837	0,00%
57 750	0,01%	24 975	0,01%	8 316	0,00%	513	0,00%
56 345	0,01%	24 120	0,01%	7 500	0,00%	500	0,00%
52 499	0,01%	23 006	0,01%	6 784	0,00%	324	0,00%
50 000	0,01%	22 706	0,01%	6 682	0,00%	270	0,00%
49 600	0,01%	22 221	0,01%	6 330	0,00%	243	0,00%
48 300	0,01%	19 546	0,00%	3 500	0,00%	228	0,00%
48 141	0,01%	19 522	0,00%	3 431	0,00%		
46 441	0,01%	18 055	0,00%	3 375	0,00%		

1 Aucune notification de ce type n'a été reçue.

2 Nombre total d'actions en cours au 31 décembre 2013 : 417 364 358.



Je passe au  
numérique.

## Sarah Lavelle

L'été dernier, Sarah, étudiante, a trouvé un job dans un restaurant de Dublin ; elle s'est alors mise en quête d'une banque à sa mesure.

"Je travaille parfois 50 heures par semaine et mon temps libre, je veux le consacrer à des choses qui me plaisent : voir des amis, aller au cinéma, etc. Je voulais donc un compte bancaire qui soit facile à ouvrir et à gérer et dont la structure de coûts serait compréhensible. Chez KBC Bank Ireland, j'ai été invitée à confirmer mon identité et à compléter un formulaire simple. Quelques jours plus tard, j'ai reçu la confirmation de l'ouverture du compte, ma carte bancaire et une clé numérique avec laquelle je peux gérer mes affaires bancaires en ligne. Mon salaire est plutôt variable et j'épargne autant que je peux. C'est vraiment un compte qui me convient."

Traduction libre de la version originale néerlandaise

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de la société KBC Groupe sa pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport contient notre opinion sur les comptes consolidés (les « Comptes Consolidés ») ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires comme défini ci-dessous. Les Comptes Consolidés incluent le bilan consolidé au 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé, le résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ainsi que les notes explicatives.

### Rapport sur les Comptes Consolidés - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Consolidés de KBC Groupe sa (« la Société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces Comptes Consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - « IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Le total du bilan consolidé de la situation financière s'élève à € 241.306 millions et le compte de résultats consolidé montre un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de € 1.015 millions.

### Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des Comptes Consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Le conseil d'administration est également responsable de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISA »). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés du Groupe donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Société civile ayant emprunté la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée.  
Budgetlike vereniging die de rechten van een coöperatieve vereniging met beperkte aansprakelijkheid heeft aangenomen.  
BPM Bruxelles - BPM Brussels - TIC.A. - B.T.W. BE 0446.334.711  
Banque BPM Portofino Fortis Bank 210-0305500-69

A member firm of Ernst & Young Global Limited

PL

**Rapport du commissaire du 17 mars 2014 sur les Comptes Consolidés  
de KBC Groupe sa pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 (suite)**

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sans réserve**

A notre avis, les Comptes Consolidés de KBC Groupe sa donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2013 et de ses performances financières consolidées ainsi que de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

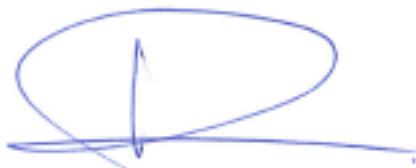
Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, incluant la déclaration du gouvernement d'entreprise, conformément aux articles 96 et 119 du Code des sociétés ainsi qu'au respect de ces Comptes Consolidés avec le Code des sociétés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme complémentaire applicable émise par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises comme publié au Moniteur Belge en date du 28 août 2013 (la « Norme Complémentaire »), notre responsabilité est d'effectuer certaines procédures, dans tous les aspects significatifs, sur le respect de certaines obligations légales et réglementaires, comme défini par la Norme Complémentaire. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Consolidés:

- Le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés inclut les informations requises par la loi, concorde avec les Comptes Consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, 17 mars 2014

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL  
Commissaire  
représentée par



Pierre Vanderbeek  
Associé

14PVDB0115



Peter Telders  
Associé

## Compte de résultats consolidé

(en millions d'EUR)	Annexe	2012	2013
Revenus nets d'intérêts	3	4 669	4 132
Revenus d'intérêts	3	10 134	8 464
Charges d'intérêts	3	-5 465	-4 332
Assurances non-vie (avant réassurance)	9, 11	622	536
Primes acquises	9, 11	1 500	1 259
Charges techniques	9, 11	-878	-723
Assurances vie (avant réassurance)	9, 10	-240	-242
Primes acquises	9, 10	1 475	1 132
Charges techniques	9, 10	-1 714	-1 373
Résultat net de la réassurance cédée	9	-13	-5
Revenus de dividendes	4	45	47
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	5	420	1 191
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	6	181	252
Revenus nets de commissions	7	1 315	1 484
Revenus de commissions	7	2 005	2 286
Charges de commissions	7	-690	-802
Autres revenus nets	8	734	123
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>7 733</b>	<b>7 517</b>
Charges d'exploitation	12	-4 248	-3 871
Charges de personnel	12	-2 543	-2 324
Frais généraux administratifs	12	-1 396	-1 276
Amortissements sur actifs immobilisés	12	-310	-272
Réductions de valeur	14	-2 511	-1 933
Sur prêts et créances	14	-1 072	-1 719
Sur actifs financiers disponibles à la vente	14	-95	-34
Sur goodwill	14	-421	-7
Sur autres	14	-923	-173
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	15	2	1
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>976</b>	<b>1 714</b>
Impôts	16	-362	-685
Résultat net après impôts des activités abandonnées	46	27	0
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS</b>		<b>641</b>	<b>1 029</b>
Attribuable à des participations minoritaires		29	14
Dont lié aux activités abandonnées		0	0
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>		<b>612</b>	<b>1 015</b>
Dont lié aux activités abandonnées		27	0
Bénéfice par action, en EUR			
Ordinaire	17	-1,09	1,03
Dilué	17	-1,09	1,03

- Fin 2009, le groupe a annoncé un plan stratégique, comprenant une liste des sociétés à désinvestir. Ce plan de désinvestissement est entre-temps presque totalement terminé. De plus amples informations à ce sujet sont disponibles au chapitre Stratégie, profil d'entreprise et structure. Le commissaire n'a pas fait l'audit de ce chapitre.
- Proposition de dividende pour l'exercice 2013 : sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale, le groupe ne verse pas de dividende pour l'exercice 2013, ainsi que déjà annoncé précédemment. Étant donné que le paiement d'un coupon sur les titres du capital de base

cédés aux autorités flamandes (voir partie Informations complémentaires) est lié au versement d'un dividende sur actions, aucun coupon n'est également prévu. Il convient de noter qu'un coupon éventuel est pris en compte dans le calcul du bénéfice par action (Annexe 17).

- Les principales composantes du compte de résultats sont commentées dans la partie Rapport du Conseil d'administration, au chapitre Résultat consolidé en 2013 et aux chapitres consacrés aux divisions. Le commissaire n'a pas fait l'audit de ces chapitres.

## Résultats consolidés réalisés et non réalisés (comprehensive income)

(en millions d'EUR)	2012	2013
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS</b>	<b>641</b>	<b>1 029</b>
Attribuable à des participations minoritaires	29	14
Attribuable aux actionnaires de la société mère	612	1 015
<b>RÉSULTATS NON RÉALISÉS RECONNUS DANS LES CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>a Traités dans le compte de résultats</b>		
Variation nette de la réserve pour réévaluation des actions	-25	117
Ajustements à la juste valeur avant impôts	33	171
Impôts différés sur les variations de la juste valeur	7	-6
Transfert de la réserve au résultat net	-64	-48
Réductions de valeur	22	4
Profits/pertes nets sur cessions	-87	-54
Impôts différés	1	2
Variation nette de la réserve pour réévaluation des obligations	1 465	-287
Ajustements à la juste valeur avant impôts	1 785	-328
Impôts différés sur les variations de la juste valeur	-527	107
Transfert de la réserve au résultat net	207	-66
Réductions de valeur	32	0
Profits/pertes nets sur cessions	157	-121
Proratation et réduction de valeur sur la réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente à la suite de la reclassification dans les Prêts et créances	180	24
Impôts différés	-162	31
Variation nette de la réserve pour réévaluation des autres actifs	0	0
Ajustements à la juste valeur avant impôts	0	0
Impôts différés sur les variations de la juste valeur	0	0
Transfert de la réserve au résultat net	0	0
Réductions de valeur	0	0
Profits/pertes nets sur cessions	0	0
Impôts différés	0	0
Variation nette de la réserve de couverture (flux de trésorerie)	-235	338
Ajustements à la juste valeur avant impôts	-398	533
Impôts différés sur les variations de la juste valeur	156	-185
Transfert de la réserve au résultat net	7	-11
Montant brut	9	-13
Impôts différés	-2	3
Variation nette des écarts de conversion	59	-116
Montant brut	22	0
Impôts différés	37	-116
Autres mutations	-2	0
<b>b Non traités dans le compte de résultats</b>		
Variation nette des régimes à prestations définies	-134	136
Variations, IAS 19	-198	206
Impôts différés sur les variations, IAS 19	64	-69
<b>TOTAL DES RÉSULTATS RÉALISÉS ET NON RÉALISÉS</b>	<b>1 769</b>	<b>1 218</b>
Attribuable à des participations minoritaires	30	14
Attribuable aux actionnaires de la société mère	1 740	1 203

## Bilan consolidé

<b>ACTIF</b> (en millions d'EUR)	<b>Annexe</b>	<b>31-12-2012</b>	<b>31-12-2013</b>
Trésorerie et soldes avec les banques centrales		4 426	4 378
Actifs financiers	18-29	236 898	225 570
Détenus à des fins de transaction	18-29	21 159	16 885
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	18-29	16 295	16 441
Disponibles à la vente	18-29	30 622	27 581
Prêts et créances	18-29	139 225	132 562
Détenus jusqu'à l'échéance	18-29	28 510	31 323
Dérivés de couverture	18-29	1 088	777
Part des réassureurs dans les provisions techniques, assurance	35	137	146
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	–	204	120
Actifs d'impôts	31	2 188	1 726
Actifs d'impôts exigibles	31	174	245
Actifs d'impôts différés	31	2 014	1 481
Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	46	7 138	3 769
Participations dans des entreprises associées	32	8	7
Immeubles de placement	33	638	598
Immobilisations corporelles	33	2 581	2 465
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	34	1 328	1 289
Autres actifs	30	1 383	1 237
<b>Total de l'actif</b>		<b>256 928</b>	<b>241 306</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b> (en millions d'EUR)	<b>Annexe</b>	<b>31-12-2012</b>	<b>31-12-2013</b>
Passifs financiers	18-29	213 265	201 994
Détenus à des fins de transaction	18-29	19 459	13 119
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	18-29	20 563	24 931
Au coût amorti	18-29	170 813	162 266
Dérivés de couverture	18-29	2 430	1 678
Provisions techniques avant réassurance	35	19 205	18 701
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	–	69	-2
Passifs d'impôts	31	647	524
Passifs d'impôts exigibles	31	192	109
Passifs d'impôts différés	31	455	415
Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	46	3 739	2 027
Provisions pour risques et charges	36	526	523
Autres passifs	37	3 598	3 025
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>241 048</b>	<b>226 792</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>39</b>	<b>15 879</b>	<b>14 514</b>
Capitaux propres des actionnaires	39	12 017	11 826
Titres de capital de base sans droit de vote	39	3 500	2 333
Intérêts de tiers		362	354
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>256 928</b>	<b>241 306</b>

- Désinvestissements : les actifs et les passifs des dossiers de désinvestissement restants ont été regroupés sous Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés et Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés. Il s'agissait fin 2013 de KBC Bank Deutschland et de la Banque Diamantaire Anversoise et fin 2012, d'Absolut Bank, KBC Banka, KBC Bank Deutschland, de la Banque Diamantaire Anversoise et NLB. De plus amples informations sont disponibles à l'Annexe 46.
- Ajustement rétroactif de 2012 par suite des modifications apportées à la norme IAS 19 (postes Autres actifs, Autres passifs et Capitaux propres des actionnaires et totaux et sous-totaux y afférents) ; voir Annexe 1 A.

## État consolidé des variations des capitaux propres

(en millions d'EUR)	Capital social souscrit et libéré	Prime d'émission	Actions propres	Réserve pour réévaluation (actifs financiers disponibles à la vente)	Réserve de couverture (couvertures des flux de trésorerie)	Modifications aux régimes à prestations définies	Réserves	Écarts de conversion	Capitaux propres des actionnaires	Titres de capital de base sans droit de vote	Intérêts de tiers	Total des capitaux propres
<b>2012</b>												
Solde au début de l'exercice	1 245	4 341	-1 529	-117	-594	0	6 831	-422	9 756	6 500	516	16 772
Première application IAS 19 révisée	0	0	0	0	0	63	-11	0	52	0	0	52
Solde adapté au début de l'exercice	1 245	4 341	-1 529	-117	-594	63	6 821	-422	9 809	6 500	516	16 824
Résultat net pour la période	0	0	0	0	0	0	612	0	612	0	29	641
Résultats non réalisés reconnus dans les capitaux propres	0	0	0	1 440	-235	-134	-2	59	1 128	0	0	1 128
Sous-total des résultats réalisés et non réalisés	0	0	0	1 440	-235	-134	610	59	1 740	0	30	1 769
Dividendes	0	0	0	0	0	0	-599	0	-599	0	0	-599
Augmentation de capital	205	1 048	0	0	0	0	-14	0	1 239	0	0	1 239
Remboursement de titres de capital de base sans droit de vote	0	0	0	0	0	0	-450	0	-450	-3 000	0	-3 450
Ventes d'actions propres	0	0	1 527	0	0	0	-1 179	0	349	0	0	349
Impact des regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0	0	-6	0	-6	0	0	-6
Variations des intérêts de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-36	-36
Modifications du scope	0	0	0	-60	-6	0	0	3	-63	0	-147	-210
Total des variations	205	1 048	1 527	1 380	-241	-134	-1 639	62	2 209	-3 000	-154	-945
Solde au terme de la période	1 450	5 388	-1	1 263	-834	-71	5 182	-360	12 017	3 500	362	15 879
Dont réserve pour réévaluation d'actions	—	—	—	206	—	—	—	—	—	—	—	—
Dont réserve pour réévaluation d'obligations	—	—	—	1 057	—	—	—	—	—	—	—	—
Dont réserve pour réévaluation d'actifs autres qu'obligations et actions	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	—
Dont liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	—	—	—	6	1	—	—	-142	-135	—	—	-135
<b>2013</b>												
Solde au début de l'exercice	1 450	5 388	-1	1 263	-834	0	5 192	-360	12 099	3 500	362	15 961
Première application IAS 19 révisée	0	0	0	0	0	-71	-11	0	-82	0	0	-82
Solde adapté au début de l'exercice	1 450	5 388	-1	1 263	-834	-71	5 182	-360	12 017	3 500	362	15 879
Résultat net pour la période	0	0	0	0	0	0	1 015	0	1 015	0	14	1 029
Résultats non réalisés reconnus dans les capitaux propres	0	1	0	-170	338	136	-1	-116	189	0	0	189
Sous-total des résultats réalisés et non réalisés	0	1	0	-170	338	136	1 014	-116	1 203	0	14	1 218
Dividendes	0	0	0	0	0	0	-961	0	-961	0	0	-961
Augmentation de capital	1	15	0	0	0	0	0	0	16	0	0	16
Remboursement de titres de capital de base sans droit de vote	0	0	0	0	0	0	-583	0	-583	-1 167	0	-1 750
Ventes d'actions propres	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Impact des regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0	0	-3	0	-3	0	0	-3
Variations des intérêts de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-18	-18
Modifications du scope	0	0	0	0	0	0	0	136	136	0	-4	132
Total des variations	1	16	1	-170	338	136	-533	20	-191	-1 167	-8	-1 365
Solde au terme de la période	1 452	5 404	0	1 094	-497	65	4 648	-340	11 826	2 333	354	14 514
Dont réserve pour réévaluation d'actions	—	—	—	323	—	—	—	—	—	—	—	—
Dont réserve pour réévaluation d'obligations	—	—	—	771	—	—	—	—	—	—	—	—
Dont réserve pour réévaluation d'actifs autres qu'obligations et actions	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	—	—
Dont liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	—	—	—	4	1	—	—	-3	1	—	—	1

- Augmentation de capital fin 2012 et nombre d'actions : voir Annexe 39.
- Structure de l'actionnariat : voir partie Comptes annuels non consolidés, à l'Annexe 3, et partie Rapport du Conseil d'administration, au chapitre Déclaration de gouvernance d'entreprise.
- Titres de capital de base sans droit de vote : début 2012, KBC Groupe SA a remboursé 0,5 milliard d'euros plus une prime de 15% aux autorités belges (montant comptabilisé au bilan le 31 décembre 2011), en décembre 2012, 3 milliards d'euros plus une prime de 15% aux autorités belges (montant comptabilisé au bilan le 31 décembre 2012) et à la mi-2013, 1,17 milliard d'euros plus une prime de 50% aux autorités fla-

mandes (montant comptabilisé au bilan le 31 décembre 2013). Le remboursement de 0,33 milliard d'euros plus une prime de 50% aux autorités flamandes début 2014 n'a pas été traité dans les chiffres à la fin 2013. Plus d'informations relatives aux transactions de renforcement du capital conclues avec les autorités belges et flamandes sont fournies dans la partie Informations complémentaires.

- Actions propres : en 2012, KBC a cédé 18,2 millions d'actions propres aux mains de KBC Bank SA et KBC Groupe SA, ce qui a entraîné une augmentation des capitaux propres de 349 millions d'euros. Fin 2013, le groupe KBC détenait 802 actions propres.

- Dividende : outre la comptabilisation du dividende brut de 417 millions d'euros (1 euro par action donnant droit au dividende) pour l'exercice 2012, le poste Dividendes en 2013 comporte le paiement d'un coupon de 543 millions d'euros sur les titres de capital de base susmentionnés qui ont été cédés aux autorités belges et flamandes.
- Ajustement rétroactif relatif aux modifications apportées à la norme IAS 19 : voir Annexe 1 A.
- La colonne Intérêts de tiers comporte également les *trust preferred securities*. De plus amples informations à ce sujet sont disponibles à l'Annexe 39.
- En 2013, la réserve pour réévaluation (actifs financiers disponibles à la vente) a diminué de 170 millions d'euros sous l'effet de la hausse du taux à long terme sur la valeur de marché des obligations et de l'échéance imminente des obligations avec réserve pour réévaluation positive, partiellement compensée par l'augmentation des réserves de réévaluation sur actions grâce à la hausse des cours de Bourse. En 2013, la réserve de couverture (couvertures de flux de trésorerie) est en revanche devenue moins négative de 338 millions d'euros sous l'effet de la hausse du taux à long terme combinée au transfert de cette réserve au bénéfice net à raison des flux de trésorerie réalisés des instruments de couverture.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'EUR)	Renvoi <sup>1</sup>	2012	2013
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat avant impôts	Compte de résultats consolidé	976	1 714
Ajustements pour :			
Résultat avant impôts relatifs aux activités abandonnées	Compte de résultats consolidé	15	0
Réductions de valeur et amortissements sur immobilisations (in)corporelles, immeubles de placement et titres	21, 33, 34	1 774	512
Profit/perte réalisé sur la cession d'investissements	-	-579	35
Variation des réductions de valeur sur prêts et avances	14	1 072	1 719
Variation des provisions techniques avant réassurance	35	121	28
Variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques	35	21	-11
Variation des autres provisions	36	-350	14
Autre bénéfice ou perte non réalisé	-	-59	86
Résultat provenant des entreprises associées	15	-2	-1
Flux de trésorerie liés au bénéfice d'exploitation avant impôts et variations des actifs et passifs d'exploitation	-	2 988	4 096
Variations des actifs d'exploitation (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	-	8 391	12 438
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	18	4 823	5 574
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	18	-1 845	-904
Actifs financiers disponibles à la vente	18	8 701	2 866
Prêts et créances	18	2 959	3 647
Dérivés de couverture	18	-722	844
Actifs d'exploitation liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés et autres actifs	46	-5 527	412
Variations des passifs d'exploitation (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	-	-4 758	-2 927
Dépôts au coût amorti	18	5 687	2 784
En dettes représentées par un titre au coût amorti	18	1 477	-3 619
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	18	-7 528	-6 239
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	18	-8 034	5 357
Dérivés de couverture	18	498	-752
Passifs d'exploitation liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés et autres passifs	46	3 142	-458
Impôts sur le résultat payés	16	-337	-378
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles		6 284	13 230
<b>Activités d'investissement</b>			
Achat de titres détenus jusqu'à l'échéance	18	-16 417	-3 892
Produits du remboursement de titres échus détenus jusqu'à l'échéance	18	2 304	1 277
Acquisition d'une filiale ou d'une unité commerciale, net de la trésorerie acquise (y compris une augmentation de participation)	Tableau suivant	0	0
Produits de la cession d'une filiale ou d'une unité commerciale, net de la trésorerie cédée (y compris une diminution de participation)	Tableau suivant	-941	-260
Achat d'actions dans des entreprises associées	32	0	0
Produits de la cession d'actions dans des entreprises associées	32	0	0
Dividendes perçus d'entreprises associées	32	0	0
Acquisition d'immeubles de placement	33	-55	-21
Produits de la vente d'immeubles de placement	33	8	36
Acquisition d'immobilisations incorporelles (hors goodwill)	34	-136	-126
Produits de la vente d'immobilisations incorporelles (hors goodwill)	34	60	24
Acquisition d'immobilisations corporelles	33	-632	-453
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	33	363	194
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement		-15 444	-3 219

## Tableau des flux de trésorerie consolidés (suite)

(en millions d'EUR)	Renvoi <sup>1</sup>	2012	2013
<b>Activités de financement</b>			
Achat ou vente d'actions propres	État consolidé des variations des capitaux propres	349	0
Émission ou remboursement de billets à ordre et autres titres de créance	18	136	1 113
Produits ou remboursement de dettes subordonnées	18	-1 662	-184
Paiements en principal relatifs aux obligations de location-financement	-	0	0
Produits de l'émission de capital social	État consolidé des variations des capitaux propres	1 239	16
Remboursement de titres de capital de base sans droit de vote	État consolidé des variations des capitaux propres	-3 450	-1 750
Produits de l'émission d'actions privilégiées	État consolidé des variations des capitaux propres	0	0
Dividendes versés	État consolidé des variations des capitaux propres	-599	-961
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement		-3 988	-1 766
<b>Mutation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Augmentation ou diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-	-13 149	8 244
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	-	13 997	982
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	133	-423
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	-	982	8 803
<b>Informations complémentaires</b>			
Intérêts versés <sup>2</sup>	3	-5 465	-4 332
Intérêts perçus <sup>2</sup>	3	10 134	8 464
Dividendes perçus (y compris entreprises mises en équivalence)	4, 32	45	47
<b>Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	Bilan consolidé	4 426	4 378
Prêts et avances aux banques remboursables à la demande et prêts à terme aux banques à moins de trois mois	18	8 994	8 123
Dépôts à vue de banques remboursables à la demande et remboursables immédiatement	18	-12 658	-3 307
Trésorerie et équivalents de trésorerie inclus dans les groupes d'actifs destinés à être cédés	46	220	-391
Total	-	982	8 803
Dont indisponibles	-	0	0

1 Les annexes auxquelles il est fait référence ne comportent pas toujours les montants exacts tels que repris dans le tableau des flux de trésorerie étant donné que des corrections sont notamment apportées à ces montants dans le cadre d'acquisitions/cessions de filiales ainsi que le prévoit la norme IAS 7.

2 Dans ce relevé, les intérêts versés et perçus sont assimilés aux charges et revenus d'intérêts, comme mentionné dans le compte de résultats consolidé. Compte tenu de la quantité de contrats sous-jacents à la base des charges et revenus d'intérêts, une détermination exacte des flux de trésorerie effectifs nécessiterait un effort administratif très important. Il est en outre raisonnable de supposer que pour un bancassureur, les flux de trésorerie effectifs ne diffèrent pas largement des charges et revenus d'intérêts proratisés étant donné que la plupart des produits de taux d'intérêt comportent un versement d'intérêts périodique dans l'année.

- Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont rapportés selon la méthode indirecte.
- Ainsi que mentionné à l'Annexe 46, KBC classe fin 2013 diverses sociétés du groupe encore à désinvestir en tant que groupes d'actifs destinés à être cédés. Il s'agit de KBC Bank Deutschland et de la Banque Diamantaire Anversoise (le groupe a conclu pour celles-ci des conventions de vente, qui n'étaient pas encore finalisées le 31 décembre 2013). Ces cessions n'auront pas un impact majeur sur les flux de trésorerie du groupe.
- Les principales acquisitions et aliénations de filiales et activités consoli-

dées déjà réalisées sont présentées ci-après. Toutes les acquisitions et aliénations importantes de sociétés du groupe ou activités ont été réglées en espèces, à l'exception de Kredyt Bank en 2012 (fusion avec Bank Zachodni WBK) ; en 2013, KBC Bank a ensuite cédé sa participation dans Bank Zachodni WBK, une cession qui a été réglée en espèces et a un impact positif sur les flux de trésorerie nets des activités d'environ +0,8 milliard d'euros.

- De plus amples informations relatives aux principaux désinvestissements sont reprises dans la partie Rapport du Conseil d'administration, au chapitre Centre de groupe (dont le commissaire n'a pas fait l'audit).

Année	Principales acquisitions, aliénations ou modifications du pourcentage de participation des filiales ou activités consolidées					
	2012	2012	2012	2012	2013	2013
(en millions d'EUR)	WARTA	Fidea	KBL EPP	Kredyt Bank	Absolut Bank	KBC Banka
Acquisition ou cession	Cession	Cession	Cession	Cession (fusion avec Bank Zachodni)	Cession	Cession
Pourcentage d'actions acquises ou cédées pendant l'année concernée	100%	100%	100%	80%	100%	100%
Pourcentage total d'actions à la fin de l'année concernée	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Division concernée/segment concerné	Centre de groupe	Centre de groupe	Centre de groupe	Centre de groupe	Centre de groupe	Centre de groupe
Date de finalisation de la transaction, mois et année	juin 2012	mars 2012	juillet 2012	décembre 2012	mai 2013	décembre 2013
Résultat de la société concernée compris dans le résultat du groupe jusqu'au :	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2012	31 décembre 2012	31 mars 2013	mi-décembre 2013
Prix d'achat ou prix de vente	842	182	1 002	840*	295	12
Flux de trésorerie pour l'acquisition ou la cession d'entreprises moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie acquis ou cédés	737	150	-1 903	916	-245	-15
Actifs et passifs acquis ou cédés						
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	0	0	479	188	237	25
Actifs financiers	1 511	3 097	11 822	10 248	2 276	37
Détenus à des fins de transaction	3	0	558	173	47	0
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	266	48	1 887	16	0	0
Disponibles à la vente	761	2 635	3 583	1 836	169	0
Prêts et créances	364	51	5 740	7 438	2 061	37
Détenus jusqu'à l'échéance	117	363	52	769	0	0
Dérivés de couverture	0	0	2	16	0	0
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	105	32	3 730	275	540	26
Passifs financiers	145	45	11 283	8 064	2 063	47
Détenus à des fins de transaction	3	0	307	241	1	0
Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	0	45	1 871	0	0	0
Au coût amorti	141	0	9 057	7 823	2 061	47
Dérivés de couverture	0	0	48	0	0	0
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	824	351	0	0
Provisions techniques avant réassurance	1 213	3 011	400	0	0	0

\* Non réglé en espèces

## Annexes aux méthodes comptables

### Annexe 1 A : Attestation de conformité

Le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a approuvé la publication des comptes annuels consolidés, y compris toutes les annexes, le 17 mars 2014. Les comptes annuels consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'approuvées par l'UE (*endorsed IFRS*), et présentent des informations comparatives sur une année. Tous les montants sont exprimés et arrondis en millions d'euros.

Les normes IFRS suivantes sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et ont été appliquées au présent rapport.

- Modification apportée à la norme IAS 19 (Avantages du personnel) : la principale modification concerne la suppression du corridor qui, sous sa forme précédente, permettait de répartir les bénéfices et pertes actuariels sur plusieurs années. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les bénéfices et pertes actuariels sont comptabilisés dans les capitaux propres en tant que résultats non réalisés et ne le seront plus jamais en tant que composante du résultat dans le compte de résultats. Les annexes exigées ont été modifiées et développées. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'impact négatif exceptionnel sur les capitaux propres IFRS s'élève à 82 millions d'euros (après impôts différés). Les chiffres 2012 ont été adaptés conformément aux normes IFRS (le bilan ajusté à fin 2011 n'est pas repris, l'impact étant limité). Les Annexes 1 B, 3 et 38 ont également été adaptées conformément à la norme IAS 19 modifiée.
- La norme IFRS 13 (Évaluation de la juste valeur) donne des directives pour le calcul de la juste valeur des actifs et des passifs selon les normes IFRS. La nouvelle norme n'a pas eu un impact majeur sur la détermina-

tion des justes valeurs des actifs et passifs. La conséquence majeure pour KBC consiste en l'extension des annexes.

- La modification apportée à la norme IFRS 7 porte sur la compensation des actifs et passifs financiers. La conséquence principale pour KBC consiste en l'extension des annexes (voir Annexe 22). La modification apportée à la norme IFRS 7 est appliquée en même temps que la modification de la norme IAS 32, les critères de compensation relatifs au moment auquel une entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et au moment auquel un règlement brut est considéré comme équivalent à un règlement net ayant été précisés.
- Modification apportée à la norme IAS 1 (Présentation) : la principale modification concerne une scission des résultats non réalisés comptabilisés dans les capitaux propres en fonction de la possibilité de les reclasser dans le compte de résultats ou non. Les modifications ne portent que sur la présentation.

Comme la modification apportée à la norme IAS 36 (Dépréciation d'actifs) relative à la valeur recouvrable des actifs non financiers limite les conséquences indésirables de la norme IFRS 13, KBC a choisi d'adapter cette modification de la norme IAS 36 par anticipation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Par conséquent, KBC ne communique des informations que sur la valeur recouvrable des actifs non financiers dépréciés.

En fonction du moment où l'UE approuvera la norme IFRIC 21 (Droits ou taxes) (l'approbation est prévue en 2014), il pourrait être nécessaire, en vertu de l'application rétroactive de la norme IFRIC 21, de revoir les chiffres trimestriels comparables (seuls les glissements entre trimestres sont concernés, sans impact sur les chiffres annuels).

Les normes IFRS suivantes ont été publiées, mais elles n'étaient pas encore en vigueur pour le groupe KBC au 31 décembre 2013. KBC appliquera ces normes à partir du moment où elles seront obligatoirement applicables au groupe KBC.

- En novembre 2009 et en octobre 2010, l'IASB a publié la norme IFRS 9 (Instruments financiers) portant sur la classification et l'évaluation des instruments financiers en remplacement des exigences en la matière dans la norme IAS 39 actuelle (Instruments financiers : comptabilisation et évaluation). La première phase de ce projet est actuellement réexaminée par l'IASB. La deuxième phase (réductions de valeur sur instruments financiers) est également examinée par l'IASB. En 2013, l'IASB a publié de nouvelles conditions en matière de comptabilité de couverture qui ont été ajoutées à la norme IFRS 9, en tant que troisième phase du projet. La date d'entrée en vigueur de la norme IFRS 9 dans son intégralité est le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'étude d'impact fait partie du programme IFRS 9 actuellement en cours au sein de KBC.
- IFRS 10, 11 et 12 sont les nouvelles normes de consolidation qui entrent en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 dans l'UE. La norme IFRS 10 établit une nouvelle définition du contrôle avec d'éventuelles modifications du périmètre de consolidation pour conséquence. Selon la norme IFRS 11, les entreprises communes ne peuvent plus être consolidées selon la méthode proportionnelle. Elles ne peuvent l'être que selon la méthode de mise en équivalence. La norme IFRS 12 regroupe toutes les exigences en matière d'informations à fournir en ce qui concerne les filiales, les entreprises associées et affiliées ainsi que les *structured entities* (= nouvelle dénomination pour *Special Purpose Entities*). La principale modification pour KBC est l'application de la méthode de mise en équivalence au lieu de la méthode proportionnelle pour Českobanková Stavební Spořitelna (CMSS, une filiale commune de Československá Obchodní Banka a.s.). Cette modification n'a pas d'impact sur le résultat après impôts ou sur les capitaux propres des actionnaires, mais bien sur plusieurs lignes du compte de résultats consolidé et du bilan.

## Présentation modifiée des résultats du pôle assurance dans le compte de résultats

Depuis 2013, nous modifions la présentation des primes d'assurance acquises et des charges techniques d'assurance dans le compte de résultats afin de donner une vue séparée et plus claire des activités Vie et Non-vie.

Ancienne répartition :

- Primes d'assurances acquises avant réassurance
  - Non-vie
  - Vie
- Charges techniques d'assurance avant réassurance
  - Non-vie
  - Vie

Nouvelle répartition :

- Assurances non-vie (avant réassurance)
  - Primes acquises
  - Charges techniques
- Assurances vie (avant réassurance)
  - Primes acquises
  - Charges techniques

Nous avons modifié simultanément la structure du tableau présenté à l'Annexe 9.

## Nouvelle segmentation

Voir Annexe 2.

## Annexe 1 B : Principales méthodes comptables

### a Critères de consolidation et d'inclusion dans les comptes consolidés selon la méthode de mise en équivalence

La méthode de consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les entités (importantes) (y compris les entités à vocation spéciale) sur lesquelles la société consolidante exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif.

Les entreprises (importantes) sur lesquelles un contrôle conjoint est exercé directement ou indirectement sont consolidées par intégration proportionnelle.

La méthode de mise en équivalence est appliquée aux participations (importantes) dans des sociétés associées (sociétés sur la gestion desquelles KBC exerce une influence déterminante).

Ainsi que l'autorisent la norme IAS 28 (Participations dans des entreprises associées) et la norme IAS 31 (Participations dans des coentreprises), des participations détenues par des sociétés à capital-risque sont classifiées comme étant détenues à des fins de transaction (évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats).

Les changements de direction dans une participation (qui ne débouchent pas sur une perte de contrôle) sont traités comme une mutation au sein des capitaux propres et n'ont aucune influence sur le goodwill et le résultat.

### b Effets des variations de change

Les actifs et passifs monétaires, libellés dans des monnaies étrangères, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les écarts d'évaluation positifs et négatifs, à l'exception de ceux qui se rapportent au financement d'actions et de participations dans des entreprises consolidées, en monnaies étrangères, sont inscrits dans le compte de résultats.

Les éléments non monétaires, évalués sur la base de leur coût historique, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de la date de transaction.

Les éléments non monétaires, évalués à la juste valeur, sont convertis sur la base du cours au comptant en vigueur le jour où la juste valeur a été déterminée.

Les écarts de conversion sont présentés conjointement avec les fluctuations de la juste valeur.

Les produits et charges en monnaies étrangères sont pris en résultat au cours en vigueur au moment de leur intégration.

Les bilans des filiales étrangères sont convertis dans la monnaie du rapport (euro) au cours au comptant en vigueur à la date de clôture des comptes (à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique). Le compte de résultats est converti au cours moyen de l'exercice, en tant que meilleure approche du cours de change de la date de transaction.

Les écarts résultant de l'utilisation d'un cours différent pour les éléments de l'actif et du passif, d'une part, et les éléments des capitaux propres, d'autre part, sont imputés (conjointement avec les écarts de cours – après impôts différés – sur les emprunts conclus en vue du financement des participations en monnaies étrangères), pour la part de KBC, aux capitaux propres.

### c Actifs et passifs financiers (IAS 39)

Un actif ou un passif financier est porté au bilan au moment où KBC devient une partie concernée au niveau des provisions contractuelles des

instruments. L'acquisition et la vente de tous les actifs financiers réglés selon les conventions de marché standard sont inscrites au bilan à la date de règlement.

Tous les actifs et passifs financiers – y compris les dérivés – doivent être inscrits au bilan sur la base des classifications fixées par la norme IAS 39. Chaque classification exige une évaluation spécifique.

La norme IAS 39 reconnaît les classifications suivantes :

- Prêts et créances : tous les actifs financiers non dérivés avec paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- Investissements détenus jusqu'à l'échéance : tous les actifs financiers non dérivés avec une échéance finale déterminée et des paiements fixes ou déterminables que KBC a la ferme intention et la capacité financière de conserver jusqu'à leur échéance.
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats : cette catégorie comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction ainsi que tout autre actif financier considéré dès le début comme évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat (juste valeur, en abrégé JV). Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers détenus en vue d'une vente à court terme ou faisant partie d'un portefeuille d'actifs de cette catégorie. Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement positive sont considérés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction sauf s'ils ont été qualifiés d'instruments de couverture effectifs. Les actifs JV sont évalués de la même manière que les actifs financiers détenus à des fins de transaction. KBC peut appliquer cette option de la juste valeur lorsque celle-ci procure des informations plus pertinentes. Ceci permet en effet d'éliminer ou de limiter considérablement les incohérences d'évaluation ou d'inclusion (aussi appelées inadéquation comptable), qui proviendraient de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de l'intégration des bénéfices ou pertes réalisés sur ceux-ci sur des bases différentes. L'option de la juste valeur peut également être appliquée aux actifs financiers avec instruments financiers dérivés incorporés.
- Actifs financiers disponibles à la vente : tous les actifs financiers non dérivés qui n'entrent pas dans l'une des catégories précitées. Ces actifs sont évalués à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées en capitaux propres jusqu'à la réalisation des actifs ou jusqu'au moment où surviennent des réductions de valeur. Dans ce cas, les résultats de réévaluation sont cumulés dans le compte de résultats.
- Les passifs détenus à des fins de transaction sont des dettes détenues dans l'intention d'un rachat à court terme. Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement négative sont considérés comme des passifs détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été qualifiés de dérivés de couverture effectifs. Ces passifs sont évalués à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats.
- Passifs financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (JV) : ces passifs financiers sont évalués de la même manière que les passifs détenus à des fins de transaction. L'option de la juste valeur peut être utilisée de la même manière que pour les actifs JV. En outre, cette catégorie peut être utilisée pour le traitement comptable des composantes dépôt (décomposées) (passifs financiers sans participation bénéficiaire discrétionnaire), ainsi que le prévoit la norme IFRS 4.
- Autres passifs financiers : toutes les autres dettes financières non

dérivées qui n'appartiennent pas à l'une des catégories précitées. Ces passifs sont évalués au coût amorti.

- Dérivés de couverture : dérivés utilisés en tant qu'instruments de couverture.

Les instruments financiers sont proposés au *dirty price*. Cela signifie que les intérêts proratisés sont présentés dans le même poste que les instruments financiers pour lesquels ces intérêts ont été proratisés.

KBC applique les règles générales suivantes :

- Crédances : celles-ci ont été classifiées en tant que Prêts et créances. Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, y compris les frais de transaction. Les prêts avec échéance fixe sont ensuite évalués au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, c'est-à-dire le taux d'intérêt qui actualise tous les flux de trésorerie futurs escomptés de la créance à la valeur comptable nette. Ce taux d'intérêt tient compte de tous les frais de transaction et rémunérations y afférents. Les prêts sans échéance fixe sont évalués au coût amorti.

Les réductions de valeur sont comptabilisées pour les créances pour lesquelles – soit individuellement, soit sur la base du portefeuille – des réductions de valeur ont été constatées à la date de clôture des comptes. Cette indication est déterminée à l'aide de la *Probability of Default* (PD). Les caractéristiques des crédits telles que le type de crédit, la branche d'activité à laquelle appartient l'emprunteur, la situation géographique de l'emprunteur et d'autres caractéristiques essentielles pour le profil de risque d'un emprunteur, sont utilisées pour la détermination de la PD. Les crédits qui partagent une même PD affichent par conséquent un profil de risque de crédit similaire.

- Les prêts et créances affichant une PD de 12 (crédits douteux individuels présentant la PD la plus élevée) sont testés individuellement sur une réduction de valeur (et éventuellement amortis individuellement). Le montant de la réduction de valeur est déterminé comme étant la différence entre la valeur comptable des prêts et leur valeur actuelle.
- Les prêts et créances affichant une PD de 10 ou 11 sont également considérés en tant que crédits douteux individuels. Les prêts importants sont testés individuellement. Le montant de la réduction de valeur est déterminé comme étant la différence entre la valeur comptable des prêts et leur valeur actuelle. Les prêts moins importants sont testés sur une base statistique. Le montant de la réduction de valeur selon la méthode statistique est basé sur les modèles AIRB (*Advanced Internal Rating Base*) (PD x LGD x EAD).
- Les prêts et créances affichant une PD inférieure à 10 sont considérés comme des crédits normaux. Les pertes *Incurred but not reported* (IBNR) sont reprises pour les crédits affichant une PD de 1 à 9 inclus. Ces pertes IBNR sont essentiellement basées sur les modèles AIRB (*Advanced Internal Rating Base*) (PD x LGD x EAD) avec corrections de tous les paramètres afin de refléter le caractère *point in time* des pertes IBNR. La correction majeure porte sur la PD : l'horizon de temps de la PD est écourté sur la base de la période d'émergence. La période d'émergence est la période entre l'apparition d'un événement qui entraînera une réduction de valeur et le moment où KBC découvre cet événement. Elle est fonction de la fréquence de révision, de la situation et de la relation avec les contreparties.
- Dans le cas d'une réduction de valeur, la valeur comptable du prêt est diminuée par le biais d'un compte spécifique pour réductions de valeur et la perte est inscrite au compte de résultats. Si, par la suite, le montant des réductions de valeur estimées augmente ou diminue en raison d'un événement qui s'est produit après que les réductions de valeur ont été reconnues, la réduction de valeur actée auparavant est majorée ou diminuée par le biais de l'ajustement du compte spécifique des réductions de valeur. Les prêts et montants connexes repris sur les comptes spécifiques pour réductions de valeur sont amortis lorsqu'il n'existe pas de perspective réaliste de récupération future ou lorsque

le prêt fait l'objet d'une remise de dette. Un prêt renégocié continue de faire l'objet d'un test de dépréciation, celle-ci étant calculée sur la base du taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Pour les passifs hors bilan (crédits d'engagement) qui sont classés comme étant incertains ou non recouvrables et douteux, des provisions sont portées au bilan si les conditions générales de la norme IAS 37 ont été remplies et si le critère de la prépondérance des probabilités a été respecté. Ces provisions sont ensuite comptabilisées à leur valeur actuelle.

Les intérêts sur les crédits auxquels des réductions de valeur ont été appliquées sont calculés sur la base du taux d'intérêt contractuel servant à calculer la réduction de valeur.

- Titres : en fonction du fait qu'ils ont été ou non négociés sur un marché actif et de l'intention à l'acquisition, les titres sont classifiés en tant que Prêts et créances, Investissements détenus jusqu'à l'échéance, Actifs financiers détenus à des fins de transaction, Actifs JV ou Actifs financiers disponibles à la vente.

Les titres classifiés en tant que Prêts et créances ou Investissements détenus jusqu'à l'échéance sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les frais de transaction. Ils sont ensuite évalués au coût amorti. La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est comptabilisée en tant qu'intérêts et prise en résultat sur la durée des titres restant à courir. La prise en résultat s'effectue sur une base actuarielle, calculée sur le taux d'intérêt effectif à l'acquisition. Des réductions de valeur individuelles sur des titres classifiés en tant que Prêts et créances ou en tant que Titres détenus jusqu'à l'échéance sont – selon la même méthode que pour les créances susmentionnées – comptabilisées si des réductions de valeur ont été constatées à la date de clôture du bilan.

Les titres classifiés en tant qu'Actifs financiers détenus à des fins de transaction sont initialement évalués à la juste valeur (hors frais de transaction) et ensuite à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le compte de résultats.

Les titres classifiés en tant qu'Actifs JV qui ne sont pas détenus à des fins de transaction sont évalués de la même manière que les Actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Les titres classifiés en tant qu'Actifs financiers disponibles à la vente sont initialement évalués à leur juste valeur (y compris les frais de transaction) et sont ensuite évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées sur un poste séparé des capitaux propres jusqu'à la vente des titres ou jusqu'au moment où ils accusent une réduction de valeur. Dans ce cas, les résultats de réévaluation cumulatifs sont transférés des capitaux propres au résultat de l'exercice. Les réductions de valeur sont comptabilisées lorsqu'elles ont été constatées. En ce qui concerne les actions cotées et les autres titres à revenu variable, une indication de réduction de valeur est déterminée sur la base d'une baisse notable (plus de 30%) ou durable (plus d'un an) de la valeur réelle. En ce qui concerne les titres à revenu fixe, la réduction de valeur est déterminée sur la base de la récupérabilité de la valeur d'acquisition. Les réductions de valeur sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice. En ce qui concerne les actions et autres titres à revenu variable, des reprises de réductions de valeur s'effectuent par le biais d'un poste séparé des capitaux propres. Des reprises de réductions de valeur sur des titres à revenu fixe s'effectuent par le biais du compte de résultats. Toutefois, lorsqu'il ne peut pas être démontré objectivement que l'origine de la réduction de valeur durable n'existe plus (l'événement qui est à l'origine de la réduction de valeur n'a pas totalement disparu), chaque augmentation de la juste valeur est reprise aux capitaux propres. La comptabilisation en capitaux propres cesse lorsque l'indication de réduction de valeur n'existe plus. La réduction de valeur est alors totalement reprise au résultat avec comptabilisation aux capitaux propres de chaque variation de la juste valeur.

- Dérivés : tous les dérivés sont classifiés en tant qu'actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été qualifiés de dérivés de couverture efficaces. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat de l'exercice. Les instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction ayant une valeur de remplacement positive et négative sont portés respectivement à l'actif du bilan et au passif du bilan.

- Montants dus : les dettes qui découlent de dépôts ou d'emprunts de fonds sont portés au bilan au coût amorti. La différence entre les fonds mis à disposition et la valeur nominale est portée au compte de résultats pro rata temporis. L'intégration s'effectue sur une base actualisée en fonction du pourcentage d'intérêt réel.

- Dérivés incorporés dans les contrats : les dérivés incorporés dans les contrats qui sont évalués sur une base pro rata temporis (Investissements détenus jusqu'à l'échéance, Prêts et créances, Autres passifs financiers) ou qui sont évalués à la juste valeur avec fluctuations de la juste valeur dans les capitaux propres (Actifs financiers disponibles à la vente) sont séparés du contrat et évalués à la juste valeur (les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat de l'exercice) si, au moment où KBC acquiert le contrat, l'on juge que le risque du produit dérivé incorporé n'est pas étroitement lié au risque du contrat de base. Le risque ne peut être réévalué par la suite, sauf dans le cas de modifications des conditions du contrat, ayant un impact substantiel sur les flux de trésorerie du contrat. Les contrats avec dérivés incorporés sont toutefois essentiellement classifiés en tant qu'actifs JV, de sorte qu'une séparation de l'instrument financier dérivé incorporé devient inutile étant donné que le corps de l'instrument financier est évalué à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites dans le résultat de l'exercice.

- Comptabilité de couverture (*hedge accounting*) : KBC applique la comptabilité de couverture si toutes les conditions exigées ont été remplies (selon les exigences en matière de comptabilité de couverture qui n'ont pas été supprimées dans la version modifiée de la norme IAS 39, la version *carve out* telle qu'approuvée par l'UE). Les conditions sont les suivantes : la présence d'une documentation formelle de la relation de couverture dès le début de la couverture ; la très grande efficacité attendue de la couverture ; la possibilité de mesurer l'efficacité de la couverture de manière fiable ; et la mesure continue pendant la période de rapport pendant laquelle la couverture peut être qualifiée d'efficace. En ce qui concerne les couvertures à la juste valeur, tant les dérivés de couverture de risque que les positions couvertes sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. Les intérêts proratisés des swaps de taux d'intérêt sont repris dans les revenus nets d'intérêts. La transaction de couverture est interrompue si les conditions régissant les transactions de couverture ne sont plus remplies ou si l'instrument de couverture échoit ou est vendu. Dans ce cas, les résultats de réévaluation de la position couverte (dans le cas d'instruments financiers à revenu fixe) sont comptabilisés dans le compte de résultats de l'exercice sur une base pro rata temporis jusqu'à l'échéance finale.

KBC applique les transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille afin de couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille de prêts et de dépôts d'épargne par des swaps de taux d'intérêt. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. Les intérêts proratisés de ces swaps de taux d'intérêt sont repris dans les revenus nets d'intérêts. Le montant couvert des prêts est également évalué à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. La juste valeur du montant couvert fait l'objet d'un poste séparé dans les actifs inscrits au bilan. KBC

applique la version modifiée de l'IAS 39 afin d'éviter toute inefficacité consécutive aux remboursements anticipés, tant qu'il est question d'une sous-couverture (*underhedging*). En cas de couverture inefficace, la fluctuation cumulée de la juste valeur du montant couvert sera amortie dans le compte de résultats, et ce sur la durée résiduelle des actifs couverts, ou immédiatement sortie du bilan si l'inefficacité provient du fait que les prêts concernés ne sont plus reconnus.

En ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, les instruments financiers dérivés de couverture des risques sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur imputables à la part efficace de la couverture faisant l'objet d'un poste séparé dans les capitaux propres. Les intérêts proratisés des swaps de taux d'intérêt sont repris dans les revenus nets d'intérêts. La part inefficace de la couverture est comptabilisée dans le compte de résultats. La transaction de couverture est interrompue si les conditions régissant la comptabilité de couverture ne sont plus remplies. Dans ce cas, les dérivés sont considérés en tant que dérivés détenus à des fins de transaction et sont évalués comme tels.

Le financement en monnaies étrangères de l'actif net d'une participation étrangère est traité comme une couverture d'un investissement net dans une entité étrangère. Cette forme de comptabilité de couverture est appliquée aux participations qui ne sont pas libellées en euros. Les écarts de conversion (tenant compte des impôts différés) sur le financement sont inscrits aux capitaux propres, conjointement avec les écarts de conversion sur l'actif net.

- Un contrat de garantie financière est un contrat sur la base duquel l'émetteur est contraint d'effectuer certains paiements afin de compenser le titulaire d'une perte subie par lui parce qu'un débiteur déterminé ne respecte pas son obligation de paiement en vertu des conditions initiales ou révisées d'une reconnaissance de dette. Initialement évalué à la juste valeur, un contrat de garantie financière est ensuite évalué au plus élevé des deux montants suivants :

1 montant déterminé conformément à la norme IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ; et  
2 montant initialement comptabilisé, diminué, le cas échéant, de l'amortissement cumulatif imputé conformément à la norme IAS 18 Produits des activités ordinaires.

- Ajustements de la juste valeur (*market value adjustments*) : les ajustements de la juste valeur sont comptabilisés sur tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites dans le compte de résultats ou dans les capitaux propres. Ces ajustements de la juste valeur comprennent tous les frais de dé-nouement, les corrections pour instruments ou marchés moins liquides, les corrections associées aux valorisations *mark-to-model* et les corrections consécutives au risque de contrepartie.

## d Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Le goodwill est considéré comme la part des frais d'acquisition en plus de la juste valeur des actifs identifiables acquis, du passif et du passif conditionnel, tels qu'estimés à la date d'acquisition. Il est comptabilisé en tant qu'immobilisation incorporelle et est évalué à son coût déduit des réductions de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au minimum ou si des indications internes ou externes existent en ce sens. Des réductions de valeur sont appliquées si la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie auxquelles appartient le goodwill est supérieure à sa valeur récupérable. Les réductions de valeur sur goodwill ne peuvent pas être reprises. Pour chaque nouveau regroupement d'entreprises, KBC doit faire un choix en ce qui concerne l'évaluation des participations minoritaires, soit à la juste valeur, soit selon leur part proportionnelle dans les capitaux propres. Le choix à opérer détermine le montant du goodwill.

Les logiciels sont – si les conditions de comptabilisation en tant qu'actif sont remplies – comptabilisés dans les immobilisations incorporelles. Les logiciels de système sont portés à l'actif et suivent le rythme d'amortissement du matériel (soit trois ans) à partir du moment où ils sont utilisables. Les logiciels standard, de même que les logiciels sur mesure développés par des tiers, sont portés à l'actif et sont amortis linéairement sur cinq ans à partir du moment où ils sont utilisables. Les frais de développement internes et externes de logiciels générés en interne, liés à des projets d'investissement, sont portés à l'actif et sont amortis linéairement sur cinq ans. Les projets d'investissement sont des projets à grande échelle qui introduisent ou remplacent un objectif ou modèle d'entreprise important. Les frais de recherche internes et externes liés à ces projets ainsi que tous les frais des autres projets ICT relatifs aux logiciels générés en interne (autres que des projets d'investissement) sont immédiatement comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

## e Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition (y compris les frais d'acquisition directement attribuables), déduction faite des amortissements cumulatifs et réductions de valeur. Les taux d'amortissement sont déterminés sur la base de la durée de vie économique prévue et sont appliqués selon la méthode linéaire dès que les actifs sont prêts à l'emploi. Des réductions de valeur sont comptabilisées si la valeur comptable des actifs est supérieure à leur valeur récupérable (soit la valeur la plus élevée de la valeur d'exploitation ou du prix de vente moins les frais de vente). Les réductions de valeur comptabilisées peuvent être reprises par le biais du compte de résultats. En cas de vente d'immobilisations corporelles, les pertes ou bénéfices réalisés sont immédiatement portés au résultat de l'exercice. En cas de destruction, le montant restant à amortir est immédiatement porté au compte de résultats.

Les règles comptables régissant les immobilisations corporelles s'appliquent également aux immeubles de placement.

Les coûts de financement externes qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif sont portés à l'actif en tant qu'élément des charges de cet actif. Tous les autres coûts de financement sont imputés en tant que charges pendant la période au cours de laquelle ils ont été contractés. Il y a inscription à l'actif dès que des charges sont contractées pour un actif, que des coûts de financement sont contractés et que des activités sont exercées afin de préparer l'actif à l'usage visé ou à la vente. Si le processus est interrompu, les coûts de financement ne sont plus portés à l'actif. L'inscription à l'actif des coûts de financement cesse lorsque toutes les activités visant à préparer l'actif à l'usage visé ou à la vente sont terminées.

## f Provisions techniques

### Provision pour primes non acquises et risques en cours

En ce qui concerne l'assurance directe, la provision pour primes non acquises est en principe calculée journalièrement sur la base des primes brutes.

Pour la réassurance reçue, la provision pour primes non acquises est déterminée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant, complétées si nécessaire en fonction de la perception propre du risque dans le temps.

La provision pour primes non acquises relatives aux activités d'assurance vie est comptabilisée en tant que provision pour le groupe d'activités des assurances vie.

### Provision pour assurances vie

Cette provision est calculée, à l'exception des produits de la branche 23, selon les principes actuariels en vigueur, la provision pour primes non acquises, la provision pour vieillissement, la provision pour intérêts encore à verser mais non échus, etc. étant prises en compte.

En principe, cette provision est calculée séparément pour chaque contrat d'assurance.

Pour les assurances acceptées, une provision est constituée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant, complétées si nécessaire en fonction des perceptions propres. Outre les règles mentionnées ci-dessous, une provision complémentaire est constituée conformément aux dispositions légales.

Les règles suivantes sont d'application :

- Évaluation selon la méthode prospective : cette méthode est appliquée aux provisions pour assurances vie de la branche 21 classiques et pour assurances vie de la branche 21 modernes avec taux garanti sur les primes futures, ainsi qu'aux provisions pour avantages complémentaires octroyés aux employés en ce qui concerne les taux appliqués. Le calcul selon les formules actuarielles prospectives s'appuie sur les dispositions techniques des contrats.
- Évaluation selon la méthode rétrospective : cette méthode est appliquée à la provision pour assurances vie de la branche 21 modernes et aux provisions pour avantages complémentaires octroyés aux employés en vue du paiement de nouvelles primes complémentaires. Les calculs selon les formules actuarielles rétrospectives reposent sur les dispositions techniques des contrats, mais ne tiennent pas compte des versements futurs.

#### **Provision pour sinistres**

La provision pour sinistres déclarés est en principe calculée par sinistre, sur la base des éléments connus du dossier, à concurrence des sommes encore dues aux victimes ou aux bénéficiaires et est majorée des charges externes nécessaires au règlement des sinistres. Lorsque des dommages-intérêts doivent être versés sous la forme d'un paiement périodique, les montants à réserver à cet effet sont calculés sur la base des méthodes actuarielles reconnues.

Une provision IBNR est constituée pour les sinistres IBNR (*Incurred But Not Reported*) à la date de clôture des comptes. Pour les affaires directes, cette provision IBNR est basée sur une somme forfaitaire par branche d'assurance en fonction des expériences passées et de l'évolution du portefeuille assuré. La provision IBNR est majorée de montants supplémentaires pour événements exceptionnels.

Une provision IBNER est constituée pour sinistres IBNER (*Incurred But Not Enough Reserved*) à la date de clôture des comptes si les procédures démontrent que les autres provisions pour sinistres sont insuffisantes pour les dettes futures. Cette provision comprend les montants pour sinistres qui ont déjà été rapportés mais qui, pour des raisons techniques, n'ont pas été inscrits au dossier des sinistres. Le cas échéant, une provision est constituée par prudence en vue de dettes éventuelles liées à des sinistres déjà clôturés.

Une provision pour coûts internes de règlement des sinistres est calculée au pourcentage déterminé sur la base des expériences passées.

En outre, des provisions complémentaires, telles que les provisions pour accidents du travail, sont constituées sur la base des dispositions légales.

#### **Provision pour participations aux bénéfices et ristournes**

Ce poste comprend la provision pour participations aux bénéfices déjà réparties mais pas encore attribuées à la clôture de l'exercice pour les groupes d'activités Vie et Non-vie.

#### **Test de suffisance du passif**

Un test de suffisance du passif (*liability adequacy test*) est effectué afin d'évaluer les dettes en cours, de détecter d'éventuels déficits et de les porter au compte de résultats.

#### **Réassurance cédée et rétrocession**

L'impact des réassurances cédées et des rétrocessions est porté à l'actif, calculé pour chaque contrat séparément et est complété si nécessaire en fonction des perceptions propres du risque dans le temps.

#### **g Contrats d'assurance valorisés selon la norme IFRS 4 – phase 1**

Les règles de *deposit accounting* s'appliquent aux instruments financiers sans participation bénéficiaire discrétionnaire et à la composante dépôt des contrats d'assurance de la branche 23. Cela signifie que la composante dépôt et la composante assurances sont évaluées séparément. Par le biais du *deposit accounting*, la part des primes liée à la composante dépôt – à l'instar de l'imputation résultante du passif – n'est pas comptabilisée dans le compte de résultats. Les frais administratifs et les commissions sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultats. En cas de fluctuations ultérieures des cours des investissements de la branche 23, tant la fluctuation de l'actif que la fluctuation résultante du passif sont immédiatement comptabilisées dans le compte de résultats. Après l'intégration initiale, la composante dépôt est par conséquent évaluée à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Cette juste valeur correspond au nombre d'unités multiplié par la valeur de l'unité, basée sur la juste valeur des instruments financiers sous-jacents. Les versements liés à la composante dépôt ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultats mais entraînent une réduction de la valeur comptable du passif. Les instruments financiers avec participation bénéficiaire discrétionnaire et la composante assurances des contrats d'assurance de la branche 23 (liés à un fonds d'investissement) sont évalués comme des contrats d'assurance qui ne sont pas liés à un fonds d'investissement (voir f Provisions techniques). La composante dépôt des instruments financiers avec participation bénéficiaire discrétionnaire n'est donc pas scindée de la composante assurances. À la date de clôture des comptes, un test de suffisance du passif permet d'établir l'adéquation des passifs résultant des instruments financiers ou des contrats d'assurance. Si le montant de ces passifs est inférieur à leurs flux de trésorerie futurs escomptés, le déficit est comptabilisé dans le compte de résultats moyennant une augmentation du passif.

#### **h Obligations en matière de prestations de retraite**

Les obligations en matière de prestations de retraite sont comptabilisées sous les Autres passifs et portent sur les engagements en matière de pensions de retraite et de survie, de prépensions et d'autres pensions ou rentes similaires.

Les régimes à prestations définies sont des plans par lesquels KBC a une obligation légale ou constructive de verser des contributions complémentaires au fonds de pension si ce fonds détient des actifs insuffisants au paiement de toutes les obligations envers le personnel pour ses services actuels et passés.

Les passifs de pension résultant de ces plans pour le personnel sont calculés selon la norme IAS 19 à l'aide de la *Projected Unit Credit Method*, prévoyant que chaque période de prestation de services donne un droit complémentaire à la pension.

Les mouvements d'actifs ou de passifs en matière de régimes à prestations définies sont traités dans les charges d'exploitation (charges de retraite attribuées à l'année de services), les charges d'intérêts (charges d'intérêts nettes) et les résultats non réalisés comptabilisés dans les capitaux propres (nouveaux calculs).

#### **I Passifs d'impôt**

Ce poste comprend les passifs d'impôts exigibles et différés.

Les passifs d'impôts exigibles sont déterminés sur la base du montant à payer estimé, calculé aux taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'actif et du passif. Ils sont calculés aux taux d'imposition en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou des passifs sur lesquels ils portent. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les

différences temporelles déductibles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles, sur lesquels il sera possible d'imputer ces différences temporelles déductibles.

## j Provisions

Les provisions sont portées au bilan :

- s'il existe une obligation (contraignante en droit ou de fait) à la date du bilan basée sur un événement passé ; et
- s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- si le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

## k Capitaux propres

Les capitaux propres sont l'actif net après déduction de tous les passifs. La norme IAS 32 fait une distinction entre les instruments de capitaux propres et les instruments financiers.

- Les titres de capital de base sans droit de vote (également appelés *Yield Enhanced Securities* ou YES) souscrits par les autorités sont considérés comme instruments de capitaux propres, le coupon étant directement imputé aux capitaux propres. Étant donné que le paiement du coupon des YES dépend du versement d'un dividende sur actions ordinaires, les coupons sont imputés au même moment que le dividende des actions ordinaires (il n'y a donc pas de proratation du coupon dans les capitaux propres).

- Les frais d'acquisition d'actions propres de KBC Groupe SA sont déduits des capitaux propres. Les résultats de la vente, de l'émission ou de la destruction d'actions propres sont directement comptabilisés dans les capitaux propres.
- Les transactions sur dérivés d'actions KBC sont également comptabilisées dans les capitaux propres, sauf en cas de règlement net en espèces.
- Les options sur actions KBC tombant sous le champ d'application de la norme IFRS 2 sont évaluées à la juste valeur à leur date d'attribution. Cette juste valeur est comptabilisée dans le compte de résultats en tant que frais de personnel répartis sur la période de prestation de services et fait l'objet d'un poste séparé dans les capitaux propres. Les plans d'options sur actions de 2000-2002 ne tombent pas sous le champ d'application de la norme IFRS 2.
- Les résultats de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres jusqu'à la cession ou à la réduction de valeur des actifs. Les résultats de réévaluation cumulés sont transférés au résultat de l'exercice.

Les options put sur participations minoritaires (et, si d'application, les combinaisons d'options put et d'options call dans les contrats *forward*) sont actées en tant que passifs financiers à la valeur actuelle de leur prix d'exercice. La participation minoritaire correspondante est sortie des capitaux propres. La différence entre les deux est soit portée à l'actif (goodwill), soit comptabilisée dans le compte de résultats (goodwill négatif).

## I Taux de change utilisés\*

	Taux de change au 31-12-2013		Moyenne de taux de change en 2013	
	1 EUR = ... ... monnaie étrangère	Variation par rapport au 31-12-2012 positive : appréciation face à l'EUR négative : dépréciation face à l'EUR	1 EUR = ... ... monnaie étrangère	Variation par rapport à la moyenne de 2012 positive : appréciation face à l'EUR négative : dépréciation face à l'EUR
CZK	27,427	-8%	25,932	-3%
GBP	0,8337	-2%	0,8493	-4%
HUF	297,04	-2%	297,74	-3%
USD	1,3791	-4%	1,3283	-3%

\* Chiffres arrondis

## m Modifications des règles d'évaluation en 2013

Aucune modification importante n'a été apportée aux règles d'évaluation en 2013, à l'exception de l'ajustement mentionné à l'Annexe 1 A relative à la norme IAS 19.

## Annexes relatives à l'information par segment

### Annexe 2 : Segmentation selon la structure de direction

#### Les segments ou divisions du groupe

Début 2013, KBC a introduit une nouvelle structure de management qui reflète la stratégie actualisée du groupe. De plus amples informations à ce sujet sont fournies au chapitre Stratégie, profil d'entreprise et structure (le commissaire n'a pas fait l'audit de ce chapitre). Sur cette base, le groupe a également revu la présentation de son rapport financier par segment.

Jusqu'à la fin 2012, les segments étaient composés des divisions Belgique (bancassurance retail), Europe centrale et orientale (République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Bulgarie), Merchant Banking (services bancaires aux entreprises et activités de marché en Belgique et à l'étranger, et KBC Bank Ireland) et Centre de groupe (résultats du holding, éléments qui n'ont pas

été attribués aux autres divisions et résultats des sociétés à désinvestir).

Dans le nouveau rapport, les segments sont (simplifiés) :

- Division Belgique (toutes les activités en Belgique)
- Division Tchéquie (toutes les activités en République tchèque)
- Division Marchés internationaux (activités en Irlande, en Hongrie, en Slovaquie et en Bulgarie)
- Centre de groupe (résultats du holding, certains éléments qui ne sont pas attribués aux autres divisions, résultats des sociétés à désinvestir et impact de *legacy* et risque de crédit propre (voir plus loin)).

Une définition plus détaillée se trouve aux chapitres consacrés aux différentes divisions.

Les principales différences avec les anciennes divisions sont :

- L'ancienne division Belgique est élargie aux activités Merchant Banking

belges (services bancaires aux entreprises et activités de marché), y compris les sièges étrangers de KBC Bank (qui faisaient auparavant partie de la division Merchant Banking).

- L'ancienne division Europe centrale et orientale est scindée en une division Tchéquie distincte, ce qui montre l'importance de ce pays dans les activités du groupe, et les activités dans les autres pays stratégiques – Hongrie, Slovaquie et Bulgarie – qui sont regroupées au sein de la division Marchés internationaux.
- KBC Bank Ireland, qui appartenait auparavant à la division Merchant Banking, fait à présent partie de la division Marchés internationaux.

La nouvelle structure de management du groupe comporte également une division Fabriques de produits internationales. Les résultats des activités de cette division sont repris dans les résultats des autres divisions sur une base géographique. La division n'est donc pas présentée comme un segment distinct dans le rapport sur les résultats par segment.

### Rapport par segment basé sur le résultat net ajusté

Les données du rapport par segment sont établies selon la méthodologie comptable générale de KBC (voir Annexe 1) et sont donc conformes aux *International Financial Reporting Standards*, telles qu'approuvées pour application dans l'UE (*endorsed IFRS*).

Dans le rapport précédent, le compte de résultats IFRS a été complété par un compte de résultats sous-jacent (hors éléments non opérationnels et exceptionnels). Cela n'est aujourd'hui plus le cas. Toutefois, outre les chiffres IFRS, KBC continue de fournir les chiffres donnant plus de détails sur les résultats d'exploitation. Cela signifie qu'outre le compte de résultats IFRS, KBC prodigue un compte de résultats ajusté dans lequel un nombre limité d'éléments non opérationnels ne sont pas repris mais sont résumés en trois lignes présentées en bas du relevé. Ce relevé porte le nom de compte de résultats ajusté et le résultat hors éléments non opérationnels porte celui de Résultat net ajusté.

Les informations segmentées sont basées sur ce relevé réaménagé.

Les éléments non opérationnels sont les suivants :

- activités CDO *legacy* (soit essentiellement des variations de la valorisation de CDO et des rémunérations pour le système de garantie des CDO),

### Explication des éléments mentionnés séparément

Éléments qui sont retirés du résultat net ajusté (en millions d'euros)	Note en bas de page	Principaux postes concernés dans le compte de résultats	2012	2013
Activités <i>legacy</i> : Bénéfices/pertes liés aux CDO, y compris la rémunération pour le régime de garantie des CDO	1	Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, Impôts	425	446
Activités <i>legacy</i> : Désinvestissements	2	Autres revenus nets, Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente, Résultat net après impôts des activités abandonnées, Réductions de valeur, Impôts	-778	-348
Risque de crédit propre : Variations de juste valeur d'instruments de dette propres	3	Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, Impôts	-531	-43

1 Tant en 2012 qu'en 2013, le prix du marché des crédits aux entreprises s'est amélioré, ce qui se traduit par le resserrement du *credit default swap spread* et qui a entraîné un ajustement positif de la valeur des risques sur CDO de KBC. Les montants comportent en outre l'impact du règlement de garantie de l'État et de la commission qui y est liée, les bénéfices ou pertes liés au *de-risking* de CDO et la couverture du risque de contrepartie lié aux CDO relatif à MBIA, l'assureur monoline américain (cette couverture a été augmentée en 2012 de 70% à 80%, mais en 2013, elle a de nouveau été abaissée de 80% à 60%).

2 En 2013, la cession de KBC Banka (Serbie), la cession d'Absolut Bank (Russie), la cession de la participation minoritaire dans NLB (Slovénie), la vente des prêts aux actionnaires, le provisionnement de l'emprunt subordonné sur NLB et la réduction de valeur sur la Banque Diamantaire Anversoise ont eu un impact négatif, alors que le placement par le biais d'une offre secondaire de la participation minoritaire dans Bank Zachodni (Pologne) a eu un effet positif. Au total, ces éléments, conjointement avec plusieurs dossiers moins importants, ont eu un impact sur le résultat de -348 millions d'euros après impôts. En 2012, il s'agit surtout de l'impact positif de la cession de WARTA (Pologne), Fidea (Belgique) et de la fusion de Kredyt Bank (Pologne), représentant ensemble 0,5 milliard d'euros, et de l'impact négatif de réductions de valeur pour Absolut Bank (Russie), la Banque Diamantaire Anversoise (Belgique), KBC Bank Deutschland (Allemagne), KBC Banka (Serbie) et NLB (Slovénie), représentant ensemble -1,2 milliard d'euros.

3 L'impact négatif sur le résultat en 2012 et 2013 s'explique par le resserrement des *Credit spreads senior* et subordonnés de KBC pendant la période, ce qui se traduit par une augmentation de la valorisation du marché des titres de créance dans les Passifs financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

- activités de désinvestissement *legacy* (réductions de valeur et plus-/moins-values sur désinvestissements),
- impact des variations de juste valeur d'instruments de dette propres par suite du risque de crédit propre.

Dans les informations par segment, ces éléments sont tous attribués au Centre de groupe.

En outre, les résultats de *trading*, qui sont repris dans différents postes dans le tableau IFRS, sont déplacés vers le poste Résultat net des instruments financiers à la juste valeur. Cela ne s'applique qu'à KBC Bank Belgique (division Belgique) en raison de son importance.

Notes :

- Une société du groupe est en principe entièrement attribuée au même segment (voir Annexe 44). Des exceptions importantes ne sont faites que pour les charges qui ne sont pas attribuables de manière univoque à un segment déterminé, telles que les frais d'arrérages des prêts subordonnés (mentionnés sous Centre de groupe).
- Les coûts de financement des participations sont attribués au Centre de groupe. Les coûts de financement éventuels relatifs au *leveraging* au niveau de KBC Groupe SA sont également repris dans le Centre de groupe.
- Les transactions entre segments sont présentées *at arm's length*.
- Dans l'information par segment, les revenus nets d'intérêts sont mentionnés sans répartition en revenus d'intérêts et charges d'intérêts, ce qui est autorisé par les normes IFRS. La majorité des produits des segments consiste en effet en intérêts et le management se base surtout sur les revenus nets d'intérêts pour l'évaluation et la gestion des divisions.
- Aucune information n'est fournie à propos des produits de la vente aux clients externes, par groupe de produits ou services, étant donné que les informations au niveau consolidé sont établies surtout par division, et non par groupe de clients ou groupe de produits.

Les résultats par division sont commentés dans la partie Rapport du Conseil d'administration. Le commissaire n'a pas fait l'audit de ces chapitres. Le tableau suivant présente le rapprochement au niveau du groupe.

## Résultats ajustés par segment (division)

	Division Belgique	Division Tchéquie	Division Marchés internationaux	Dont :	Hongrie	Slovaquie	Bulgarie	Irlande	Centre de groupe (hors éliminations entre segments)	Éliminations entre segments	Groupe KBC
(en millions d'EUR)											
<b>COMPTE DE RÉSULTATS AJUSTÉ 2012</b>											
Revenus nets d'intérêts	2 722	1 027	644	267	173	39	164	138	0	4 532	
Assurances non-vie (avant réassurance)	375	74	81	31	20	29	0	113	-20	622	
Primes acquises	916	169	164	61	25	79	0	272	-21	1 500	
Charges techniques	-541	-95	-83	-30	-4	-50	0	-159	1	-878	
Assurances vie (avant réassurance)	-305	31	6	-8	11	3	0	31	-2	-240	
Primes acquises	847	369	78	13	53	12	0	182	-2	1 475	
Charges techniques	-1 153	-338	-73	-21	-43	-9	0	-151	0	-1 714	
Résultat net de la réassurance cédée	-11	-6	-7	-2	-2	-2	0	11	0	-13	
Revenus de dividendes	40	1	0	0	0	0	0	1	0	43	
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	506	96	108	81	25	1	1	78	0	789	
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	119	5	2	1	1	0	0	55	0	180	
Revenus nets de commissions	948	180	143	94	39	2	2	53	1	1 324	
Autres revenus nets	107	28	10	-1	7	3	0	99	8	252	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 499</b>	<b>1 436</b>	<b>986</b>	<b>461</b>	<b>275</b>	<b>76</b>	<b>167</b>	<b>579</b>	<b>-13</b>	<b>7 488</b>	
Charges d'exploitation <sup>a</sup>	-2 195	-689	-650	-324	-185	-55	-82	-663	13	-4 184	
Réductions de valeur	-328	-69	-623	-50	-18	-8	-547	-175	0	-1 195	
Sur prêts et créances	-246	-63	-609	-44	-11	-7	-547	-153	0	-1 072	
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-36	-1	0	0	0	0	0	0	0	-37	
Sur goodwill	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sur autres	-46	-5	-13	-5	-7	-1	0	-22	0	-86	
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	2	2	0	0	0	-33	0	-31	
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>1 976</b>	<b>678</b>	<b>-285</b>	<b>89</b>	<b>71</b>	<b>14</b>	<b>-462</b>	<b>-291</b>	<b>0</b>	<b>2 078</b>	
Impôts	-619	-97	25	-22	-10	0	57	138	0	-553	
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>RÉSULTAT NET AJUSTÉ</b>	<b>1 357</b>	<b>581</b>	<b>-260</b>	<b>67</b>	<b>61</b>	<b>14</b>	<b>-405</b>	<b>-153</b>	<b>0</b>	<b>1 525</b>	
Attribuable à des participations minoritaires	-3	0	0	0	0	0	0	32	0	29	
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>1 360</b>	<b>581</b>	<b>-260</b>	<b>67</b>	<b>61</b>	<b>14</b>	<b>-405</b>	<b>-185</b>	<b>0</b>	<b>1 496</b>	
Impact net des activités legacy CDO	-	-	-	-	-	-	-	425	-	425	
Impact net des activités legacy désinvestissements	-	-	-	-	-	-	-	-778	-	-778	
Impact net risque de crédit propre	-	-	-	-	-	-	-	-531	-	-531	
<b>RÉSULTAT NET</b>											
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>1 360</b>	<b>581</b>	<b>-260</b>	<b>67</b>	<b>61</b>	<b>14</b>	<b>-405</b>	<b>-1 069</b>	<b>-</b>	<b>612</b>	
a Dont éléments sans effet de trésorerie	-66	-43	-49	-27	-14	-4	-4	-153	-	-311	
Amortissements sur actifs immobilisés	-59	-36	-47	-27	-12	-4	-4	-165	-	-306	
Autres	-7	-6	-2	0	-2	0	0	11	-	-5	
Acquisition d'immobilisations*	494	63	109	38	40	17	13	158	-	823	

\* Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés, immeubles de placement, immobilisations corporelles, participations dans des entreprises associées et goodwill et autres immobilisations incorporelles.

	Division Belgique	Division Tchéquie	Division Marchés internationaux <i>Dont :</i>	Hongrie	Slovaquie	Bulgarie	Irlande	Centre de groupe (hors éliminations entre segments)	Éliminations entre segments	Groupe KBC
(en millions d'EUR)										
<b>COMPTE DE RÉSULTATS AJUSTÉ 2013</b>										
Revenus nets d'intérêts	2 648	960	632	269	200	40	123	-194	-2	4 044
Assurances non-vie (avant réassurance)	409	62	80	26	22	31	0	5	-20	536
Primes acquises	955	170	155	59	26	70	0	-1	-21	1 259
Charges techniques	-546	-108	-75	-32	-3	-40	0	6	0	-723
Assurances vie (avant réassurance)	-274	25	4	-10	10	3	0	5	-2	-242
Primes acquises	831	199	83	14	54	15	0	21	-2	1 132
Charges techniques	-1 105	-173	-79	-24	-44	-11	0	-16	0	-1 373
Résultat net de la réassurance cédée	-6	4	-9	-3	-2	-4	0	6	0	-5
Revenus de dividendes	40	0	0	0	0	0	0	0	0	41
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	544	82	90	77	19	1	-7	62	0	779
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	171	16	13	7	3	3	1	13	0	213
Revenus nets de commissions	1 061	199	204	159	43	1	-4	19	5	1 487
Autres revenus nets	292	10	20	11	10	-1	0	15	7	343
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 885</b>	<b>1 359</b>	<b>1 034</b>	<b>536</b>	<b>305</b>	<b>74</b>	<b>114</b>	<b>-69</b>	<b>-13</b>	<b>7 197</b>
Charges d'exploitation <sup>a</sup>	-2 249	-649	-715	-379	-180	-52	-102	-225	13	-3 826
Réductions de valeur	-363	-56	-1 189	-78	-30	-22	-1 059	-122	0	-1 729
Sur prêts et créances	-328	-52	-1 171	-76	-27	-9	-1 059	-87	0	-1 638
Sur actifs financiers disponibles à la vente	-7	0	-10	0	0	-10	0	-4	0	-20
Sur goodwill	0	0	0	0	0	0	0	-7	0	-7
Sur autres	-28	-3	-8	-2	-3	-3	0	-25	0	-64
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>2 273</b>	<b>654</b>	<b>-869</b>	<b>81</b>	<b>95</b>	<b>1</b>	<b>-1 047</b>	<b>-417</b>	<b>0</b>	<b>1 643</b>
Impôts	-703	-100	15	-15	-25	1	55	120	0	-668
Résultat net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>RÉSULTAT NET AJUSTÉ</b>	<b>1 570</b>	<b>554</b>	<b>-853</b>	<b>66</b>	<b>70</b>	<b>2</b>	<b>-992</b>	<b>-297</b>	<b>0</b>	<b>974</b>
Attribuable à des participations minoritaires	0	0	0	0	0	0	0	14	0	14
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>1 570</b>	<b>554</b>	<b>-853</b>	<b>66</b>	<b>70</b>	<b>2</b>	<b>-992</b>	<b>-311</b>	<b>0</b>	<b>960</b>
Impact net des activités legacy CDO	-	-	-	-	-	-	-	446	-	446
Impact net des activités legacy désinvestissements	-	-	-	-	-	-	-	-348	-	-348
Impact net risque de crédit propre	-	-	-	-	-	-	-	-43	-	-43
<b>RÉSULTAT NET</b>										
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>1 570</b>	<b>554</b>	<b>-853</b>	<b>66</b>	<b>70</b>	<b>2</b>	<b>-992</b>	<b>-256</b>	<b>0</b>	<b>1 015</b>
a Dont éléments sans effet de trésorerie	-61	-31	-48	-26	-11	-3	-7	-124	-	-264
Amortissements sur actifs immobilisés	-59	-34	-49	-27	-11	-3	-7	-129	-	-271
Autres	-1	4	1	1	0	0	0	4	-	7
Acquisition d'immobilisations*	337	66	79	25	22	3	29	97	-	578

\* Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés, immeubles de placement, immobilisations corporelles, participations dans des entreprises associées et goodwill et autres immobilisations incorporelles.

## Informations sur le bilan par segment (division)

Le tableau ci-dessous présente une ventilation par segment de plusieurs produits importants du bilan.

(en millions d'EUR)	Division Belgique	Division Tchéquie	Division Marchés internationaux <i>Dont :</i>	Hongrie	Slovaquie	Bulgarie	Irlande	Centre de groupe	Groupe KBC
<b>BILAN 31-12-2012</b>									
Dépôts de la clientèle et titres de créance, hors mises en pension	95 073	26 228	13 426	5 749	4 389	601	2 687	18 728	153 454
Prêts et avances à la clientèle, hors prises en pension	83 332	18 581	23 103	4 057	4 129	557	14 360	1 495	126 510
Prêts à terme, hors prises en pension	42 151	7 590	6 217	1 719	1 615	175	2 708	1 468	57 426
Prêts hypothécaires	30 847	7 919	15 069	1 701	1 519	255	11 594	27	53 862
Avances en compte courant	2 623	15	653	291	349	0	12	0	3 291
Location-financement	3 224	373	512	104	363	0	46	0	4 110
Prêts à tempérament	1 282	1 561	520	152	241	127	0	0	3 364
Autres prêts et avances	3 204	1 122	131	90	41	0	0	0	4 458
<b>BILAN 31-12-2013</b>									
Dépôts de la clientèle et titres de créance, hors mises en pension	97 051	24 840	14 472	5 878	4 583	544	3 466	17 123	153 487
Prêts et avances à la clientèle, hors prises en pension	81 673	18 103	21 261	3 864	4 248	612	12 537	1 080	122 117
Prêts à terme, hors prises en pension	40 566	6 848	5 612	1 772	1 488	242	2 111	1 048	54 074
Prêts hypothécaires	31 146	8 373	13 925	1 548	1 722	236	10 419	24	53 468
Avances en compte courant	1 847	19	586	262	324	0	0	0	2 451
Location-financement	3 200	359	484	92	385	0	7	0	4 044
Prêts à tempérament	1 251	1 538	533	112	287	134	0	0	3 322
Autres prêts et avances	3 663	967	121	80	41	0	0	8	4 758

## Annexes relatives au compte de résultats

### Annexe 3 : Revenus nets d'intérêts

(en millions d'EUR)	2012	2013
<b>Total</b>	<b>4 669</b>	<b>4 132</b>
<b>Revenus d'intérêts</b>	<b>10 134</b>	<b>8 464</b>
Actifs disponibles à la vente	1 203	836
Prêts et créances	6 047	4 997
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	941	1 054
Autres, non évalués à la juste valeur	28	14
<i>Sous-total des revenus d'intérêts d'actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	<i>8 218</i>	<i>6 901</i>
<i>Dont revenus d'intérêts d'actifs financiers pour lesquels des réductions de valeur ont été constituées</i>	<i>95</i>	<i>123</i>
Actifs détenus à des fins de transaction	1 185	916
Dérivés de couverture	569	467
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	162	179
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-5 465</b>	<b>-4 332</b>
Passifs au coût amorti	-3 058	-2 323
Autres, non évalués à la juste valeur	-10	-5
<i>Sous-total des charges d'intérêts de passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	<i>-3 068</i>	<i>-2 328</i>
Passifs détenus à des fins de transaction	-1 419	-1 097
Dérivés de couverture	-799	-679
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-179	-217
Charges nettes d'intérêts relatives aux régimes à prestations définies	0	-12

- Par suite de la modification de la norme IAS 19 (Avantages du personnel – voir également Annexe 1 A), les charges nettes d'intérêts relatives aux régimes à prestations définies sont reprises dans les revenus nets d'intérêts (auparavant présentés sous Charges d'exploitation – charges

de personnel) ; cela se compose des revenus d'intérêts attendus des actifs du régime (calculés au taux auquel les passifs bruts sont calculés) et des charges d'intérêts liées à l'obligation brute au titre de prestations définies.

### Annexe 4 : Revenus de dividendes

(en millions d'EUR)	2012	2013
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>47</b>
Actions détenues à des fins de transaction	2	6
Actions considérées dès le début comme évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1	4
Actions disponibles à la vente	41	37

### Annexe 5 : Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats

(en millions d'EUR)	2012	2013
<b>Total</b>	<b>420</b>	<b>1 191</b>
Instruments financiers détenus à des fins de transaction (y compris les intérêts et fluctuations de la valeur de marché des dérivés détenus à des fins de transaction)	496	962
Autres instruments financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	386	-236
<i>Dont : bénéfice/perte risque de crédit propre</i>	<i>-709</i>	<i>-62</i>
Transactions de change	-445	462
Résultats du traitement des transactions de couverture	-18	3
Micro-couverture	0	-2
Couvertures de juste valeur	-1	-1
Variations de juste valeur des instruments couverts	120	92
Variations de juste valeur des dérivés de couverture, y compris la cessation	-121	-93
Couvertures des flux de trésorerie	1	-1
Variations de juste valeur des instruments de couverture, part inefficace	1	-1
Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère, part inefficace	0	0
Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	-1	0
Couvertures de juste valeur du risque de taux d'intérêt	-1	0
Variations de juste valeur des instruments couverts	-30	-78
Variations de juste valeur des dérivés de couverture, y compris la cessation	29	78
Couvertures des flux de trésorerie du risque de taux d'intérêt	0	0
Variations de juste valeur des instruments de couverture, part inefficace	0	0
Arrêt de la comptabilité de couverture en cas de couverture de flux de trésorerie	-16	5

- Changements de valeur des CDO : le Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur comporte également l'impact des changements de valeur de CDO en portefeuille. En 2012, le prix du marché des crédits aux entreprises s'est amélioré, ainsi que le montrent les *credit default swap spreads*, et la provision pour risque de contrepartie sur MBIA a été relevée de 70% à 80%. Cela a en fin de compte entraîné un ajustement positif d'environ 0,8 milliard d'euros. En 2013, le prix du marché des

crédits aux entreprises s'est encore amélioré, il y a eu un effet lié au *de-risking* et la provision pour risque de contrepartie sur MBIA a été abaissée de 80% à 60% sur la base d'une analyse fondamentale interne (cette dernière a un impact *ceteris paribus* de 40 millions d'euros). En fin de compte, cela a entraîné un ajustement positif d'environ 0,6 milliard d'euros. L'impact du régime de garantie des CDO et de la commission qui va de pair a également été imputé dans ce poste (voir point suivant).

- Régime de garantie des CDO avec l'État belge : en mai 2009, KBC a signé un accord avec l'État belge sur la garantie relative à une part importante de son portefeuille de crédits structurés. Des détails à ce sujet sont fournis dans la partie Informations complémentaires. Au départ, la provision de garantie totale payable par KBC à l'État belge pour la troisième tranche (garantie cash) s'élevait à environ 1,1 milliard d'euros (valeur actuelle au moment du lancement du régime de garantie ; comptabilisée *upfront* en 2009). Un effet positif a également été enregistré sur le *mark-to-market* des positions garanties. En outre, KBC

paie une prime d'engagement de quelque 60 millions d'euros par semestre pour la deuxième tranche (garantie *equity*). Ce contrat, y compris la provision à payer, est porté au résultat à sa juste valeur. Le modèle de la juste valeur est décrit à l'Annexe 26. En 2012, le régime de garantie de l'État a été quelque peu adapté. Dans cette révision, de nouveaux accords ont été convenus octroyant à KBC une remise conditionnelle sur l'encours des primes périodiques (sous certaines conditions strictes et en outre limitée à un montant maximum).

#### **Impact sur le compte de résultats du coût du régime de garantie des CDO conclu avec l'État belge** (en millions d'EUR, avant impôts)

	2012	2013
Garantie cash (pour la troisième tranche) – variation de juste valeur	-15	85
Garantie equity (pour la deuxième tranche)	-282	-92
Total dans le compte de résultats	-297	-6

- Résultats des transactions de change : concernent les écarts de change totaux, à l'exception de ceux comptabilisés sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats.
- Impact des variations du risque de crédit propre : voir Annexe 27.
- Dérivés ALM : les intérêts des dérivés ALM sont repris sous Revenus nets d'intérêts. Les variations de juste valeur des dérivés ALM, à l'exception de ceux auxquels s'applique une relation de couverture de flux de trésorerie effective, sont indiquées sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Il est également important de souligner que les variations de juste valeur des actifs couverts dans le cadre d'une transaction de couverture de la juste valeur sont reprises au même poste et qu'un prélèvement est effectué ici dans la mesure où il s'agit d'une couverture effective.
- Efficacité des couvertures : l'efficacité est déterminée sur la base des méthodes suivantes :
  - Pour les micro-couvertures de juste valeur, la méthode *dollar offset* est utilisée sur une base trimestrielle, les variations de la juste valeur de la position couverte et les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture devant se compenser mutuellement dans une fourchette de 80% à 125%. Cela est actuellement le cas.
  - Pour les micro-couvertures des flux de trésorerie, l'instrument de couverture désigné est comparé avec une couverture parfaite des flux de trésorerie couverts. Cette comparaison est prospective (par le biais de la mesure de la BPV) et rétrospective (comparaison de la juste valeur de l'instrument de couverture désigné avec la couverture parfaite). L'efficacité des deux tests doit se situer dans une fourchette de 80% à 125%. Cela est actuellement le cas.
  - Pour les transactions de couverture de juste valeur du risque de taux

d'intérêt d'un portefeuille, l'efficacité est évaluée selon les règles prescrites dans la version européenne de la norme IAS 39 (*carve out*). Les normes IFRS ne permettent pas d'indiquer des positions nettes comme des positions couvertes, mais elles autorisent toutefois d'attribuer les instruments de couverture à la position brute des actifs (ou éventuellement la position brute des passifs). Concrètement, le volume d'actifs (ou de passifs) dans chaque tranche d'échéance doit être supérieur au volume des instruments de couverture attribué à cette même tranche d'échéance.

- Bénéfices jour 1 : lorsque le prix de transaction sur un marché non actif diffère de la juste valeur des autres transactions de marché observables dans le même instrument ou de la juste valeur basée sur une technique d'évaluation dont les variables ne comportent que des données de marché observables, la différence entre le prix de transaction et la juste valeur (un bénéfice jour 1) est inscrite au compte de résultats. Si cela n'est pas le cas (donc, si les variables ne comportent pas uniquement des données de marché observables), le bénéfice jour 1 est réservé et inscrit au compte de résultats pendant la durée et au plus tard à l'échéance finale de l'instrument financier. L'impact pour KBC est toutefois négligeable.
- Les variations de juste valeur (consécutives à la réévaluation *marking-to-market*) d'une grande partie des instruments de couverture ALM (qui sont traités comme des instruments de trading) sont également reprises sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, tandis que la plupart des actifs concernés ne sont pas comptabilisés à la juste valeur (c'est-à-dire *marked-to-market*). Le résultat net de ces instruments financiers a atteint +280 millions d'euros avant impôts en 2013 et -60 millions d'euros en 2012.

#### **Annexe 6 : Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente**

(en millions d'EUR)

	2012	2013
<b>Total</b>	<b>181</b>	<b>252</b>
Titres à revenu fixe	22	126
Actions	160	126

- Le chiffre 2013 comporte notamment une plus-value sur la vente des parts dans Bank Zachodni WBK (50 millions d'euros) et sur la vente d'obligations d'État belges. Le chiffre 2012 comporte notamment l'im-

pact de la finalisation des événements relatifs à la Grèce au premier trimestre et l'impact de la nouvelle réduction d'obligations d'État d'autres pays GIIPS pendant l'année (au total -115 millions d'euros).

## Annexe 7 : Revenus nets de commissions

(en millions d'EUR)	2012	2013
<b>Total</b>	<b>1 315</b>	<b>1 484</b>
<b>Revenus de commissions</b>	<b>2 005</b>	<b>2 286</b>
Titres et gestion d'actifs	847	1 091
Commissions liées à des contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire ( <i>deposit accounting</i> )	124	103
Crédits d'engagement	291	246
Paitemts	570	539
Autres	173	307
<b>Charges de commissions</b>	<b>-690</b>	<b>-802</b>
Commissions payées à des intermédiaires	-361	-307
Autres	-329	-495

- La grande majorité des provisions liées à l'octroi de crédits est reprise sous Revenus nets d'intérêts (dans le cadre du calcul du taux d'intérêt effectif).

## Annexe 8 : Autres revenus nets

(en millions d'EUR)	2012	2013
<b>Total</b>	<b>734</b>	<b>123</b>
Dont des plus- ou moins-values consécutives aux éléments suivants :		
La vente de prêts et créances	-96	-157
La vente d'actifs détenus jusqu'à l'échéance	-7	8
Le rachat de passifs financiers au coût amorti	-1	-1
Autres, parmi lesquels :	837	273
Revenus des activités de leasing (essentiellement opérationnelles), groupe KBC Lease	86	93
Revenus des participations <i>private equity</i> consolidées	15	0
Revenus du Groupe VAB	63	65
Plus- ou moins-values sur désinvestissements	562	-78
Irrégularités au sein de KBC Lease UK	126	0
Produit 5-5-5	-56	0
Intérêts moratoires	0	71

- Vente de prêts et créances : comporte notamment en 2013 un impact négatif du refinancement de 0,3 milliard d'euros en prêts aux actionnaires par l'intermédiaire d'une tierce partie et du remboursement de prêts aux actionnaires par Cera et KBC Ancora, ainsi que l'impact négatif de la vente de prêts et créances en tant que partie du processus de désinvestissement de KBC Banka. En 2012, il s'agissait notamment de -59 millions d'euros liés à la vente d'actifs auparavant attribués à Atomium.
- Plus- ou moins-values sur désinvestissements : concerne surtout en 2013 la cession d'Absolut Bank (-91 millions d'euros). En 2012, il s'agissait de WARTA (0,3 milliard d'euros), Fidea (51 millions d'euros), Dynaco (participation de KBC Private Equity, 21 millions d'euros) et Kredyt Bank (136 millions d'euros). Des informations relatives aux désinvestissements les plus récents sont reprises dans la partie Rapport du Conseil d'administration, au chapitre Centre de groupe. Le commissaire n'a pas fait l'audit de ce chapitre.
- Irrégularités au sein de KBC Lease UK en 2012 : concerne des récupérations liées à l'affaire de fraude chez KBC Lease UK. KBC a imputé le

montant net maximal que les irrégularités pourraient coûter. KBC Lease UK a pris différentes actions afin de récupérer des montants de sources diverses et a ainsi récupéré en 2012 un montant total de 126 millions d'euros (avec 10 millions d'euros de risque propre auprès du réassureur KBC Group Re, repris sous le poste Charges techniques d'assurance Non-vie).

- Produit 5-5-5 en 2012 : concerne l'intervention commerciale volontaire pour obligations 5-5-5 structurées, qui ont été vendues aux clients en avril et mai 2008 par KBC Bank et ses filiales belges. À cet effet, KBC a constitué en 2011 pour 334 millions d'euros de provisions. Le montant à payer finalement n'a pu être calculé qu'après la clôture par l'ISDA, le 19 mars 2012, de la vente publique qui a déterminé la valeur finale. Cela a engendré au premier trimestre 2012 un nouvel impact négatif de 56 millions d'euros.
- Intérêts moratoires : en 2013, un impact positif d'intérêts moratoires dus perçus à hauteur de 71 millions d'euros avant impôts a été enregistré.

## Annexe 9 : Résultats du pôle assurance

(en millions d'EUR)	Vie	Non-vie	Compte non technique	Total
<b>2012</b>				
Primes d'assurances acquises avant réassurance	1 477	1 521	0	2 998
Charges techniques d'assurance avant réassurance	-1 710	-887	0	-2 597
Revenus nets de commissions	-85	-267	77	-274
Résultat net de la réassurance cédée	-1	-12	0	-13
Frais généraux administratifs	-137	-287	-5	-429
Frais internes de règlement des sinistres	-8	-68	0	-76
Frais d'acquisition indirects	-39	-82	0	-121
Frais administratifs	-90	-137	0	-227
Coûts de gestion pour investissements	0	0	-5	-5
Résultat technique	-457	68	73	-316
Revenus nets d'intérêts	-	-	834	834
Revenus nets de dividendes	-	-	31	31
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-	-	381	381
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	93	93
Autres revenus nets	-	-	381	381
Réductions de valeur	-	-	-166	-166
Imputation aux comptes techniques	739	141	-880	0
Résultat technique et financier	739	141	674	1 554
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-	0	0
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>282</b>	<b>210</b>	<b>747</b>	<b>1 238</b>
Impôts	-	-	-	-236
Résultat net après impôts des activités abandonnées	-	-	-	0
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 003</b>
Attribuable à des participations minoritaires	-	-	-	1
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 001</b>
<b>2013</b>				
Primes d'assurances acquises avant réassurance	1 134	1 279	0	2 413
Charges techniques d'assurance avant réassurance	-1 373	-723	0	-2 096
Revenus nets de commissions	-63	-229	75	-217
Résultat net de la réassurance cédée	-2	-3	0	-5
Frais généraux administratifs	-128	-242	0	-370
Frais internes de règlement des sinistres	-8	-59	0	-67
Frais d'acquisition indirects	-30	-76	0	-106
Frais administratifs	-91	-107	0	-198
Coûts de gestion pour investissements	0	0	0	0
Résultat technique	-432	81	75	-276
Revenus nets d'intérêts	-	-	703	703
Revenus nets de dividendes	-	-	29	29
Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-	-	308	308
Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	53	53
Autres revenus nets	-	-	-46	-46
Réductions de valeur	-	-	-81	-81
Imputation aux comptes techniques	702	99	-801	0
Résultat technique et financier	702	99	165	966
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-	0	0
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>270</b>	<b>180</b>	<b>240</b>	<b>690</b>
Impôts	-	-	-	-227
Résultat net après impôts des activités abandonnées	-	-	-	0
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>463</b>
Attribuable à des participations minoritaires	-	-	-	0
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>462</b>

- La structure du tableau a été modifiée afin de donner une vue plus précise de la composition du résultat assurance (avec révision rétroactive des chiffres 2012).
- Les chiffres relatifs aux primes acquises ne comportent pas les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire, qui correspondent plus ou moins aux produits de la branche 23.
- Le montant relativement important des Autres revenus nets en 2012 est essentiellement lié aux plus-values réalisées en relation avec la cession de WARTA (Pologne) et Fidea (Belgique). La cession de WARTA représente également la majeure partie de la baisse des primes d'assu-

rances acquises entre 2012 et 2013.

- En tant que bancassureur, KBC présente ses informations financières de manière intégrée (les activités bancaires et d'assurance sont donc regroupées). De plus amples informations sur les activités bancaires et les activités d'assurance sont disponibles dans les rapports annuels respectifs de KBC Bank et KBC Assurances. L'Annexe 9 fournit d'ores et déjà des informations séparées sur les résultats du pôle assurance. Les chiffres sont présentés avant élimination des transactions entre les entités bancaires et d'assurance du groupe (résultats relatifs aux assurances qui ont été conclues entre les entités bancaires et les entités

d'assurance au sein du groupe, intérêts que les entreprises d'assurance ont reçus sur les dépôts placés auprès des entités de banque, commissions payées par les entités d'assurance aux agences bancaires pour la vente d'assurances, etc.), afin de présenter une image plus juste de la rentabilité des activités d'assurance. Des informations supplémentaires relatives aux activités d'assurance sont présentées aux Annexes 10, 11,

35, 44 (partie KBC Assurances) et au chapitre Gestion de la valeur et des risques (Aperçu des risques de crédit des activités d'assurances, Risque de taux d'intérêt, Risque actions et Risque immobilier lié aux activités d'assurance, Risque technique d'assurance et Solvabilité KBC Assurances).

## Annexe 10 : Primes d'assurance vie acquises

(en millions d'EUR)

	2012	2013
<b>Total</b>	<b>1 477</b>	<b>1 134</b>
<b>Ventilation par catégorie IFRS</b>		
Contrats d'assurance	1 067	776
Contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire	410	357
<b>Ventilation par type</b>		
Réassurance acceptée	0	1
Affaires directes	1 477	1 133
<b>Ventilation des affaires directes</b>		
Primes individuelles	1 204	876
Primes uniques	625	285
Primes périodiques	579	592
Primes d'assurances de groupe	273	257
Primes uniques	44	46
Primes périodiques	229	210
<b>Vente totale assurances vie, y compris contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire</b>		
Branche 23	3 583	887
Branche 21	1 220	957

- *Deposit accounting* : conformément aux normes IFRS, le *deposit accounting* est appliqué aux contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire. Cela signifie que les recettes de primes (et charges techniques) de ces contrats ne figurent pas dans le poste Primes d'assurances acquises (et Charges techniques) avant réassurance mais que la marge y afférente est mentionnée sous la rubrique Revenus nets de commissions. Les contrats d'investissement sans par-

ticipation bénéficiaire discrétionnaire correspondent en grande partie aux contrats de la branche 23, qui ont dégagé des recettes de primes de 0,9 milliard d'euros en 2013 et 3,6 milliards d'euros en 2012.

- Les chiffres sont présentés avant élimination des transactions entre les entités bancaires et d'assurance du groupe.

## Annexe 11 : Assurances non-vie par branche

(en millions d'EUR)	Primes acquises (avant réassurance)	Sinistres (avant réassurance)	Charges d'exploitation (avant réassurance)	Réassurance cédée	Total
<b>2012</b>					
<b>Total</b>	<b>1 521</b>	<b>-881</b>	<b>-486</b>	<b>-12</b>	<b>142</b>
Réassurance acceptée	14	-26	-7	8	-11
Affaires directes	1 507	-855	-479	-20	153
Accidents et maladies, branches 1, 2, sauf accidents du travail	135	-65	-36	2	36
Accidents du travail, branche 1	68	-57	-12	-2	-2
Véhicules automoteurs responsabilité civile, branche 10	435	-272	-141	0	23
Véhicules automoteurs autres branches, branches 3, 7	253	-156	-84	0	12
Navigation, aviation, transport, branches 4, 5, 6, 7, 11, 12	23	-13	-8	0	2
Incendie et autres dommages aux biens, branches 8, 9	419	-195	-145	-18	61
Responsabilité civile générale, branche 13	107	-71	-34	0	2
Crédits et cautions, branches 14, 15	1	0	0	0	0
Pertes pécuniaires diverses, branche 16	8	0	-2	-1	5
Protection juridique, branche 17	41	-20	-11	0	10
Assistance, branche 18	15	-6	-6	0	3
<b>2013</b>					
<b>Total</b>	<b>1 279</b>	<b>-723</b>	<b>-472</b>	<b>-3</b>	<b>81</b>
Réassurance acceptée	25	-10	-5	1	11
Affaires directes	1 254	-713	-467	-4	70
Accidents et maladies, branches 1, 2, sauf accidents du travail	118	-61	-39	0	18
Accidents du travail, branche 1	75	-90	-19	-1	-35
Véhicules automoteurs responsabilité civile, branche 10	341	-188	-120	-2	31
Véhicules automoteurs autres branches, branches 3, 7	182	-105	-72	-1	4
Navigation, aviation, transport, branches 4, 5, 6, 7, 11, 12	3	-1	-1	-1	0
Incendie et autres dommages aux biens, branches 8, 9	379	-166	-153	0	61
Responsabilité civile générale, branche 13	86	-59	-35	-1	-9
Crédits et cautions, branches 14, 15	1	0	0	0	1
Pertes pécuniaires diverses, branche 16	9	-12	-3	1	-5
Protection juridique, branche 17	43	-25	-18	0	0
Assistance, branche 18	15	-6	-7	0	3

- Les chiffres sont présentés avant élimination des transactions entre les entités bancaires et d'assurance du groupe.

## Annexe 12 : Charges d'exploitation

(en millions d'EUR)

	2012	2013
<b>Total</b>	<b>-4 248</b>	<b>-3 871</b>
Charges de personnel	-2 543	-2 324
Frais généraux administratifs	-1 396	-1 276
Dont taxes sur les banques	-248	-327
Amortissements sur actifs immobilisés	-310	-272

- Frais généraux administratifs : incluent les coûts d'entretien et de réparation, les frais publicitaires, les loyers, les commissions professionnelles, divers impôts (hors impôts sur le résultat), services aux collectivités, etc. Ils comportent également les coûts liés à la taxe bancaire sur les institutions financières dans plusieurs pays, au total 248 millions d'euros en 2012 et 327 millions d'euros en 2013. Ceux-ci sont composés comme suit (pour 2013) : 127 millions d'euros en Belgique, 34 millions d'euros en République tchèque, 21 millions d'euros en Slovaquie, 3 millions d'euros en Bulgarie et 139 millions d'euros en Hongrie (comporte, outre la taxe sur les banques de 61 millions d'euros, la taxe sur transactions financières introduite en 2013 de 51 millions d'euros et une taxe unique spéciale basée sur la taxe sur transactions financières de 27 millions d'euros, calculée en tant que 208% de la taxe payée par K&H sur les transactions financières pour la période allant de janvier à avril 2013).
- Les paiements fondés sur des actions propres sont repris sous Charges de personnel.
- Informations relatives aux principales transactions réglées en instruments de capitaux propres :

Depuis 2000, KBC a lancé plusieurs plans d'options sur actions. Les options sur actions ont été attribuées à tous ou à certains membres du personnel de la société et de diverses filiales. Les options sur actions ont été attribuées gratuitement aux membres du personnel, qui ont dû s'acquitter des impôts dus. Les options sur actions ont une durée de sept à dix ans à compter de la date d'émission. Elles peuvent être exercées uniquement au mois de juin, septembre et décembre des années où elles sont exercables. Elles peuvent aussi être exercées partiellement. Lors de l'exercice, le membre du personnel peut soit déposer les actions sur son compte-titres, soit les vendre immédiatement sur NYSE Euronext Bruxelles.

La norme IFRS 2 n'a pas été appliquée aux plans d'options réglés en actions propres qui sont antérieurs au 7 novembre 2002 car ils ne tombent pas sous l'application de l'IFRS 2. Les plans d'options postérieurs au 7 novembre 2002 ont une ampleur limitée. Les principaux plans d'options sur actions sont entre-temps arrivés à échéance.

Un relevé du nombre d'options sur actions émises pour le personnel figure dans le tableau.

Options	2012		2013	
	Nombre d'options <sup>1</sup>	Prix d'exercice moyen	Nombre d'options <sup>1</sup>	Prix d'exercice moyen
En cours au début de la période	630 996	50,34	184 326	72,53
Attribuées pendant la période	0	-	0	-
Exercées pendant la période	0	-	-800	34,91
Échues pendant la période	-446 670	41,18	0	-
En cours au terme de la période <sup>2</sup>	184 326	72,53	183 526	72,69
Exercables au terme de la période	177 026	72,43	176 226	72,60

1 En équivalents d'actions.

2 2013 : prix d'exercice compris entre 46,45 et 97,94 euros, moyenne pondérée des durées contractuelles résiduelles : 20 mois.

2012 : prix d'exercice compris entre 34,91 et 97,94 euros, moyenne pondérée des durées contractuelles résiduelles : 33 mois.

- Augmentation de capital réservée aux membres du personnel du groupe KBC : voir partie Comptes annuels non consolidés. Cela a donné lieu en 2013 à la comptabilisation d'un avantage du personnel limité (3 millions d'euros) étant donné que le prix d'émission affichait une décote par rapport au cours de Bourse. Les informations relatives au cours (le plus élevé, le plus bas, moyen, etc.) de l'action KBC sont

reprises dans la partie Rapport du Conseil d'administration, au chapitre Informations aux actionnaires et obligataires.

- Principaux accords fondés sur des actions et réglés en trésorerie : les charges de personnel de 2012 comportaient un coût de moins de 1 million d'euros lié à un plan d'actions fantômes ; pour 2013, cela représentait 5 millions d'euros.

## Annexe 13 : Personnel

(en nombre)	2012	2013
<b>Effectif moyen, en ETP</b>	<b>48 026</b>	<b>38 167</b>
<b>Ventilation en fonction de la structure juridique</b>		
KBC Bank	35 938	27 964
KBC Assurances	5 997	4 638
KBC Groupe SA (le holding)	6 091	5 565
<b>Ventilation en fonction du statut</b>		
Ouvriers	752	440
Employés	46 951	37 436
Membres de la direction ( <i>senior management</i> )	323	291

- Calcul : les chiffres mentionnés dans le tableau concernent des moyennes annuelles, qui peuvent différer, en termes de scope également, des chiffres de fin d'année mentionnés ailleurs dans ce rapport

annuel (ces chiffres de fin d'année excluent en outre les sociétés qui tombaient sous l'application de la norme IFRS 5, et les collaboratrices en congé de maternité, les non-actifs, etc.).

## Annexe 14 : Réductions de valeur (*impairments*) – compte de résultats

(en millions d'EUR)	2012	2013
<b>Total</b>	<b>-2 511</b>	<b>-1 933</b>
<b>Réductions de valeur sur prêts et créances</b>	<b>-1 072</b>	<b>-1 719</b>
Ventilation selon le type		
Réductions de valeur sur crédits au bilan	-1 113	-1 679
Provisions pour crédits d'engagement hors bilan	-39	1
Réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille	81	-42
Ventilation selon la division		
Belgique	-246	-328
République tchèque	-63	-52
Marchés internationaux	-609	-1 171
Centre de groupe	-154	-169
<b>Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>-95</b>	<b>-34</b>
Ventilation selon le type		
Actions	-45	-24
Autres	-50	-10
<b>Réductions de valeur sur goodwill</b>	<b>-421</b>	<b>-7</b>
<b>Réductions de valeur sur autres</b>	<b>-923</b>	<b>-173</b>
Immobilisations incorporelles (sans goodwill)	0	-2
Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)	-62	-39
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-2	0
Entreprises associées, goodwill	-433	0
Autres	-425	-132

- Les réductions de valeur sur prêts et créances concernent essentiellement des prêts et avances aux clients. Les réductions de valeur dans la division Marchés internationaux comportent notamment les réductions de valeur pour crédits en Irlande (par suite de la situation économique dans ce pays et plus particulièrement, du marché immobilier ; 1 059 millions d'euros en 2013, 547 millions d'euros en 2012, voir paragraphe séparé), pour la Hongrie (76 millions d'euros en 2013, 44 millions d'euros en 2012 ; la hausse est partiellement liée à une analyse du portefeuille de crédits), pour la Slovaquie (27 millions d'euros en 2013, 11 millions d'euros en 2012) et pour la Bulgarie (9 millions d'euros en 2013, 7 millions d'euros en 2012). En 2013, les réductions de valeur dans le Centre de groupe comportent notamment 75 millions d'euros liés à un prêt subordonné à NLB, 32 millions d'euros pour KBC Bank Deutschland et 39 millions d'euros pour KBC Finance Ireland, et en 2012 notamment 38 millions d'euros pour Kredyt Bank, 47 millions d'euros pour KBC Bank Deutschland, 22 millions d'euros pour la Banque Diamantaire Anversoise, 79 millions d'euros pour KBC Finance Ireland et une reprise nette de 18 millions d'euros pour Absolut Bank.
- KBC Bank Ireland : en Irlande, le portefeuille de crédits a souffert ces dernières années de la crise immobilière, compte tenu de l'importance relative du portefeuille de crédits logement et immobiliers. Le portefeuille de crédits irlandais s'élève fin 2013 à environ 15 milliards d'euros, dont les quatre cinquièmes concernent des crédits hypothécaires. Le reste est réparti de manière plus ou moins égale entre les crédits aux

PME et aux entreprises, d'une part, et les prêts à des sociétés immobilières et à des promoteurs immobiliers, d'autre part. En 2013, le groupe a enregistré pour 1,1 milliard d'euros de provisions pour crédits pour son portefeuille irlandais, soit un montant significativement plus élevé que le 0,5 milliard d'euros en 2012. La hausse s'est située au quatrième trimestre et a résulté d'une analyse du portefeuille de crédits.

- Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente : en 2013, ce poste comportait surtout la réduction de valeur sur actions (24 millions d'euros) et sur obligations (10 millions d'euros). En 2012, ce poste comportait surtout la réduction de valeur sur actions (45 millions d'euros) et la réduction de valeur relative à la participation minoritaire dans Nova Ljubljanska banka (50 millions d'euros sur les obligations subordonnées de NLB).
- Réductions de valeur sur goodwill, entreprises associées et autres : en 2013, ce poste comportait notamment 29 millions d'euros relatifs au contrat de vente de KBC Banka et 69 millions d'euros liés au dossier de désinvestissement de la Banque Diamantaire Anversoise. En 2012, ce poste comportait notamment 1,2 milliard d'euros liés aux sociétés qui (lors de la publication des résultats du deuxième trimestre) tombaient sous l'application de la norme IFRS 5 (Absolut Bank, KBC Banka, KBC Bank Deutschland, la Banque Diamantaire Anversoise et NLB). La réduction de valeur reflète la différence entre la valeur comptable avant réduction de valeur et la valeur d'utilité, à l'exception des sociétés qui tombaient sous l'application de la norme IFRS 5 (dans ce cas : valeur

vénale estimée moins coûts). De plus amples informations sur le goodwill sont fournies à l'Annexe 34.

- Des informations relatives aux réductions de valeur totales au bilan sont fournies à l'Annexe 21.

## Annexe 15 : Quote-part dans le résultat des entreprises associées

(en millions d'EUR)	2012	2013
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
Dont Nova Ljubljanska banka	1	0

- Les réductions de valeur sur (goodwill sur) entreprises associées sont reprises sous Réductions de valeur (voir Annexe 14). La quote-part dans le résultat des entreprises associées ne tient par conséquent pas compte de ces réductions de valeur.
- Note : en décembre 2012, KBC a signé un accord pour la vente de sa participation dans NLB (Slovénie). Cet accord a été finalisé en mars 2013.

## Annexe 16 : Impôts

(en millions d'EUR)	2012	2013
<b>Total</b>	<b>-362</b>	<b>-685</b>
<b>Ventilation selon le type</b>		
Impôts exigibles	-337	-378
Impôts différés	-25	-307
Composition de l'impôt		
Résultat avant impôts	976	1 714
Impôt sur le résultat au taux belge prévu par la loi	33,99%	33,99%
Impôt sur le résultat calculé	-332	-583
Augmentation/diminution de l'impôt attribuable aux :		
Écarts de taux d'imposition Belgique – Étranger	79	-25
Bénéfice exonéré	520	182
Ajustements relatifs aux exercices précédents	43	18
Ajustements du solde d'ouverture des impôts différés dus aux variations des taux d'imposition	24	-1
Pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés affectés à la réduction des charges fiscales exigibles	68	59
Pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés affectés à la réduction des charges fiscales différées	54	1
Contre-passation d'actifs d'impôts différés constitués précédemment à la suite de pertes fiscales	-1	0
Autres, principalement charges non déductibles	-818	-335
<b>Montant total des différences temporaires associées à des participations dans des filiales, succursales, entreprises associées et coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé*</b>	<b>507</b>	<b>201</b>

\* Se compose des réserves de filiales (communes ou non), d'entreprises associées et de succursales qui, en cas de versement pour certaines entités, seront intégralement taxées (intégrées à 100%) et qui sont soumises au régime des revenus définitivement taxés (RDT) pour un grand nombre d'entités (intégrées à 5%, puisque définitivement taxées à 95%).

- Actifs et passifs d'impôts : voir Annexe 31.
- Ventilation des impôts par pays en 2013 : voir tableau ci-après.
- Les impôts sont scindés en Impôts exigibles et Impôts différés (voir également Annexe 1 B). Les Impôts exigibles sont comptabilisés sur la base du montant à payer escompté (dont une partie a déjà été effectivement versée par des paiements anticipés aux autorités fiscales). Les

Impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs (par suite notamment d'écarts de valorisation entre IFRS et la valeur fiscale, de pertes fiscales reportées, etc.).

(en millions d'EUR)	2013	Impôts exigibles	Impôts différés
<b>Marchés stratégiques de KBC et Irlande</b>			
Belgique	-206	-244	
République tchèque	-101	1	
Hongrie	-18	3	
Slovaquie	-26	0	
Bulgarie	0	1	
Irlande	0	19	
<b>Autres pays</b>			
Royaume-Uni	0	-2	
États-Unis	-1	2	
France	-4	0	
Pays-Bas	-5	10	
Luxembourg	-13	-97	
Reste du monde	-3	-1	
<b>Total</b>	<b>-378</b>	<b>-307</b>	

## Annexe 17: Bénéfice par action

(en millions d'EUR)	2012	2013
<b>Bénéfice ordinaire par action</b>		
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère	612	1 015
Coupon/pénalité sur titres du capital de base cédés aux autorités belges et flamandes	-993	-583
Résultat net servant à calculer le bénéfice ordinaire par action	-381	432
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en milliers d'unités	349 456	417 017
Bénéfice ordinaire par action (en EUR)	-1,09	1,03
<b>Bénéfice par action, dilué</b>		
Résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère	612	1 015
Coupon/pénalité sur titres du capital de base cédés aux autorités belges et flamandes	-993	-583
Résultat net servant à calculer le bénéfice dilué par action	-381	432
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en milliers d'unités	349 456	417 017
Nombre potentiel d'actions pouvant entraîner une dilution, en milliers d'unités*	0	1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué, en milliers d'unités	349 456	417 017
Bénéfice par action, dilué, en EUR	-1,09	1,03

\* Il n'est tenu compte que des options pour le personnel encore en cours qui pourraient avoir un effet dilutif (le prix d'exercice étant inférieur au prix du marché et si des actions propres ont été achetées à cet effet (800 fin 2013 et 0 fin 2012).

- Le bénéfice ordinaire par action et le bénéfice par action dilué sont définis dans le glossaire des ratios utilisés.

## Annexes relatives aux instruments financiers au bilan

Nous scindons les instruments financiers en catégories ou portefeuilles. De plus amples informations sont fournies à l'Annexe 1 B sous Actifs et passifs financiers (IAS 39).

La catégorie Évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (option de juste valeur) a été abrégée en Évalués à la juste valeur dans cette partie.

Les différents postes du bilan des entreprises auxquelles s'applique la norme IFRS 5 (voir Annexe 46) ont été déplacés vers les postes du bilan prévus à cet effet (Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés et Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés).

## Annexe 18 : Instruments financiers par portefeuille et par produit

(en millions d'EUR)	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur <sup>1</sup>	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2012</b>								
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement <sup>a</sup>	3 802	916	0	11 363	–	–	–	16 081 <sup>c</sup>
Prêts et avances à la clientèle <sup>b</sup>	600	2 197	0	125 695	–	–	–	128 492
Credits d'escompte et d'acceptation	0	0	0	131	–	–	–	131
Prêts à tempérament	0	0	0	3 364	–	–	–	3 364
Prêts hypothécaires	0	184	0	53 678	–	–	–	53 862
Prêts à terme	600	2 013	0	56 795	–	–	–	59 407
Location-financement	0	0	0	4 110	–	–	–	4 110
Avances en compte courant	0	0	0	3 291	–	–	–	3 291
Autres	0	0	0	4 327	–	–	–	4 327
Instruments de capitaux propres	451	53	1 931	–	–	–	–	2 435
Contrats d'investissement, assurance	–	11 847	–	–	–	–	–	11 847
Instruments de dette de :	4 210	1 282	28 691	2 167	28 510	–	–	64 860
Émetteurs publics	3 390	811	19 929	190	27 346	–	–	51 666
Établissements de crédit et entreprises d'investissement	361	199	3 335	158	670	–	–	4 724
Entreprises	459	272	5 427	1 819	494	–	–	8 471
Dérivés	12 095	–	–	–	–	1 088	–	13 183
Total	21 159	16 295	30 622	139 225	28 510	1 088	–	236 898
a Dont prises en pension <sup>2</sup>								5 160
b Dont prises en pension <sup>2</sup>								1 981
c Dont prêts et créances aux banques remboursables à la demande et prêts à terme aux banques à moins de trois mois								8 994
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2013</b>								
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement <sup>a</sup>	5 100	1 596	0	9 562	–	–	–	16 257 <sup>c</sup>
Prêts et avances à la clientèle <sup>b</sup>	706	774	0	121 311	–	–	–	122 790
Credits d'escompte et d'acceptation	0	0	0	605	–	–	–	605
Prêts à tempérament	0	0	0	3 322	–	–	–	3 322
Prêts hypothécaires	0	34	0	53 434	–	–	–	53 468
Prêts à terme	696	697	0	53 355	–	–	–	54 747
Location-financement	0	0	0	4 044	–	–	–	4 044
Avances en compte courant	0	0	0	2 451	–	–	–	2 451
Autres	10	43	0	4 101	–	–	–	4 154
Instruments de capitaux propres	283	8	1 579	–	–	–	–	1 870
Contrats d'investissement, assurance	–	12 745	–	–	–	–	–	12 745
Instruments de dette de :	2 974	1 319	26 002	1 690	31 323	–	–	63 307
Émetteurs publics	2 385	771	17 570	118	29 630	–	–	50 473
Établissements de crédit et entreprises d'investissement	268	195	3 330	154	1 040	–	–	4 986
Entreprises	321	353	5 102	1 418	654	–	–	7 848
Dérivés	7 823	–	–	–	–	777	–	8 600
Total	16 885	16 441	27 581	132 562	31 323	777	–	225 570
a Dont prises en pension <sup>2</sup>								8 483
b Dont prises en pension <sup>2</sup>								673
c Dont prêts et créances aux banques remboursables à la demande et prêts à terme aux banques à moins de trois mois								8 123

1 Les prêts et avances dans la colonne Évalués à la juste valeur concernent principalement des opérations de prise en pension et un portefeuille limité de crédits logement. Dans tous les cas, la valeur comptable avoisine le risque de crédit maximal.

2 Une transaction de prise en pension est une opération par laquelle une partie (KBC) achète des titres à une autre partie et s'engage à revendre ces titres à un prix défini à un moment futur déterminé. Les activités de prise en pension font en général l'objet d'un accord-cadre bilatéral (souvent dénommé le Global Master Repo Agreement), dans lequel l'échange périodique de garanties est décrit. Les transactions de prise en pension mentionnées dans le tableau concernent principalement l'emprunt temporaire d'obligations. Dans ce cas, le risque et le rendement des obligations demeurent chez la contrepartie. Le montant des prises en pension est presque égal au montant des actifs (prêts) sous-jacents.

(en millions d'EUR)	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2012</b>								
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement <sup>a</sup>	375	884	–	–	–	–	21 660	22 919 <sup>c</sup>
Dépôts de la clientèle et titres de créance <sup>b</sup>	4 161	8 782	–	–	–	–	146 689	159 632
Dépôts à vue	0	0	–	–	–	–	37 477	37 477
Dépôts à terme	3 776	3 336	–	–	–	–	43 491	50 602
Carnets de dépôt	0	0	–	–	–	–	34 904	34 904
Dépôts spéciaux	0	0	–	–	–	–	3 941	3 941
Autres dépôts	0	84	–	–	–	–	1 250	1 334
Certificats de dépôt	0	27	–	–	–	–	6 209	6 236
Bons de caisse	0	0	–	–	–	–	522	522
Obligations convertibles	0	0	–	–	–	–	0	0
Obligations non convertibles	385	4 705	–	–	–	–	12 914	18 003
Dettes subordonnées convertibles	0	0	–	–	–	–	0	0
Dettes subordonnées non convertibles	0	630	–	–	–	–	5 982	6 612
Dettes de contrats d'investissement	–	10 853	–	–	–	–	0	10 853
Dérivés	14 432	–	–	–	–	2 430	–	16 861
Positions à la baisse	491	–	–	–	–	–	–	491
En instruments de capitaux propres	17	–	–	–	–	–	–	17
En instruments de dette	475	–	–	–	–	–	–	475
Autres <sup>2</sup>	0	44	–	–	–	–	2 465	2 509
<b>Total</b>	<b>19 459</b>	<b>20 563</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 430</b>	<b>170 813</b>	<b>213 265</b>
<i>a Dont mises en pension<sup>1</sup></i>								1 589
<i>b Dont mises en pension<sup>1</sup></i>								6 178
<i>c Dont dépôts de banques remboursables à la demande et remboursables immédiatement</i>								12 658

<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2013</b>								
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement <sup>a</sup>	939	896	–	–	–	–	12 440	14 275 <sup>c</sup>
Dépôts de la clientèle et titres de créance <sup>b</sup>	3 634	12 248	–	–	–	–	148 260	164 141
Dépôts à vue	0	50	–	–	–	–	38 999	39 049
Dépôts à terme	3 347	7 786	–	–	–	–	43 837	54 970
Carnets de dépôt	0	0	–	–	–	–	34 990	34 990
Dépôts spéciaux	0	0	–	–	–	–	4 370	4 370
Autres dépôts	0	0	–	–	–	–	1 380	1 380
Certificats de dépôt	0	6	–	–	–	–	3 540	3 546
Bons de caisse	0	0	–	–	–	–	473	473
Obligations convertibles	0	0	–	–	–	–	0	0
Obligations non convertibles	286	3 763	–	–	–	–	14 839	18 889
Dettes subordonnées convertibles	0	0	–	–	–	–	0	0
Dettes subordonnées non convertibles	0	643	–	–	–	–	5 832	6 475
Dettes de contrats d'investissement	–	11 787	–	–	–	–	0	11 787
Dérivés	8 161	–	–	–	–	1 678	–	9 838
Positions à la baisse	386	–	–	–	–	–	–	386
En instruments de capitaux propres	40	–	–	–	–	–	–	40
En instruments de dette	345	–	–	–	–	–	–	345
Autres <sup>2</sup>	0	0	–	–	–	–	1 566	1 566
<b>Total</b>	<b>13 119</b>	<b>24 931</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1 678</b>	<b>162 266</b>	<b>201 994</b>
<i>a Dont mises en pension<sup>1</sup></i>								1 672
<i>b Dont mises en pension<sup>1</sup></i>								10 655
<i>c Dont dépôts de banques remboursables à la demande et remboursables immédiatement</i>								3 307

1 Une transaction de mise en pension est une opération par laquelle une partie achète des titres à une autre partie (KBC) et s'engage à revendre ces titres à un prix défini à un moment futur déterminé. Les activités de mise en pension font en général l'objet d'un accord-cadre bilatéral (souvent dénommé le Global Master Repo Agreement), dans lequel l'échange périodique de garanties est décrit. Les transactions de mise en pension mentionnées dans le tableau concernent principalement le prêt temporaire d'obligations. Dans ce cas, le risque et le rendement des obligations demeurent chez KBC. Le montant des mises en pension est presque égal au montant des actifs (empruntés) sous-jacents.

2 Il s'agit de passifs financiers qui n'ont sciemment pas été intégrés dans les dépôts de la clientèle afin de ne pas gonfler artificiellement ce poste au moyen de postes qui n'ont pas un lien direct avec la collecte commerciale de dépôts.

- Reclassements : voir Annexe 28.
- Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement : la baisse est notamment attribuable au remboursement de l'ORLT à hauteur de 8,3 milliards d'euros au premier trimestre 2013.
- Obligations non convertibles : ce poste concerne essentiellement des émissions de KBC IFIMA. Ces dernières sont généralement comptabilisées au coût amorti. Toutefois, lorsqu'elles se composent de dérivés incorporés étroitement liés, elles sont comptabilisées dans la catégorie Évalués à la juste valeur (cf. règles d'évaluation).
- Dettes subordonnées non convertibles : ce poste contient notamment les *contingent capital notes* émises en janvier 2013 à hauteur de 1 milliard de dollars américains.
- Actifs transférés comptabilisés en permanence dans leur intégralité : KBC prête régulièrement des titres et/ou vend des titres en s'engageant à les racheter à une date ultérieure (transactions de mise en pension). Les titres prêtés ou vendus avec engagement de rachat à une date ultérieure sont transférés à la contrepartie et KBC reçoit en échange des espèces ou d'autres actifs financiers. KBC conserve toutefois les principaux risques et revenus liés à ces titres, qui figurent par conséquent dans son bilan. En outre, une dette financière est comptabilisée à concurrence des espèces reçues.
- À fin 2013, KBC détenait des actifs transférés comptabilisés en permanence dans leur intégralité sous la forme de transactions de mise en pension d'une valeur comptable de 7 086 millions d'euros (instruments de dette classés comme Détenus à des fins de transaction : 630 millions d'euros, Évalués à la juste valeur : 101 millions d'euros, Disponibles à la vente : 1 911 millions d'euros, Détenus jusqu'à l'échéance :

4 445 millions d'euros) et d'une dette financière y afférente d'une valeur comptable de 6 864 millions d'euros (en rapport respectivement aux catégories Détenus à des fins de transaction : 569 millions d'euros, Évalués à la juste valeur : 103 millions d'euros, Disponibles à la vente : 1 889 millions d'euros et Détenus jusqu'à l'échéance : 4 304 millions d'euros). Note : à fin 2013, le bilan de KBC comportait moins de titres transférés que de transactions de mise en pension en cours. Ce phénomène s'explique par le fait que les titres obtenus par le biais de prises en pension sont souvent utilisés pour les transactions de mise en pension. Ces titres ne figurent pas au bilan et ne sont donc pas concernés par le commentaire indiqué dans ce paragraphe.

À fin 2012, KBC détenait des actifs transférés comptabilisés en permanence dans leur intégralité sous la forme de :

- transactions de mise en pension d'une valeur comptable de 3 173 millions d'euros (instruments de dette classés comme Détenus à des fins de transaction : 296 millions d'euros, Évalués à la juste valeur : 195 millions d'euros, Disponibles à la vente : 780 millions d'euros, Détenus jusqu'à l'échéance : 1 904 millions d'euros) et d'une dette financière y afférente d'une valeur comptable de 3 254 millions (en rapport respectivement aux catégories Détenus à des fins de transaction : 293 millions d'euros, Évalués à la juste valeur : 192 millions d'euros, Disponibles à la vente : 770 millions d'euros et Détenus jusqu'à l'échéance : 1 998 millions d'euros) et
- titres prêtés d'une valeur comptable de 14 millions d'euros (instruments de capitaux propres disponibles à la vente) et d'une dette financière y afférente d'une valeur comptable de 15 millions d'euros.

## Annexe 19 : Instruments financiers par portefeuille et par pays

(en millions d'EUR)	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2012</b>								
Belgique	2 377	2 021	12 947	75 695	14 635	810	–	108 485
Europe centrale et orientale	7 419	715	5 863	30 649	8 840	278	–	53 765
Reste du monde	11 362	13 559	11 812	32 881	5 034	0	–	74 648
Total	21 159	16 295	30 622	139 225	28 510	1 088	–	236 898
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2013</b>								
Belgique	2 143	1 027	8 584	74 759	15 445	45	–	102 004
Europe centrale et orientale	7 907	645	6 783	30 369	8 774	293	–	54 771
Reste du monde	6 835	14 768	12 213	27 434	7 104	439	–	68 794
Total	16 885	16 441	27 581	132 562	31 323	777	–	225 570
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2012</b>								
Belgique	567	11 556	–	–	–	2 190	87 796	102 109
Europe centrale et orientale	5 356	961	–	–	–	143	38 775	45 235
Reste du monde	13 535	8 046	–	–	–	97	44 242	65 921
Total	19 459	20 563	–	–	–	2 430	170 813	213 265
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2013</b>								
Belgique	1 815	11 979	–	–	–	94	86 316	100 204
Europe centrale et orientale	5 141	942	–	–	–	464	38 024	44 572
Reste du monde	6 163	12 010	–	–	–	1 119	37 926	57 218
Total	13 119	24 931	–	–	–	1 678	162 266	201 994

## Annexe 20 : Instruments financiers selon le portefeuille et la durée résiduelle

(en millions d'EUR)	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Au coût amorti	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2012</b>								
Jusqu'à 1 an	6 230	2 978	5 938	46 217	1 581	–	–	62 945
Plus de 1 an	2 368	7 490	22 617	86 435	26 928	–	–	145 839
Échéance indéterminée*	12 561	5 827	2 067	6 572	0	1 088	–	28 114
Total	21 159	16 295	30 622	139 225	28 510	1 088	–	236 898
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2012</b>								
Jusqu'à 1 an	4 854	4 112	–	–	–	–	91 995	100 961
Plus de 1 an	162	11 750	–	–	–	–	41 841	53 753
Échéance indéterminée*	14 443	4 701	–	–	–	2 430	36 978	58 551
Total	19 459	20 563	–	–	–	2 430	170 813	213 265
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2013</b>								
Jusqu'à 1 an	4 803	10 784	–	–	–	–	94 500	110 087
Plus de 1 an	119	9 649	–	–	–	–	30 450	40 128
Échéance indéterminée*	8 197	4 498	–	–	–	1 678	37 317	51 689
Total	13 119	24 931	–	–	–	1 678	162 266	201 994

\* La mention Échéance indéterminée signifie que l'échéance est indéfinie ou qu'il n'est pas utile de classer l'instrument financier selon son échéance. Les actifs financiers à échéance indéterminée incluent essentiellement les dérivés de couverture (colonne Dérivés de couverture), les dérivés et actions de trading (colonne Détenus à des fins de transaction), une grande part des contrats d'investissement de l'assureur (colonne Évalués à la juste valeur), les actions disponibles à la vente (colonne Disponibles à la vente) et les avances en compte courant et les créances non recouvrables/douteuses (colonne Prêts et créances). Les passifs financiers à échéance indéterminée incluent principalement les carnets de dépôt (colonne Au coût amorti), les dérivés de couverture (colonne Dérivés de couverture), les dérivés de trading (colonne Détenus à des fins de transaction) et une grande part des dettes relatives aux contrats d'investissement de l'assureur (colonne Évalués à la juste valeur).

- La différence entre les actifs et passifs financiers à court terme s'explique notamment par le métier de base d'une banque, qui consiste à convertir des dépôts à court terme en crédits à long terme. Il en résulte un plus grand volume de dépôts à moins d'un an (repris dans les pa-

sifs financiers) par rapport aux crédits jusqu'à un an (classés dans les actifs financiers). Ce rapport débouche sur un risque de liquidité. De plus amples informations sur le risque de liquidité et sa surveillance sont fournies au chapitre Gestion de la valeur et des risques.

## Annexe 21 : Actifs financiers selon le portefeuille et la qualité

### Actifs financiers dépréciés

(en millions d'EUR)	Détenus à des fins de transaction	Évalués à la juste valeur	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Détenus jusqu'à l'échéance	Dérivés de couverture	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2012</b>							
Actifs non dépréciés ( <i>unimpaired</i> )	21 159	16 295	30 478	133 549	28 508	1 088	231 076
Actifs dépréciés ( <i>impaired</i> )	–	–	293	10 420	9	–	10 723
Réductions de valeur	–	–	-149	-4 745	-8	–	-4 902
Total	21 159	16 295	30 622	139 225	28 510	1 088	236 898
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2013</b>							
Actifs non dépréciés ( <i>unimpaired</i> )	16 885	16 441	27 367	124 877	31 322	777	217 670
Actifs dépréciés ( <i>impaired</i> )	–	–	331	13 296	9	–	13 636
Réductions de valeur	–	–	-117	-5 610	-8	–	-5 735
Total	16 885	16 441	27 581	132 562	31 323	777	225 570

- Réduction de valeur (*impairment*) : la notion de réduction de valeur s'applique à tous les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Les actifs financiers à revenu fixe sont dépréciés lorsqu'il existe une identification individuelle de réduction de valeur. C'est le cas des prêts lorsqu'ils affichent un risque de défaut (*Probability of Default* ou PD, voir infra) de 10, 11 ou 12. La réduction de valeur est constatée sur la base d'une estimation de la valeur actuelle nette du montant recouvrable. En outre, des réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille (survenues, mais non encore déclarées ou IBNR) sont appliquées aux crédits dotés d'un PD 1 à 9 au moyen d'une formule tenant compte de la perte attendue

(*expected loss* ou EL) calculée sur la base des modèles IRB (*Internal Rating Based*) Advanced utilisés en interne et d'une période de surveillance (ou d'une autre manière en l'absence d'un modèle IRB Advanced).

- Catégorie de PD : KBC a mis au point plusieurs modèles de notation afin de déterminer la catégorie de PD. Les résultats de ces modèles sont utilisés pour classer le portefeuille de crédits normal en catégories de notes internes allant de PD 1 (risque le plus faible) à PD 9 (risque le plus élevé). De plus amples informations sur les PD sont fournies à la section Risque de crédit du chapitre Gestion de la valeur et des risques.

## Détails des réductions de valeur

(en millions d'EUR)	Disponibles à la vente		Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Provisions pour crédits d'engagement hors bilan*
	Actifs à revenu fixe	Actions			
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR, 31-12-2012</b>					
Solde d'ouverture	267	173	56	4 795	354
Mutations avec impact sur le résultat					
Appliquées	50	45	2	2 227	256
Reprises	-1	0	0	-1 114	-340
Mutations sans impact sur le résultat					
Amortissements	-262	-86	-22	-486	0
Modifications du périmètre de consolidation	-3	-10	0	-352	-32
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	0	0	-18	-424	-24
Autres	-52	26	-10	-132	17
Solde de clôture	0	148	8	4 515	230
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR, 31-12-2013</b>					
Solde d'ouverture	0	148	8	4 515	230
Mutations avec impact sur le résultat					
Appliquées	10	24	0	2 317	144
Reprises	0	0	0	-638	-108
Mutations sans impact sur le résultat					
Amortissements	0	-6	0	-601	0
Modifications du périmètre de consolidation	-10	-40	0	-16	1
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	0	0	0	0	0
Autres	0	-10	0	-231	-3
Solde de clôture	0	117	8	5 347	264

\* Ces provisions figurent au passif du bilan. Leurs variations sont consignées dans les Réductions de valeur sur prêts et créances dans le compte de résultats.

- Impact des variations des réductions de valeur sur le compte de résultats : voir Annexe 14.
- Informations complémentaires sur les réductions de valeur sur le portefeuille de crédits : voir chapitre Gestion de la valeur et des risques, section Risque de crédit.

## Actifs échus mais non acquittés et non dépréciés

(en millions d'EUR)	Échus mais non acquittés à moins de 30 jours	Échus mais non acquittés à 30 jours ou plus mais à moins de 90 jours
<b>31-12-2012</b>		
Prêts et avances	3 482	1 469
Instruments de dette	0	0
Dérivés	0	0
Total	3 482	1 469
<b>31-12-2013</b>		
Prêts et avances	3 216	1 201
Instruments de dette	0	0
Dérivés	0	0
Total	3 216	1 201

- Actifs échus mais non acquittés : on parle d'actifs financiers échus mais non acquittés (*past due*) lorsqu'une contrepartie n'effectue pas un paiement au moment défini contractuellement. La notion d'actifs échus mais non acquittés s'applique par contrat et non par contrepartie. Par exemple, si une contrepartie n'effectue pas son rembourse-

ment mensuel, l'ensemble du prêt est considéré comme échu mais non acquitté. Cela ne signifie pas pour autant que les autres prêts octroyés à la contrepartie concernée sont considérés comme échus mais non acquittés. Les actifs financiers échus mais non acquittés à 90 jours ou plus sont toujours considérés comme étant dépréciés.

## Garanties reçues

- Voir Annexes 22 et 40.

## Informations spécifiques relatives aux risques liés aux crédits structurés et aux obligations d'État

- Voir chapitre Gestion de la valeur et des risques, section Risque de crédit.

## Annexe 22 : Risque de crédit maximal et compensation (offsetting)

(en millions d'EUR)	Montants bruts	Garanties/collatéraux reçus	Montants nets	31-12-2012	Montants bruts	Garanties/collatéraux reçus	Montants nets	31-12-2013
<b>Risque de crédit maximal</b>								
Instruments de capitaux propres	2 435	0	2 435	1 870	0	0	1 870	
Instruments de dette	64 860	54	64 806	63 307	76	76	63 231	
Prêts et avances	144 573	72 246	72 327	139 047	76 090	76 090	62 957	
Dont Évalués à la juste valeur	3 113	3 013	100	2 369	2 238	2 238	131	
Dérivés	13 183	2 039	11 144	8 600	2 027	2 027	6 573	
Autres (y compris les intérêts proratisés)	27 608	5 141	22 467	26 545	4 409	4 409	22 136	
Total	252 660	79 480	173 180	239 370	82 603	82 603	156 767	

- Risque de crédit maximal : le risque de crédit maximal d'un actif financier correspond généralement à la valeur comptable brute, diminuée des réductions de valeur. Outre les montants au bilan, il inclut la partie inutilisée des lignes de crédit octroyées irrévocablement, les garanties financières données et les autres engagements octroyés irrévocablement, qui figurent sous Autres dans le tableau.
- Le portefeuille de crédits comprend la majeure partie des actifs financiers. Sur la base du rapport interne du management, des explications

sont fournies sur la composition et la qualité du portefeuille de crédits au chapitre Gestion de la valeur et des risques (section Risque de crédit). Les parties de ce chapitre ayant fait l'objet d'un audit par le commissaire sont indiquées au début du chapitre.

- Garanties/collatéraux reçus : les garanties/collatéraux reçus sont comptabilisés à la valeur de marché et sont limités à l'encours des prêts concernés.

Instruments financiers faisant l'objet d'une compensation, d'un accord de compensation globale exécutoire ou d'un accord similaire  (en millions d'EUR)	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants tants nets d'instruments financiers compensés	Montants tants nets d'instruments financiers présentés au bilan	Montants non compensés au bilan			Montants nets
				Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2012</b>							
Dérivés	13 183	0	13 183	7 705	1 852	0	3 626
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	7 141	0	7 141	1 830	0	5 286	25
Prise en pension	7 141	0	7 141	1 830	0	5 286	25
Titres empruntés	0	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
Total	20 325	0	20 325	9 535	1 852	5 286	3 651
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2013</b>							
Dérivés	9 054	454	8 600	4 992	1 813	0	1 795
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	9 156	0	9 156	539	0	8 608	8
Prise en pension	9 156	0	9 156	539	0	8 608	8
Titres empruntés	0	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
Total	18 210	454	17 756	5 531	1 813	8 608	1 804
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2012</b>							
Dérivés	16 861	0	16 861	7 705	5 249	0	3 907
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	7 712	0	7 712	1 830	15	5 859	8
Mise en pension	7 697	0	7 697	1 830	0	5 859	8
Titres prêtés	15	0	15	0	15	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
Total	24 573	0	24 573	9 536	5 264	5 859	3 915
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2013</b>							
Dérivés	10 293	454	9 838	4 992	2 626	0	2 220
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	12 327	0	12 327	539	0	11 778	9
Mise en pension	12 327	0	12 327	539	0	11 778	9
Titres prêtés	0	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
Total	22 619	454	22 165	5 531	2 626	11 778	2 230

- Les critères de compensation sont remplis lorsque KBC a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs financiers comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les actifs et passifs financiers compensés se rapportent à des instruments financiers qui ont été négociés par le biais de chambres de compensation (centrale).
- La colonne Montants non compensés au bilan – Instruments financiers reprend les montants d'instruments financiers qui font l'objet d'un accord de compensation globale exécutoire ou d'un accord similaire ne

répondant pas aux critères énoncés par l'IAS 32. Les montants indiqués se rapportent aux situations où la compensation ne peut être appliquée qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite d'une des contreparties. Ce principe s'applique également aux instruments financiers donnés ou reçus en garantie. En ce qui concerne les garanties reçues sous une autre forme que des espèces (colonne Montants non compensés au bilan – Garanties sous forme de titres), la valeur indiquée dans le tableau correspond à la valeur de marché et est utilisée en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite d'une des contreparties.

## Annexe 23 : Juste valeur des instruments financiers – généralités

- Juste valeur : KBC définit la juste valeur comme étant le prix obtenu par la cession d'un actif ou le prix payé en cas de transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre parties au moment de la détermination de la valeur. Cette définition est conforme à la définition dans les IFRS. Il ne s'agit pas du montant qu'une entité recevrait ou paierait sur la base d'une transaction forcée, liquidation ou vente forcée. Une rupture de l'équilibre entre l'offre et la demande (par exemple, nombre d'acheteurs inférieur au nombre de vendeurs entraînant une baisse du prix) ne peut pas être assimilée à une transaction ou vente forcée. Une vente ou transaction forcée est une transaction occasionnelle notamment provoquée par des modifications du cadre régulateur ou une transaction induite par une entreprise (ou un client) et non par le marché.
- Tous les modèles d'évaluation internes de KBC sont validés par une *Risk Validation Unit* indépendante. En outre, le Comité de direction a désigné un *Group Valuation Committee* (GVC), afin de veiller à ce que KBC et ses entités répondent à toutes les dispositions légales relatives à l'évaluation d'instruments financiers à la juste valeur. Le GVC surveille la mise en œuvre cohérente de la *KBC Valuation Framework*, qui se compose de plusieurs directives (dont la *CDO Revaluation Policy*, la *Group Market Value Adjustments Policy* et la *Group Parameter Review Policy*). Il se réunit au moins deux fois par trimestre, afin d'approuver d'importantes modifications des méthodes d'évaluation (portant entre autres sur les modèles, les données de marché ou les paramètres d'entrée) ou des écarts par rapport aux *Group Policies* en ce qui concerne les instruments financiers évalués à la juste valeur. Le GVC se compose de membres des départements Finance, Gestion des risques et Middle Office. Un rapport d'évaluation des incertitudes de mesure est transmis tous les trimestres au GVC. Enfin, les justes valeurs issues du modèle d'évaluation sont vérifiées de manière selective par une équipe constituée spécialement à cet effet.
- Ajustements de juste valeur (*market value adjustments*) : les ajustements de juste valeur sont comptabilisés sur tous les postes évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats ou dans les capitaux propres. Ils englobent les frais de *close-out*, les ajustements pour les positions ou marchés moins liquides, les ajustements liés aux évaluations basées sur un modèle, les charges d'exploitation et le risque de contrepartie. L'Ajustement de valeur de crédit (*Credit Value Adjustment* ou CVA) consiste à adapter la valeur de marché d'instruments financiers dérivés, afin de tenir compte de la solvabilité de la contrepartie lors de leur évaluation. Dans ce cadre, la valeur de remplacement actuelle du contrat (*mark-to-market*) et sa hausse future potentielle (*add-on*) sont prises en compte. Les évaluations sont analysées sur la base de la solvabilité de la contrepartie, qui est déterminée au moyen d'un *spread* de *Credit Default Swap* (CDS) coté, ou, à défaut, qui est obtenue par déduction d'un indice d'obligations dont les émetteurs présentent des caractéristiques similaires à la contrepartie de l'instrument financier (rating, secteur, situation géographique). Pour les contrats où la contrepartie court un risque à l'égard de KBC (et non l'inverse), un ajustement de valeur de la dette (*Debt Value Adjustment* ou DVA) est effectué. La méthode est similaire au CVA, mais repose sur le *spread* de CDS coté de KBC.
- L'impact des variations des *spreads* de financement propres est pris en compte pour déterminer la juste valeur de passifs financiers évalués à la juste valeur.
- La juste valeur des prêts hypothécaires et des prêts à terme ne figurant pas à la juste valeur au bilan (voir tableau) est obtenue par l'actualisation de flux de trésorerie contractuels au taux sans risque. Ce calcul est ensuite corrigé du risque de crédit en tenant compte des marges obtenues sur des prêts similaires octroyés récemment. La juste valeur tient compte de risques de prépaiement et d'options cap pour les principaux portefeuilles.
- La juste valeur des dépôts à vue et d'épargne (tous deux exigibles à vue) est censée être égale à la valeur comptable.
- La plupart des modifications de la valeur de marché des prêts et avances considérés dès le début comme évalués à la juste valeur s'expliquent par les fluctuations des taux. L'effet des changements au niveau du risque de crédit est négligeable.
- Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur : Disponibles à la vente, Détenus à des fins de transaction, Considérés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (dénomination abrégée en Évalués à la juste valeur dans les tableaux) et Dérivés de couverture. Les autres actifs et passifs financiers (Prêts et créances, Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et Passifs financiers au coût amorti) ne figurent pas à la juste valeur au bilan, mais leur juste valeur est indiquée dans le tableau à titre d'information.

Juste valeur des instruments financiers qui ne figurent pas à la juste valeur au bilan (en millions d'EUR)	Prêts et créances		Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		Passifs financiers au coût amorti	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2012</b>						
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement	11 363	11 104	–	–	–	–
Prêts et avances à la clientèle	125 695	132 018	–	–	–	–
Instruments de dette	2 167	2 084	28 510	31 426	–	–
Total	139 225	145 205	28 510	31 426	–	–
<b>ACTIFS FINANCIERS, 31-12-2013</b>						
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement	9 562	9 828	–	–	–	–
Prêts et avances à la clientèle	121 311	123 346	–	–	–	–
Instruments de dette	1 690	1 646	31 323	32 657	–	–
Total	132 562	134 819	31 323	32 657	–	–
Niveau 1	–	1 416	–	30 193	–	–
Niveau 2	–	25 692	–	1 789	–	–
Niveau 3	–	107 711	–	675	–	–
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2012</b>						
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement	–	–	–	–	21 660	21 542
Dépôts de la clientèle et titres de créance	–	–	–	–	146 689	151 435
Dettes de contrats d'investissement	–	–	–	–	0	0
Autres	–	–	–	–	2 465	2 465
Total	–	–	–	–	170 813	175 441
<b>PASSIFS FINANCIERS, 31-12-2013</b>						
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement	–	–	–	–	12 440	13 722
Dépôts de la clientèle et titres de créance	–	–	–	–	148 260	151 203
Dettes de contrats d'investissement	–	–	–	–	0	0
Autres	–	–	–	–	1 566	1 581
Total	–	–	–	–	162 266	166 505
Niveau 1	–	–	–	–	–	1 122
Niveau 2	–	–	–	–	–	84 651
Niveau 3	–	–	–	–	–	80 733

## Annexe 24 : Instruments financiers évalués à la juste valeur – hiérarchie d'évaluation

(en millions d'EUR)	31-12-2012				31-12-2013			
Hiérarchie d'évaluation	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>								
Détenus à des fins de transaction								
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement	0	3 802	0	3 802	0	5 100	0	5 100
Prêts et avances à la clientèle	0	600	0	600	0	706	0	706
Instruments de capitaux propres	220	34	197	451	265	18	1	283
Instruments de dette*	2 033	1 654	523	4 210	2 290	341	342	2 974
Dérivés	31	9 023	3 041	12 095	1	5 681	2 141	7 823
Évalués à la juste valeur								
Prêts et avances aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement	1	915	0	916	0	1 595	0	1 596
Prêts et avances à la clientèle	0	2 170	27	2 197	0	749	24	774
Instruments de capitaux propres	2	0	50	53	2	0	5	8
Contrats d'investissement, assurance	11 822	25	0	11 847	12 605	140	0	12 745
Instruments de dette*	836	177	269	1 282	836	131	352	1 319
Disponibles à la vente								
Instruments de capitaux propres	705	109	1 117	1 931	1 226	53	300	1 579
Instruments de dette*	23 709	3 322	1 660	28 691	20 451	4 079	1 472	26 002
Dérivés de couverture								
Dérivés	0	1 088	0	1 088	0	777	0	777
Total	39 360	22 919	6 885	69 163	37 677	19 370	4 637	61 684
<b>Passifs financiers évalués à la juste valeur</b>								
Détenus à des fins de transaction								
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement	0	375	0	375	0	939	0	939
Dépôts de la clientèle et titres de créance	0	3 979	181	4 161	0	3 532	102	3 634
Dérivés	14	9 438	4 979	14 432	1	5 617	2 542	8 161
Positions à la baisse	483	8	0	491	373	0	13	386
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Évalués à la juste valeur								
Dépôts d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement	0	884	0	884	0	896	0	896
Dépôts de la clientèle et titres de créance	0	7 416	1 366	8 782	0	11 704	543	12 248
Dettes de contrats d'investissement	10 853	0	0	10 853	11 787	0	0	11 787
Autres	0	0	44	44	0	0	0	0
Dérivés de couverture								
Dérivés	0	2 430	0	2 430	0	1 678	0	1 678
Total	11 351	24 531	6 570	42 451	12 161	24 365	3 201	39 728

\* Dont obligations d'État en 2013 (en millions d'euros) : Détenus à des fins de transactions : 2 068 au niveau 1, 261 au niveau 2, 55 au niveau 3 ; Évalués à la juste valeur : 716 au niveau 1, 23 au niveau 2, 32 au niveau 3 ; Disponibles à la vente : 15 107 au niveau 1, 1 999 au niveau 2, 465 au niveau 3.

- Hiérarchie d'évaluation : la hiérarchie d'évaluation définie par l'IAS 39 répartit les techniques d'évaluation et les paramètres respectivement utilisés en trois niveaux par ordre de priorité.

La hiérarchie d'évaluation attribue la plus haute priorité aux paramètres de niveau 1.

Cela signifie que lorsqu'il existe un marché actif, les cotations publiées doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur de l'actif ou du passif financier. Les paramètres de niveau 1 correspondent aux prix publiés (cotés), issus d'une Bourse, d'un courtier, d'un groupe sectoriel, d'un service d'évaluation (*pricing service*) ou d'une instance régulatrice. Ces prix sont disponibles aisément et régulièrement et sont tirés de transactions régulières actuelles entre parties indépendantes sur des marchés actifs accessibles à KBC. La détermination de la juste valeur d'instruments financiers pour lesquels des prix publiés (cotés) issus d'une Bourse sont disponibles, repose sur la valeur de marché déduite des prix de transactions actuellement disponibles. Aucun modèle ou technique d'évaluation n'est utilisé.

Si aucune cotation n'est disponible, l'entité détermine la juste valeur à l'aide d'un modèle ou technique d'évaluation basé sur des paramètres observables ou non observables. Il convient de privilégier l'utilisation de paramètres observables et de limiter au maximum l'usage de paramètres non observables.

Les paramètres observables sont considérés comme des paramètres de niveau 2 et reflètent tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour évaluer la juste valeur de l'actif ou du passif, sur la base de données du marché issues de sources indépendantes de l'entité déclarante. Les paramètres observables reflètent en outre un marché actif. Parmi les paramètres d'évaluation observables, citons notamment le taux exempt de risque, les cours de change des devises, les cours des actions et la volatilité implicite. Parmi les techniques d'évaluation reposant sur des paramètres observables figurent notamment la prévision des flux de trésorerie futurs, la comparaison avec la juste valeur actuelle ou récente d'un instrument similaire et la fixation de prix par des tiers, à condition que ce dernier soit conforme à des données de marché observables alternatives.

Les paramètres non observables sont qualifiés de paramètres de niveau 3 et reflètent les hypothèses de l'entité concernant les suppositions que feraient les intervenants du marché pour évaluer l'actif ou le passif (y compris les suppositions relatives aux risques concernés). Les paramètres non observables ont trait à un marché inactif. Les paramètres d'évaluation correspondant à des approximations de paramètres (*proxy*) et facteurs de corrélation non observables peuvent être considérés comme non observables sur le marché.

- Si les paramètres utilisés pour déterminer la juste valeur d'un actif ou d'un passif appartiennent à différents niveaux de la hiérarchie d'évaluation, la juste valeur de l'actif ou du passif est classée selon le plus bas niveau du paramètre applicable qui a une influence considérable sur la juste valeur totale de l'actif ou du passif. Exemple : si le calcul de la juste valeur repose sur des paramètres observables et nécessite des adaptations notables de la valeur sur la base de paramètres non observables, la méthode d'évaluation se classe dans le niveau 3 de la hiérarchie d'évaluation.
- La hiérarchie d'évaluation et la classification correspondante des instruments financiers les plus couramment utilisés dans la hiérarchie d'évaluation figurent dans le tableau ci-contre, qui indique le niveau dans lequel les instruments financiers sont en général classés (sauf exceptions). En d'autres termes, si la majorité des instruments financiers d'un type donné est classée dans le niveau indiqué, une petite partie peut appartenir à un autre niveau.
- KBC part du principe que les transferts depuis ou vers les différents niveaux de la hiérarchie d'évaluation ont lieu au terme de la période sous revue. Pour de plus amples informations concernant les transferts entre les différents niveaux : voir l'Annexe 25.
- La baisse notable du poste Disponibles à la vente – Instruments de capitaux propres au niveau 3 s'explique par la cession de la participation dans Bank Zachodni WBK en 2013.

Type d'instrument		Produits	Type d'évaluation
Niveau 1	Instruments financiers liquides pour lesquels des cours cotés sont régulièrement disponibles	Contrats sur devises au comptant, futures financiers cotés en Bourse, options cotées en Bourse, actions cotées en Bourse, fonds cotés en Bourse (ETF), obligations d'État liquides, autres obligations liquides, Asset Backed Securities liquides sur des marchés actifs	Mark-to-market (cotations publiées sur un marché actif)
Niveau 2	Dérivés plain vanilla/liquides	Contrats d'échange de taux (IRS) (Cross-Currency), contrats d'échange de devises, contrats à terme sur devises, contrats à terme de taux d'intérêt (FRA), contrats d'échange d'inflation, contrats d'échange de dividende, contrats d'échange de matières premières, reverse floaters, options sur futures d'obligations, options sur futures de taux, Overnight Index Swaps, FX Reset	Actualisation des flux de trésorerie futurs sur la base de courbes d'actualisation et d'évaluation (reposant sur des cotations de dépôts publiées, des swaps FX et des (CC)IRS)
		Caps et Floors, options sur taux d'intérêt, options sur actions européennes et américaines, options sur devises européennes et américaines, options forward start, options sur devises digitales, FX Strips d'options simples, swaptions européennes, Constant maturity swaps (CMS), European cancelable IRS	Modèle d'évaluation des options sur la base de paramètres observables (par ex. volatilité)
		Credit default swaps (CDS)	Modèle CDS sur la base des creditspreads
	Actifs financiers linéaires (sans caractéristiques facultatives) – Instruments de trésorerie	Dépôts, flux de trésorerie simples, transactions dans le cadre de mises en pension	Actualisation des flux de trésorerie futurs sur la base de courbes d'actualisation et d'évaluation (reposant sur des cotations de dépôts publiées, des swaps FX et des (CC)IRS)
Niveau 3	Asset backed securities	Asset backed securities semi-liquides	Fixation de prix par des tiers (par ex. lead manager) ; contrôle du prix sur la base de données de marché observables alternatives ou par le biais d'une méthode de spread comparable
	Instruments de dette	Émissions propres de KBC Ifima (passifs), obligations hypothécaires à l'actif de ČSOB	Actualisation de flux de trésorerie futurs et évaluation de produits dérivés connexes sur la base de paramètres observables
	Passifs financiers linéaires (instruments de trésorerie)	Prêts, certificats de trésorerie	Actualisation des flux de trésorerie futurs sur la base de courbes d'actualisation et d'évaluation (reposant sur des cotations de dépôts publiées, des swaps FX et des (CC)IRS)
	Dérivés exotiques	Target Profit Forward, Target Strike Forward, Bermudan Swaptions, options sur taux d'intérêt digitales, options sur taux Quanto, options sur actions digitales, options sur actions asiatiques, options sur actions à barrière, Quanto Digital FX Options, FX Asian Options, FX European Barrier Options, FX Simple Digital Barrier Options, FX Touch Rebate, Double Average Rate Option, options sur l'inflation, Cancelable Reverse Floaters, American and Bermudan Cancelable IRS, CMS Spread Options, CMS Interest Rate Caps/Floors, (Callable) Range Accruals, options Outperformance, options Autocallable	Modèle d'évaluation des options sur la base de paramètres non observables (par ex. corrélation)
	Instruments illiquides adossés à des crédits	Collateralised Debt Obligations (CDO, notes et tranches super senior, y compris la garantie y afférente de l'Etat belge)	Modèle d'évaluation basé sur la corrélation entre les risques de défaut de paiement respectifs des actifs sous-jacents
	Investissements private equity	Participations private equity et non cotées	Sur la base des directives d'évaluation de l'European Private Equity & Venture Capital Association (EVCA)
	Obligations illiquides/ABS	Obligations illiquides/Asset Backed Securities dont le prix est fixé à titre indicatif par un seul fournisseur de prix sur un marché non actif	Fixation de prix par des tiers (par ex. lead manager) ; impossibilité de contrôler le prix, faute de données de marché alternatives disponibles/fiables
	Instruments de dette	Émissions propres de KBC (KBC Ifima)	Actualisation de flux de trésorerie futurs et évaluation de produits dérivés connexes sur la base de paramètres non observables (fixation de prix indicative par des tiers pour les dérivés)

## Annexe 25 : Instruments financiers évalués à la juste valeur – transferts entre niveaux 1 et 2

- Transferts en 2012 : 1,2 milliard d'euros d'instruments de dette (principalement classés dans la catégorie Disponibles à la vente) ont été reclassés du niveau 1 au niveau 2, en raison d'une baisse d'activité sur le marché des différents types d'instruments de dette. KBC a également reclassé pour environ 0,2 milliard d'euros d'obligations du niveau 2 au niveau 1, par suite du regain d'activité sur le marché de ces instruments en 2012.
- Transferts en 2013 : 0,3 milliard d'euros d'instruments de dette (principalement classés dans la catégorie Disponibles à la vente) ont été reclassés du niveau 1 au niveau 2, en raison d'une baisse d'activité sur le marché d'obligations déterminées. KBC a également reclassé pour environ 0,7 milliard d'euros d'instruments de dette du niveau 2 au niveau 1, par suite du regain d'activité sur le marché de ces instruments en 2013.

## Annexe 26 : Instruments financiers évalués à la juste valeur – niveau 3

Mutations relatives aux actifs et passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie d'évaluation, 2012 (en millions d'EUR)

### Actifs financiers évalués selon le niveau 3

	Détenus à des fins de transaction				Évalués à la juste valeur				Disponibles à la vente		Dérivés de couverture	
	Prêts et avances	Instrument de capitaux propres	Contrats d'investissement, assurance	Instruments de dette	Dérivés	Prêts et avances	Instrument de capitaux propres	Contrats d'investissement, assurance	Instruments de dette	Instrument de capitaux propres	Instruments de dette	Dérivés
Solde d'ouverture	0	749	0	198	4 991	27	8	0	136	259	498	0
Bénéfices et pertes	0	-230	0	-77	-1 315	0	35	0	141	-9	8	0
Dans le compte de résultats <sup>1</sup>	0	-230	0	-77	-1 315	0	35	0	141	4	0	0
Dans les capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-13	8	0
Acquisitions	0	0	0	7	204	0	0	0	0	102	724	0
Cessions	0	-367	0	-14	-604	0	0	0	-55	-75	-55	0
Liquidations	0	0	0	0	-296	0	0	0	0	0	0	0
Transfert vers le niveau 3	0	55	0	411	77	0	8	0	51	0	524	0
Transfert depuis le niveau 3	0	0	0	-1	-7	0	0	0	0	-5	-40	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente <sup>2</sup>	0	-6	0	0	0	0	0	0	0	840	0	0
Écarts de conversion	0	-3	0	-2	-16	-1	-1	0	-4	5	1	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde de clôture	0	197	0	523	3 041	27	50	0	269	1 117	1 660	0
Total des bénéfices (chiffres positifs) et pertes (chiffres négatifs) inscrit au compte de résultats pour les actifs en fin de période	0	-130	0	-81	-1 300	0	-2	0	141	-1	0	0

### Passifs financiers évalués selon le niveau 3

	Détenus à des fins de transaction				Évalués à la juste valeur				Dérivés de couverture		
	Dépôts d'établissements de crédit	Dépôts de la clientèle et titres de créance	Dettes de contrats d'investissement	Dérivés	Positions à la baisse	Autres	Dépôts d'établissements de crédit	Dépôts de la clientèle et titres de créance	Dettes de contrats d'investissement	Autres	Dérivés
Solde d'ouverture	0	4	0	9 442	0	0	0	1 352	0	173	0
Bénéfices et pertes	0	40	0	-3 192	0	0	0	365	0	-129	0
Dans le compte de résultats <sup>1</sup>	0	40	0	-3 192	0	0	0	365	0	-129	0
Dans les capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Émissions	0	0	0	244	0	0	0	0	0	0	0
Rachats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Liquidations	0	-145	0	-1 727	0	0	0	-349	0	0	0
Transfert vers le niveau 3	0	286	0	213	0	0	0	0	0	0	0
Transfert depuis le niveau 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	0	-4	0	-34	0	0	0	-2	0	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	32	0	0	0	0	0	0	0
Solde de clôture	0	181	0	4 979	0	0	0	1 366	0	44	0
Total des bénéfices (chiffres négatifs) et pertes (chiffres positifs) inscrit au compte de résultats pour les passifs en fin de période	0	17	0	-3 083	0	0	0	243	0	0	0

1 Principalement repris sous Résultat net d'instruments financiers évalués à la juste valeur, Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente et Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente.

2 Le montant sous le poste Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente dans la colonne Disponibles à la vente – Instruments de capitaux propres se rapporte essentiellement à la participation dans Bank Zachodni WBK à l'issue de la fusion avec Kredyt Bank.

Mutations relatives aux actifs et passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie d'évaluation, 2013 (en millions d'EUR)

Actifs financiers évalués selon le niveau 3

	Prêts et avances	Détenus à des fins de transaction			Évalués à la juste valeur			Disponibles à la vente		Dérivés de couverture		
		Instrument de capitaux propres	Contrats d'investissement, assurance	Instruments de dette	Dérivés	Prêts et avances	Instrument de capitaux propres	Contrats d'investissement, assurance	Instruments de dette			
Solde d'ouverture	0	197	0	523	3 041	27	50	0	269	1 117	1 660	0
Bénéfices et pertes	0	-7	0	31	-186	3	-11	0	161	8	-100	0
Dans le compte de résultats*	0	-7	0	31	-186	3	-11	0	161	3	1	0
Dans les capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	-101	0
Acquisitions	0	0	0	183	287	0	0	0	0	14	743	0
Cessions	0	0	0	-219	-21	0	-7	0	-49	-840	-179	0
Liquidations	0	-170	0	-19	-664	-4	0	0	0	0	-498	0
Transfert vers le niveau 3	0	0	0	25	102	0	0	0	23	3	107	0
Transfert depuis le niveau 3	0	0	0	-153	0	0	0	0	0	0	-223	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente	0	0	0	0	0	0	-26	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	0	-1	0	-16	-13	-1	-1	0	-14	-1	-15	0
Modification du périmètre de consolidation	0	-19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	-13	-406	0	0	0	-38	0	-24	0
Solde de clôture	0	1	0	342	2 141	24	5	0	352	300	1 472	0
Total des bénéfices (chiffres positifs) et pertes (chiffres négatifs) inscrit au compte de résultats pour les actifs en fin de période	0	0	0	37	-205	3	-10	0	157	0	37	0

Passifs financiers évalués selon le niveau 3

	Détenus à des fins de transaction					Évalués à la juste valeur			Dérivés de couverture		
	Dépôts d'établissements de crédit	Dépôts de la clientèle et titres de créance	Dettes de contrats d'investissement	Dérivés	Positions à la baisse	Autres	Dépôts d'établissements de crédit	Dépôts de la clientèle et titres de créance	Dettes de contrats d'investissement	Autres	Dérivés
Solde d'ouverture	0	181	0	4 979	0	0	0	1 366	0	44	0
Bénéfices et pertes	0	36	0	-1 267	0	0	0	41	0	0	0
Dans le compte de résultats*	0	36	0	-1 267	0	0	0	41	0	0	0
Dans les capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Émissions	0	0	0	250	13	0	0	0	0	0	0
Rachats	0	0	0	-1	0	0	0	0	0	0	0
Liquidations	0	-97	0	-829	0	0	0	-368	0	-44	0
Transfert vers le niveau 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transfert depuis le niveau 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	0	-5	0	-23	0	0	0	-8	0	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	-13	0	-567	0	0	0	-488	0	0	0
Solde de clôture	0	102	0	2 542	13	0	0	543	0	0	0
Total des bénéfices (chiffres négatifs) et pertes (chiffres positifs) inscrit au compte de résultats pour les passifs en fin de période	0	34	0	-1 214	0	0	0	39	0	0	0

\* Principalement repris sous Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur, Résultat net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente et Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente.

- Certains actifs de niveau 3 sont associés ou couverts économiquement par des passifs identiques de niveau 3, de sorte que l'exposition de KBC aux paramètres non observables est inférieure à ce qui transparaît des chiffres bruts dans le tableau.
- Évaluation des CDO : KBC utilise le modèle de mélange de copules gaussiennes pour évaluer toutes les CDO et notes CDO restantes de KBC Financial Products. Ce modèle modélise une distribution des moments et risques de défaut de paiement des entreprises sous-jacentes et des émetteurs d'ABS. La détermination du défaut de paiement d'un actif s'effectue sur la base des *credit default swap spreads* sur le marché. La corrélation entre les défauts de paiement est définie et simulée

sur la base de copules gaussiennes. La valeur d'une tranche de CDO est obtenue en actualisant les flux de trésorerie inhérents aux différentes courbes de défaut de paiement. Le modèle garantit également que les tranches *inner* sont évaluées conformément au marché par le biais d'une calibration avec les indices de *creditspreads* CDX et iTraxx. De plus amples informations sur le portefeuille de crédits structurés (CDO et autres ABS) sont fournies au chapitre Gestion de la valeur et des risques. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des principaux paramètres non observables utilisés comme paramètres d'entrée pour le modèle de mélange de copules gaussiennes.

Scénario	Description	Paramètre d'entrée du modèle	Paramètre d'entrée de base dans MG	Scénario dans MG	Modification	Positions
<b>Corrél. outer (MG 50%/50%)</b>	Modif. corrélation tranches outer	Corrélations tranches outer	60%/95%	50%/50%	-10%/-45%	Toutes les positions
<b>Corrél. inner (choc +25% dans p(t))</b>	Modif. calibration Vasicek tranche <i>inner</i> avec choc +25% dans p(t)	Corrél. VK moyenne par position	[37,3% ; 63,8%]	[42,5% ; 80,9%]	[5,3% ; 23,4%]	Toutes les positions
<b>Amortissement (réduction de moitié du prépaiement)</b>	Création d'un nouveau plan d'amortissement d'ABS dans Intex avec CPR réduit de moitié	CPR dans Intex	11,90%	5,95%	-5,9%	CPR moyen pour tous les RMBS
<b>Calib. direct pool (tranche 27%-100%)</b>	Modif. calibration <i>direct pool</i> de la tranche 35-100% à la tranche 27-100%	Corrélation VK calibrée DP	[26,0% ; 55,3%]	[22,1% ; 52,4%]	[-11,6% ; -2,8%]	Toutes les positions
<b>Risque du modèle CDO (extrapolation CB à 0%)</b>	Modif. base détachement 0% de la courbe de corrélation	Corrélation iTraxx/CDX	37,38%	74,76%	37,38%	Détachement 0% iTraxx 7A
			38,34%	76,68%	38,34%	Détachement 0% iTraxx 10A
			23,15%	46,29%	23,15%	Détachement 0% CDX 7A
			22,40%	44,80%	22,40%	Détachement 0% CDX 10A

- Le modèle de mélange de copules gaussiennes (MG) évalue les tranches *squared* de CDO émises par KBC Financial Products. Il utilise toutefois plusieurs paramètres qui ne sont pas totalement observables sur le marché. Il comporte donc un risque, dont KBC tient compte en comptabilisant une réserve d'incertitude MG. La réserve d'incertitude MG est fondée sur le résultat des positions MG, réévaluées sur la base de cinq scénarios alternatifs, qui sont exposés dans le tableau ci-dessus. Chaque scénario traite d'un élément spécifique du risque du modèle.
- Le premier scénario réduit les paramètres de corrélation des tranches *outer* de 60%/95% à 50%/50%. La corrélation des tranches *outer* redistribue les pertes sur la structure de capital.
- Le deuxième scénario modifie la calibration Vasicek (VK) des tranches *inner* en intégrant un choc haussier de 25% dans le paramètre p(t). Le tableau reprend la fourchette de paramètres de corrélation VK moyenne obtenue.
- Le troisième scénario évalue le risque du modèle issu des courbes d'amortissement dans le *direct pool*, en réduisant de moitié le taux de prépaiement constant (*Constant Prepayment Rate* ou CPR). Les nouvelles courbes d'amortissement obtenues servent ensuite de paramètres d'entrée pour le modèle MG.
- Le quatrième scénario examine l'hypothèse qui consiste à baser la calibration Vasicek du *direct pool* sur la tranche 35-100% en ayant recours à une tranche alternative (27%-100%). La tranche 0-100%

ne peut pas être utilisée parce qu'elle ne présente aucune sensibilité à la corrélation. Le tableau reprend la fourchette de paramètres de corrélation VK obtenue pour le *direct pool*.

- Le cinquième scénario se rapporte au risque inhérent au modèle CDO. Comme le modèle CDO est utilisé pour évaluer les distributions Vasicek des tranches *inner* dans le cadre de l'évaluation MG, les risques de modèle sont partiellement transférés. Un scénario alternatif est appliqué afin de mesurer l'incertitude de l'extrapolation de la corrélation de base. Dans ce cadre, la corrélation de base avec un point de détachement de 0% est modifiée pour atteindre le double de la corrélation de base avec un point de détachement de 3%.
- Tests de sensibilité du compte de résultats : le tableau ci-dessous reprend les résultats des tests de sensibilité du compte de résultats aux CDO émises par KBC Financial Products dans le cadre du modèle d'évaluation actuel. La sensibilité est calculée en modifiant les *creditspreads* des actifs sous-jacents. Les variations de corrélation ne sont pas prises en compte. Le test de sensibilité prend en compte l'accord de garantie avec l'État belge dans son intégralité (voir infra) et une provision pour risque de contrepartie de 60% pour MBIA, contre 80% en 2012. Il porte sur la totalité du portefeuille restant (couvert et non couvert) de CDO structurées par KBC Financial Products. Les CDO échéues, vendues ou dénouées ne sont pas prises en considération.

Test de sensibilité du compte de résultats basé sur les indices de <i>creditspreads</i> des entreprises et émetteurs d'ABS (en milliards d'EUR)						
	Spreads -50%	Spreads -20%	Spreads -10%	Spreads +10%	Spreads +20%	Spreads +50%
<b>31-12-2012</b>	0,34	0,14	0,07	-0,06	-0,12	-0,28
<b>31-12-2013</b>	0,09	0,04	0,02	-0,02	-0,04	-0,09

- Dans le test de sensibilité susmentionné du compte de résultats, les variations de corrélation n'ont pas été prises en considération. Comme la corrélation (tant pour les tranches *inner* qu'*outer*) est un paramètre important dans le cadre du modèle de mélange de copules gaussiennes, une analyse a également été effectuée afin de calculer l'impact combiné des variations de corrélation et des paramètres de *creditspread* du modèle d'évaluation actuel sur les CDO émises par KBC Financial Products. Le test de sensibilité prend en compte l'accord de garantie avec l'État belge dans son intégralité (voir infra) et une provision pour risque de contrepartie de 60% pour MBIA, contre 80% en 2012. Il présente la même portée que le test décrit dans le tableau ci-dessus. Une hausse de 50% des *creditspreads*, conjuguée à une intensification des corrélations, entraînerait une perte supplémentaire de

0,07 milliard d'euros, contre 0,18 milliard d'euros en 2012. Une baisse de 50% des *creditspreads*, conjuguée à une atténuation des corrélations, entraînerait un bénéfice supplémentaire de 0,09 milliard d'euros, contre 0,34 milliard d'euros en 2012.

Le tableau suivant reprend les résultats des tests de sensibilité du compte de résultats à la provision pour risque de contrepartie sur MBIA, qui simulent non seulement une variation des *creditspreads* des actifs sous-jacents des CDO de KBC FP mais aussi de la provision pour risque de contrepartie sur MBIA. La provision actuelle s'élève à 60%, contre 80% en 2012. Ces tests, qui concernent les CDO structurées par KBC Financial Products, portent uniquement sur la partie assurée par MBIA et non sur la partie détenue ou assurée par KBC Groupe.

#### Test de sensibilité du compte de résultats basé sur les indices de *creditspreads* des entreprises et émetteurs d'ABS et sur les variations de la provision pour risque de contrepartie sur MBIA (en milliards d'EUR)

	<i>Spreads</i> -50%	<i>Spreads</i> -20%	<i>Spreads</i> -10%	<i>Spreads</i> +10%	<i>Spreads</i> +20%	<i>Spreads</i> +50%
<b>31-12-2012</b>						
MBIA 70%	0,19	0,11	0,09	0,04	0,02	-0,05
MBIA 80%	0,16	0,07	0,03	-0,03	-0,06	-0,14
MBIA 90%	0,14	0,02	-0,02	-0,10	-0,13	-0,23
MBIA 100%	0,12	-0,03	-0,08	-0,17	-0,21	-0,32
<b>31-12-2013</b>						
MBIA 30%	0,05	0,04	0,03	0,02	0,02	0,01
MBIA 40%	0,05	0,03	0,02	0,01	0,01	-0,01
MBIA 60%	0,04	0,02	0,01	-0,01	-0,02	-0,04
MBIA 80%	0,04	0,00	-0,01	-0,03	-0,04	-0,07
MBIA 90%	0,03	-0,00	-0,02	-0,04	-0,05	-0,09
MBIA 100%	0,03	-0,01	-0,02	-0,05	-0,06	-0,11

- La grande différence au niveau de la sensibilité du compte de résultats entre fin 2012 et fin 2013 s'explique par le rétrécissement notable des *creditspreads* des actifs sous-jacents des CDO structurées par KBC FP et par la réduction des risques (*de-risking*) mise en œuvre en 2013.
- Accord de garantie relatif aux CDO : la partie Informations complémentaires comprend des informations sur l'accord de garantie conclu avec l'État belge concernant les risques inhérents aux CDO. La juste valeur de la garantie *equity* avec l'État belge (et de la commission d'engagement correspondante) est déterminée sur la base d'un

modèle de niveau 3, qui tient notamment compte de la variation des *spreads* des CDS subordonnés de KBC par rapport au début du contrat de garantie et de la variation de juste valeur du risque *super senior* couvert par rapport au début du contrat de garantie. Une amélioration de 10% de la juste valeur des positions *super senior* au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 entraînerait des frais supplémentaires de respectivement 0,4 million d'euros et 7 millions d'euros. Une amélioration de 10% du *creditspread* subordonné de KBC au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 déboucherait sur des frais supplémentaires de respectivement 1,2 million d'euros et 8 millions d'euros.

#### Annexe 27 : Variations du risque de crédit propre

Émissions de dettes propres évaluées à la juste valeur (en millions d'EUR) (+ : bénéfice, - : perte, montants avant impôts)	31-12-2012	31-12-2013
Impact de la variation des <i>creditspreads</i> propres sur le compte de résultats*	-709	-62
Impact cumulé total à la date de clôture du bilan	33	-32

\* La légère différence par rapport aux montants mentionnés à l'Annexe 2 s'explique par le fait que les sociétés du groupe dotées de montants très limités ne sont pas reprises à l'Annexe 2.

- La juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats tient compte du risque de crédit propre. La majeure partie des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats se rapporte aux émissions de KBC Ifima. Pour évaluer les émissions de KBC Ifima à la juste valeur par le biais du compte de résultats, le risque de crédit propre est pris en compte par l'usage du *spread* de financement effectif de KBC. La juste valeur to-

tale des émissions de KBC Ifima évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats s'est établie à environ 4,1 milliards d'euros au 31 décembre 2013, compte tenu du risque de crédit propre de KBC. Les résultats des tests de sensibilité sur la juste valeur totale des émissions de KBC Ifima sont indiqués dans le tableau ci-après, sur la base d'une variation du *spread* de financement effectif.

Sensibilité du compte de résultats basée sur une variation relative du <i>spread de financement</i> (en milliards d'EUR)						
	Spreads -50%	Spreads -20%	Spreads -10%	Spreads +10%	Spreads +20%	Spreads +50%
31-12-2012	-0,06	-0,02	-0,01	+0,01	+0,02	+0,06
31-12-2013	-0,02	-0,01	-0,00	+0,00	+0,01	+0,02

- Abstraction faite de l'impact des variations du risque de crédit propre, la différence entre la valeur comptable et la valeur de remboursement

des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats est limitée (soit moins de 0,2 milliard d'euros).

## Annexe 28 : Reclassement des instruments financiers

Actifs financiers disponibles à la vente reclassés dans les Prêts et créances, situation au 31-12-2013 (en millions d'EUR)			
Valeur comptable			1 110
Juste valeur			1 134
Impact sur la réserve de réévaluation en cours (actifs financiers disponibles à la vente), avant impôts	Sans reclassement (disponibles à la vente)	Après reclassement (prêts et créances)	Impact
Impact sur le compte de résultats, avant impôts	-138	-158	-20
	1	2	1

- Reclassements : l'IAS Board a publié en octobre 2008 les adaptations des normes IAS 39 et IFRS 7 portant sur le reclassement des actifs financiers. À la suite de ces adaptations, le groupe KBC a reclassé certains actifs, devenus moins liquides, de la catégorie Disponibles à la vente dans la catégorie Prêts et créances. Ces actifs répondaient à la définition des Prêts et créances à la date de reclassement et le groupe a l'intention et la possibilité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance. KBC a choisi de procéder à ces reclassements le 31 décembre 2008. À la date du reclassement (31 décembre 2008), les flux de trésorerie récupérables escomptés pour ces actifs s'élevaient à 5 milliards d'euros et les taux d'intérêt effectifs variaient entre 5,88% et 16,77%. Les reclassements susmentionnés ont eu un impact négatif de 20 millions d'euros sur les capitaux propres et un impact positif de 1 million d'euros sur le compte de résultats (outre les réductions de valeur spécifiques, une reprise de 1 million d'euros a été comptabilisée

sur les réductions de valeur sur prêts et créances calculées sur la base du portefeuille).

- Autres reclassements (non repris dans le tableau) :
  - En 2013, des instruments de dette ont été reclassés à hauteur de 1,8 milliard d'euros de la catégorie Disponibles à la vente (AFS) dans la catégorie Détenus jusqu'à l'échéance (HTM).
  - En 2012, des actifs ont été reclassés à hauteur de 4,6 milliards d'euros de la catégorie Disponibles à la vente (AFS) dans la catégorie Détenus jusqu'à l'échéance (HTM).
  - À la suite de ces reclassements, la réserve concernée d'actifs disponibles à la vente n'est plus exposée aux fluctuations des taux du marché. Elle est gelée et décomptabilisée prorata temporis. Compte tenu également de la décomptabilisation de l'effet sur les actifs détenus jusqu'à l'échéance, il n'y a aucun impact sur le résultat en termes nets.

## Annexe 29 : Dérivés

(en millions d'EUR)	À des fins de transaction				Micro-couverture : couvertures de juste valeur				Micro-couverture : couvertures de flux de trésorerie*				Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille			
	Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés		Valeur comptable		Montants contractés	
	Actifs	Passifs	Acquis	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Cédés
<b>Total</b>	<b>12 095</b>	<b>14 432</b>	<b>460 444</b>	<b>427 628</b>	<b>400</b>	<b>341</b>	<b>12 552</b>	<b>12 537</b>	<b>672</b>	<b>1 856</b>	<b>26 034</b>	<b>26 052</b>	<b>15</b>	<b>232</b>	<b>3 535</b>	<b>3 535</b>
Ventilation selon le type																
Contrats de taux d'intérêt	7 739	8 613	258 424	237 310	400	341	12 552	12 537	650	1 787	25 390	25 390	15	232	3 535	3 535
Swaps de taux d'intérêt	6 549	8 035	188 305	188 774	400	341	12 552	12 537	650	1 787	25 390	25 390	15	232	3 535	3 535
Contrats à terme de taux d'intérêt	3	4	2 609	4 829	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	2	0	6 090	4 698	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	1 185	480	61 172	38 733	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Forwards	0	93	247	276	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de change	944	736	136 981	137 350	0	0	0	0	22	69	644	692	0	0	0	0
Contrats à terme sur devises	162	152	78 047	78 002	0	0	0	0	0	0	0	51	0	0	0	0
Swaps de devises et de taux d'intérêt	720	525	44 162	43 997	0	0	0	0	22	69	593	641	0	0	0	0
Futures	0	0	155	155	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	61	59	14 616	15 195	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats d'actions	1 815	2 173	35 654	33 577	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps d'actions	1 322	1 411	30 289	30 288	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Forwards	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	493	761	5 365	3 289	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Warrants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de crédit	1 576	2 891	29 017	19 025	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps de défaut de crédit	1 576	2 891	29 017	19 025	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options sur creditspreads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps sur rendement total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats sur matières premières et autres	20	20	368	366	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

\* Y compris la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

(en millions d'EUR)	31-12-2013	À des fins de transaction						Micro-couverture : couvertures de juste valeur						Micro-couverture : couvertures de flux de trésorerie*						Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille				
		Valeur comptable			Montants contractés			Valeur comptable			Montants contractés			Valeur comptable			Montants contractés			Valeur comptable		Montants contractés		
		Actifs	Passifs	Acquis	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis	Cédés	Actifs	Passifs	Acquis
<b>Total</b>	<b>7 823</b>	<b>8 161</b>	<b>373 075</b>	<b>358 437</b>	<b>218</b>	<b>239</b>	<b>19 286</b>	<b>19 286</b>	<b>553</b>	<b>1 303</b>	<b>26 234</b>	<b>26 189</b>	<b>6</b>	<b>136</b>	<b>2 782</b>	<b>2 782</b>	<b>6</b>	<b>136</b>	<b>2 782</b>	<b>2 782</b>	<b>6</b>	<b>136</b>	<b>2 782</b>	<b>2 782</b>
Ventilation selon le type																								
Contrats de taux d'intérêt	4 734	4 912	226 742	215 826	218	239	19 286	19 286	532	1 238	25 962	25 962	6	136	2 782	2 782	6	136	2 782	2 782	6	136	2 782	2 782
Swaps de taux d'intérêt	3 760	4 495	162 160	162 265	218	239	19 286	19 286	532	1 238	25 962	25 962	6	136	2 782	2 782	6	136	2 782	2 782	6	136	2 782	2 782
Contrats à terme de taux d'intérêt	1	0	2 202	2 717	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	2	2	10 948	5 410	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	970	414	51 432	45 433	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Forwards	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de change	930	667	96 048	97 102	0	0	0	0	0	0	21	64	271	226	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats à terme sur devises	148	87	13 105	13 037	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps de devises et de taux d'intérêt	698	517	75 200	75 250	0	0	0	0	0	0	21	64	271	226	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	0	0	190	190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	84	63	7 553	8 626	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats d'actions	1 763	1 895	32 755	31 857	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps d'actions	1 420	1 439	29 180	29 176	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Forwards	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Futures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options	344	456	3 575	2 681	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Warrants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats de crédit	365	657	16 961	13 084	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps de défaut de crédit	365	657	16 961	13 084	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options sur creditspreads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Swaps sur rendement total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrats sur matières premières et autres	30	30	570	568	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

\* Y compris la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

- À l'instar de la valeur comptable, les montants contractés s'entendent hors entités tombant sous l'application de la norme IFRS 5. De plus amples informations sont fournies à l'Annexe 46.
- Les départements de trésorerie des différentes entités gèrent le risque de taux d'intérêt. Pour éviter l'impact négatif des fluctuations de taux, les durées des actifs et passifs au bilan sont adaptées au moyen de contrats d'échange de taux et d'autres dérivés.
- L'évaluation comptable asymétrique des dérivés par rapport aux actifs et passifs couverts engendre des variations au niveau du compte de résultats, qui sont compensées par plusieurs techniques prévues par l'IAS 39 dans le cadre de la comptabilité de couverture. KBC utilise les techniques suivantes :
  - Transactions de couverture de juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille (*fair value portfolio hedge of interest rate risk*). Cette technique est utilisée dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt pour couvrir un portefeuille de crédits (crédits à terme, crédits logement, prêts à tempérament et avances à terme fixe) au moyen de contrats d'échange de taux d'intérêt. Ce montage est effectué selon les règles de la version modifiée de l'IAS 39 de l'UE. Cette technique permet de compenser les variations de la valeur de marché des dérivés par les variations de la valeur de marché des actifs et passifs couverts.
  - Diverses techniques de micro-couverture, conformément aux principes de l'IAS 39, afin de limiter la volatilité :
    - ° Couvertures de flux de trésorerie (*cash flow hedges*) : ces couvertures sont utilisées pour échanger des actifs et passifs à taux variable contre les durées fixes souhaitées. Cette technique permet de comptabiliser la variation de valeur de marché du dérivé en capitaux propres au sein d'une réserve de couverture de flux de trésorerie.
    - ° Couvertures de juste valeur (*fair value hedges*) : les couvertures de juste valeur sont utilisées dans certains montages d'échange d'actifs. Dans ce cadre, le risque de taux d'intérêt d'une obligation est couvert pour les investissements uniquement effectués en raison du *creditspread*. Cette technique est également appliquée lors de l'émission de certains titres de créance à durée fixe par la banque (*senior debt issues*).
    - ° Couverture du risque de change inhérent à l'actif net d'un investissement étranger : le risque de change inhérent aux participations en devises est couvert en portant les moyens financiers en devises au niveau de l'entité qui détient la participation. Cette technique permet de comptabiliser en capitaux propres les écarts de conversion de la couverture.
- Pour ce qui concerne le rapport entre la gestion des risques et sa transposition comptable, la gestion économique est prioritaire et les risques sont couverts selon le cadre ALM général. Ensuite, nous cherchons des moyens de limiter les éventuelles discordances comptables qui en découlent à l'aide d'une des techniques de couverture précitées.
- Résultats du traitement des transactions de couverture : voir Annexe 5.
- La répartition des flux de trésorerie attendus des dérivés de couverture des flux de trésorerie par période est indiquée dans le tableau suivant.

<b>Flux de trésorerie attendus des dérivés de couverture des flux de trésorerie (en millions d'EUR)</b>	<b>Entrée</b>	<b>Sortie</b>
Maximum 3 mois	25	-31
Plus de 3 mois et maximum 6 mois	55	-82
Plus de 6 mois et maximum 1 an	106	-138
Plus de 1 an et maximum 2 ans	210	-394
Plus de 2 ans et maximum 5 ans	695	-1 130
Plus de 5 ans	2 466	-2 718

## Annexes relatives aux autres postes du bilan

Les différents postes du bilan des entreprises auxquelles s'applique la norme IFRS 5 (voir Annexe 46) ont été déplacés vers les postes du bilan prévus à cet effet (Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés et Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés).

### Annexe 30 : Autres actifs

(en millions d'EUR)	31-12-2012	31-12-2013
<b>Total</b>	<b>1 383</b>	<b>1 237</b>
Créances résultant d'opérations d'assurance directes	125	322
Créances nées d'opérations de réassurance	36	30
Autres créances et capital appelé non versé	0	0
Dépôts auprès des entreprises cédantes	12	13
Produits à recevoir (autres que les revenus d'intérêts d'actifs financiers)	429	372
Autres	781	499

### Annexe 31 : Actifs et passifs d'impôts

(en millions d'EUR)	31-12-2012	31-12-2013
<b>IMPÔT EXIGIBLE</b>		
Actifs d'impôts exigibles	174	245
Passifs d'impôts exigibles	192	109
<b>IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>1 558</b>	<b>1 067</b>
Actifs d'impôts différés, par type de différence temporaire	2 941	1 856
Avantages du personnel	182	117
Pertes reportées	922	660
Immobilisations corporelles et incorporelles	34	45
Provisions pour risques et charges	170	25
Réductions de valeur sur prêts et avances	382	309
Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et couvertures de juste valeur	433	296
Variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères	711	342
Provisions techniques	41	36
Autres	67	26
Passifs d'impôts différés, par type de différence temporaire	1 383	789
Avantages du personnel	33	6
Pertes reportées	0	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	106	103
Provisions pour risques et charges	38	0
Réductions de valeur sur prêts et avances	126	17
Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et couvertures de juste valeur	230	45
Variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente, couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères	669	456
Provisions techniques	30	87
Autres	151	76
Comptabilisés au bilan comme suit (montants nets)		
Actifs d'impôts différés	2 014	1 481
Passifs d'impôts différés	455	415
Pertes fiscales inutilisées et crédits d'impôts inutilisés	1 183	1 022

- Les pertes fiscales non compensées et les crédits d'impôts inutilisés ont trait aux pertes fiscales des sociétés du groupe qui ne sont pas capitalisées pour preuve insuffisante de bénéfice imposable futur. La plupart des pertes fiscales non compensées et des crédits d'impôts inutilisés sont transférables pendant vingt ans ou plus.
- Les actifs d'impôts différés relatifs aux pertes reportées se justifient par la présence de bénéfices imposables suffisants dans un futur raisonnablement proche sur la base de prévisions macroéconomiques et de scénarios prudents.
- La variation nette des impôts différés (-492 millions d'euros en 2013) est ventilée comme suit :
  - baisse des actifs d'impôts différés : -1 085 millions d'euros ;
  - baisse des passifs d'impôts différés : -594 millions d'euros.
- La variation des actifs d'impôts différés s'explique essentiellement par les facteurs suivants :
  - baisse des actifs d'impôts différés via le résultat : -436 millions d'euros (essentiellement due aux facteurs suivants : pertes repor-

tées : -277 millions d'euros ; réductions de valeur pour pertes sur prêts et avances : +34 millions d'euros ; instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats : -146 millions d'euros ; avantages du personnel : -17 millions d'euros) ;

- baisse des actifs d'impôts différés en raison de modifications de la réserve de réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente : -108 millions d'euros ;
- baisse des actifs d'impôts différés en raison de la hausse de la valeur de marché des couvertures des flux de trésorerie : -198 millions d'euros ;
- baisse des actifs d'impôts différés relatifs à des résultats non réalisés comptabilisés en capitaux propres en raison de modifications des régimes à prestations définies : -67 millions d'euros ;
- baisse des actifs d'impôts différés en raison de modifications de la réserve de réévaluation de couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères : -84 millions d'euros (principalement en raison de la dépréciation de la couronne tchèque).

- La variation des passifs d'impôts différés s'explique essentiellement par les facteurs suivants :
  - baisse des passifs d'impôts différés via le résultat : -128 millions d'euros (essentiellement due aux facteurs suivants : instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats : -69 millions d'euros ; provisions techniques : +57 millions d'euros ; avantages du personnel : -22 millions d'euros ; autres : -70 millions d'euros) ;
  - baisse des passifs d'impôts différés en raison de l'augmentation de la valeur de marché de titres disponibles à la vente : -231 millions d'euros ;
  - baisse des passifs d'impôts différés en raison de l'augmentation de la valeur de marché de couvertures de flux de trésorerie : -8 millions d'euros.
- Les actifs d'impôts différés repris au bilan se rapportent essentiellement à KBC Bank et KBC Credit Investments.

## Annexe 32 : Participations dans des entreprises associées

(en millions d'EUR)	31-12-2012	31-12-2013
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>7</b>
Relevé des participations, y compris goodwill		
Nova Ljubljanska banka	0	0
Autres	8	7
Goodwill sur entreprises associées		
Montant brut	210	0
Cumul des réductions de valeur	-210	0
Ventilation selon le type		
Non cotées en Bourse	8	7
Cotées en Bourse	0	0
Juste valeur des participations dans des entreprises associées cotées en Bourse	0	0
<b>MUTATIONS</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Solde d'ouverture, 1 <sup>er</sup> janvier	431	8
Acquisitions	0	0
Valeur comptable transferts	0	0
Quote-part dans le résultat de la période	2	0
Augmentation de capital	0	0
Dividendes versés	0	-1
Part des profits et pertes non comptabilisés en compte de résultats	7	1
Écarts de conversion	-2	0
Variations du goodwill	-179	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	-3	0
Autres mutations	-249	0
Solde de clôture, 31 décembre	8	7

- Entreprises associées : les entreprises associées sont des entités dans lesquelles KBC a une influence notable sur la gestion, sans toutefois exercer un contrôle total ou conjoint de manière directe ou indirecte. KBC détient en général de 20% à 50% des actions de telles entreprises. Il n'existe plus d'entreprises associées importantes, à la suite de la cession de la participation dans Nova Ljubljanska banka (NLB, Slovénie), qui a été signée en 2012 et finalisée en 2013. Par ailleurs, les

autres mutations en 2012 se rapportaient essentiellement à la réduction de valeur sur NLB liée au prix inférieur à la valeur comptable.

- Le goodwill payé sur les entreprises associées est inclus dans la valeur nominale des Participations dans des entreprises associées dans le bilan. Un test de dépréciation a été réalisé et les réductions de valeur sur goodwill requises ont été comptabilisées (voir tableau).

### Annexe 33 : Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)

				31-12-2012	31-12-2013	
MUTATIONS		Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres équipements	Total des immobilisations corporelles	Immeubles de placement
<b>2012</b>						
Solde d'ouverture		1 516	150	985	2 651	758
Acquisitions		150	92	390	632	55
Cessions		-13	-8	-167	-188	-6
Amortissements		-88	-76	-35	-199	-25
Réductions de valeur						
Comptabilisées		-9	-1	-1	-11	-52
Reprises		0	0	0	0	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés		-82	-4	-6	-91	-31
Écarts de conversion		23	1	7	31	4
Modifications du périmètre de consolidation		-25	-3	-53	-80	-59
Autres mutations		-10	1	-155	-164	-7
Solde de clôture		1 462	152	966	2 581	638
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur		1 052	335	619	2 006	330
Dont dépenses comptabilisées au titre d'actifs en cours de production		2	0	0	2	-
Dont location-financement en tant que preneur		0	0	0	0	-
Juste valeur 31-12-2012		-	-	-	-	777
<b>2013</b>						
Solde d'ouverture		1 462	152	966	2 581	638
Acquisitions		20	48	385	453	21
Cessions		-5	-1	-162	-168	-18
Amortissements		-76	-65	-29	-170	-27
Réductions de valeur						
Comptabilisées		-23	0	0	-23	-24
Reprises		7	0	1	8	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés		-4	0	0	-5	0
Écarts de conversion		-25	0	-8	-33	-1
Modifications du périmètre de consolidation		14	1	0	15	-11
Autres mutations		-1	-2	-190	-192	20
Solde de clôture		1 369	134	963	2 465	598
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur		1 137	343	598	2 077	310
Dont dépenses comptabilisées au titre d'actifs en cours de production		25	8	22	55	-
Dont location-financement en tant que preneur		0	0	0	0	-
Juste valeur 31-12-2013		-	-	-	-	711

- Pourcentages d'amortissement annuels : principalement 3% pour les immeubles (y compris les immeubles de placement), 33% pour le matériel informatique et entre 5% et 33% pour les autres équipements. Les terrains ne font l'objet d'aucun amortissement.
- Il n'existe aucune obligation importante en matière d'acquisition d'immobilisations corporelles. Il n'existe pas non plus de limitations importantes sur la propriété et les immobilisations corporelles qui tiennent lieu de sûreté pour les obligations.
- La plupart des immeubles de placement sont évalués périodiquement par un expert indépendant et annuellement par des spécialistes en la matière de KBC. L'évaluation repose principalement sur :
  - la capitalisation de la valeur locative estimée ;
  - les prix unitaires de biens immobiliers similaires. Dans ce cas, il est tenu compte de tous les paramètres de marché disponibles à la date d'évaluation (dont la situation et le contexte de marché, la nature de la construction, l'état d'entretien, l'affectation, etc.).
- D'autres immeubles de placement sont évalués chaque année par les spécialistes de KBC, sur la base :
  - du loyer annuel actuel par immeuble et de son évolution escomptée ;
  - d'un taux de capitalisation individualisé par immeuble.

## Annexe 34 : Goodwill et autres immobilisations incorporelles

(en millions d'EUR)	Goodwill	Logiciels développés en interne	Logiciels développés à l'extérieur	Autres	Total
<b>2012</b>					
Solde d'ouverture	1 502	222	134	40	1 898
Acquisitions	1	60	58	17	137
Cessions	-132	-34	-12	-13	-191
Modifications issues d'identifications ultérieures	0	0	0	0	0
Amortissements	0	-53	-48	-11	-111
Réductions de valeur					
Comptabilisées	-421	0	0	0	-422
Reprises	0	0	0	0	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	0	-5	0	-5	-10
Écarts de conversion	35	0	2	2	40
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	-3	-10	-12
Autres mutations	2	0	-8	7	1
Solde de clôture	987	191	124	27	1 328
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	1 195	208	542	0	1 945
<b>2013</b>					
Solde d'ouverture	987	191	124	27	1 328
Acquisitions	0	56	66	4	126
Cessions	0	-17	-5	-1	-24
Modifications issues d'identifications ultérieures	0	0	0	0	0
Amortissements	0	-51	-46	-4	-101
Réductions de valeur					
Comptabilisées	-7	0	0	-1	-9
Reprises	0	0	0	0	0
Transfert depuis/vers les actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	-24	0	-2	-1	-27
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0
Autres mutations	-6	2	14	-14	-4
Solde de clôture	950	180	150	10	1 289
Dont cumul des amortissements et réductions de valeur	1 202	420	595	53	1 954

- Goodwill : la colonne Goodwill comprend le goodwill payé sur les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation et sur les activités acquises. Le goodwill payé sur les entreprises associées est inclus dans la valeur nominale des Participations dans des entreprises associées dans le bilan.
- Test de dépréciation : le test de dépréciation a été réalisé, afin de vérifier si des réductions de valeur sur goodwill devaient être comptabilisées (voir tableau et Annexe 14). Il est effectué au moins une fois l'an et a lieu tous les trimestres pour les participations susceptibles de faire l'objet d'une réduction de valeur. Dans le cadre de ce test, chaque entité est considérée comme une unité génératrice de trésorerie (UGT) distincte. Les entités se caractérisent par un profil de risque spécifique et présentent en leur sein plusieurs profils dans une mesure nettement moindre.
- En vertu de l'IAS 36, les réductions de valeur sur le goodwill sont prises en résultat si la valeur réalisable d'un investissement est inférieure à sa valeur comptable. La valeur réalisable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'exploitation (déterminée selon la méthode des flux de trésorerie attendus) et la juste valeur (déterminée selon l'analyse multiple et d'autres techniques) diminuée des coûts de vente directs.
- Méthode des flux de trésorerie attendus : la valeur réalisable d'un investissement est calculée comme étant la valeur actuelle de tous les flux de trésorerie libres futurs de l'entreprise. À cet effet, nous nous basons sur les pronostics à long terme relatifs à l'activité de l'entreprise et aux flux de trésorerie qui en découlent. Il s'agit d'une part de prévisions pour plusieurs années à venir (souvent vingt ans) et d'autre part de la valeur résiduelle de l'entreprise après cette période de prévision explicite. Les pronostics à long terme résultent d'une évaluation des performances antérieures et actuelles, combinée à des sources d'informations

mations externes concernant l'évolution future des marchés concernés et du contexte macroéconomique global. Une moyenne à long terme de la croissance du marché est utilisée pour déterminer le taux de croissance final. La valeur actuelle des flux de trésorerie futurs est calculée au moyen d'un taux d'escompte composé après impôts, défini sur la base de la théorie CAPM (*Capital Asset Pricing Model*). Dans ce cadre, nous utilisons un taux sans risque ainsi qu'une prime de risque de marché, multipliée par un facteur bêta qui est fonction de l'activité. Une prime de risque pays est également ajoutée pour tenir compte de l'impact de la situation économique du pays où KBC exerce ses activités. Deux modèles de flux de trésorerie attendus ont été développés au sein de KBC : un pour le pôle bancaire et un pour le pôle assurance. Dans les deux cas, sont considérés comme flux de trésorerie libres les dividendes pouvant être versés aux actionnaires de la société, compte tenu des exigences réglementaires en matière de capital minimal.

- Analyse multiple : la valeur réalisable d'un investissement est calculée en rapport avec la valeur d'entreprises comparables. Elle est déterminée sur la base de rapports pertinents entre la valeur de l'entreprise comparable et la valeur comptable ou le bénéfice de cette entreprise, par exemple. Pour la comparaison, il est tenu compte de sociétés cotées (dont la valeur est assimilée à la capitalisation boursière) et d'entreprises concernées par des opérations de fusion ou d'acquisition (dont la valeur est assimilée à la valeur de vente).
- Les principales sociétés du groupe concernées par le goodwill figurent dans le tableau ci-après (il s'agit de l'entité consolidée, qui inclut donc les filiales). Elles ont toutes été évaluées sur la base de la méthode des flux de trésorerie attendus.

Goodwill en cours (en millions d'EUR)	Taux d'escompte sur la période de prévision des flux de trésorerie			
	31-12-2012	31-12-2013	31-12-2012	31-12-2013
K&H Bank	236	232	17,4%–9,5%	13,9%–10,2%
ČSOB (République tchèque)	252	232	10,1%–9,8%	8,9%–8,6%
ČSOB (Slovaquie)	191	191	11,6%–9,8%	9,9%–9,1%
CIBANK	117	117	11,1%–9,4%	11,1%–9,4%
DZI Insurance	115	108	11,1%–9,4%	10,6%–8,9%
Reste	76	70	—	—
Total	987	950	—	—

- Les budgets et prévisions de flux de trésorerie portent généralement sur une période de vingt ans. Cette période plus longue est utilisée afin de saisir la convergence escomptée des économies d'Europe centrale et orientale vers le niveau des économies d'Europe occidentale. Cette hypothèse importante est intégrée dans le modèle afin de refléter le dynamisme des économies d'Europe centrale et orientale.
- Le pourcentage de croissance utilisé pour extrapoler les prévisions de flux de trésorerie après vingt ans s'élève en général à 2%, ce qui équivaut à l'inflation escomptée à ce moment. Ce pourcentage est demeuré inchangé par rapport à 2012.
- Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée pour les entités dont

l'excédent de valeur réalisable par rapport à la valeur comptable est tellement important qu'aucun changement raisonnable au niveau des paramètres principaux ne déboucherait sur une valeur réalisable inférieure ou égale à la valeur comptable. En ce qui concerne ČSOB (Slovaquie) et CIBANK (Bulgarie), le tableau donne une idée de la variation requise au niveau des paramètres principaux pour que la valeur réalisable égale la valeur comptable. Comme la valeur réalisable de DZI Insurance (Bulgarie) ne diffère pas fortement de la valeur comptable, le tableau indique la mesure dans laquelle les paramètres principaux doivent varier pour que la valeur réalisable soit nettement inférieure (voir note en bas du tableau) à la valeur comptable.

Changement au niveau des paramètres principaux <sup>1</sup>	Hausse du taux d'escompte <sup>2</sup>	Baisse du taux de croissance à l'infini <sup>3</sup>	Hausse du ratio de solvabilité visé <sup>4</sup>	Baisse du bénéfice net annuel
	0,4%	1,3%	0,35%	1,7%
ČSOB (Slovaquie)	0,9%	—	1,05%	4,4%
CIBANK	1,4%	0,8%	12,7%	2,7%
DZI Insurance <sup>5</sup>				

1 Il convient de tenir compte qu'un changement au niveau des paramètres peut influencer d'autres paramètres intervenant dans le calcul de la valeur réalisable.

2 Le taux d'escompte de la première année a été augmenté du pourcentage indiqué en termes absolus. Compte tenu de la méthode de modélisation (de l'évolution) des taux d'escompte, la hausse du taux d'escompte pendant la première année est progressivement transférée dans l'ordre décroissant sur les taux d'escompte (accrus) des années suivantes.

3 Baisse en termes absolus. Non pertinente pour CIBANK car cela impliquerait un taux de croissance à l'infini négatif. Il convient de noter que la valorisation des entités bancaires est moins sensible aux variations de ce taux de croissance que celle des compagnies d'assurances (le taux de croissance à l'infini jouant un rôle moins important dans le modèle appliquée au pôle banque).

4 Présentée comme la hausse du ratio de capital Tier 1 en termes absolus pour les entités bancaires et comme la hausse relative du ratio de solvabilité visé en interne pour l'entité d'assurance.

5 Indique la mesure dans laquelle les paramètres doivent varier pour que la valeur réalisable de DZI Insurance soit inférieure de 5 millions d'euros à la valeur comptable.

## Annexe 35 : Provisions techniques – assurance

(en millions d'EUR)	31-12-2012	31-12-2013		
<b>Provisions techniques avant réassurance (= brutes)</b>	19 205	18 701		
Contrats d'assurance	8 811	9 183		
Provision pour primes non acquises et risques en cours	358	561		
Provision pour assurance Vie	5 711	5 788		
Provision pour sinistres	2 232	2 324		
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	20	22		
Autres provisions techniques	490	487		
Contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire	10 394	9 518		
Provision pour assurance Vie	10 295	9 421		
Provision pour assurance Non-vie	0	0		
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	99	97		
<b>Part des réassureurs</b>	<b>137</b>	<b>146</b>		
Contrats d'assurance	137	146		
Provision pour primes non acquises et risques en cours	1	1		
Provision pour assurance Vie	1	1		
Provision pour sinistres	135	144		
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	0	0		
Autres provisions techniques	0	0		
Contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire	0	0		
Provision pour assurance Vie	0	0		
Provision pour assurance Non-vie	0	0		
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	0	0		
<b>MUTATIONS</b>	<b>Montants bruts 2012</b>	<b>Réassurances 2012</b>	<b>Montants bruts 2013</b>	<b>Réassurances 2013</b>
<b>CONTRATS D'ASSURANCE, VIE</b>				
Solde d'ouverture	5 623	3	6 177	2
Versements hors commissions	753	0	629	0
Provisions versées	-573	0	-517	0
Intérêts crédités	91	0	197	0
Charges des participations aux bénéfices	3	0	4	0
Écarts de change	30	0	-109	0
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	0	0	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0
Autres mutations	250	-1	-120	0
Solde de clôture	6 177	2	6 261	2
<b>CONTRATS D'ASSURANCE, NON-VIE</b>				
Solde d'ouverture	2 533	147	2 633	135
Variation de la provision pour primes non acquises*	-4	0	200	0
Montants versés pour des sinistres des années précédentes	-246	-23	-214	-10
Surplus/déficit des provisions pour sinistres des années précédentes	-93	13	-99	-1
Provision pour nouveaux sinistres	298	6	325	9
Écarts de change	10	1	-16	-1
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	0	0	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0
Autres mutations	134	-8	94	13
Solde de clôture	2 633	135	2 922	144
<b>CONTRATS D'INVESTISSEMENT AVEC PARTICIPATION DISCRÉTIONNAIRE AUX BÉNÉFICES, VIE</b>				
Solde d'ouverture	11 758	0	10 394	0
Versements hors commissions	391	0	433	0
Provisions versées	-1 035	0	-948	0
Intérêts crédités	336	0	195	0
Charges des participations aux bénéfices	0	0	0	0
Écarts de change	1	0	-4	0
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	0	0	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	0
Autres mutations	-1 057	0	-551	0
Solde de clôture	10 394	0	9 518	0

\* La modification au niveau de la provision pour primes non acquises en 2013 porte sur la comptabilisation des primes sur la durée totale du contrat et non à la première échéance. Il s'agit uniquement d'un changement au niveau de la présentation par rapport à l'exercice précédent, avec contrepartie dans les Autres actifs, sans impact sur le résultat.

- Provisions techniques : les provisions techniques ont trait aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire.
- Passifs des contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire : les passifs des contrats d'investissement sans partici-

pation bénéficiaire discrétionnaire sont évalués à la juste valeur. Il s'agit le plus souvent de contrats de la branche 23. Ils sont repris sous les passifs financiers (voir Annexe 18).

- Provisions techniques pour assurances Vie : les provisions techniques pour assurances Vie sont calculées sur la base de plusieurs hypothèses,

évaluées de manière judicieuse. Dans ce cadre, diverses sources d'informations internes et externes sont utilisées. En ce qui concerne la comptabilisation des provisions techniques, la norme IFRS 4 se réfère actuellement dans une large mesure aux normes comptables locales. Les provisions techniques sont souvent calculées sur la base des paramètres techniques en vigueur au moment de la conclusion du contrat et sont soumises au test de suffisance du passif (*liability adequacy test*). Les principaux paramètres sont les suivants :

- les taux de maladie et de mortalité, qui sont basés sur les tables de mortalité standard et sont éventuellement adaptés en fonction des expériences passées ;
- les hypothèses relatives aux coûts, qui reposent sur les niveaux de coûts actuels et le chargement de gestion ;
- le taux d'escompte, qui est en général assimilé au taux d'intérêt technique et reste constant pendant la durée du contrat. Il est

corrigé dans certains cas sur la base de dispositions légales et de décisions de politique interne.

- Les hypothèses relatives aux provisions techniques pour sinistres à payer reposent sur les expériences passées (y compris certaines hypothèses relatives au nombre de sinistres, aux indemnisations de sinistres et aux coûts de règlement des sinistres), corrigées de facteurs tels que l'évolution escomptée du marché et la hausse des sinistres et de facteurs externes comme les décisions judiciaires et la législation. Les provisions techniques pour assurances Non-vie ne sont pas actualisées, sauf en cas d'obligations à long terme et/ou d'indemnisations de sinistres sous la forme d'un paiement périodique (hospitalisation, accidents du travail, etc.).
- Il n'y a eu en 2013 aucun changement important d'hypothèses entraînant une modification notable de la valorisation des actifs et passifs d'assurances.

## Annexe 36 : Provisions pour risques et charges

(en millions d'EUR)	Provisions pour restructuration	Provisions pour impôts et litiges	Autres	Sous-total	Provisions pour crédits d'engagement hors bilan	Total
<b>2012</b>						
Solde d'ouverture	27	695	78	800	89	889
Mutations avec impact sur le résultat						
Montants affectés	20	32	18	70	157	227
Montants utilisés	-8	-379	-7	-394	-4	-398
Montants repris en raison d'excédent	-7	-21	-2	-31	-114	-145
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	0	0	0	0
Autres mutations	-9	-21	19	-12	-36	-47
Solde de clôture	23	305	105	433	92	526
<b>2013</b>						
Solde d'ouverture	23	305	105	433	92	526
Mutations avec impact sur le résultat						
Montants affectés	5	17	22	44	63	107
Montants utilisés	-9	-13	-2	-24	-9	-33
Montants repris en raison d'excédent	0	-2	-4	-7	-59	-66
Transfert depuis/vers les passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés					0	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	-6	-7	0	-6
Autres mutations	1	-14	-17	-31	25	-5
Solde de clôture	20	292	98	409	114	523

- Il n'est raisonnablement pas possible d'estimer le moment d'utilisation de la majorité des provisions constituées.
- Provisions pour restructuration : les provisions pour restructuration (en millions d'euros) ont essentiellement trait :
  - à KBC Bank (2013 : 5 ; 2012 : 3)
  - à KBC Financial Products (2013 : 5 ; 2012 : 4)
  - aux filiales d'Europe centrale et orientale de KBC Bank (conjointement, 2013 : 6 ; 2012 : 10).
- Provisions pour impôts et litiges :
  - CDO : le solde de la provision pour contestations commerciales liées aux CDO s'élevait à 0,036 milliard d'euros à fin 2013.
  - Informations concernant les litiges : voir infra.
- Les Autres provisions comprennent des provisions pour divers risques et dépenses futures.
- Principaux litiges pendants : conformément aux règles IFRS, les actions intentées contre des sociétés du groupe KBC sont évaluées en fonction du risque estimé (probable, possible ou improbable). Des provisions sont constituées pour les dossiers dont l'évaluation du risque équivaut à perte probable (voir Annexes aux méthodes comptables). Aucune provision n'est constituée pour les actions jugées possibles (dossiers dont l'évaluation du risque équivaut à perte possible). Toutefois, un commentaire est fourni dans les comptes annuels si ces dossiers

peuvent avoir une influence significative sur le bilan (lorsque l'action peut mener à un décaissement de plus de 25 millions d'euros). Toutes les autres actions (dont l'évaluation du risque équivaut à perte improbable) présentant un risque minime ou nul ne doivent pas obligatoirement être mentionnées, quelle que soit leur ampleur. Les principaux dossiers sont résumés ci-dessous. Les informations fournies sont limitées afin de ne pas compromettre la position du groupe dans les actions en cours.

- Perte probable :
  - Au moment de la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008, KBC Bank avait encore des transactions sur dérivés en cours avec Lehman Brothers Finance AG (LBF) dans le cadre d'un contrat-cadre ISDA. La faillite a été considérée comme un défaut d'exécution et a entraîné la clôture anticipée de toutes les transactions sur dérivés en cours. LBF conteste notamment la méthode d'évaluation utilisée par KBC Bank et déclare, dans une mise en demeure du 21 décembre 2012, que le montant net qui lui est dû en vertu de l'accord-cadre ISDA s'élève à 58,1 millions de dollars, à majorer des intérêts de 52,8 millions de dollars à partir de septembre 2008. KBC Bank pense disposer de plusieurs arguments pour défendre la méthode d'évaluation utilisée et conteste avec force le taux d'intérêt utilisé par LBF. Le 25 septembre 2013, KBC a été assigné par LBF à Londres. LBF a

intenté une action afin de réclamer 58,1 millions de dollars, majorés de 57 millions de dollars d'intérêts, tels que calculés jusque fin mars 2013. KBC a déposé une défense succincte par écrit auprès du tribunal. LBF était censé faire part de sa réaction d'ici mi-mars, mais a entre-temps obtenu un report. La procédure au Royaume-Uni prévoit l'échange de pièces dans l'intervalle et l'organisation d'une conférence sur la gestion de la procédure (*case management conference* ou CMC) par le juge. Ces étapes de la procédure ne sont pas encore définies. Le procès aura lieu au plus tôt un an après la CMC. Une provision adaptée a été constituée pour ce risque.

- KBC Diversified Fund, un portefeuille distinct de KBC AIM Master Fund spc, a intenté une action contre Lehman Brothers International Europe (LBIE) concernant des dérivés pour un montant de 44,3 millions de dollars. Ce montant est le résultat d'une compensation (*set off*) entre les réclamations des différentes entités de KBC et LBIE. LBIE conteste le calcul et l'application d'une compensation. KBC a dès lors constitué une provision pour cette réclamation. Des négociations ont lieu entre KBC et le curateur de LBIE concernant la valorisation de plusieurs transactions clôturées.
- Selon ses calculs, KBC Bank obtient un montant *close-out* ISDA de 29,2 millions de dollars dont Lehman Brothers Special Financing Inc. (LBSF) est redevable à KBC. Le curateur de LBSF conteste l'évaluation de certaines transactions sur dérivés. LBSF et KBC sont parvenus à un arrangement en vertu duquel KBC peut introduire une réclamation pour un montant de 22,7 millions de dollars. Une provision adéquate a été constituée étant donné la faible probabilité de récupérer cette somme.
- En 2003, une importante affaire de fraude a été exposée au grand jour chez K&H Equities Hongrie. De nombreux clients avaient essuyé de grosses pertes sur leurs portefeuilles de titres à la suite de spéculations non autorisées et d'éventuels détournements. Des ordres et des relevés de portefeuille avaient été falsifiés. Des condamnations pénales ont été prononcées en août 2008. Toutes les actions en dommages et intérêts (sauf une) à charge de K&H Equities ont été réglées soit à l'amiable, soit par jugement arbitral. En ce qui concerne la dernière action en responsabilité, une procédure est en cours devant le tribunal civil. Une provision adéquate a été constituée à cet effet, compte tenu de l'intervention d'un assureur externe.
- Entre fin 1995 et début 1997, KBC Bank et KB Consult avaient été associées au transfert de sociétés de trésorerie. Une société de trésorerie se caractérise par le fait qu'outre d'autres actifs liquides, l'actif du bilan se compose essentiellement de créances et d'avoirs de trésorerie. Sur la période 1995-1997, KB Consult est intervenue à plusieurs reprises à titre d'intermédiaire entre les vendeurs et les acheteurs de ces sociétés. La banque agissait sur plusieurs plans, mais surtout au niveau des paiements ou des octrois de crédits. KBC Bank et/ou KB Consult sont impliquées dans plusieurs procédures civiles devant le tribunal. En outre, KB Consult a été inculpée par le juge d'instruction en 2004 et a été convoquée, de concert avec KBC Bank et KBC Groupe SA, devant la Chambre du conseil de Bruges pour le règlement de la procédure. Dans son ordonnance du 9 novembre 2011, la Chambre du conseil a levé les poursuites engagées à l'encontre de KBC Groupe SA mais a renvoyé KB Consult et KBC Bank devant le tribunal correctionnel pour faux en écriture de droit commun et usage de faux fiscal de droit commun. L'État belge a interjeté appel auprès de la Chambre des mises en accusation. Aucune date d'audience n'a été fixée jusqu'à présent. Une provision de 31,4 millions d'euros a été constituée, pour amortir l'incidence d'éventuelles actions en dommages et intérêts dans ce cadre. En

tant que tel, le transfert d'une société de trésorerie est une transaction parfaitement légale. Néanmoins, il est apparu par la suite que certains acheteurs avaient agi de mauvaise foi et n'avaient en réalité fait aucun investissement. Ils n'avaient pas non plus introduit de déclaration fiscale pour les sociétés de trésorerie qu'ils avaient achetées. KBC Bank et KB Consult ont immédiatement pris les mesures nécessaires pour rompre toute relation avec ces parties. Un renvoi devant le tribunal correctionnel n'implique en aucun cas une condamnation d'une entité de KBC. KBC se défend pleinement, notamment sur la base du caractère légalement non condamnable de la personne morale pendant la période des faits mais surtout en l'absence d'intention dans son chef sur le plan pénal.

- En mars 2000, Rebeo et Trustimmo, deux filiales d'Almafin (elle-même filiale de KBC Bank), ainsi que quatre anciens administrateurs de Broeckdal Vastgoedmaatschappij, ont été assignés devant le Tribunal civil de Bruxelles par le Ministère des Finances de l'État belge en vue du paiement de 16,7 millions d'euros d'impôts dus par Broeckdal Vastgoedmaatschappij. Broeckdal a toutefois contesté ces créances fiscales et a elle-même entamé en décembre 2002 une procédure à l'encontre du Ministère des Finances de l'État belge devant le Tribunal civil d'Anvers. L'action civile en cours devant le Tribunal de Bruxelles est suspendue jusqu'à ce qu'un jugement final soit donné dans la procédure fiscale en cours devant le Tribunal d'Anvers. Broeckdal a été dissoute judiciairement par jugement du 2 novembre 2010 et la clôture de la liquidation a été prononcée par jugement du 13 septembre 2011. Une provision de 30 millions d'euros a été constituée pour couvrir ce risque éventuel.
- En 1991, un syndicat de banques (incluant KBC Bank SA (branche londonienne)) a refinancé Bell Group. Certaines sociétés de Bell Group ont octroyé des sûretés. Au moment de l'effondrement de Bell Group en avril 1991, les banques ont recouvré les montants en cours par la réalisation de leurs sûretés. Les liquidateurs de Bell Group, qui exigeaient le remboursement de tous les montants récupérés par les banques, ont entamé des procédures judiciaires, argumentant que les sûretés en faveur des banques avaient été constituées de manière illégitime. Dans son jugement du 28 octobre 2008, le tribunal australien de première instance a condamné les banques à rembourser tous les montants récupérés, majorés des intérêts capitalisés. Le syndicat de banques a alors interjeté appel. Dans son arrêt du 17 août 2012, la Cour suprême d'Australie occidentale a même condamné les banques à rembourser un montant supérieur à la suite de calculs d'intérêts. Compte tenu de cet arrêt et en prévision d'une décision de la Haute Cour d'Australie, KBC Bank a constitué une provision d'environ 64 millions d'euros. Même si les banques sont autorisées à se pourvoir en appel, la Haute Cour se prononcera uniquement sur la composition des intérêts dus par les banques. Le 15 mars 2013, la Haute Cour a autorisé les banques à entamer la procédure d'appel. Le succès remporté auprès de l'instance d'appel a permis aux banques de démarrer des négociations en vue de la conclusion d'un arrangement entre toutes les parties concernées. Les négociations ont débouché en juin 2013 sur un accord de principe entre toutes les parties concernées, qui s'accordent sur un montant de 1,7 milliard de dollars australiens. La version finale exécutable de l'arrangement n'a été approuvée qu'en septembre 2013. Vu que l'arrangement prévoit plusieurs conditions suspensives à remplir au préalable et que les parties se sont vu octroyer un délai de six mois pour y satisfaire, le paiement en exécution de l'arrangement n'aura lieu qu'en 2014. La provision existante a dès lors été maintenue en 2013.

## Annexe 37 : Autres passifs

(en millions d'EUR)	31-12-2012	31-12-2013
<b>Total</b>	<b>3 598</b>	<b>3 025</b>
<b>Ventilation selon le type</b>		
Obligations résultant des régimes de retraite ou autres avantages du personnel	913	398
Dépôts de réassureurs	71	80
Charges à imputer (autres que les dépenses d'intérêts liées aux passifs financiers)	530	405
Autres	2 083	2 143

- Des informations complémentaires relatives aux obligations résultant des régimes de retraite sont fournies à l'Annexe 38. Il convient de noter que le montant des obligations résultant des régimes de retraite ou

autres avantages du personnel repris à l'Annexe 37 a une portée plus large que les montants mentionnés à l'Annexe 38.

## Annexe 38 : Obligations résultant des régimes de retraite

(en millions d'EUR)	31-12-2012	31-12-2013
<b>RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES</b>		
<b>Rapprochement des obligations brutes au titre de prestations définies</b>		
Obligations brutes au titre de prestations définies, au début de l'exercice	1 823	2 191
Coût des services rendus au cours de la période	94	108
Coût financier	74	53
Modification du régime de retraite		
Gain ou perte actuariel découlant de changements dans les hypothèses démographiques	4	-93
Gain ou perte actuariel découlant de changements dans les hypothèses financières	347	-110
Coût des services passés	0	-2
Prestations payées	-127	-119
Écarts de change	4	0
Réductions	-6	0
Transfert lié à la norme IFRS 5	-16	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0
Autres	-4	5
Obligations brutes au titre de prestations définies, au terme de l'exercice	2 191	2 034
<b>Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime</b>		
Juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice	1 557	1 765
Rendement effectif des actifs du régime	218	60
Rendement attendu des actifs du régime	61	43
Cotisations de l'employeur	113	85
Cotisations effectuées par les participants au régime	20	23
Prestations payées	-127	-119
Écarts de change	3	1
Liquidations	-2	1
Transfert lié à la norme IFRS 5	-13	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0
Autres	-3	1
Juste valeur des actifs du régime au terme de l'exercice	1 765	1 818
Dont instruments financiers émis par le groupe	0	10
Dont biens immobiliers détenus par KBC	11	11
<b>Financé</b>		
Actifs du régime excédant les obligations brutes au titre de prestations définies	-425	-216
Droit au remboursement	0	0
Limite du plafond de financement	0	0
Charges de retraite non financées à payer/payées	-425	-216
<b>Mutation du passif ou de l'actif net</b>		
Charges de retraite non financées à payer/payées au début de l'exercice	-265	-425
Montants comptabilisés dans le compte de résultats	-80	-94
Montants non comptabilisés dans le compte de résultats	-198	206
Cotisations de l'employeur	113	85
Écarts de change	0	-1
Transfert lié à la norme IFRS 5	1	0
Modifications du périmètre de consolidation	-4	0
Autres	8	14
Charges de retraite non financées à payer/payées au terme de l'exercice	-425	-216
<b>Montants comptabilisés dans le compte de résultats</b>		
Coût des services rendus au cours de la période	94	108
Coût des services passés	0	-3
Coût financier	12	11
Cotisations des travailleurs affiliés au plan	-20	-22
Réductions	-5	0
Liquidations	2	0
Modifications du périmètre de consolidation	-1	0

(en millions d'EUR)	31-12-2012	31-12-2013
<b>Modifications des montants non comptabilisés dans le compte de résultats</b>	<b>198</b>	<b>-206</b>
Gain ou perte actuariel découlant de changements dans les hypothèses démographiques	4	-93
Gain ou perte actuariel découlant de changements dans les hypothèses financières	347	-110
Résultats actuariels des actifs du régime	-160	-17
Ajustements d'expérience	0	-5
Autres	7	19
<b>Principales hypothèses actuarielles utilisées (moyennes pondérées)</b>		
Taux d'actualisation	2,3%	3,0%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,1%	3,1%
Taux d'inflation attendu	2,0%	2,0%
<b>RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES</b>		
Charges pour régimes à cotisations définies	1	1

- Les accords de pension des membres du personnel belges des différentes sociétés du groupe KBC sont couverts par des fonds de pension et des assurances de groupe, dont les principaux consistent en des régimes à prestations définies. Un régime à cotisations définies a été introduit en 2013 pour toutes les entrées en service futures (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014). Les principaux régimes à prestations définies sont les plans gérés par le Fonds de pension KBC (OFP) et le Fonds de pension Senior Management KBC (OFP), auxquels adhèrent KBC Bank, KBC Assurances (depuis 2007) et la majorité de leurs filiales belges, et l'assurance de groupe de KBC Assurances (temps de service avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007). Les actifs des deux premiers régimes de retraite cités sont essentiellement gérés par le Fonds de pension, qui fait appel à KBC Asset Management à cet effet. La prestation de retraite est calculée sur la base du salaire précédent le départ à la retraite, de la période d'affiliation et d'une formule mathématique qui prévoit un pourcentage progressif à mesure que le salaire augmente.
- KBC Bank Ireland a participé à un régime à prestations définies intégralement financé jusqu'au 31 août 2012. Depuis cette date, des droits de pension supplémentaires ne sont plus accumulés dans le plan de pension pour les années de service futures. Les prestations de pension acquises dans le plan tiennent compte des augmentations salariales futures des affiliés (gestion dynamique). Les actifs du plan de pension sont séparés des actifs de la banque. Les travailleurs de KBC Finance

Ireland et de la succursale KBC Bank Dublin sont également affiliés à ce plan de pension. Les prestations de pension sont calculées sur la base d'une formule mathématique qui tient compte de l'âge, du salaire et de la période d'affiliation.

- Rendement escompté des actifs du régime : le rendement escompté des actifs du régime est déterminé sur la base du taux d'investissements spécifiques, compte tenu de la nouvelle allocation stratégique détaillée des avoirs en gestion.

$$RDA = (W \times \text{taux LDI } T) + (X \times \text{taux corp } T) + (Y \times (\text{taux gov } T + 3\%)) + (Z \times (\text{taux gov } T + 1,75\%)), \text{ où :}$$

Taux LDI = 2 x taux des swaps en euro T - 1 x taux des swaps en euro à six mois

Taux gov = taux OLO T

Taux corp = taux des swaps en euro T + corporate spread

T = duration moyenne des passifs

W = pourcentage d'investissements adossés au passif (*liability driven investments* ou LDI)

X = pourcentage d'obligations d'entreprises

Y = pourcentage d'actions

Z = pourcentage de l'immobilier.

Les primes de risque de respectivement 3% et 1,75% sont basées sur le rendement escompté à long terme des actions et de l'immobilier.

#### Informations complémentaires relatives aux obligations résultant des régimes de retraite (en millions d'EUR)

Évolution des principaux éléments du tableau principal	2009	2010	2011	2012	2013
Obligations brutes au titre de prestations définies	1 997	1 645	1 823	2 191	2 034
Juste valeur des actifs du régime	1 529	1 439	1 557	1 765	1 818
Charges de retraite non financées à payer/payées	-512	-437	-372	-425	-216
Impact de la modification des hypothèses utilisées pour le calcul actuariel des actifs du plan et des obligations brutes*	2009	2010	2011	2012	2013
Impact sur les actifs du plan	0	0	0	0	0
Impact sur les obligations brutes	-18	-84	-76	213	85

\* Résultant des régimes à prestations définies. '+' en cas d'impact positif, '-' en cas d'impact négatif. Les chiffres se rapportent à l'ensemble des régimes de retraite susmentionnés.

**Informations complémentaires relatives aux obligations résultant des régimes de retraite**

	Fonds de pension KBC	Assurance groupe KBC Assurances	Plan de pension KBC Bank Ireland
Composition au 31-12-2012			
Actions	36%	4%	64%
Obligations	48%	96%	6%
Immobilier	10%	0%	2%
Liquidités	6%	0%	28%
Composition au 31-12-2013			
Actions	40%	10%	57%
Obligations	44%	90%	32%
Immobilier	12%	0%	2%
Liquidités	4%	0%	9%
Dont actifs illiquides	12%	0%	2%
Cotisations escomptées en 2014 (en millions d'EUR)	98	3	1
Nature des avantages du plan de pension	Capital à l'âge de la retraite. Capital décès en cas de décès en service actif. Rente mensuelle en cas d'incapacité de travail.	Capital à l'âge de la retraite.	Annuité à vie à l'âge de la retraite. Le fonds de pension a été interrompu le 30 août 2012. Les prestations acquises font l'objet d'une gestion dynamique.
Cadre législatif	Les plans de pension sont repris dans les CCT et sont convertis dans un règlement de pension. Rapport annuel des niveaux de financement aux autorités de contrôle (FSMA/BNB). Rapport aux autorités de contrôle en cas de sous-financement.		Réglementé par la Commission irlandaise des pensions. Calcul annuel du niveau de financement. Certification triennale du niveau de financement. Rapport à la Commission irlandaise des pensions en cas de sous-financement.
Responsabilités de KBC	Versement de cotisations adéquates conformément à l'accord de financement du plan. Financement du plan de pension. Transmission annuelle de la fiche de pension aux affiliés.		Versement de cotisations adéquates conformément à l'accord de financement du plan
Risques pour KBC	Risque d'investissement et risque d'inflation		Risque d'investissement
Politique actif-passif ( <i>asset-liability</i> )	Le portefeuille de couverture permet de se couvrir contre le risque de taux et d'inflation au moyen de contrats d'échange de taux. Le portefeuille de rendement vise à générer un rendement supplémentaire.		Investissements dans des fonds levered <i>LDI pooled</i> et diversification accrue par la réduction de l'exposition aux actions.
Modifications du plan	Le plan de pension Gevaert a fusionné avec le plan KBC Main Fund. La méthode d'actualisation passe d'une courbe de rendement à une courbe zéro-coupon.		Les gestionnaires ont décidé de réduire les prestations de pension des affiliés de 0,6% pour la période 2011-2013, afin de prendre en compte la taxe sur les prestations de pension introduite par le gouvernement irlandais.
Financement	Cotisations au plan calculées selon la méthode des unités de crédit projetées.		Cotisations au plan calculées selon la méthode des unités de crédit projetées. Le fonds de pension a été interrompu le 30 août 2012. Des années de service futures ne sont pas incluses dans ce plan de pension.
Réductions et liquidations	Fidea n'est plus membre du Fonds de pension KBC depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2014. Tous les droits et obligations résultant des régimes de retraite ont été transférés au fonds de pension Delta Lloyd. Depuis le 1 <sup>er</sup> mars 2013, KBC Private Equity ne participe plus au Fonds de pension KBC, en raison de la sortie de service ou du transfert de tous ses travailleurs à KBC Securities à cette date. KBC Vastgoed a été intégrée dans KBC Bank en 2013. KBC Global Services a été liquidée le 1 <sup>er</sup> juillet 2013. Tous les travailleurs ainsi que leurs droits résultant des régimes de retraite ont été transférés à KBC Groupe.		Pas d'application
Méthode d'actualisation	Les cotations Iboxx de diverses tranches d'échéance d'obligations d'entreprises dotées de la note AA constituent le point de départ. La courbe de rendement obtenue est convertie en une courbe zéro-coupon. Une extrapolation est effectuée à partir de la seizième année et une courbe plane est obtenue à partir de vingt ans.		La méthode Mercer consiste à composer un panier d'obligations d'entreprises dotées des notes AAA-, AA- et A-, qui constitue le point de départ. Un spread est déduit des cotations des obligations d'entreprises dotées de la note A, afin d'obtenir une sorte d'obligation d'entreprise équivalente dotée de la note AA. Enfin, après la conversion au format zéro-coupon et l'extrapolation à de longues durées, le taux d'actualisation équivalent est déterminé.

**Informations complémentaires relatives aux obligations résultant des régimes de retraite**

	Fonds de pension KBC	Assurance groupe KBC Assurances	Plan de pension KBC Bank Ireland
<b>Principales hypothèses actuarielles</b>			
Taux d'actualisation moyen	2,98%	2,68%	4,00%
Hausse salariale escomptée	3,10%	3,02%	2,90%
Inflation escomptée	2,00%	2,00%	1,90%
Hausse escomptée des pensions	–	–	1,90%
Durée moyenne des obligations	14,1 ans	12,92 ans	18 ans
Durée moyenne pondérée des obligations	10,99 ans	12,47 ans	24 ans
Impact de la modification des hypothèses utilisées pour le calcul actuel des obligations brutes			
Hausse des obligations brutes au 31-12-2013 à la suite :			
d'une baisse de 1% du taux d'actualisation	11,46%	10,22%	27,75%
d'une hausse de 1% de l'inflation escomptée	9,95%	8,87%	23,77%
d'une hausse salariale dépassant les prévisions de 1% et venant s'ajouter à l'inflation	12,24%	12,98%	9,90%
de la fixation de l'âge de la retraite à 65 ans (au lieu de 63 ans) pour tous les travailleurs actifs	1,88%	-3,40%	–
de l'augmentation de l'espérance de vie d'un an	–	–	2,37%
L'impact des hypothèses suivantes n'est pas connu :	Impact de la baisse des chiffres de mortalité : le fonds de pension verse toujours un capital, risque de longévité minime. Impact de la rotation du personnel : la rotation escomptée du personnel est très faible.		
	Pas d'application		

## Annexe 39 : Capitaux propres des actionnaires et titres de capital de base sans droit de vote

<b>En nombre</b>	<b>31-12-2012</b>	<b>31-12-2013</b>
Actions ordinaires	416 967 355	417 364 358
Dont actions ordinaires donnant droit au dividende	416 967 355	417 364 358
Dont actions propres	302	802
Obligations obligatoirement remboursables en actions	0	0
Instruments de capital de base sans droit de vote	118 644 067	79 096 044
Informations complémentaires		
Valeur fractionnelle par action (en EUR)	3,48	3,48
Nombre d'actions émises mais non entièrement libérées	0	0
<b>MUTATIONS</b>		
<b>en nombre</b>		<b>Titres de capital de base sans droit de vote</b>
<b>2012</b>		
Solde d'ouverture	357 980 313	220 338 982
Émission d'actions	58 987 042	–
Remboursement de titres de capital de base	–	-101 694 915
Solde de clôture	416 967 355	118 644 067
<b>2013</b>		
Solde d'ouverture	416 967 355	118 644 067
Émission d'actions	397 003	–
Remboursement de titres de capital de base	–	-39 548 023
Solde de clôture	417 364 358	79 096 044

- Actions ordinaires : le capital social de KBC Groupe SA se compose d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions ordinaires sont assorties d'un droit de vote, chaque action représentant une voix. Il n'est pas procédé à l'émission de parts bénéficiaires ou d'actions sans droit de vote. Les actions sont cotées sur NYSE Euronext Bruxelles et à la Bourse de Luxembourg.
- Augmentations de capital : en décembre 2012, le groupe a augmenté ses capitaux propres de 1,25 milliard d'euros environ, en émettant environ 59 millions d'actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital de décembre 2012 (+58 835 294 actions) et de l'augmentation de capital réservée au personnel (+151 748 actions). En décembre 2013, le groupe a étoffé ses capitaux propres de 13 millions d'euros, en émettant 397 003 actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital réservée au personnel. Pour plus de renseignements, nous vous renvoyons à la partie Comptes annuels non consolidés.
- Actions propres : au 31 décembre 2013, les sociétés du groupe KBC détenaient 802 actions KBC en portefeuille.
- Plans d'options sur actions : voir Annexe 12. Pour de plus amples renseignements sur le mandat concernant le capital autorisé, nous vous renvoyons à la partie Comptes annuels non consolidés.
- *Trust preferred securities* : 358 millions fin 2013 et 367 millions d'euros fin 2012. Ces *trust preferred securities* ont été émises en 1999 par KBC Funding Trust(s) pour une contre-valeur totale initiale de 1,5 milliard d'euros. Il s'agit d'instruments de dette hybrides perpétuels qui entrent dans la catégorie des instruments Tier 1 hybrides innovants. Un important montant de *trust preferred securities* avait déjà été racheté dans le passé. Les bénéficiaires des *trust preferred securities* sont des investis-

seurs institutionnels. Les *trust preferred securities* ne figurent pas dans les Capitaux propres des actionnaires mais dans les Intérêts de tiers : elles répondent à la définition des instruments de capitaux propres selon l'IAS 32, mais comme elles n'appartiennent pas aux actionnaires, elles sont reprises dans les Intérêts de tiers. La structure et les conditions sont décrites dans les notices d'offre correspondantes, disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

- Instruments de capitaux propres : depuis fin 2008, KBC Groupe SA a émis pour 7 milliards d'euros de titres du capital de base perpétuels, non transférables et sans droit de vote. L'État belge et le gouvernement flamand y ont souscrit à raison de 3,5 milliards d'euros chacun. Les autres caractéristiques des transactions sont décrites au chapitre Opérations de capital et de garantie conclues avec les pouvoirs publics en 2008 et 2009 de la partie Informations complémentaires. Le 2 janvier 2012, KBC a remboursé 0,5 milliard d'euros, majorés d'une pénalité de 15%, à l'État belge (portés au bilan le 31 décembre 2011). Le 17 décembre 2012, KBC a remboursé 3 milliard d'euros, majorés d'une pénalité de 15%, à l'État belge (portés au bilan le 31 décembre 2012). Le 3 juillet 2013, KBC a remboursé 1,17 milliard d'euros, majorés d'une pénalité de 50%, au gouvernement flamand (portés au bilan le 31 décembre 2013). KBC vise à rembourser le solde de 2,33 milliards d'euros (+ pénalités) en sept tranches égales de 0,33 milliard d'euros (+ pénalités) entre 2014 et 2020 ou plus tôt (sous réserve d'approbation usuelle de l'organe de contrôle). Au début janvier 2014, le groupe a remboursé 0,33 milliard d'euros de ce montant, majorés d'une pénalité de 50%.

## Autres annexes

### Annexe 40 : Engagements et garanties donnés et reçus

(en millions d'EUR)

	31-12-2012	31-12-2013
<b>Part non utilisée des lignes de crédit engagées</b>		
Données	27 802	24 514
De manière irrévocable	16 440	16 141
De manière révocable	11 362	8 373
Reçues	53	91
<b>Garanties financières</b>		
Données	11 053	10 397
Garanties et sûretés reçues	37 607	36 954
Pour actifs dépréciés ou échus mais non acquittés	2 716	2 807
Pour actifs non dépréciés ni échus mais non acquittés	34 891	34 147
<b>Autres engagements</b>		
Données	116	7
De manière irrévocable	116	7
De manière révocable	0	0
Reçus		
<b>Valeur comptable des actifs financiers donnés en garantie par KBC</b>		
Pour passifs*	20 811	25 655
Pour passifs éventuels	5 413	2 657

\* À fin 2013, le registre des actifs de couverture du patrimoine spécial du programme de *covered bonds* comptait pour environ 8,1 milliards d'euros de crédits hypothécaires et d'encaissements de trésorerie, contre 3,5 milliards d'euros à fin 2012. De plus amples informations sur les *covered bonds* sont fournies à la section Risque de liquidité du chapitre Gestion de la valeur et des risques.

- Juste valeur des garanties financières : la juste valeur des garanties financières est basée sur la valeur de marché disponible.
- KBC Groupe SA garantit irrévocablement et inconditionnellement tous les engagements et dettes existant au 31 décembre 2013, tels que définis à la Section 5 (c) du Companies (Amendment) Act irlandais, des entreprises irlandaises KBC Financial Services (Ireland) Limited et KBC Fund Management Limited. La garantie permet à ces sociétés d'être dispensées de certaines obligations de publication en vertu de la section 17 du Companies (Amendment) Act 1986 irlandais. Comme ces sociétés sont incluses dans la consolidation, il s'agit d'une transaction intragroupe et la garantie en question ne figure pas dans le tableau ci-dessus.

- Les garanties détenues (pouvant être vendues ou redonnées en garantie en l'absence de défaut dans le chef du propriétaire – voir tableau) doivent être restituées sous leur forme originale ou, éventuellement, en trésorerie. Les garanties peuvent être exigées en cas de dénonciation du crédit pour diverses raisons (défaut de paiement, faillite, etc.). En cas de faillite, les garanties sont vendues par le curateur. Dans les autres cas, la banque assure elle-même la réalisation ou la prise en possession des garanties. Les garanties reçues relatives aux dérivés OTC concernent principalement de la trésorerie, qui a été comptabilisée au bilan par KBC (et n'est pas reprise dans le tableau). De plus amples informations sont fournies à l'Annexe 22.

Garanties détenues (pouvant être vendues ou redonnées en garantie en l'absence de défaut dans le chef du propriétaire) (en millions d'EUR)	Juste valeur des garanties reçues		Juste valeur des garanties vendues ou redonnées en garantie	
	31-12-2012	31-12-2013	31-12-2012	31-12-2013
Actifs financiers	8 248	8 818	4 755	6 603
Instruments de capitaux propres	7	2	0	0
Instruments de dette	8 046	8 630	4 755	6 603
Prêts et avances	195	185	0	0
Trésorerie	0	0	0	0
Autres actifs	3	2	0	0
Immobilisations corporelles	3	2	0	0
Immeubles de placement	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0

Garanties prises en possession (en millions d'EUR)	31-12-2012	31-12-2013
Actifs non courants détenus en vue de la vente	0	2
Immobilisations corporelles	0	0
Immeubles de placement	2	1
Instruments de capitaux propres et titres de créance	0	0
Trésorerie	167	173
Autres	29	25
Total	197	201

## Annexe 41 : Location

(en millions d'EUR)

	31-12-2012	31-12-2013
<b>Créances résultant de contrats de location-financement</b>		
Investissement brut dans des contrats de location-financement, à recevoir	4 791	4 652
Jusqu'à 1 an	1 208	1 119
Plus de 1 an à 5 ans	2 342	2 320
Plus de 5 ans	1 241	1 213
Produits financiers futurs non acquis de contrats de location-financement	678	651
Investissement net dans des contrats de location-financement	4 110	4 044
Jusqu'à 1 an	1 054	978
Plus de 1 an à 5 ans	2 060	2 046
Plus de 5 ans	996	1 020
Dont valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur	33	22
Cumul des réductions de valeur sur créances de leasing irrécouvrables	174	137
Loyers conditionnels comptabilisés dans le compte de résultats	119	105
<b>Créances résultant de contrats de location simple</b>		
Montant des loyers minimums futurs à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables	428	429
Jusqu'à 1 an	136	135
Plus de 1 an à 5 ans	271	277
Plus de 5 ans	21	17
Loyers conditionnels comptabilisés dans le compte de résultats	0	1

- Il n'existe aucun cas important dans lequel KBC intervient en qualité de preneur dans le cadre d'un contrat de location simple et de location-financement.
- Conformément aux dispositions de l'IFRIC 4, aucun contrat de location simple ou de location-financement incorporé dans d'autres contrats n'a été constaté.
- Location-financement : la location-financement est en majeure partie fournie par des sociétés distinctes principalement actives en Belgique et en Europe centrale. KBC propose divers produits de location-

financement, allant du leasing d'équipement et de véhicules au leasing immobilier. Les contrats de location-financement sont proposés en Belgique par le réseau d'agences du groupe KBC. Cette formule gagne également en importance en Europe centrale.

• Location simple : les contrats de location simple portent essentiellement sur la location full service de voitures et sont proposés tant par le réseau d'agences de KBC Bank et CBC Banque que par une équipe de vente interne. La location full service est également développée en Europe centrale.

## Annexe 42 : Transactions avec parties liées

		Transactions avec des parties liées, à l'exception du key management (en millions d'EUR)											
		Filières					Entreprises associées						
		Coentreprises		Etat belge		Région flamande		Entreprises associées		Coentreprises		Région flamande	
<b>Actifs</b>		248	183	123	29 263	750	1 229	31 796	299	118	28	852	44
		Total	Autres	Coentreprises	Entreprises associées	Région flamande	Total	Autres	Coentreprises	Entreprises associées	Région flamande	Total	Total
Prêts et avances		98	132	83	0	0	1 227	1 541	85	55	18	0	41
Avances en compte courant		1	1	0	0	0	440	441	0	0	0	0	8
Prêts à terme		97	131	83	0	0	787	1 099	85	55	18	0	33
Location-financement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts à tempérament		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts hypothécaires		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de capitaux propres		96	32	26	0	0	0	155	131	39	5	0	0
À des fins de transaction		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
À des fins d'investissement		96	32	26	0	0	0	155	131	39	5	0	0
Autres créances		53	19	14	29 263	750	2	30 100	83	24	5	852	3
<b>Passifs</b>		657	134	35	426	0	85	1 337	535	124	15	0	146
Dépôts		656	126	35	0	0	83	900	531	14	15	0	142
Dépôts		656	126	35	0	0	83	900	528	14	15	0	142
Autres		0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
Autres passifs financiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes subordonnées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements en actions, attribuées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements en actions, exercées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres passifs		1	8	0	426	0	2	437	4	110	0	0	4
<b>Compte de résultats</b>		-8	-5	6	950	35	36	1 013	11	-4	6	25	26
Revenus nets d'intérêts		0	-1	2	950	35	42	1 028	5	-1	0	25	31
Primes d'assurances acquises avant réassurance		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus de dividendes		1	3	4	0	0	0	7	0	2	6	0	8
Revenus nets de commissions		1	-2	0	0	0	-1	-3	2	-1	0	0	2
Autres revenus nets		0	0	0	0	0	0	22	0	0	0	0	22
Frais généraux administratifs		-11	-4	0	0	0	-4	-19	-18	-4	0	0	-27
<b>Garanties</b>												-5	
Garanties données par le groupe											0	0	
Garanties reçues par le groupe											0	0	

Transactions avec le key management (membres du Conseil d'administration et du Comité de direction de KBC Groupe SA) (en millions d'EUR)*	2012	2013
<b>Total*</b>	<b>11</b>	<b>10</b>
Ventilation selon le type de rémunération		
Avantages à court terme	9	9
Avantages postérieurs à l'emploi	2	1
Régimes à prestations définies	2	1
Régimes à cotisations définies	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de départ	0	0
Paiements en actions	0	0
Options sur actions, en unités		
Au début de l'exercice	20 300	0
Attribuées	0	0
Exercées	-3 000	0
Modification de la composition	-17 300	0
Au terme de l'exercice	0	0
Avances et prêts attribués au key management et partenaires	1	3

\* Rémunérations allouées aux administrateurs ou partenaires de l'entreprise consolidante en raison de leurs fonctions dans cette entreprise, dans ses filiales et dans ses entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite attribuées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants.

- Le poste Autres dans le premier tableau comprend essentiellement KBC Ancora, Cera et MRBB. Le recouvrement des créances en cours à l'égard de Cera et KBC Ancora dépend dans une certaine mesure de l'évolution du groupe KBC. KBC a conclu à la mi-2013 un accord de transfert à un autre établissement financier de 0,3 milliard d'euros de crédits octroyés à KBC Ancora. En outre, Cera et KBC Ancora ont vendu en novembre 2013 18,8 millions d'actions KBC au total et ont affecté le produit de la vente au remboursement de crédits en cours auprès de KBC. Par conséquent, les crédits des actionnaires ont en définitive diminué de 1,2 milliard d'euros fin 2012 à 0,04 milliard d'euros fin 2013.
- Toutes les transactions avec les parties liées s'effectuent *at arm's length*.
- L'État belge et la Région flamande sont considérés *stricto sensu*, c'est-à-dire à l'exclusion des sociétés contrôlées par ces parties. Par suite du remboursement intégral en 2012 des titres de capital de base vendus à l'État belge, ce dernier n'est plus considéré comme partie liée à partir de 2013.
- Il n'y a pas eu d'autres transactions majeures avec des entreprises associées que celles figurant dans le tableau.
- Key management* : le *key management* englobe les membres du Conseil d'administration et du Comité de direction du Groupe. Le chapitre Déclaration de gouvernance d'entreprise contient plus de renseignements sur les rémunérations du *top management*.

- Les informations relatives aux transactions de renforcement du capital conclues avec les autorités fédérales belges et la Région flamande sont fournies dans la partie Informations complémentaires. Notes :
  - Le 2 janvier 2012, KBC Groupe SA a remboursé 0,5 milliard d'euros (+ une pénalité de 15%) en titres de capital de base sans droit de vote à l'État belge (inscription au bilan au 31 décembre 2011). Le 17 décembre 2012, KBC Groupe SA a remboursé 3 milliard d'euros (+ une pénalité de 15%) à l'État belge (inscription au bilan au 31 décembre 2012). KBC Groupe SA a remboursé 1,17 milliard d'euros (+ une pénalité de 50%) au gouvernement flamand le 3 juillet 2013 (inscription au bilan au 31 décembre 2013) ainsi que 0,33 milliard d'euros (+ une pénalité de 50%) au début 2014.
  - KBC a conclu en 2009 un accord de garantie avec l'État belge, qui couvre en grande partie l'éventuel risque de baisse lié à son exposition aux CDO. Les coûts y afférents sont comptabilisés dans le poste Résultat net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Le système de garantie a été revu fin 2012. De plus amples renseignements à ce sujet sont fournis dans la partie Informations complémentaires.
  - En 2012 et 2013, KBC a versé un coupon (de respectivement 595 millions d'euros et 543 millions d'euros) sur les titres de capital de base sans droit de vote émis en 2008 et 2009 à l'intention des pouvoirs publics belges et flamands.

## Annexe 43 : Rémunération du commissaire

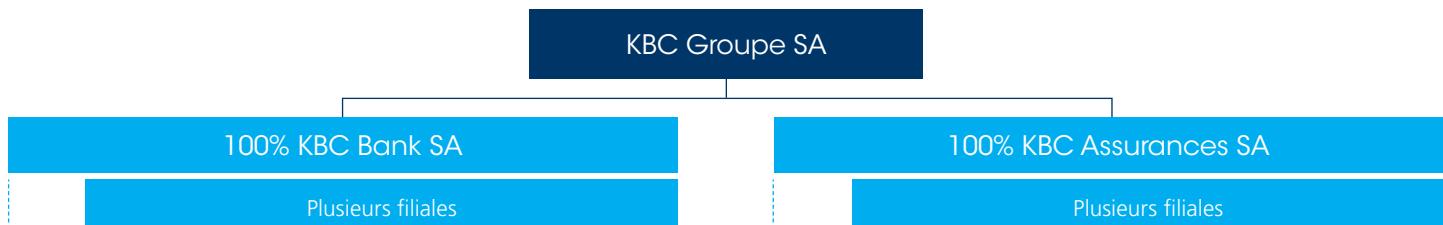
En 2013, KBC Groupe SA et ses filiales ont versé ensemble 10 228 937 euros à Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCCRL dans le cadre des missions de contrôle ordinaires, contre 13 114 829 euros en 2012. La rémunération versée en 2013 pour les autres services s'élève à 1 108 435

euros (contre 2 580 042 euros en 2012), répartis comme suit : autres missions de contrôle : 843 664 euros, missions de conseil fiscal : 50 994 euros, autres missions que le révisorat : 213 777 euros (contre respectivement 1 214 912, 183 927 et 1 181 203 euros en 2012).

## Annexe 44 : Principales filiales et entreprises associées (au 31 décembre 2013)

La structure juridique du groupe consiste essentiellement en KBC Groupe SA (y compris l'ancien KBC Global Services), qui chapeaute deux grandes sociétés : KBC Bank SA et KBC Assurances SA. Chacune de ces sociétés

compte plusieurs filiales et sous-filiales, dont les principales sont mentionnées dans le tableau.



Entreprise	Siège social	Pourcentage de participation au niveau du groupe	Division (pour prise en résultat)*	Activité
<b>KBC BANK</b>				
Filiales consolidées par intégration globale				
Banque Diamantaire Anversoise SA (contrat de vente signé)	Anvers – BE	100,00	CG	Établissement de crédit
CBC Banque SA	Bruxelles – BE	100,00	B	Établissement de crédit
CIBANK EAD	Sofia – BG	100,00	MI	Établissement de crédit
ČSOB a.s. (République tchèque)	Prague – CZ	100,00	RT	Établissement de crédit
ČSOB a.s. (Slovaquie)	Bratislava – SK	100,00	MI	Établissement de crédit
KBC Asset Management SA	Bruxelles – BE	100,00	B	Asset Management
KBC Bank SA	Bruxelles – BE	100,00	B/G	Établissement de crédit
KBC Bank Deutschland AG (contrat de vente signé)	Brême – DE	100,00	CG	Établissement de crédit
KBC Bank Funding LLC & Trust (groupe)	New York – US	100,00	CG	Émission d'actions privilégiées
KBC Bank Ireland Plc.	Dublin – IE	100,00	MI	Établissement de crédit
KBC Commercial Finance SA	Bruxelles – BE	100,00	B	Factoring
KBC Credit Investments SA	Bruxelles – BE	100,00	B/G	Investissements en titres liés aux crédits
KBC Finance Ireland	Dublin – IE	100,00	CG	Octroi de crédit
KBC Financial Products (groupe)	Diverses localisations	100,00	CG	Négoce d'actions et de dérivés
KBC Internationale Financieringsmaatschappij NV	Rotterdam – NL	100,00	CG	Émission d'obligations
KBC Lease (groupe)	Diverses localisations	100,00	B/G	Leasing
KBC Securities SA	Bruxelles – BE	100,00	B	Société de Bourse, corporate finance
K&H Bank Rt.	Budapest – HU	100,00	MI	Établissement de crédit
<b>KBC ASSURANCES</b>				
Filiales consolidées par intégration globale				
ADD SA	Heverlee – BE	100,00	B	Compagnie d'assurances
ČSOB Pojišt'ovna (République tchèque)	Pardubice – CZ	100,00	RT	Compagnie d'assurances
ČSOB Poist'ovna a.s. (Slovaquie)	Bratislava – SK	100,00	MI	Compagnie d'assurances
DZI Insurance	Sofia – BG	100,00	MI	Compagnie d'assurances
Groupe VAB	Zwijndrecht – BE	95,00	B	Assistance voiture
K&H Insurance Rt.	Budapest – HU	100,00	MI	Compagnie d'assurances
KBC Group Re SA	Luxembourg – LU	100,00	B/G	Compagnie d'assurances
KBC Assurances SA	Leuven – BE	100,00	B/G	Compagnie d'assurances
Filiales consolidées par intégration proportionnelle				
NLB Vita d.d.	Ljubljana – SI	50,00	CG	Compagnie d'assurances
<b>KBC GROUPE SA (autres filiales directes)</b>				
Filiales consolidées par intégration globale				
KBC Groupe SA	Bruxelles – BE	100,00	CG	Holding et structure de communauté d'intérêt

\* Division dont le résultat est incorporé. B = Belgique, RT = République tchèque, MI = Marchés internationaux, CG = Centre de groupe

- Comme nous l'avons indiqué dans les méthodes comptables, la méthode de consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les entités (importantes) (y compris les *Special Purpose Vehicles*) sur lesquelles la société consolidante exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif. Pour déterminer si les SPV doivent être consolidés ou non, KBC se base sur les principes énoncés dans SIC 12. Il utilise en outre des seuils de matérialité en vue d'une intégration dans la consolidation. Une société entrant en ligne de compte pour une consolidation est effectivement prise dans la consolidation si deux des critères suivants sont remplis : (a) la part du groupe dans les capitaux propres est supérieure à 2,5 millions d'euros, (b) la part du groupe dans le résultat est supérieure à 1 million d'euros, (c) le total du bilan est supérieur à 100 millions d'euros. Le total du bilan globalisé des sociétés exclues ne peut excéder 1% du total du bilan consolidé. Certains SPV

ne répondent qu'à un des trois critères et ne sont donc pas consolidés, tant que le total du bilan globalisé des sociétés exclues ne dépasse pas 1% du total du bilan consolidé. Il s'agit essentiellement des SPV constitués dans le cadre des activités CDO. Il convient de noter que ces SPV ne dépassent qu'un seuil de matérialité (total du bilan), vu qu'ils affichent des capitaux propres et un résultat net très limités. Les résultats relatifs aux CDO se situent chez KBC Financial Products, qui est consolidé. La non-consolidation de ces SPV n'a donc un impact que sur la présentation du bilan consolidé et non sur les capitaux, le résultat ou la solvabilité.

- La liste complète des sociétés comprises ou non dans la consolidation et des entreprises associées est fournie sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## Annexe 45 : Principales modifications du périmètre de consolidation

Entreprise	Société mère directe	Méthode de consolidation	Pourcentage de participation au niveau du groupe		Commentaire			
			31-12-2012	31-12-2013				
<b>Ajouts</b>								
Néant								
<b>Sorties</b>								
Tuir WARTA SA	KBC Assurances	Intégration globale	-	-	Déconsolidation le 30 juin 2012 à la suite de la cession			
KBL EPB (groupe)	KBC Groupe SA	Intégration globale	-	-	Déconsolidation le 30 juin 2012 à la suite de la cession			
Kredyt Bank SA	KBC Bank	Intégration globale	-	-	Déconsolidation le 31 décembre 2012 à la suite de la fusion avec Bank Zachodni			
KBC Private Equity SA	KBC Bank	Intégration globale	100,00%	-	Déconsolidation au 1 <sup>er</sup> trimestre 2013 pour immatérialité			
Nova Ljubljanska Banka d.d.	KBC Bank	Mise en équivalence	22,04%	-	Déconsolidation le 31 décembre 2012 à la suite de la cession au 1 <sup>er</sup> trimestre 2013			
Absolut Bank	KBC Bank	Intégration globale	99,00%	-	Déconsolidation le 31 mars 2013 à la suite de la cession au 2 <sup>e</sup> trimestre 2013			
KBC Banka A.D.	KBC Assurances	Intégration globale	100,00%	-	Déconsolidation à la mi-décembre 2013 à la suite de la cession au 4 <sup>e</sup> trimestre 2013			
<b>Changements de dénomination</b>								
Néant								
<b>Variations du pourcentage de participation et fusions internes</b>								
Groupe VAB SA	KBC Assurances	Intégration globale	79,81%	95,00%	Augmentation de la participation (au 2 <sup>e</sup> trimestre 2013)			
KBC Real Estate SA	KBC Bank	Intégration globale	100,00%	-	Fusion avec KBC Bank le 1 <sup>er</sup> juillet 2012			
KBC Global Services SA	KBC Groupe SA	Intégration globale	100,00%	-	Fusion avec KBC Groupe SA (1 <sup>er</sup> juillet 2013)			

## Annexe 46 : Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (IFRS 5)

- Selon la norme IFRS 5, un actif non courant (ou un groupe d'actifs destiné à être cédé) doit être classé comme détenu en vue de la vente, si sa valeur comptable sera essentiellement recouvrée par le biais d'une transaction de vente et non son utilisation continue. Pour cela, l'actif (ou groupe d'actifs destiné à être cédé) doit être immédiatement disponible à la vente dans son état actuel. En outre, la vente doit être très probable. Pour évaluer si une vente est très probable, la norme IFRS 5 énumère les conditions qui doivent être remplies pour qu'elle soit d'application :
  - 1 engagement du management à l'égard d'un plan de vente,
  - 2 démarches pour trouver un acquéreur et finaliser le plan,
  - 3 prix souhaité raisonnable par rapport à la juste valeur actuelle,
  - 4 vente dans l'année qui suit la date de classification,
  - 5 faible probabilité de modification notable ou d'abandon du plan.
- Une fois ces cinq conditions remplies, les actifs et passifs des désinvestissements concernés figurent dans un poste distinct du bilan, à savoir Actifs non courants détenus en vue de la vente et groupes destinés à être cédés pour les actifs et Passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés pour les passifs. Les chiffres de référence n'ont pas été adaptés, tel qu'autorisé par les normes IFRS. Si les groupes d'actifs destinés à être cédés sont en outre qualifiés d'activités abandonnées, leurs résultats (et les chiffres de référence) sont repris dans un poste du compte de résultats, en l'occurrence Résultat net après impôts des activités abandonnées.

- Principales sociétés tombant sous l'application de la norme IFRS 5 :
  - Au 31 décembre 2012 : Absolut Bank, la Banque Diamantaire Anversoise, KBC Bank Deutschland, KBC Banka et NLB.
  - En 2013, Absolut Bank, KBC Banka et NLB ont été cédées et un contrat de vente a été signé pour la Banque Diamantaire Anversoise et KBC Bank Deutschland. Seules les sociétés suivantes tombaient sous l'application de la norme IFRS 5 au 31 décembre 2013 : la Banque Diamantaire Anversoise et KBC Bank Deutschland.
  - Ces entités ne sont pas qualifiées d'activités abandonnées. Elles ne représentent en effet pas une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte de KBC.
- Nous fournissons ci-dessous des informations sur les dossiers de désinvestissement signés au 31 décembre 2013 mais pas encore finalisés.

Entreprise	Commentaire
KBC Bank Deutschland	En septembre 2013, KBC a signé un contrat en vue de la cession de KBC Bank Deutschland à un groupe d'investisseurs composé de Teacher Retirement System of Texas, Apollo Global Management LLC, Apollo Commercial Real Estate Finance Inc. et GrovePoint Capital LLP. La transaction libère environ 0,1 milliard d'euros de capitaux pour KBC, principalement en raison d'une réduction des actifs pondérés en fonction des risques. Elle débouche sur une amélioration de la solvabilité de KBC (ratio Tier-1 selon Bâle II) d'environ 15 points de base. La transaction doit encore être approuvée par les organes de contrôle.
Banque Diamantaire Anversoise	En décembre 2013, KBC a conclu un accord avec Yinren Group (Shanghai) concernant la cession de la Banque Diamantaire Anversoise (BDA). La transaction doit encore être approuvée par l'organe de contrôle. Elle entraînera la libération d'environ 0,1 milliard d'euros de capitaux pour KBC, principalement en raison d'une réduction des actifs pondérés en fonction des risques, et une hausse de près de 0,2% du ratio Tier 1 (Bâle II) de KBC. Avant la finalisation de la transaction, une partie du portefeuille de crédits de la BDA (principalement les crédits plus risqués et <i>non-performing</i> ) d'une valeur comptable nette de 0,4 milliard d'euros sera transférée à KBC Bank SA en vue de son dénouement normal. Une fois la transaction clôturée, KBC mettra un financement garanti de 0,2 milliard d'euros à la disposition de la BDA pendant au maximum deux ans.

- Vous trouverez ci-après des informations sur l'impact des activités tombant sous l'application de la norme IFRS 5.

(en millions d'EUR)		
<b>A ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>		
<b>Compte de résultats</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>Compte de résultats KBL EPB</b>		
Revenus nets d'intérêts	55	0
Revenus nets de commissions	167	0
Autres revenus nets	34	0
Total des produits	257	0
Charges d'exploitation	-220	0
Réductions de valeur	-22	0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0
Résultat avant impôts	15	0
Impôts	-8	0
Résultat après impôts	7	0
<b>Résultat de l'accord de vente relatif à KBL EPB</b>		
Réductions de valeur liées à l'évaluation basée sur la valeur de marché diminuée des frais de vente	25	0
Impôts (différés) liés à l'évaluation basée sur la valeur de marché diminuée des frais de vente	0	0
Produit de la vente, après impôts	25	0
Résultat net après impôts des activités abandonnées	32	0
<b>Résumé des flux de trésorerie KBL EPB</b>		
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	-1 612	0
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement	8	0
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement	6	0
Entrée/sortie de trésorerie nette	-1 597	0
<b>Bénéfice par action des activités abandonnées KBL EPB</b>		
Ordinaire	0,09	0,00
Dilué	0,09	0,00
<b>Engagements KBL EPB</b>		
Néant (déconsolidation de KBL EPB mi-2012)	—	—
<b>Dérivés – montants contractés KBL EPB</b>		
Néant (déconsolidation de KBL EPB mi-2012)	—	—
<b>B ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET GROUPES DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET PASSIFS LIÉS À DES GROUPES D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS</b>		
(entre parenthèses : dont activités abandonnées)		
<b>Bilan</b>		
<b>Actifs</b>		
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	484 (0)	57 (0)
Actifs financiers	6 407 (0)	3 627 (0)
Variation de la juste valeur des positions couvertes dans le cadre de la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	0 (0)	0 (0)
Actifs d'impôts	83 (0)	49 (0)
Participations dans des entreprises associées	3 (0)	0 (0)
Immeubles de placement et autres immobilisations corporelles	113 (0)	22 (0)
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	14 (0)	2 (0)
Autres actifs	35 (0)	13 (0)
Total de l'actif	7 138 (0)	3 769 (0)
<b>Passifs</b>		
Passifs financiers	3 657 (0)	1 977 (0)
Provisions techniques avant réassurance	0 (0)	0 (0)
Passifs d'impôts	12 (0)	11 (0)
Provisions pour risques et charges	9 (0)	10 (0)
Autres passifs	61 (0)	28 (0)
Total du passif	3 739 (0)	2 027 (0)
<b>Résultats non réalisés</b>		
Réserve de réévaluation d'actifs disponibles à la vente	101 (78)	-3 (0)
Impôts différés sur le poste susmentionné	-27 (-22)	0 (0)
Réserve pour couverture des flux de trésorerie	7 (0)	0 (0)
Écarts de conversion	55 (-4)	0 (0)
Total	136 (52)	-4 (0)

## Annexe 47 : Gestion des risques

Les informations requises concernant les risques (IFRS 4 et IFRS 7) et le capital (IAS 1) sont reprises dans les sections ayant fait l'objet d'un audit par le commissaire du chapitre Gestion de la valeur et des risques.

À la section consacrée au risque de crédit, ce chapitre fournit également des données relatives au risque lié aux obligations d'État ainsi que des renseignements sur le portefeuille de crédits structurés.

## Annexe 48 : Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Les événements postérieurs à la date de clôture du bilan sont des événements favorables ou défavorables qui se produisent entre la date de clôture (31 décembre 2013) et la date d'approbation des états financiers par le Conseil d'administration en vue de leur publication. On distingue d'une part les événements postérieurs à la date de clôture donnant lieu à des ajustements (événements qui confirment des situations qui existaient à la date de clôture) et d'autre part, les événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements (événements qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture). Le premier type d'événement donne en principe lieu à un ajustement des états financiers de l'exercice précédent l'événement, tandis que le deuxième type n'influence en principe que les états financiers de l'exercice suivant.

Les principaux événements qui n'ont pas donné lieu à des ajustements après la date de clôture des comptes sont les suivants :

- 8 janvier 2014 : remboursement d'une deuxième tranche d'aide publique (0,33 milliard d'euros + pénalité de 50%) au gouvernement flamand. En outre, les organes de contrôle compétents, chapeautés par la Banque nationale de Belgique, ont pris une décision commune à

l'égard de KBC Groupe SA en ce qui concerne les exigences en matière de capital (*Home-Host Capital*). KBC Groupe SA a été informée de l'exigence de maintenir en permanence un ratio de capital minimal (*fully loaded*) de 9,25% (hors bénéfices latents) selon les normes de Bâle III.

- Au premier trimestre 2014, une partie du portefeuille de CDO restantes a à nouveau été dénouée. L'impact sur le résultat est négligeable.
- 4 mars 2014 : KBC a annoncé son intention d'émettre un instrument additionnel Tier 1 (AT1) non dilutif, libellé en euro, conforme à la directive européenne sur les exigences de fonds propres (CRD IV) et ayant la taille d'une opération de référence. Cet instrument AT1 perpétuel sera non remboursable pendant les cinq premières années. Il prévoit la possibilité d'une réduction de valeur temporaire à un niveau *common equity* Tier 1 de 5,125%. Après la présentation itinérante organisée à l'intention des investisseurs en Europe et en Asie les 10, 11 et 12 mars 2014, KBC a placé un montant de 1,4 milliard d'euros. De plus amples informations sont fournies dans le communiqué de presse du 13 mars 2014, disponible sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## Annexe 49 : Informations générales relatives à la société

- Nom : KBC Groupe
- Constitution : le 9 février 1935 sous la raison sociale Kredietbank ; nom actuel depuis le 2 mars 2005
- Pays de constitution : Belgique
- Siège social : avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique
- TVA : BE 0403.227.515
- RPM : Bruxelles
- Forme juridique : société anonyme de droit belge faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne ; la société est un holding financier tombant sous le contrôle prudentiel de la Banque nationale de Belgique.
- Durée de la société : indéterminée
- Objet : la société est un holding financier qui a pour objet de détenir directement ou indirectement et de gérer des participations dans d'autres sociétés, parmi lesquelles figurent – sans que l'énumération soit limitative – des établissements de crédit, des entreprises d'assurances et d'autres institutions financières. La société a également pour objet de fournir des services de support aux tiers, en qualité de mandataire ou autrement, en particulier aux entreprises dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte. La société a également pour objet l'acquisition, au sens le plus large du terme (notamment par achat, location et leasing), l'entretien et l'exploitation de moyens de fonctionnement et la mise à disposition au sens le plus large du terme (notamment par location, octroi d'un droit d'usage) de ces moyens aux bénéficiaires cités dans la deuxième phrase. La société peut aussi faire office de société de propriété intellectuelle, chargée notamment du développement, de l'acquisition, de la gestion, de la protection et de l'entretien des droits de propriété intellectuelle ainsi que de la mise à

disposition de ces droits et/ou de l'octroi de droits d'usage sur ces droits aux bénéficiaires mentionnés dans la deuxième phrase. La société peut en outre effectuer toutes opérations commerciales, financières et industrielles nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet social et ayant un rapport direct ou indirect avec celui-ci. Elle peut également, par souscription, apport, participation ou toute autre forme que ce soit, acquérir des parts dans toute société, entreprise ou institution exerçant une activité similaire, apparentée ou complémentaire. Elle peut, d'une manière générale, effectuer, tant en Belgique qu'à l'étranger, toute opération pouvant contribuer à la réalisation de son objet social (article 2 des statuts, disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)).

- Lieux où les documents accessibles au public peuvent être consultés : les statuts de la société peuvent être consultés au Greffe du Tribunal de commerce de Bruxelles et sont publiés sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Les comptes annuels et le rapport annuel sont déposés à la Banque nationale de Belgique. Ces documents peuvent également être obtenus au siège de la société et sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Les décisions en matière de nomination et démission de membres du Comité de direction et du Conseil d'administration sont publiées par extrait aux Annexes du Moniteur belge. Les avis financiers concernant la société paraissent dans la presse financière et/ou sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Les convocations aux assemblées générales sont publiées au Moniteur belge, dans la presse financière, dans les médias et sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).
- Pour ce qui concerne les informations relatives à l'Assemblée générale des actionnaires et au droit de participation à l'Assemblée générale, nous vous renvoyons aux articles 23 et suivants des statuts, disponibles sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

## Tomás Slavata

Tomás croit dur comme fer en la récente campagne Instagram de ČSOB en République tchèque – tellement qu'il en est devenu l'un des visages ! Non sans raison.

"J'ai dû élever seul mes deux garçons ; je n'ai jamais pu obtenir de prêt hypothécaire. Une banque m'a carrément fait comprendre que dans ma situation, je ferais mieux d'oublier l'idée d'obtenir tout crédit. J'étais tellement découragé que j'ai mis fin à mes recherches. Lorsque, plus tard, j'ai acheté une voiture, je me suis adressé à ČSOB. Après mon expérience passée, c'est peu de dire que leur attitude et leur obligeance m'ont surpris ! Je n'en croyais pas mes yeux lorsqu'en 2004-2005, j'ai obtenu sans difficulté ce prêt, alors qu'il n'y avait que mon salaire pour le rembourser ! C'est la principale raison pour laquelle je suis client chez ČSOB. Ils m'ont aidé quand j'en ai eu besoin et ne m'ont pas pris de haut parce que j'élevais seul mes enfants."

[www.tomasslavata.cz](http://www.tomasslavata.cz)



Je me débrouille  
seul.



Les comptes annuels non consolidés (ou statutaires) de KBC Groupe SA sont présentés ici dans une version abrégée. L'intégralité des comptes annuels non consolidés sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale le 30 avril 2014.

Conformément aux dispositions légales, les comptes annuels non consolidés, le rapport du Conseil d'administration et le rapport du commissaire sont déposés auprès de la Banque nationale de Belgique. Vous pouvez demander ces documents gratuitement à KBC Groupe SA, Investor Relations – IRO, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique. Après le dépôt, ils seront également disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

Suite à la fusion avec KBC Global Services SA en 2013, les chiffres de KBC Groupe SA au 31 décembre 2013 ne sont guère comparables à ceux de la date de référence du 31 décembre 2012. C'est pourquoi nous reprenons, selon la pertinence, les chiffres pour l'exercice 2012 avec une colonne supplémentaire pour les chiffres pro forma. Ces chiffres pro forma sont obtenus par addition des chiffres de KBC Groupe SA aux chiffres de KBC Global Services SA au 31 décembre 2012 en éliminant les capitaux propres de KBC Global Services SA par rapport à la participation de KBC Global Services SA dans les livres de KBC Groupe SA.

Le commissaire a attesté sans réserve les comptes annuels non consolidés de KBC Groupe SA.

Les comptes annuels non consolidés ont été établis conformément aux normes comptables belges (B-GAAP). Ils ne sont donc pas comparables aux données établies selon les normes IFRS qui figurent dans les autres chapitres du présent rapport annuel.

## Bilan, résultats, affectations et prélèvements

### Bilan après répartition du bénéfice (B-GAAP, non consolidé)

(en millions d'EUR)	31-12-2012	31-12-2012 pro forma	31-12-2013
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>15 068</b>	<b>15 278</b>	<b>15 215</b>
Immobilisations incorporelles	0	261	230
Immobilisations corporelles	0	177	152
Terrains et constructions	0	37	34
Installations, machines et outillage	0	116	94
Mobilier et matériel roulant	0	12	13
Autres immobilisations corporelles	0	1	1
Immobilisations en cours et acomptes versés	0	10	11
Immobilisations financières	15 068	14 841	14 833
Entreprises liées	15 068	14 840	14 832
Participations	14 818	14 590	14 582
Créances	250	250	250
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1	1	1
Participations	1	1	1
Créances	0	0	0
<b>Actifs circulants</b>	<b>817</b>	<b>1 010</b>	<b>221</b>
Créances à plus d'un an	0	5	2
Créances commerciales	0	5	2
Autres créances	0	0	0
Stocks et commandes en cours d'exécution	0	1	1
Stocks	0	1	1
Marchandises	0	1	1
Créances à un an au plus	20	168	68
Créances commerciales	0	137	33
Autres créances	20	31	35
Placements de trésorerie	375	375	0
Actions propres	0	0	0
Autres placements	375	375	0
Valeurs disponibles	415	434	114
Comptes de régularisation	6	27	36
<b>Total de l'actif</b>	<b>15 885</b>	<b>16 289</b>	<b>15 436</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>10 857</b>	<b>10 857</b>	<b>11 241</b>
Capital	1 450	1 450	1 452
Capital souscrit	1 450	1 450	1 452
Primes d'émission	5 385	5 385	5 397
Réserves	1 447	1 447	1 466
Réserve légale	127	127	145
Réserves indisponibles	1	1	1
Réserves immunisées	190	190	190
Réserves disponibles	1 129	1 129	1 129
Bénéfice (Perte (-)) reporté(e)	2 575	2 575	2 927
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>20</b>
Provisions pour risques et charges	0	21	20
Pensions et obligations similaires	0	18	18
Autres risques et charges	0	2	3
<b>Dettes</b>	<b>5 028</b>	<b>5 411</b>	<b>4 175</b>
Dettes à plus d'un an	3 600	3 670	2 970
Dettes financières	3 600	3 670	2 970
Emprunts subordonnés	3 500	3 500	2 333
Emprunts obligataires non subordonnés	100	100	581
Etablissements de crédit	0	69	56
Dettes à un an au plus	1 416	1 717	1 157
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0	13	14
Dettes financières	400	555	971
Etablissements de crédit	0	155	75
Autres emprunts	400	400	896
Dettes commerciales	5	42	34
Dettes fiscales, salariales et sociales	1	83	81
Impôts	0	4	2
Rémunérations et charges sociales	1	79	80
Autres dettes	1 010	1 024	58
Comptes de régularisation	12	24	48
<b>Total du passif</b>	<b>15 885</b>	<b>16 289</b>	<b>15 436</b>

## Résultats (B-GAAP, non consolidé)

(en millions d'EUR)	31-12-2012	31-12-2012 pro forma	31-12-2013
Ventes et prestations	7	1 178	1 093
Chiffre d'affaires	0	1 081	1 017
Encours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation/réduction (-)	0	5	0
Production immobilisée	0	59	41
Autres produits d'exploitation	7	34	35
Coûts des ventes et prestations	100	1 278	1 166
Services et biens divers	94	620	556
Rémunérations, charges sociales et pensions	6	476	463
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	131	124
Provisions pour risques et charges : dotations/utilisations et reprises (-)	0	-6	-2
Autres charges d'exploitation	0	56	25
<b>Bénéfice (Perte (-)) d'exploitation</b>	<b>-93</b>	<b>-99</b>	<b>-73</b>
Produits financiers	1 171	1 178	1 103
Produits des immobilisations financières	913	913	1 093
Produits des actifs circulants	10	10	5
Autres produits financiers	249	255	5
Charges financières	1 120	1 135	614
Charges des dettes	1 004	1 007	608
Réductions de valeur sur actifs circulants : dotations (reprises (-))	-120	-120	0
Autres charges financières	236	247	6
<b>Bénéfice (Perte (-)) courant(e) avant impôts</b>	<b>-42</b>	<b>-57</b>	<b>416</b>
Produits exceptionnels	92	92	0
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	92	92	0
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0	0	0
Charges exceptionnelles	6	12	31
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	2
Provisions pour risques et charges exceptionnels	0	0	1
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	6	6	28
Autres charges exceptionnelles	0	6	0
<b>Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice avant impôts</b>	<b>44</b>	<b>23</b>	<b>385</b>
Prélèvements sur les impôts différés	0	0	3
Transfert aux impôts différés	0	-2	0
Impôts sur le résultat	-2	2	3
<b>Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice</b>	<b>46</b>	<b>23</b>	<b>384</b>
<b>Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice à affecter</b>	<b>46</b>	<b>23</b>	<b>384</b>

Dans ce schéma, les frais sont également désignés par un signe positif (contrairement à la présentation du compte de résultats consolidé).

## Affectations et prélèvements (B-GAAP, non consolidé)

(en millions d'EUR)	31-12-2012	31-12-2013
<b>Bénéfice (Perte (-)) à affecter</b>	<b>3 034</b>	<b>2 959</b>
Bénéfice (Perte (-)) de l'exercice à affecter	46	384
Bénéfice (Perte (-)) reporté(e) de l'exercice précédent	2 989	2 575
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	<b>2</b>	<b>18</b>
À la réserve légale	2	18
Aux autres réserves	0	0
<b>Bénéfice (Perte (-)) à reporter</b>	<b>2 575</b>	<b>2 927</b>
<b>Bénéfice à distribuer</b>	<b>457</b>	<b>14</b>
Rémunération du capital	417	0
Administrateurs ou gérants	0	0
Autres allocataires, participation des travailleurs	40	14

Il est proposé à l'Assemblée générale que le bénéfice à affecter pour 2013 soit réparti comme indiqué dans le tableau. Si cette proposition est acceptée, aucun dividende ne sera payé pour 2013.

## Annexes aux comptes annuels non consolidés

### Annexe 1 : Immobilisations financières (B-GAAP, non consolidé)

(en millions d'EUR)	Participations dans des entreprises liées	Créances sur des entreprises liées	Participations dans des entreprises avec lien de participation	Créances sur des entreprises avec lien de participation
<b>Valeur comptable au 31-12-2012</b>	<b>14 818</b>	<b>250</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Acquisitions en 2013	0	0	0	0
Cessions en 2013	0	0	0	0
Autres mutations en 2013	-235	0	0	0
<b>Valeur comptable au 31-12-2013</b>	<b>14 582</b>	<b>250</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Les participations dans des entreprises liées de KBC Groupe SA consistent principalement en :

- KBC Bank SA (99,99%)
- KBC Assurances SA (99,99%)
- KBC Asset Management SA (48,14%)

La principale modification en 2013 est l'acquisition par fusion de la filiale KBC Global Services SA au 1<sup>er</sup> juillet 2013 (étant entendu que toutes les opérations de la société reprise KBC Global Services SA sont censées

avoir été effectuées sur les plans comptable et fiscal, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, pour le compte de la société reprenante KBC Groupe SA). Les -235 millions d'euros dans la colonne Participations dans des entreprises liées portent sur la valeur comptable de KBC Global Services SA avant la fusion.

Les créances sur des entreprises liées concernent un prêt perpétuel subordonné à KBC Bank SA, d'un montant de 250 millions d'euros.

### Annexe 2 : Mutations des capitaux propres et évolution du capital (B-GAAP, non consolidé)

(en millions d'EUR)	31-12-2012	Augmentation de capital pour le personnel	Affectation du résultat	31-12-2013
Capital	1 450	1	–	1 452
Primes d'émission	5 385	12	–	5 397
Réserves	1 447	0	18	1 466
Résultat reporté	2 575	0	352	2 927
<b>Capitaux propres</b>	<b>10 857</b>	<b>13</b>	<b>370</b>	<b>11 241</b>

Au 31 décembre 2013, le capital social souscrit de la société s'élevait à 1 451 783 018,35 euros, répartis sur 417 364 358 actions. Les primes d'émission se sont élevées à 5 396 555 524,69 euros. Le capital social est entièrement libéré.

Modification en 2013 : suite à une augmentation de capital au 19 décembre 2013, à laquelle seuls les membres du personnel de KBC Groupe SA et de certaines de ses filiales belges pouvaient souscrire, 397 003 actions ont été émises à 33,49 euros par action. Ces actions ont été bloquées pendant deux ans, étant donné que le prix d'émission présentait une remise par rapport au cours boursier de l'action KBC au 12 novembre 2013. Le capital a été majoré de 1 381 570,44 euros et les primes d'émission ont grimpé de 11 914 060,03 euros. Par cette aug-

mentation de capital, KBC Groupe SA entend resserrer les liens avec son personnel et avec le personnel des filiales belges. Vu le faible montant de l'augmentation de capital, les conséquences financières pour les actionnaires existants sont extrêmement limitées.

Les actions émises en 2013 n'ont droit au dividende qu'à partir de l'exercice 2013.

Le mandat concernant le capital autorisé peut encore être exercé jusqu'au 20 mai 2018 inclus à concurrence de 698 618 429,56 euros. Compte tenu d'une valeur fractionnelle de 3,48 euros par action, on peut donc encore émettre au maximum 200 752 422 nouvelles actions de KBC Groupe SA dans le cadre de ce mandat.

## Annexe 3 : Actionnaires

### Notifications reçues

L'aperçu ci-dessous indique les déclarations reçues en 2012, 2013 et les deux premiers mois de 2014 dans le cadre de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. L'article 10bis des statuts de KBC Groupe SA fixe la limite à partir de

laquelle les participations doivent être rendues publiques. KBC publie les notifications reçues sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les nombres qui apparaissent dans les notifications peuvent diverger des nombres actuellement détenus, étant donné qu'une modification du nombre d'actions détenues ne donne pas toujours lieu à une nouvelle notification.

Notifications*	La notification concerne la situation au	Commentaire	Nombre d'actions KBC (= droits de vote) détenues à la date concernée	% du total des droits de vote à la date concernée
KBC Groupe SA	16 octobre 2012	Baisse en-dessous des seuils de reporting de 5% et 3% (par suite de la vente de toutes les actions propres détenues par KBC Groupe et KBC Bank)	300	0,00%
BlackRock Inc.	6 décembre 2012	Seuil de reporting de 3% franchi	11 026 587	3,08%
Cera SCRL et KBC Ancora SCA (conjointement)	13 décembre 2012	Augmentation du nombre d'actions détenues (par Cera, pas de modification pour KBC Ancora), en combinaison avec l'augmentation du nombre total d'actions KBC (par suite de l'augmentation de capital). De cette manière, Cera SCRL et KBC Ancora SCA se situent ensemble en-dessous du seuil de reporting de 30%.	111 443 546	26,74%
BlackRock Inc.	23 juillet 2013	Dépassement du seuil de reporting de 5%	20 852 545	5,00%
Cera SCRL et KBC Ancora SCA (conjointement)	19 novembre 2013	Réduction du nombre d'actions détenues par Cera et par KBC Ancora de 18,8 millions par suite de la vente. De cette manière, Cera SCRL et KBC Ancora SCA se situent ensemble en-dessous du seuil de reporting de 25%.	88 643 546	21,26%
BlackRock Inc.	9 décembre 2013	Baisse en-dessous du seuil de reporting de 5%	20 714 324	4,97%
BlackRock Inc.	7 janvier 2014	Dépassement du seuil de reporting de 5%	20 885 509	5,00%
BlackRock Inc.	10 janvier 2014	Baisse en-dessous du seuil de reporting de 5%	20 700 804	4,96%
BlackRock Inc.	13 février 2014	Dépassement du seuil de reporting de 5%	20 979 496	5,03%

\* Vous trouverez les détails dans les formulaires de notification respectifs sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

### Structure de l'actionnariat

Dans le chapitre Déclaration de gouvernance d'entreprise, vous trouverez un aperçu de l'actionnariat à la fin 2013, résultant de toutes les notifications reçues dans le cadre de la loi belge du 2 mai 2007.

### Actions propres détenues par des sociétés appartenant au groupe KBC

Actions KBC des sociétés du groupe KBC	Adresse	Nombre d'actions KBC au 31 décembre 2012	Nombre d'actions KBC au 31 décembre 2013
KBC Group Re SA (Assurisk)	Place de la Gare 5, 1616 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	300	0
KBC Securities SA	Avenue du Port 12, 1080 Bruxelles, Belgique	2	2
Total		302	2
<i>En pourcentage du nombre total d'actions</i>		<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>
KBC Groupe SA	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	0	800
Total, avec KBC Groupe SA		302	802
<i>En pourcentage du nombre total d'actions</i>		<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>

La valeur fractionnelle moyenne de l'action KBC en 2013 s'élevait à 3,48 euros. Fin 2013, KBC a acheté 800 actions propres (en Bourse, pour 30 860 euros) en vue de la livraison (en 2014) aux membres du personnel ayant exercé leurs options fin 2013.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les nombres d'actions indiqués dans le tableau peuvent diverger des nombres repris dans les notifications conformément à la loi belge du 2 mai 2007, étant donné qu'une modification du nombre d'actions détenues ne donne pas toujours lieu à une nouvelle notification.

## **Annexe 4 : Bilan**

- Le commentaire est basé sur une comparaison entre le 31 décembre 2013 et les chiffres pro forma pour le 31 décembre 2012.
- Au 31 décembre 2013, le total du bilan se monte à 15 436 millions d'euros, par rapport à 16 289 millions d'euros (pro forma) l'année précédente.
- Nous commentons les immobilisations financières à l'Annexe 1.
- Les actifs circulants se sont élevés à 221 millions d'euros, par rapport à 1 010 millions d'euros (pro forma) l'année précédente. Cette baisse résulte pour une grande partie de l'affectation de liquidités et autres placements (comptes à terme) au remboursement partiel des titres de capital de base aux pouvoirs publics flamands.

## **Annexe 5 : Résultats**

- Le commentaire est basé sur une comparaison entre le 31 décembre 2013 et les chiffres pro forma pour le 31 décembre 2012.
- En 2013 le bénéfice net de KBC Groupe SA se monte à 384 millions d'euros par rapport à un bénéfice net de 23 millions d'euros (pro forma) en 2012.
- Les charges d'exploitation (Coûts des ventes et prestations) ont baissé de 9% par rapport à 2012. Cela résulte principalement de :
  - la baisse des Services et biens divers (-64 millions d'euros), entre autres suite à la réduction des coûts d'ICT, des coûts de consultation et des coûts des services techniques ;
  - la baisse des Rémunérations, charges sociales et pensions (-13 millions d'euros) essentiellement suite à un nombre d'ETP légèrement inférieur ;
  - la baisse des Autres charges d'exploitation (-31 millions d'euros) suite à la diminution des réductions de valeur, surtout sur les immobilisations incorporelles.

## **Annexe 6 : Rémunération du commissaire**

En 2013, KBC Groupe SA a versé 162 406 euros à Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCCRL dans le cadre des missions de contrôle ordinaires. La

- Les capitaux propres sont commentés à l'Annexe 2.
- Les dettes s'élèvent à 4 175 millions d'euros au 31 décembre 2013, par rapport à 5 411 millions d'euros (pro forma) l'année précédente. Parmi les dettes, les principales modifications sont le paiement du dividende sur actions et un coupon sur les titres en capital de base pour l'exercice 2012 (en 2013) (dans Autres dettes) et le remboursement partiel des titres de capital de base aux pouvoirs publics flamands (poste Emprunts subordonnés). On note en outre une hausse des Dettes financières à un an au plus et des Emprunts obligataires non subordonnés à plus d'un an.

## **Annexe 7 : Succursales**

Par suite de la fusion avec KBC Global Services SA, KBC Groupe SA compte au 31 décembre 2013 trois succursales (en République tchèque,

- Les produits d'exploitation (Ventes et prestations) ont baissé de 7% par rapport à 2012, en raison principalement du programme de désinvestissement et d'une baisse des frais imputés.
- Les principales modifications des produits et charges financiers en 2013 sont les suivantes :
  - Les dividendes perçus ont augmenté de 180 millions d'euros pour atteindre 1 093 millions d'euros.
  - Il n'y a pas de paiement de coupon pour l'exercice 2013 en ce qui concerne les titres de capital de base, par rapport à 543 millions d'euros en 2012.
  - La prime payée en ce qui concerne le remboursement de titres de capital de base s'est élevée à 583 millions d'euros en 2013 contre 450 millions d'euros en 2012.
- La principale charge exceptionnelle en 2013 porte sur la moins-value sur KBC Global Services SA à concurrence de 28 millions d'euros, réalisée lors de la fusion début juillet 2013.

rémunération versée pour des services d'audit spéciaux s'élevait à 124 570 euros.

## **Annexe 8 : Informations complémentaires**

Les informations légales (article 96 du Code belge des sociétés) non mentionnées ci-dessus sont reprises dans la partie Rapport du Conseil

en Slovaquie et en Hongrie). La fusion avec KBC Groupe SA ne comporte pas d'autres conséquences pour ces succursales.

d'administration. Ce Rapport inclut aussi la Déclaration de gouvernance d'entreprise requise.



J'essaie toujours  
de repousser mes  
limites.

Olivier Van den Eynde  
Directeur général, Close The Gap

"C'est en 2003 que, jeune diplômé, j'ai eu l'idée ambitieuse de lancer un projet qui ferait réellement la différence.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, je suis fier de pouvoir dire qu'en compagnie de mon équipe et de plusieurs partenaires – dont KBC –, j'y suis parvenu.

Car *Close the Gap* permet vraiment de réduire la fracture numérique ! Depuis 2003, *Close the Gap* a reçu plus de 280 000 composants informatiques, avec lesquels elle a pu soutenir plus de 2 500 projets dans le monde entier. Les projets que nous soutenons ont toujours pour finalité l'évolution socio-économique de l'individu et de la société. L'accès à l'informatique et son apprentissage sont des outils de lutte contre l'extrême pauvreté et la faim ; ils permettent aux enfants de bénéficier d'une meilleure éducation et à tous d'acquérir des connaissances, au profit d'une amélioration de la santé et du niveau de vie.

C'est ainsi que j'envisage l'entreprise socialement responsable, c'est là qu'est ma vision de la vie : avec d'autres, j'ai créé une chaîne génératrice, sur un mode à la fois durable et respectueux, de valeur ajoutée, pour ce groupe de personnes oubliées qui passent à travers les mailles du filet."

[www.close-the-gap.org](http://www.close-the-gap.org)



## Opérations de capital et de garantie conclues avec les pouvoirs publics en 2008 et 2009

### **Titres du capital de base vendus à l'État belge et à la Région flamande**

En 2008 et 2009, KBC Groupe SA a émis au total pour 7 milliards d'euros de titres du capital de base perpétuels, non transférables et sans droit de vote, pari passu avec les actions ordinaires en cas de liquidation. L'État belge (la Société Fédérale de Participations et d'Investissement) et la Région flamande y ont souscrit (à raison de 3,5 milliards d'euros chacun). KBC a utilisé le produit de ces transactions pour renforcer le capital de base de ses activités bancaires à hauteur de 5,5 milliards d'euros au total (par voie d'une simple augmentation de capital de KBC Bank SA) et pour relever la marge de solvabilité de ses activités d'assurance de 1,5 milliard d'euros (par voie d'une simple augmentation de capital de KBC Assurances SA).

En 2012, KBC a remboursé 3,5 milliards d'euros au gouvernement fédéral belge, plus une prime de 15%. En 2013, KBC a remboursé 1,17 milliard d'euros aux pouvoirs publics flamands, plus une prime de 50% et, début 2014, 0,33 milliard d'euros plus une prime de 50%. KBC s'efforce de rembourser le solde en cours de 2 milliards d'euros (plus primes) en tranches, avec la dernière tranche en 2020, ou plus rapidement si la position de capital le permet et si la Banque nationale donne son approbation.

Les principales caractéristiques des titres de capital de base restants sont, de manière simplifiée :

- prix d'émission : 29,50 euros par titre.
- taux du coupon : taux le plus élevé des deux suivants : (i) 2,51 euros par titre (soit un taux d'intérêt de 8,5%) et (ii) 125% du dividende versé sur les actions ordinaires. Pas de coupon si aucun dividende n'est versé.
- option de rachat : KBC Groupe SA a le droit de racheter à tout moment l'intégralité ou une partie des titres (sous réserve d'approbation par l'organe de contrôle financier) à 150% du prix d'émission (44,25 euros) à payer comptant.

### **Accord de garantie couvrant les risques liés aux CDO et à MBIA**

En mai 2009, KBC a signé un accord avec l'État belge concernant la garantie d'une grande partie de son portefeuille de crédits structurés. Le plan porte sur un montant notionnel initial de 20 milliards d'euros au total (actuellement 5,9 milliards d'euros, voir plus loin) et inclut au départ un montant de 5,5 milliards d'euros d'investissements en CDO *super senior* non couvertes et un montant de 14,4 milliards d'euros lié au risque de contrepartie sur MBIA.

La transaction est structurée comme suit (le portefeuille de CDO se compose de plusieurs CDO ; la structure de garantie vaut pour chaque CDO séparément ; les chiffres ci-après concernent le total de toutes les CDO faisant partie du plan).

Étant donné que l'exposition aux CDO a été fortement réduite entre-temps, les montants initiaux ont été modifiés. Sont mentionnés ci-après les montants au 31 décembre 2013 et le montant initial.

- Une première tranche de 0,8 milliard d'euros (initialement 3,2 milliards d'euros) : toutes les pertes de crédit sont supportées par KBC.
- Une deuxième tranche de pertes de crédit de 0,7 milliard d'euros (initialement 2,0 milliards d'euros) est également supportée par KBC, qui conserve cependant l'option de demander à l'État belge de souscrire à des actions nouvelles KBC au cours du marché, jusqu'à concurrence de 90% de la perte sur cette tranche (franchise de 10% à charge de KBC).
- Une troisième tranche de 4,4 milliards d'euros (initialement 14,8 milliards d'euros) : les pertes de crédit sont compensées à concurrence de 90% en numéraire par l'État belge (franchise de 10% à charge de KBC).

Cet accord de garantie élimine en grande partie l'incidence défavorable éventuelle des risques sur MBIA et sur les CDO. KBC doit payer une prime pour le règlement de cette garantie. L'incidence sur le compte de résultats est détaillée à l'Annexe 5 des Comptes annuels consolidés.

# Glossaire des ratios utilisés

## Bénéfice par action, base (ou ordinaire)

[résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère] / [moyenne du nombre d'actions ordinaires, moins les actions propres]. Si un coupon (et/ou une prime) est/sont payé(s) sur les titres de capital de base cédés aux autorités belges et flamandes, il(s) sera/seront déduit(s) du numérateur.

## Bénéfice par action, dilué

[résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère] / [moyenne du nombre d'actions ordinaires, moins les actions propres]. Si un coupon (et/ou une prime) est/sont payé(s) sur les titres de capital de base cédés aux autorités belges et flamandes, il(s) sera/seront déduit(s) du numérateur. Si des options sur actions KBC en cours du personnel sont *in the money*, elles sont ajoutées au dénominateur.

## Capitalisation boursière

[cours de clôture de l'action KBC] x [nombre d'actions ordinaires].

## Capitaux propres des actionnaires par action

[capitaux propres des actionnaires] / [nombre d'actions ordinaires, moins les actions propres (en fin de période)].

## Marge nette d'intérêts du groupe

[revenus nets d'intérêts (résultat ajusté) activités bancaires] / [moyenne des actifs productifs d'intérêts activités bancaires].

## Ratio CAD

[capitaux propres réglementaires] / [volume total pondéré par le risque]. Calcul détaillé au chapitre Gestion de la valeur et des risques.

## Ratio charges/produits

[charges d'exploitation des activités bancaires] / [total des produits des activités bancaires].

## Ratio combiné, assurances dommages

[charges techniques d'assurance, y compris frais internes de règlement des sinistres / primes d'assurance acquises] + [charges d'exploitation / primes d'assurance comptabilisées] (chaque fois après réassurance).

## Ratio common equity (CRR / CRD IV / Bâle III)

[common equity capital Tier 1] / [volume total pondéré des risques]. Le calcul est basé sur le règlement (CRR) et la directive (CRD IV) approuvés et publiés par l'Europe relatifs aux fonds propres réglementaires et inclut au numérateur les titres de capital de base pour lesquels l'autorité de contrôle a prévu une clause d'antériorité (*grandfathered*) et des bénéfices latents (Réserve pour réévaluation pour actifs financiers disponibles à la vente). L'objectif du ratio *common equity* minimum imposé par les autorités de contrôle ne tient pas compte des bénéfices latents mentionnés.

## Ratio (Core) Tier 1

[capital Tier 1] / [volume total pondéré des risques]. Calcul détaillé au chapitre Gestion de la valeur et des risques. Pour le calcul du ratio Core Tier 1, le numérateur exclut les instruments hybrides (mais inclut les titres de capital de base cédés aux autorités belges et flamandes).

## Ratio de couverture

[réductions de valeur sur crédits] / [encours des crédits *non-performing*]. Pour la définition de *non-performing*, voir Ratio *non-performing*. Au besoin, le numérateur peut être limité aux réductions de valeur pour crédits *non-performing*.

## Ratio de pertes sur crédits

[variation nette des réductions de valeur pour risques de crédit] / [encours moyen du portefeuille de crédits]. Le portefeuille de crédits est défini au chapitre Gestion de la valeur et des risques (les obligations d'État ne sont par exemple pas comprises).

## Ratio de solvabilité, activités d'assurance

[capital de solvabilité disponible] / [capital de solvabilité requis].

## Ratio liquidity coverage (LCR)

[actifs liquides de haute qualité] / [total des sorties nettes de trésorerie pour les trente prochains jours civils].

## Ratio net stable funding (NSFR)

[montant de financement stable disponible] / [montant de financement stable exigé].

## Ratio non-performing

[encours des crédits *non-performing* (prêts dont les intérêts ou les remboursements du principal présentent un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours)] / [encours total du portefeuille de crédits]. Compte tenu des nouvelles directives DLU, il se peut que KBC modifie à partir de 2014 la définition des modifications *non-performing*, par suite de quoi les crédits avec PD10, pour le moment encore classés comme *performing*, feront partie des crédits *non-performing*.

## Rendement des capitaux propres

[résultat après impôts, attribuable aux actionnaires de la société mère] / [capitaux propres moyens des actionnaires, à l'exclusion de la réserve pour réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente]. Si un coupon est payé sur les titres de capital de base cédés aux autorités belges et flamandes, il sera déduit du numérateur.

## Rendement du capital attribué, d'une division

[résultat après impôts, y compris intérêts de tiers, d'une division, adapté aux capitaux propres attribués au lieu des capitaux propres effectifs] / [capitaux propres attribués moyens de la division]. Le résultat d'une division est la somme du résultat net de toutes les entreprises attribuées à cette division. Le capital alloué à une division se fonde sur les actifs pondérés par le risque des activités bancaires et par les équivalents d'actifs pondérés par le risque pour les activités d'assurance.

## Liste des sociétés comprises ou non dans la consolidation et des entreprises associées, 31-12-2013

La liste des sociétés comprises ou non dans la consolidation et des entreprises associées au 31 décembre 2013 est disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Vous trouverez un aperçu des principales sociétés du groupe dans la partie Comptes annuels consolidés, Annexe 44.

## Déclaration des personnes responsables

*"Moi, Luc Popelier, Chief Financial Officer du groupe KBC, déclare au nom du Comité de direction de KBC Groupe SA qu'à ma connaissance, les états financiers établis conformément aux normes applicables donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de KBC Groupe SA et des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport annuel contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de KBC Groupe SA et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés."*

## Contacts et calendrier financier

### Contacts

**KBC-Telecenter** (pour tout complément d'information sur les produits, les services et les publications du groupe KBC ; les jours ouvrables de 8 à 22 heures, le samedi et les jours de fermeture bancaire de 9 à 17 heures)

+32 78 152 154 (français, anglais, allemand)

[kbc.telecenter@kbc.be](mailto:kbc.telecenter@kbc.be)

### Investor Relations Office

[investor.relations@kbc.com](mailto:investor.relations@kbc.com)

[www.kbc.com](http://www.kbc.com)

KBC Groupe SA, Investor Relations Office – IRO, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

### Presse

Viviane Huybrecht (directeur Communication Corporate, porte-parole)

[pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

[www.kbc.com](http://www.kbc.com)

KBC Groupe SA, Communication Corporate – GCM, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

### Calendrier financier

La dernière version du calendrier financier est disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

Publication des résultats 4e trimestre 2013 et année complète 2013	13 février 2014
Publication Rapport annuel 2013 et Risk Report 2013	31 mars 2014
Publication Rapport à la société	31 mars 2014
Assemblée générale (agenda disponible sur <a href="http://www.kbc.com">www.kbc.com</a> )	30 avril 2014
Publication résultats 1 <sup>er</sup> trimestre 2014	15 mai 2014
Publication résultats 2 <sup>e</sup> trimestre 2014	7 août 2014
Publication résultats 3 <sup>e</sup> trimestre 2014	13 novembre 2014
Publication résultats 4 <sup>e</sup> trimestre 2014	12 février 2015

Rédaction : Investor Relations – IRO, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

Révision linguistique, traduction, concept et design : Marketing et Communication, Brusselsesteenweg 100, 3000 Leuven, Belgique

Impression : Van der Poorten, Diestsesteenweg 624, 3010 Leuven, Belgique

Éditeur responsable : KBC Groupe SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

Ce rapport annuel est imprimé sur papier écologique.



Nous remercions  
nos clients pour  
leur contribution  
à ce rapport.